

RAPPORT ANNUEL

Oeuvrer pour que les ruraux pauvres se libèrent de la pauvreté



RAPPORT ANNUEL 2003

Oeuvrer pour que les ruraux pauvres se libèrent de la pauvreté



RÉSUMÉ

En collaboration avec ses partenaires – qui comprennent les ruraux pauvres, les gouvernements, les institutions financières, les organismes de développement, les organisations non gouvernementales (ONG), le secteur privé et d'autres acteurs – le FIDA formule et exécute des projets et des programmes innovants, d'un bon rapport coût-efficacité et reproductibles.

Les ressources du FIDA sont pour l'essentiel mises à la disposition des pays à faible revenu, sous forme de prêts à des conditions particulièrement favorables, remboursables en 40 ans, assortis d'un différé d'amortissement de dix ans et d'une commission de service annuelle de 0,75%. Depuis sa création, le FIDA a financé 653 projets et programmes dans 115 pays et territoires, pour un engagement total d'environ 8,1 milliards de USD (voir tableau 1).

Mais cela ne représente qu'une partie du montant total de l'investissement dans les projets et programmes du FIDA. Au cours des 25 dernières années, 14,8 milliards de USD supplémentaires ont été apportés par des partenaires au titre de cofinancements. La contribution des gouvernements et des autres sources de financement dans les pays emprunteurs a dépassé les 8,0 milliards de USD, celle des cofinanceurs extérieurs s'élevant à 6,7 milliards de USD (dont environ 1,1 milliard de USD provenant de donateurs bilatéraux et 5,3 milliards de USD de donateurs multilatéraux). L'investissement total se monte ainsi à environ 22,8 milliards de USD, ce qui signifie que pour chaque dollar qu'il a investi, le FIDA a pu mobiliser près de deux dollars de ressources supplémentaires.

Tout État membre de l'Organisation des Nations Unies, de l'une de ses institutions spécialisées ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique peut être membre du FIDA. La plus haute instance de décision du Fonds est le Conseil des gouverneurs, au sein duquel 163 États membres sont représentés par un gouverneur et un gouverneur suppléant, et qui se réunit une fois par an. Le Conseil d'administration a pour tâche de superviser les opérations générales du FIDA et d'approuver les prêts et les dons; il compte 18 membres et 18 membres suppléants. Le Président du FIDA, nommé pour un mandat de quatre ans (renouvelable une fois), est le plus haut fonctionnaire du Fonds et préside le Conseil d'administration. L'actuel Président du FIDA est M. Lennart Båge, qui effectue son premier mandat de quatre ans.

Le FIDA octroie des
financements et mobilise
des ressources
supplémentaires pour
des programmes et
projets qui permettent
aux ruraux pauvres
d'échapper à la pauvreté

TABLEAU 1 Tableau synoptique, 1978-2003

		1978-1992	1993	1994	
ctivités opérationelles ^{a, b}					
Prêts approuvés					
Nombre de projets		337	32	28	
Montant de projets	en millions de USD	3 777,8	338,8	349,3	
Dons approuvés					
Nombre		385	45	71	
Montant	en millions de USD	176,8	14,4	16,8	
Total des opérations de prêts et de dons du FIDA ^a	en millions de USD	3 954,6	353,2	366,1	
Cofinancement ^c	en millions de USD	4042,3	292,7	122,4	
Multilatéral		3 307,0	244,7	91,3	
Bilatéral		712,9	40,4	30,1	
ONG		12,4	0,5	0,9	
Secteur privé étranger					
Contributions des pays	en millions de USD	5 141,5	211,3	184,4	
Coût total des projets ^d	en millions de USD	12 984,4	845,7	656,0	
Inventaire des projets					
Nombre de projets en cours d'exécu	ıtion		157	168	
Nombre de projets achevés		156	23	14	
Nombre de projets dans la réserve			127	131	
Nombre de projets approuvés dus à	l'initiative du FIDA	240	27	25	
Nombre d'emprunteurs bénéficiaire	·s	95	101	104	
écaissement des prêts	en millions de USD	2077,6	193,7	185,2	
emboursement des prêts	en millions de USD	228,3	81,7	89,1	
éserve générale					
En fin de période	en millions de USD	80,0	90,0	95,0	
ys membres et administration Pays membres - en fin de période		145	150	157	
Cadre organique - en fin de période ^e		111	105	107	
Dépenses de fonctionnement	en millions de USD		47,9	47,7	

 $^{^{\}rm a}\,$ Montants initialement approuvés. Projets intégralement annulés non compris.

Les prêts du FIDA sont libéllés en DTS (unité de compte définie par le Fonds monétaire international). Toutefois, pour en faciliter la lecture, les tableaux indiquent les chiffres relatifs aux prêts en équivalents USD, convertis au moment de l'approbation du prêt.

Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

b De 1986 à 1995, les chiffres comprennent ceux du Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification.

c Le total ne correspond pas à la somme de ses composantes, car il inclut des cofinancements proposés dont la source n'a pas été confirmée.

Y compris les dons au titre de composantes de projet mais non les dons d'assistance technique qui ne se rapportent pas à des projets.

Postes approuvés (à l'exclusion des postes de Président et de Vice-Président), Six postes de services généraux ont été reclassés dans la catégorie des administrateurs, de sorte que l'effectif global reste inchangé entre 1998 et 2002,

1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	1978-2003
33	32	30	29	30	27	25	25	25	653
391,7	395,1	397,7	407,9	432,7	409,0	403,1	365,9	403,6	8 072,7
132	212	258	110	124	120	106	85	70	1718
23,6	28,3	35,4	30,2	29,6	32,8	30,8	23,9	20,3	463,0
415,3	423,4	433,1	438,1	462,3	441,8	433,9	389,8	424,0	8 535,7
261,4	286,5	448,5	293,0	116,8	276,0	270,3	155,7	124,9	6 690,2
215,8	250,7	323,8	249,7	89,2	151,3	203,1	96,0	124,5	5347,1
45,7	19,0	109,4	20,2	20,9	57,7	16,9	51,2		1 124,3
	1,5	9,3	2,7	2,5	0,1	0,4			30,2
						7,2			7,2
262,7	306,7	338,5	319,8	207,5	326,7	323,1	289,9	184,1	8 096,1
915,9	989,3	1 187,4	1 021,5	757,8	1012,5	996,8	814,6	712,6	22 894,5
186	190	188	204	211	199	206	203	195	
13	27	29	19	23	33	25	27	30	389
107	98	94	89	68	60	54	56	54	
28	26	21	24	28	25	24	24	24	516
107	111	113	114	115	115	115	115	115	115
193,7	261,9	259,8	298,9	284,0	285,1	299,6	267,3	288,3	4 895,1
110,0	110,7	115,6	123,4	133,2	132,9	128,0	126,8	140,1	1379,7
95,0	95,0	95,0	95,0	95,0	95,0	95,0	95,0	95,0	
158	158	160	161	161	161	162	162	163	
111	126	126	126	132	132	132	132	132	
49,7	50,7	50,5	52,2	52,9	47,1	49,9	40,3	49,1	
				2,6	4,3	4,3	7,9	4,3	

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	11
STRATÉGIES INSTITUTIONNELLES, RÉGIONALES ET PAR PAYS	14
Cadre stratégique du FIDA pour 2002-2006	16
Stratégies régionales et par pays	16
PROGRAMME DE TRAVAIL 2003	18
Division Afrique I: Afrique de l'Ouest et du Centre	20
Vue d'ensemble	20
Stratégie et approche	21
Initiatives spéciales	23
Division Afrique II: Afrique orientale et australe	24
Vue d'ensemble	24
Stratégie et approche	24
Division Asie et Pacifique	27
Vue d'ensemble	27
Stratégie et approche	27
Initiatives spéciales	30
Division Amérique latine et Caraïbes	30
Vue d'ensemble	30
Stratégie et approche	31
Initiatives spéciales	34
Division Proche-Orient et Afrique du Nord	35
Vue d'ensemble	35
Stratégie et approche	35
Initiatives spéciales	38
Appui technique	39
Apprentissage et partage des connaissances	40
Les groupes thématiques	40
Système de données d'évaluation	41
Séminaires «alter voix»	42
Activités d'évaluation en 2003	42
Programme de travail et budget pour 2004	43
	70
INITIATIVES PRINCIPALES DU FIDA EN 2003	44
Initiatives dans le cadre de la Consultation sur la sixième reconstitution	46
Présence sur le terrain:	46
renforcer la présence du FIDA dans les pays qu'il sert	
Système d'allocation fondé sur la performance	46
Mesure des résultats et de l'impact	47
Indépendance institutionnelle de l'évaluation	47
Politique en matière de financement sous forme de dons	48
Secteur privé	49
Politique de placements du FIDA	50
Évaluation externe indépendante	51
Programme de transformation stratégique	51
MOBILISATION DE RESSOURCES EN 2003	52
Financement de l'Initiative pour la réduction	54
de la dette des pays pauvres très endettés	
Fonds supplétifs	55

ORMULATION DE POLITIQUES, CONCERTATION ET PARTENARIATS	58
Formulation de politiques	60
Politique du FIDA en matière de finance rurale	60
Politique en faveur de l'entreprise rurale	60
Plan d'action pour l'égalité entre hommes-femmes, 2003-2006	61
Concertation	61
Partenariats	62
Forum mondial sur la recherche agronomique	62
Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale	62
Programme conjoint avec le Fonds belge de survie	63
Partenariats avec des institutions intergouvernementales	65
Partenariats avec des organisations de la société civile et des organisations non gouvernementales	67
Liens avec d'autres groupements d'organisations	70
non gouvernementales et participation à des manifestations	
Coalition internationale pour l'accès à la terre	70
Mécanisme mondial	72
Participation aux instances de concertation mondiales et régionales	74
Comité de haut niveau sur les programmes	74
Sommet des chefs d'État de l'Union africaine	74
Débat de haut niveau du Conseil économique et socialde l'Organisation des Nations Unies	74
Sixième session de la Conférence des Partiesà la Convention sur la lutte contre la désertification	75
Conférences internationales de Tokyo sur le développement de l'Afrique	75
Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays islamiques, Kuala Lumpur (Malaisie)	76
Sommet mondial sur la société de l'information	76
SPECTS OPÉRATIONNELS	78
	80
Gestion du portefeuille de projets	80
Supervision des projets et institutions coopérantes Évolution du portefeuille de projets et des prêts	81
Prêts par région et par pays prioritaires	
Répartition des prêts par conditions de prêt	85
Décaissements	85
Cofinancement des projets du FIDA	85
ÉSUMÉ DES PROJETS, PROGRAMMES ET DONS POUR 2003	90
Projets et programmes	94
Afrique de l'Ouest et du Centre	94
Afrique orientale et australe	98
Asie et Pacifique	102
Amérique latine et Caraïbes	104
Proche-Orient et Afrique du Nord	106
Dons	109
CDECTS FINANCIEDS ET INSTITUTIONNELS	110
	112
Placements	114
Mise en œuvre de la nouvelle politique de placement	114
Organisation et personnel	114
Organigramme	116
	117
des États membres du FIDA au 31 décembre 2003	118
Liste des membres du Conseil d'administration	125
TATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	127

TABLEAUX

1.	Tableau synoptique, 1978-2003	4
2.	Initiative PPTE: contributions reçues des donateurs,annoncées ou à l'examen	54
3.	Institutions coopérantes du FIDA chargées d'administrer	81
4.	Projets du FIDA par région au titre du Programme ordinaireet du PSA, 1978-2003	82
5.	Récapitulation du financement sous forme de donsau titre du Programme ordinaire et du PSA, 1978-2003	83
6.	Récapitulation des prêts du FIDA afférents à des projetsdans les pays prioritaires au titre du Programme ordinaire et du PSA, 1978-2003	84
7.	Récapitulation des prêts du FIDA par conditions de prêtau titre du Programme ordinaire, 1978-2003	86
8.	Récapitulation des prêts par région et par conditionsde prêt au titre du Programme ordinaire, 1978-2003	86
9.	Montant annuel des décaissements de prêts par régionau titre du Programme ordinaire, 1979-2003	87
10	Décaissement des prêts par région et par conditionsd'octroi au titre du Programme ordinaire, 1979-2003	87
11	Cofinancement des projets du FIDA au titre du Programmeordinaire et du PSA, 1978-2003	88
GRAPH	IIQUES	
1.	Projets approuvés en 2003: bénéficiaires directs	81
2.	Répartition par région des prêts approuvés en 2003	82
3.	Prêts aux pays prioritaires, 1990-2003	84
4.	Prêts du FIDA approuvés en 2003 par conditions d'octroi	86
5.	Cofinancement des projets dus à l'initiative du FIDAau titre du Programme ordinaire et du PSA, 1978-2003	87
6.	Cofinancement par des donateurs multilatéraux,de projets dus à l'initiative du FIDA au titre du Programme ordinaire et du PSA, 1978-2003	89
7.	Cofinancement, par des États membres donateurs (bilatéraux), de projets dus à l'initiative du FIDA au titre du Programme ordinaire et du PSA, 1978-2003	89
CARTE		
	Nombre de projets et programmes en cours par pays(au 31 décembre 2003) et par région	92

SIGLES ET ACRONYMES

AAAID Autorité arabe pour l'investissement et le développement agricoles

ACDI Agence canadienne de développement international AFRACA Association africaine de crédit rural et agricole

ASDI Agence suédoise de coopération internationale au développement

BAFD Banque africaine de développement
BASD Banque asiatique de développement

BCIE Banque centraméricaine d'intégration économique

BID Banque interaméricaine de développement

BIRD Banque internationale pour la reconstruction et le développement

(Groupe de la Banque mondiale)

BISD Banque islamique de développement
BOAD Banque ouest-africaine de développement

CCD Convention (des Nations Unies) sur la lutte contre la désertification

COSOP Exposé des options et stratégies d'intervention par pays

DAT Don d'assistance technique

DFID Département britannique du développement international
DSRP Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
ECI Europe centrale et orientale et nouveaux États Indépendants

(Division du FIDA)

ECOSOC Conseil économique et social des Nations Unies

ENRAP Mise en réseau électronique de projets ruraux en Asie

et dans le Pacifique

FADES Fonds arabe pour le développement économique et social

FAfD Fonds africain de développement

FAO Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

FEM Fonds pour l'environnement mondial

Fonds de l'OPEP Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole GCRAI Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale

GTZ Office allemand de la coopération technique

ICARDA Centre international de recherche agricole dans les zones arides

IDA Association internationale de développement

(Groupe de la Banque mondiale)

MERCOSUR Marché commun du Cône Sud

NEPAD Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique

ONG Organisation non gouvernementale
PAM Programme alimentaire mondial

PCE Programme de coopération élargie (FIDA/ONG)
PC-FBS Programme conjoint avec le Fonds belge de survie

PMA Pays les moins avancés

PNUD Programme des Nations Unies pour le développement
POAN Proche-Orient et Afrique du Nord (Division du FIDA)

PSA Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne

touchés par la sécheresse et la désertification

ROPPA Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles

de l'Afrique de l'Ouest

SAD Société andine de développement

SAFP Système d'allocation fondé sur la performance

UNOPS Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

AVANT-PROPOS

En 2003, le FIDA a célébré son vingt-cinquième anniversaire. La session du Conseil des gouverneurs et d'autres faits marquants survenus au cours de l'année ont mis en lumière le chemin parcouru et l'ampleur de l'expérience acquise en un quart de siècle par une institution de développement, le FIDA, entièrement vouée à l'éradication de la pauvreté rurale. L'heureuse conclusion de la sixième reconstitution des ressources du Fonds à la session du Conseil de 2003 a confirmé l'attachement des États membres à la mission de notre organisation, tout comme l'adoption par le Conseil de mesures destinées à en renforcer le fonctionnement dans les années à venir.

Réuni en février, le Conseil des gouverneurs a été honoré cette année par la présence du Président de la République italienne, Carlo Azeglio Ciampi, et du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Kofi Annan.

L'action engagée par le FIDA pour lutter contre la pauvreté s'inscrit dans le nouveau contexte prometteur créé par l'adoption des Objectifs du Millénaire pour le développement, qui constituent désormais le fil conducteur de la coopération internationale pour le développement. Ainsi, l'éradication de la pauvreté est maintenant devenue le premier des objectifs, et cela se reflète dans les priorités de la plupart des organismes d'aide au développement. Mais rares sont ceux qui privilégient le secteur rural, alors que sur les quelque 1,2 milliard de personnes extrêmement pauvres de notre planète, environ 900 millions d'hommes, de femmes et d'enfants vivent en milieu rural et tirent leurs revenus de l'agriculture et d'activités connexes. Ce sont ces ruraux pauvres, notamment les femmes, que le FIDA entend aider par des projets et des programmes qui visent les personnes les plus démunies et les plus marginalisées de certaines des régions les plus isolées et fragiles du monde. Cette action complète celle des autres institutions financières internationales et des organismes des Nations Unies.

Malheureusement, les progrès constatés dans la lutte contre la pauvreté restent très en deçà de ce que prévoient les Objectifs du Millénaire pour le développement, notamment en Afrique. Dans de nombreux pays à faible revenu, l'agriculture représente une part importante du produit intérieur brut et des exportations, et constitue en outre la principale source d'emplois. Une accélération du développement agricole et rural serait donc capitale pour parvenir à un niveau plus élevé de croissance et par là même atteindre l'objectif du Millénaire qui prévoit de réduire de moitié d'ici à 2015 la proportion de la population mondiale vivant dans des conditions d'extrême pauvreté. Mais rien de tout cela ne pourra arriver si le monde ne se mobilise pas pour combattre la pauvreté rurale.

Pendant la majeure partie des années 90, ni la communauté du développement ni les pays en développement ne se sont véritablement préoccupés de l'avenir du secteur agricole et rural. Les investissements publics nationaux dans l'agriculture ont diminué et l'aide publique au développement (APD) en faveur du secteur agricole a chuté de près de moitié.

Aujourd'hui, des signes encourageants montrent cependant une meilleure prise de conscience de l'enjeu que constitue la lutte contre la pauvreté et du rôle que peut jouer le développement rural dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Au Sommet du G8 de 2003, les participants se sont engagés à augmenter l'investissement productif dans le développement rural et agricole, et les pays en développement ont décidé d'en faire autant de leur côté, comme en témoigne par exemple, toujours en 2003, la promesse faite par les États réunis au Sommet de l'Union africaine d'affecter 10 pour cent de leurs budgets à l'agriculture. Cette tendance générale s'est également reflétée dans les travaux du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), dont le débat de haut niveau a été consacré pour la première fois au développement rural en 2003. À cette occasion, les États membres développés et en développement ont marqué leur plein accord avec les propos du Secrétaire général qui, dans son exposé d'introduction, a appelé à «remettre le développement rural au centre de l'agenda du développement».

Les engagements de ressources supplémentaires qui ont été souscrits à la Conférence internationale de Monterrey sur le financement du développement et l'annonce du cycle de Doha sur le développement confirment la prise de conscience de l'importance capitale du développement rural et de l'agriculture. Ce nouveau contexte ouvre d'importantes perspectives au FIDA, qui va pouvoir dans les années qui viennent renforcer ses partenariats avec un éventail plus large d'organismes de développement bilatéraux et multilatéraux. Nous allons nous employer à développer ces partenariats dans toute la mesure du possible et à renforcer nos liens avec les institutions de la société civile et avec le secteur privé.

Le FIDA travaille depuis longtemps en étroite coopération avec les organisations non gouvernementales et les autres institutions de la société civile, notamment celles qui rassemblent les pauvres au plan local – groupes d'épargne, associations d'usagers de l'eau et des terres de parcours ou groupes de commercialisation des produits agricoles. Nous avons également passé des accords de collaboration avec des organisations de la société civile pour appuyer des programmes novateurs et partager connaissances et données d'expérience. La Coalition internationale pour l'accès à la terre, actuellement hébergée par le FIDA, associe des institutions bilatérales et multilatérales de développement et de très nombreuses organisations de la société civile dans le cadre d'une alliance inédite qui a pour but de promouvoir l'accès des pauvres à la terre.

La collaboration avec les institutions du marché revêt une importance croissante pour l'éradication de la pauvreté. Aujourd'hui, les ménages qui vivent exclusivement de l'agriculture de subsistance se font de plus en plus rares. Presque tous ont des liens avec les marchés, à la fois comme producteurs et comme consommateurs. Suite aux réformes adoptées dans de nombreux pays en développement au cours de la dernière décennie, ce ne sont plus les pouvoirs publics ou les offices de commercialisation qui déterminent les prix aujourd'hui, mais les forces du marché. Qui plus est, dans le domaine agricole, les marchés locaux et nationaux sont de plus en plus liés à des marchés internationaux qui influent fortement sur les prix et les normes de qualité. C'est pourquoi la réussite du cycle de négociations de Doha revêt une importance cruciale pour un recul plus rapide de la pauvreté en milieu rural.

Le rôle croissant des marchés dans la vie des ruraux pauvres a des conséquences majeures pour la lutte contre la pauvreté. Désormais, il faut en effet aider les producteurs pauvres non seulement à accroître leur productivité mais aussi à acquérir le savoir-faire et les informations qui les aideront à traiter de manière plus équitable avec les intermédiaires commerciaux, les négociants et les transformateurs.

Nous devons également porter nos regards au-delà de nos programmes et exploiter les connaissances et les enseignements que nous en avons tiré pour promouvoir les changements d'orientation et les évolutions institutionnelles qui permettront d'inscrire la réduction de la pauvreté dans le contexte d'économies à présent libéralisées. Les projets en cours du FIDA accordent une attention accrue à ces questions cruciales.

Depuis quelques années, les conflits et le VIH/sida font peser de lourdes menaces sur l'existence des populations rurales. Le FIDA est conscient que l'épidémie de VIH/sida, en particulier, a des retombées qui compromettent gravement le développement agricole et rural, et il a donc décidé de s'y attaquer dans le cadre même de ses projets et programmes d'investissement. Par ailleurs, nous préparons une nouvelle politique en matière de prévention des conflits et de reconstruction après conflit qui permettra au FIDA d'aborder le problème du développement rural de façon plus adaptée dans les régions concernées.

Les populations autochtones continuent d'occuper une place importante dans nos activités. Le FIDA a déjà dépensé 736 millions de USD à l'appui de projets qui leur ont été consacrés, pour la plupart dans la région Asie et Pacifique, ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes. À l'occasion des célébrations du vingt-cinquième anniversaire du Fonds, nous avons eu le plaisir de nous associer à la production d'un documentaire sur les populations autochtones du nord-est de l'Inde. Intitulé *Still the Children are here*, ce film donne la parole à des villageois qui, à travers le récit de leurs préoccupations et difficultés quotidiennes, amènent le spectateur à découvrir la culture et les traditions de leur communauté.

En 2003, le FIDA a déboursé environ 403,6 millions de USD pour financer 25 projets, et 20,3 millions de USD supplémentaires sous forme de dons. À terme, ces projets devraient bénéficier directement et dans une large mesure à environ 10 millions de ruraux pauvres – le nombre moyen de bénéficiaires directs enregistré ces dernières années.

Afin de tirer pleinement parti des nouvelles possibilités qui s'offrent aujourd'hui pour s'attaquer plus résolument encore à la pauvreté, nous avons pris un certain nombre d'initiatives qui vont nous permettre de continuer à perfectionner les méthodes de travail de l'institution. Je songe notamment au système d'allocation fondé sur la performance et à la présence renforcée du FIDA dans les pays emprunteurs. Toutes ces mesures aideront le Fonds à jouer un rôle accru dans l'élaboration des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et d'autres processus stratégiques nationaux.

Nous souhaitons également que l'innovation devienne une préoccupation plus systématique dans l'élaboration de nos projets, et cela va nous être grandement facilité par la contribution de 10 millions de USD que le Royaume-Uni s'est engagé à nous verser tout spécialement à cet effet.

Une autre priorité majeure est d'améliorer la lisibilité des résultats et de l'impact des opérations du FIDA, ce à quoi nous allons nous atteler avec un nouveau système de gestion spécialement conçu à cet effet. Par ailleurs, ainsi qu'en ont décidé les organes directeurs du Fonds, le Bureau de l'évaluation du FIDA est maintenant une instance indépendante, dont les conclusions feront par conséquent autorité.

Le Fonds modernise également la gestion de ses ressources financières et humaines, avec la mise en place d'un nouveau budget par activités et des procédures renforcées pour optimiser l'emploi du personnel.

Permettez-moi pour terminer de saluer l'initiative majeure prévue pour 2004, à savoir l'évaluation externe indépendante du FIDA, qui va consister à étudier la contribution du Fonds à la réduction de la pauvreté et à mesurer l'efficacité de ses opérations. J'attends avec intérêt cette évaluation qui, j'en suis sûr, nous apportera à tous de précieux enseignements et aidera le FIDA à œuvrer encore plus efficacement pour l'avènement d'un monde libéré de la pauvreté.

LENNART BÅGE

Président du FIDA

STRATÉGIES INSTITUTIONNELLES, RÉGIONALES ET PAR PAYS





Le FIDA pense que les
ruraux pauvres doivent
pouvoir choisir et maîtriser
leur propre destinée

Cadre stratégique du FIDA pour 2002-2006

Les activités du FIDA s'inspirent du document intitulé *Cadre stratégique du FIDA pour* 2002-2006: Œuvrer pour que les ruraux pauvres se libèrent de la pauvreté, dont les trois objectifs stratégiques sont les suivants:

- renforcer les capacités des ruraux pauvres et de leurs organisations;
- améliorer l'accès équitable aux ressources naturelles productives et à la technologie;
- élargir l'accès aux services financiers et aux marchés.

À travers ces objectifs stratégiques, le FIDA affirme sa conviction que l'éradication de la pauvreté passe par le renforcement des moyens d'action des ruraux pauvres, qui doivent pouvoir choisir et maîtriser leur propre destinée. Les pauvres doivent pouvoir créer et renforcer leurs propres organisations de manière à faire avancer leurs intérêts et à surmonter les obstacles qui empêchent beaucoup d'entre eux d'avoir une vie meilleure. Ils doivent avoir voix au chapitre dans les décisions et les concertations qui les concernent et accroître leur pouvoir de négociation sur les marchés. Toutes les décisions du FIDA en 2003 – sur les stratégies régionales et par pays, les stratégies thématiques, les stratégies pour la réduction de la pauvreté ou la concertation et les partenaires du développement – ont été prises en ayant à l'esprit ces principes et objectifs.

Comme le montre le Cadre stratégique, le FIDA entend concourir à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier à l'objectif consistant à réduire de moitié d'ici à 2015 la proportion des personnes qui souffrent de la faim et vivent dans l'extrême pauvreté.

Stratégies régionales et par pays

Les stratégies régionales du FIDA s'appuient sur les trois objectifs stratégiques, en tenant compte des causes et de la nature de la pauvreté dans les zones qu'elles couvrent. Elles ont été élaborées en consultation avec le Conseil des gouverneurs du Fonds et avec les partenaires dans les pays.

Le FIDA établit également des exposés des options et stratégies d'intervention par pays (COSOP) pour les pays qui souhaitent emprunter des fonds pour financer des projets et programmes d'éradication de la pauvreté. Les COSOP définissent des stratégies pour les opérations du FIDA dans les pays sur des périodes de cinq ou six ans.

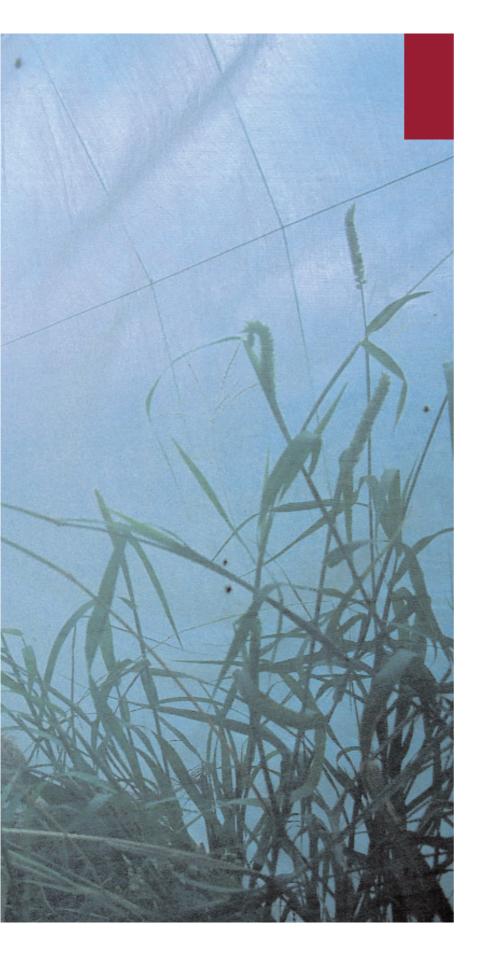
En 2003, le FIDA a formulé ou actualisé des COSOP pour 13 pays: Argentine, Arménie, Azerbaïdjan, Burundi, Colombie, Équateur, Gambie, Géorgie, Guatemala, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Sierra Leone et Zambie.

Le COSOP examine notamment:

- la stratégie du gouvernement pour la réduction de la pauvreté rurale et pour la croissance;
- les stratégies institutionnelles et régionales du FIDA;
- les politiques et les cadres institutionnels mis en place par le pays pour éradiquer la pauvreté rurale;
- les changements institutionnels requis pour assurer l'efficacité de l'appui du FIDA;
- les modalités de formation et de renforcement des partenariats;
- les questions et modalités relatives à la concertation;
- l'allocation des parts régionales des prêts à des programmes de pays spécifiques.

PROGRAMME DE TRAVAIL 2003





Le programme de travail du FIDA pour 2003 a été approuvé pour un montant de 450,0 millions de USD À sa soixante-dix-septième session, le Conseil d'administration a approuvé le programme de travail de l'année 2003 pour un montant de 450,0 millions de USD, étant entendu que ce programme serait adapté en cours d'année en fonction des ressources disponibles, et compte tenu du plafonnement global du pouvoir d'engagement anticipé prévu pour 2003, qui a été fixé à 400,0 millions de USD.

Par ailleurs, le Conseil d'administration a approuvé un montant de 27,6 millions de USD pour le mécanisme de financement du développement des programmes et recommandé pour le budget administratif un montant de 45,2 millions de USD qui a été approuvé par le Conseil des gouverneurs. Le programme de travail s'est chiffré en fin d'exercice à 424,0 millions de USD, soit un programme de prêts approuvé de 403,6 millions de USD et un programme de dons de 20,3 millions de USD.

Division Afrique I: Afrique de l'Ouest et du Centre

24 pays: Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Tchad et Togo.

VUE D'ENSEMBLE

L'Afrique de l'Ouest et du Centre continue de connaître des changements politiques rapides, qui ont des incidences aussi bien positives que négatives en matière de développement et de réduction de la pauvreté. Sur le plan positif, les négociations de paix menées dans plusieurs pays – République démocratique du Congo, Congo et Sierra Leone – se sont poursuivies, créant une plus grande stabilité et permettant le retour des donateurs. La réconciliation nationale, dans ces pays, continue cependant de poser d'énormes problèmes et l'instabilité politique continue de menacer la région.

Sur le plan négatif, l'instabilité qui a vu le jour en Côte d'Ivoire en septembre 2002 ne semble pas vouloir s'atténuer, ce qui continue d'avoir d'importantes répercussions politiques, sociales et économiques sur la sous-région de l'Afrique de l'Ouest.

Dans le domaine économique, l'échec des négociations commerciales de Cancun est de mauvais augure pour les exportations régionales. La position adoptée à Cancun par quatre pays d'Afrique de l'Ouest exportateurs de coton est un pas important vers la reconnaissance du point de vue des pays en développement dans les instances commerciales internationales. Suite à l'échec des négociations, cependant, le protectionnisme agricole des pays développés va continuer de nuire au développement économique de l'Afrique et de ralentir l'allégement de sa dette.

Il faut, si l'on veut réduire la pauvreté rurale dans la région, entreprendre de profondes réformes structurelles. Il faut impérativement, si l'on veut stimuler l'offre alimentaire tout en maintenant la base de ressources naturelles dans le contexte de l'urbanisation croissante, concevoir des institutions de développement rural plus efficaces. Le développement constant d'organisations de la société civile compétentes contribuera de façon déterminante à rendre ces institutions mieux adaptées aux besoins des populations rurales, de même que la diffusion rapide des technologies de l'information.

La réalisation d'investissements d'infrastructure accompagnée d'une décentralisation poussée commence à porter ses fruits au bénéfice des ruraux pauvres dans un petit nombre de pays. Les systèmes décentralisés de prise de décisions sont souvent plus responsables devant les populations locales, améliorant la pertinence et l'efficacité de l'offre d'infrastructures rurales. Combinés avec des institutions centralisées assurant les fonctions réglementaires et définissant des politiques porteuses, les systèmes décentralisés ont un fort effet mobilisateur sur les populations rurales.

STRATÉGIE ET APPROCHE

Afin d'apporter une réponse aux problèmes de développement que connaissent les ruraux pauvres, la conception et la mise en œuvre des programmes dans la région sont axées sur les trois objectifs du cadre stratégique du FIDA et sur un quatrième objectif à caractère régional.

Ces objectifs sont les suivants:

- renforcer les capacités des ruraux pauvres et de leurs organisations, et recentrer les politiques et les institutions de développement rural en faveur des pauvres;
- accroître la productivité de l'agriculture et des ressources naturelles, et élargir l'accès à la technologie;
- augmenter les revenus des populations rurales en améliorant leur accès aux capitaux et aux marchés;
- réduire la vulnérabilité face aux principaux aléas qui compromettent les moyens de subsistance des ménages ruraux.

Renforcer les capacités des ruraux pauvres et de leurs organisations. Du fait de l'analphabétisme et de l'absence d'une solide organisation sociale, les pauvres de la région éprouvent des difficultés à accéder aux ressources et au savoir que recèle leur communauté et à nouer des liens avec des partenaires extérieurs. En proposant une formation et une aide à l'organisation visant l'action collective, on obtient des solutions de développement imaginatives qui sont bien plus efficaces que celles imaginées même par les plus talentueux intervenants extérieurs. Un niveau fonctionnel d'alphabétisation est la condition de toute action collective véritablement participative et de toute prise de décisions transparente. Ces investissements «intellectuels» sont indispensables pour réduire la pauvreté car, en leur absence, les investissements «matériels» en infrastructure et en technologie sont inévitablement incapables de produire des résultats tangibles et durables.

Le renforcement des capacités est l'un des principaux axes de la stratégie appliquée par le FIDA dans la région. La promotion d'un développement axé sur la collectivité, qui renforce les capacités des communautés rurales, est l'un des principaux aspects de nombreux projets soutenus par le FIDA. Pour tirer parti de l'expérience commune et améliorer la gestion du savoir, la Division Afrique de l'Ouest et du Centre a organisé, s'agissant de développement axé sur la collectivité, un atelier visant à accroître la représentativité et la viabilité des organisations locales. En outre, une stratégie de désengagement a été clairement prévue dans les projets du FIDA, pour assurer le transfert des activités vers ces organisations. Pour que ce transfert réussisse, il faut que les activités soient pleinement fonctionnelles et que les ruraux pauvres se les soient appropriées.

Pendant sa deuxième phase, le projet de développement agricole de Matam (Sénégal), par exemple, aidera les populations rurales à accroître leurs revenus et à améliorer leurs conditions de vie. De même, le projet d'appui au développement rural de Basse Guinée Nord vise à accroître la sécurité alimentaire en augmentant la productivité des systèmes de culture et d'élevage et en diversifiant les revenus, renforçant ainsi les capacités des ruraux pauvres et de leurs organisations.

Les interventions locales de ce type sous-tendent les efforts déployés par le FIDA pour recentrer les politiques, les institutions et les prestataires de services de développement rural en faveur des ruraux pauvres. En 2003, le FIDA a continué de soutenir, sous la forme de dons, le renforcement des capacités des réseaux d'organisations de producteurs tels que le Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), et a soutenu la création d'un réseau similaire en Afrique centrale (Agriculture paysanne et modernisation (APM)).

Accroître la productivité de l'agriculture et des ressources naturelles. Le FIDA a continué d'œuvrer à la mise au point et à la diffusion de techniques améliorées d'agriculture en vue d'un accroissement prudent de l'exploitation des ressources naturelles. Il a concentré son action sur des régions où la pression démographique avait renforcé la nécessité d'intensifier l'agriculture et conduit à des niveaux souvent alarmants de dégradation des ressources naturelles. Dans ce contexte, il est aussi nécessaire, en règle générale, de diversifier les sources d'alimentation et de revenus si l'on veut aider les agriculteurs à réduire les risques et à utiliser plus efficacement leurs actifs.

Au Burkina Faso, le programme d'investissement communautaire en fertilité agricole suit, en matière de gestion des ressources, une démarche axée sur la collectivité, soulignant la nécessité d'une véritable participation des ruraux pauvres à la recherche, à la planification, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de solutions qui leur soient propres. Les services de soutien et les techniciens ont pour tâche d'aider les ruraux pauvres à analyser les avantages et les inconvénients des solutions imaginées. Les participants bénéficieront également d'une aide pour étudier et mettre en œuvre d'autres activités économiques de substitution respectueuses de l'environnement.

Augmenter les revenus des populations rurales en améliorant leur accès aux capitaux et aux marchés. L'évolution démographique de la région offre manifestement l'occasion de renforcer les liens qui existent entre les marchés urbains et ruraux. En effet, les efforts déployés pour accroître la productivité de l'agriculture et les revenus des ruraux ne peuvent être suivis d'effet que s'ils sont liés à une compréhension des marchés potentiels. Ce qu'il faut, c'est adopter une démarche intégrée englobant la production, la transformation et la commercialisation, et diversifier les sources de revenus.

Au Tchad, le projet de développement rural du Kanem vise à améliorer durablement les revenus et la sécurité alimentaire de ménages pauvres par des services de microfinancement. Au Cameroun, le projet de développement des racines et tubercules vise à améliorer les revenus en développant le secteur des racines et tubercules par l'amélioration des techniques d'après récolte, et en accroissant l'accès aux marchés par le renforcement des capacités des producteurs et transformateurs et de leurs organisations.

Réduire la vulnérabilité face aux principaux aléas. Ces dernières années, la guerre et le VIH/sida sont devenus, dans la région, d'importants aléas qui compromettent les moyens de subsistance des ménages ruraux. Pour apporter une réponse systématique à ces aléas, le FIDA forge de solides partenariats avec d'autres donateurs, ONG et organisations à assise communautaire.

Le projet de relèvement et de réduction de la pauvreté à assise communautaire en Sierra Leone s'emploie à réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire consécutives au conflit et à améliorer les moyens de subsistance des communautés rurales en facilitant le rétablissement à court terme, en jetant les bases d'un relèvement à long terme et en développant la participation. On compte ainsi rétablir et améliorer la production agricole et la sécurité alimentaire des ménages, et consolider des organisations à assise communautaire et paysanne de type participatif. L'infrastructure rurale sera rétablie et développée.

Ce projet s'appuie sur l'expérience tirée du programme d'aide du FIDA aux pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre sortant d'un conflit, programme établi grâce à un don de l'Italie approuvé fin 2001.

Les projets mis en œuvre par le FIDA dans la région intègrent de plus en plus des activités de lutte contre le VIH/sida. L'action du FIDA s'articule autour de trois principaux axes: aide à la prévention; renforcement des mécanismes d'adaptation locaux et pérennisation des moyens de subsistance des ruraux; et adaptation des activités soutenues

par le FIDA aux changements démographiques et sociaux. Il faut, dans un premier temps, conclure des partenariats avec des donateurs axés sur la santé et des ONG spécialisées. Les projets financés par le FIDA offrent l'avantage d'être bien implantés dans le monde rural, ce qui leur permet de combattre efficacement la propagation du VIH. Des activités de ce type ont été intégrées à plusieurs projets en cours, dont le projet de microfinancement et de commercialisation mis en œuvre au Bénin et le projet d'appui à la commercialisation et aux initiatives locales mis en œuvre en Côte d'Ivoire.

INITIATIVES SPÉCIALES

En 2003, le FIDA a continué de faciliter la participation d'acteurs essentiels au volet agricole du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Le ROPPA a organisé, avec l'appui du FIDA, un atelier qui a conduit à la présentation, aux chefs d'État d'Afrique de l'Ouest, d'une proposition faite par les paysans. D'autres activités d'aide à l'organisation de consultations régionales et au renforcement des capacités a permis au ROPPA et à des réseaux similaires de participer à la formulation du programme de développement agricole du NEPAD. Leur contribution a été synthétisée et présentée au Secrétariat du NEPAD à Johannesburg (Afrique du Sud) en février 2004. À la suite de ces travaux, le NEPAD consultera plus systématiquement les organisations paysannes pour définir ses orientations et activités futures.

Au cours de l'exercice, le FIDA a aussi considérablement progressé dans le règlement des arriérés de contribution et a pu commencer à réactiver le portefeuille de certains pays. La conclusion avec la République démocratique du Congo, à la fin de 2002, d'un accord de règlement d'arriérés a permis de produire, pour ce pays, un COSOP en vue de la session du Conseil d'administration, de septembre 2003. Le FIDA a également pu commencer à réactiver le portefeuille de la Sierra Leone après un accord de règlement d'arriérés, et un nouveau projet a été approuvé par le Conseil à sa quatre-vingtième session, en décembre 2003. Dans deux cas – ceux du Gabon et du Congo – les arriérés ont été réglés sans qu'il soit nécessaire de conclure un accord, et le FIDA a réactivé le portefeuille de ces deux pays. S'agissant de la République démocratique du Congo, du Congo et du Gabon, des projets devraient être présentés au Conseil en 2004.

En juin 2003, le FIDA a organisé un atelier en vue d'établir une version définitive de sa stratégie régionale de financement rural en Afrique de l'Ouest et du Centre. Cette stratégie a pour éléments fondamentaux le renforcement des systèmes de financement rural, l'extension de leur champ d'application aux zones qui n'en bénéficient pas, la conception de services financiers adaptés à la demande et la diffusion de l'expérience acquise dans ce secteur. L'action menée par le FIDA dans la région a par conséquent été réorientée, les projets de financement rural visant principalement à promouvoir la création et l'élaboration de systèmes financiers autonomes et décentralisés, et à favoriser, au niveau national, le développement du secteur de la finance rurale.

En octobre 2002, le FIDA a organisé à Cotonou (Bénin) un atelier sur l'exécution de projets, qui visait à établir un lien entre sa stratégie régionale et l'action concrète. Cet atelier a donné lieu à la production d'un plan d'action tendant à améliorer la gestion des projets et, partant, l'efficacité des opérations de prêts et de dons menées par le FIDA dans la région. Ces mesures, en cours d'application, ont notamment trait à la modification des procédures de recrutement du personnel de projets, à l'introduction d'incitations devant accroître la performance, à l'élaboration d'une stratégie de communication, à l'établissement de liens plus étroits entre la recherche et les besoins réels des projets et au renforcement des capacités des gestionnaires de projets.

Le Plan d'action 2003-2006 pour la promotion de l'égalité hommes-femmes a été approuvé par le Conseil d'administration en avril 2003. Depuis, tous les nouveaux COSOP de la région énoncent des contraintes et des potentialités liées au sexe et contiennent, lorsqu'elles sont disponibles, des informations relatives aux spécificités de chaque sexe (l'indice d'autonomisation des femmes et l'indice sexospécifique du développement humain sont tous deux difficiles à obtenir pour la région). Les projets doivent tenir compte des besoins des deux sexes. En cours d'exécution, l'intégration des questions liées aux spécificités de chaque sexe s'effectue plus efficacement grâce à des programmes de travail et budgets annuels, à des indicateurs de suivi et d'évaluation ventilés par sexe et à une sensibilisation du personnel de projets. Le premier atelier de sensibilisation s'est tenu en mai au Sénégal pour former, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les personnels de projets soutenus par le FIDA au Cap-Vert, en Guinée et au Sénégal. Un deuxième atelier s'est tenu en novembre au Ghana pour les personnels de projets anglophones. Trois ateliers supplémentaires sont prévus en 2004.

Enfin, la Division Afrique de l'Ouest et du Centre et la Division consultative technique du FIDA ont organisé, en mai 2003 à Cotonou (Bénin), un atelier sur la promotion de modes de subsistance viables. Cet atelier, auquel ont participé 15 fonctionnaires du FIDA et consultants régionaux, a visé à améliorer la programmation participative de projets. De plus en plus, cette approche est également adoptée dans la concertation sur les grandes orientations.

Division Afrique II: Afrique orientale et australe

21 pays: Afrique du Sud, Angola, Botswana, Burundi, Comores, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Seychelles, Swaziland, Zambie et Zimbabwe.

VUE D'ENSEMBLE

En 2003, l'actualité de l'Afrique orientale et australe a été dominée par deux problèmes: l'insécurité alimentaire et l'épidémie de VIH/sida. Ces problèmes sont de plus en plus considérés comme résultant de la vulnérabilité intrinsèque des ruraux pauvres, de la fragilité de l'économie paysanne et de la transition que connaît la société.

STRATÉGIE ET APPROCHE

Pour modifier durablement les rapports qui existent entre les ruraux pauvres et les grands systèmes économiques et politiques, le FIDA a concentré son action sur quatre domaines stratégiques:

- mise en place, pour les pauvres, de systèmes financiers ruraux accessibles et viables;
- amélioration de l'organisation des marchés et resserrement des liens entre paysans;
- mise au point de techniques répondant aux besoins des paysans confrontés aux nouvelles difficultés et possibilités liées au marché;
- amélioration de l'accès des paysans à la terre et aux ressources en eau et renforcement du contrôle qu'ils exercent sur ces ressources.

Dans ces domaines, les activités se sont fondées sur deux principes: maximiser la contribution des organisations de pauvres et instaurer une collaboration durable entre les ruraux pauvres et les secteurs public et privé.

Pour réduire la pauvreté dans ces domaines, il faut agir sur trois niveaux: politique, programmes d'investissement et soutien à la mise en œuvre/gestion du savoir. L'action politique est essentielle au développement sous-sectoriel et la concertation est devenue un élément important de l'engagement du FIDA dans la région, présente aussi bien dans ses programmes d'investissement que dans sa participation à des mécanismes sectoriels de soutien au développement agricole. Le FIDA intervient dans tous les programmes sectoriels mis en œuvre ou à l'étude dans la région.

Dans plusieurs pays, la participation du FIDA à ces programmes a été facilitée par diverses formes de présence sur le terrain et, à la demande de gouvernements et de partenaires du développement, de nouvelles possibilités de présence sur le terrain seront testées en 2004.

Aux niveaux des programmes d'investissement et du soutien à la mise en œuvre/ gestion du savoir, le FIDA a accru son expérience et renforcé sa contribution dans des domaines stratégiques clés.

S'agissant du programme d'investissement, le programme d'appui au financement rural mis en œuvre au Mozambique a rejoint, dans le domaine des systèmes financiers ruraux, un portefeuille d'activités similaires menées en Éthiopie, en Tanzanie et en Ouganda. Un programme de ce type est également à l'étude pour la Zambie. Ensemble, ces programmes représentent un investissement dans l'élaboration de systèmes s'appuyant sur des organisations de pauvres, liés aux marchés financiers et dûment réglementés par les autorités nationales.

En ce qui concerne les activités non liées à des projets menées à l'appui du développement sous-sectoriel et de l'exécution de programmes, le FIDA a accordé un nouveau don d'assistance technique (DAT) à l'Association africaine de crédit rural et agricole (AFRACA), organisation à capitaux africains regroupant une soixantaine d'institutions financières dont des banques centrales, commerciales et de développement et des établissements de microfinancement. L'AFRACA offre à ses institutions membres une structure d'échange des expériences, des savoirs et des compétences, et favorise une politique de création de capacités et de cadres juridiques pour le développement de services financiers ruraux dans ses pays membres. Le FIDA œuvre également, avec MicroSave-Africa et le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, à la création à Nairobi (Kenya), d'un centre conjoint de gestion du savoir en matière de financement rural. Ce centre permettra au FIDA de mieux soutenir la mise en œuvre des programmes actuels de création de services financiers ruraux dans la région, et d'étudier des aspects essentiels du financement rural.

Deux nouveaux programmes renforcent le soutien que le FIDA apporte au changement des relations qui existent entre les petits et microproducteurs ruraux et les marchés, comme cela a été le cas au Mozambique, en Tanzanie, en Ouganda et en Zambie, et sera le cas avec d'autres programmes en préparation pour l'Éthiopie et l'Ouganda. Au Rwanda, le projet de promotion des petites et des microentreprises rurales (phase II) met à profit les succès obtenus lors de la première phase. Il étend les activités à de nouveaux domaines pour exploiter les possibilités de création de petites entreprises dans un pays qui se remet rapidement de la guerre civile. À Madagascar, le programme de promotion des revenus ruraux met directement en rapport certaines cultures et les marchés internationaux (poivre, cannelle et cardamome) et s'emploie à créer de nouvelles filières commerciales en instituant une collaboration directe entre les agriculteurs organisés et les grands négociants et transformateurs privés.

Le DAT dont bénéficie actuellement PhytoTrade-Africa représente une autre approche importante et innovante dans ce domaine: dans le cas en question, une association indépendante essaie de développer la filière qui permettra aux communautés rurales d'Afrique méridionale de nouer des relations commerciales avec les marchés cosmétiques et pharmaceutiques du nord, et d'approvisionner ces derniers en produits naturels. Ces programmes de développement de liens commerciaux forment désormais une partie importante du portefeuille de la région, bien que ce domaine thématique soit relativement nouveau pour le FIDA. Avec le soutien du Fonds d'affectation spéciale italien, le FIDA a lancé plusieurs activités visant à soutenir la mise en œuvre des programmes et à promouvoir le savoir dans ce domaine.

Dans toute la région, il est urgent de mettre en place des systèmes d'approvisionnement technique adaptés aux besoins des petits exploitants. Il faut pour cela instituer des mécanismes d'organisation et de gestion capables de déterminer et de satisfaire les besoins des ruraux pauvres en matière de progrès technique. Les systèmes d'approvisionnement procurent des biens et des services techniques à même d'améliorer le niveau de vie tout en étant accessibles et abordables pour les ruraux pauvres. Le FIDA a grandement contribué à l'élaboration, en Ouganda, dans la région où est mis en œuvre le programme national de services de conseils agricoles, du premier d'une nouvelle série de programmes nationaux de vulgarisation. En 2003, il a été l'un des principaux partenaires du consortium multidonateurs qui a, avec le Gouvernement tanzanien, mis au point le volet vulgarisation/technologie du projet de développement du secteur agricole tanzanien. L'un des aspects essentiels a été l'organisation des agriculteurs et son rapport avec les prestataires de services. Pour approfondir son expérience et sa connaissance de ce domaine, le FIDA a réalisé, en 2003, une étude thématique régionale sur la production et la diffusion des techniques. Il a également approuvé l'octroi, à la FAO, d'un nouveau DAT que celle-ci utilise pour tenter d'adapter le modèle de ferme-école aux conditions de l'Afrique orientale et australe et pour amplifier les premiers succès obtenus.

Dans le domaine de la **gestion des sols et des ressources**, le projet de développement des communautés pastorales, en Éthiopie, et le projet de développement communautaire dans le district de Nyanza Sud, au Kenya, traitent des questions clés que sont le contrôle collectif et la sensibilisation à une exploitation viable des ressources. Un DAT est à l'étude pour renforcer l'aptitude de la région à soutenir des projets clés dans ce domaine. La question du régime et du contrôle fonciers est prise en compte de manière plus systématique. Un manuel destiné au personnel opérationnel a été établi et un spécialiste du régime foncier a été recruté à l'aide de fonds supplémentaires, ce qui a renforcé la contribution technique à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes concernant, notamment, les principaux problèmes que pose l'épidémie de VIH/sida au Kenya et au Rwanda.

En ce qui concerne son vaste portefeuille de programmes de gestion de l'eau et d'irrigation mis en œuvre dans la région, le FIDA utilise des ressources mises à disposition par le Fonds d'affectation spéciale suisse pour soutenir l'exécution de ces programmes et mettre sur pied, à l'intention des administrateurs de projets, un réseau de diffusion du savoir assorti d'un mécanisme de soutien. En prévision d'une importante initiative, liée au NEPAD, d'amélioration de l'accès des petits exploitants à l'irrigation et de la meilleure gestion de l'eau, le FIDA met en œuvre, en collaboration avec la Banque africaine de développement (BAfD), la FAO, l'Institut international de gestion des ressources en eau et la Banque mondiale, un programme visant à définir de nouvelles méthodes d'investissement dans l'approvisionnement en eau à des fins agricoles en Afrique sub-saharienne. Le FIDA sera chargé d'étudier la mesure dans laquelle le développement de cet approvisionnement pourrait réduire la pauvreté.

Chaque programme a pour objectif de donner aux ruraux pauvres les moyens d'agir, et tous visent à renforcer l'aptitude des communautés et des individus à accéder aux ressources et à les gérer. Ce souci est présent dans l'ensemble des nouveaux projets mis en œuvre en Éthiopie et au Kenya, dans lesquels la communauté joue un rôle essentiel. L'autonomisation des femmes rurales, en particulier, est au coeur de l'action menée par le FIDA pour combattre et prévenir le VIH/sida. Les activités menées au Mozambique, en Tanzanie et en Ouganda grâce à des fonds supplémentaires allemands et japonais permettent d'acquérir une expérience considérable.

La participation de la communauté et le renforcement des organisations de pauvres sont par ailleurs essentiels au règlement des conflits et à l'atténuation de leurs conséquences. S'appuyant sur l'expérience de l'administration d'un programme opérationnel qu'il a acquise tout au long des conflits qui ont ravagé le Burundi, le FIDA a réalisé, en collaboration avec la Banque mondiale et des partenaires nationaux, une étude sur les causes de ces conflits et sur les moyens d'en sortir. Ce travail a mis en évidence une vérité fondamentale applicable à toutes les opérations menées, en situation de conflit ou non, par le FIDA: la pauvreté et les rivalités sont le résultat non seulement de la misère matérielle, mais aussi des relations sociales. Les mécanismes sociaux d'organisation de l'assistance et du changement sont, par conséquent, aussi essentiels au développement que l'est l'assistance matérielle.

Division Asie et Pacifique

31 pays: Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine, Fidji, Îles Cook, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran, Kazakhstan, Kirghizistan, Laos, Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar, Népal, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République de Corée, R.P.D. de Corée, Samoa, Sri Lanka, Tadjikistan, Thaïlande, Timor-Leste, Tonga et Viet Nam.

VUE D'ENSEMBLE

En 2003, la région Asie et Pacifique a affronté plusieurs épreuves, dont l'instabilité des marchés mondiaux, la guerre en Afghanistan et au Moyen-Orient, et divers autres problèmes politiques et économiques tels que les insurrections survenues au Népal, aux Philippines et à Sri Lanka. Au premier trimestre 2003, l'épidémie de syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) a également eu d'importantes incidences sur les activités d'élaboration, d'exécution et de suivi menées par le FIDA.

STRATÉGIE ET APPROCHE

Les ruraux pauvres, du fait de leur vulnérabilité, de leur exclusion et de leur impuissance, éprouvent des difficultés à gérer les affaires publiques locales. Aussi l'action menée par le FIDA dans la région consiste-t-elle principalement à soutenir les pauvres en les aidant à se faire entendre, à négocier de meilleurs termes de l'échange et à demander des comptes aux institutions. Dans le même temps, le Fonds est conscient du rôle essentiel que jouent les moyens physiques, technologiques et financiers dans la création d'une croissance généralisée. L'évaluation, par le FIDA, de la pauvreté rurale dans la région a de nouveau confirmé que les femmes, les paysans sans terre et les autochtones figurent parmi les plus pauvres d'Asie, ce qui explique pourquoi le Fonds continue d'accorder une grande priorité à ces groupes ainsi qu'au développement des hautes terres et des régions montagneuses, où vivent la majorité d'entre eux.

Pour réduire la pauvreté dans la région, il est essentiel:

- de rompre avec les inégalités hommes-femmes pour favoriser l'appropriation et le contrôle des biens par les femmes ainsi que leur participation à la gestion de la collectivité;
- d'accroître la productivité des aliments de base dans les zones défavorisées, principalement grâce à des techniques agricoles viables;
- de réformer les droits de propriété et d'occupation des sols des minorités marginalisées et des populations autochtones;
- de développer les capacités des pauvres et des personnes vulnérables en facilitant leur accès aux programmes d'auto-assistance, aux capitaux accumulés localement ainsi qu'aux nouvelles compétences et techniques.

Renforcer les capacités des ruraux pauvres et de leurs organisations demeure un objectif primordial; tous les projets approuvés en 2003 mettent en avant la participation des ruraux pauvres à la prise de décisions. Le FIDA se fixe pour but d'aider les pauvres à se donner, individuellement et collectivement, les moyens d'utiliser les possibilités que recèle l'économie, les services sociaux et l'infrastructure de base pour mettre fin, en matière de pouvoir, aux inégalités qui contribuent à leur pauvreté.

En 2003, au Pakistan, des projets ont fait appel à des méthodes participatives pour créer des institutions locales et renforcer la position des femmes dans le ménage et dans la collectivité. Ces projets ont innové, appliquant des méthodes à assise communautaire et participative dans des zones extrêmement isolées et marginales. Au Viet Nam, tous les projets ont visé à renforcer les capacités des organisations locales et le portefeuille de projets a été reproduit par les pouvoirs publics et par d'autres donateurs. En Inde, le FIDA a influencé de façon déterminante la politique menée, encourageant l'intégration de groupes d'auto-assistance dans les structures de microfinancement. En 2003, les pouvoirs publics ont admis que ces groupes étaient parvenus à proposer, par l'entremise de 150 000 d'entre eux, un crédit à plus de 2,5 millions de familles pauvres.

En Chine, en Indonésie et à Sri Lanka, des projets soutenus par le FIDA ont montré comment des méthodes novatrices pouvaient être appliquées par les pauvres pour créer des institutions. En Chine, la mise en place collective d'institutions a été soutenue par la création de groupes de mise en œuvre villageois, qui ont favorisé l'autonomisation des populations locales. En Indonésie, le programme de développement intégré participatif en zone non irriguée dans le contexte de l'après-crise, qui était supervisé directement, a fait appel à la participation de la population locale. À Sri Lanka, la création d'organisations villageoises a donné d'importants résultats en matière de développement institutionnel, favorisant la formation d'un capital social chez les très pauvres.

La question des rapports hommes-femmes continue, dans la région, de se poser dans tous les secteurs. En 2003, plusieurs initiatives ont été prises pour transformer ces rapports en domaines de projet: adoption de méthodes d'analyse de la problématique hommes-femmes à des fins d'intégration, dans les projets, d'un souci d'égalité entre les sexes; évaluation de l'incidence de cette problématique dans les projets; soutien à des centres pour femmes autochtones en Chine et en Inde et suivi de ces centres.

L'accent placé par le FIDA sur la nécessité, en particulier dans les zones marginales, d'améliorer l'accès aux ressources naturelles et aux technologies, demeure l'un des principaux objectifs des activités menées dans la région. Le régime foncier et la détérioration de l'environnement continuent de poser d'importants problèmes. La déforestation, la désertification et la détérioration des sols cultivés ont de graves

incidences sur les moyens de subsistance d'importants segments de la population rurale pauvre. Dans de nombreuses régions, les ruraux pauvres dépendent fortement de ressources détenues en commun et disponibles en libre accès: eau d'irrigation, forêts, parcours, zones de pêche, faune et flore sauvages. En 2003, le FIDA a continué d'œuvrer pour faciliter l'accès des pauvres à ces ressources et pour améliorer leur productivité. Le projet de mise en valeur des ressources forestières et fourragères sous bail dans le Moyen Pays a été le premier à mettre en application, avec beaucoup de succès, le concept d'exploitation forestière sous bail au Népal. Ses retombées positives font l'unanimité des communautés concernées, des partenaires du projet, des pouvoirs publics, des donateurs et des ONG. Tous considèrent maintenant ce type d'exploitation comme un moyen efficace de combattre la pauvreté rurale. Un projet de suivi est à l'étude pour tirer parti de ce succès. Le FIDA a également facilité, en Inde et en Indonésie, l'accès des populations tribales aux ressources locales.

Les projets font également appel à des technologies appropriées pour améliorer les pratiques agricoles, la productivité et la gestion des ressources naturelles. L'expérience acquise par le FIDA en Indonésie et au Viet Nam a montré qu'une gestion durable de ces ressources est un préalable nécessaire à toute intervention d'éradication de la pauvreté et de développement. Le Fonds a mis en œuvre des activités de surveillance des pâturages et chargé un institut national de recherche de dresser des cartes de ressources qui faciliteront la prise de décisions concernant la gestion des ressources naturelles.

Au Bhoutan, en Inde, au Laos et au Népal, les produits forestiers non ligneux (PFNL) – aliments, substances médicinales, fibres et résines – complètent les revenus des personnes qui vivent en milieu forestier ou à proximité. L'accès des pauvres à ces précieux produits ainsi que l'amélioration de leur production et de leur gestion sont indispensables à une gestion durable des ressources naturelles. En 2003, le FIDA a collaboré avec des centres internationaux tels que l'Institut international de recherches sur le riz, le Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes, le Centre mondial d'agroforesterie et le Centre international d'aménagement des ressources bioaquatiques pour mettre au point et diffuser des techniques adaptées aux ruraux pauvres. Un atelier, auquel ont participé des représentants du FIDA, de centres internationaux de recherche agricole et d'autres organisations internationales et non gouvernementales, a également été organisé pour élaborer une stratégie de recherche agricole pour l'Asie et le Pacifique.

L'accès aux services financiers est l'un des principaux instruments utilisés par le FIDA pour réduire la pauvreté rurale et donner aux ruraux pauvres, notamment aux femmes, les moyens d'accéder à l'autonomie. Le FIDA continue de privilégier la finance rurale comme moyen d'améliorer la condition des ruraux pauvres en leur ouvrant un accès durable à de multiples services financiers. Un prêt de faible montant utilisé pour créer une microentreprise, par exemple, peut rendre des ruraux pauvres moins vulnérables aux crises économiques, aux catastrophes d'origine naturelle ou humaine ainsi qu'à la maladie ou à la mort d'un parent. Le FIDA fait en sorte que les ruraux pauvres accèdent davantage aux services de microfinancement par des interventions telles que le projet générateur de revenus pour les agriculteurs marginaux et les paysans sans terre (phase III) mis en œuvre en Indonésie (P4K) et les projets de microfinancement mis en œuvre en Inde et aux Philippines.

Une concertation avec les gouvernements sur diverses questions sectorielles s'instaure lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des projets, ainsi que par l'établissement de contacts de haut niveau. En 2003, cette concertation a permis dans une

mesure remarquable de reproduire en Chine, en Inde, au Pakistan et au Viet Nam des initiatives financées par le FIDA. Le Fonds a contribué, au Cambodge et en Mongolie, à l'élaboration de documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP). En collaboration avec la Banque mondiale, il a facilité la tenue, en Mongolie, de séminaires régionaux visant à élargir la participation des autorités locales et de la société civile à l'élaboration de la stratégie de réduction de la pauvreté. Il a aussi facilité l'examen des sections consacrées à l'agriculture et au développement rural. Grâce à ce soutien, le DSRP final contient une stratégie de développement agricole et rural bien plus solide. Au Cambodge, le Fonds a entrepris, avec le Programme alimentaire mondial (PAM) et d'autres partenaires, une cartographie analytique de la pauvreté et de la vulnérabilité, qui permettra de mieux orienter les rares ressources vers les individus les plus pauvres et les plus vulnérables. En outre, les Gouvernements laotien et vietnamien ont affirmé que l'expérience acquise dans le cadre des programmes soutenus par le FIDA avait facilité l'élaboration de leur DSRP.

INITIATIVES SPÉCIALES

En 2003, le FIDA a organisé plusieurs réunions et ateliers régionaux avec les pouvoirs publics, les principaux partenaires et d'autres intervenants. Un forum sous-régional d'établissement de partenariats pour les républiques d'Asie centrale, qui a réuni des organismes de coopération pour le développement et leurs partenaires nationaux, a été organisé sous les auspices de l'Accord stratégique de partenariat pour la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CCD). Un atelier a été organisé pour lancer la deuxième phase du programme de mise en réseau électronique de projets ruraux en Asie et dans le Pacifique (ENRAP). Ce programme a pour fonction d'accroître la diffusion de l'information et des techniques dans les régions isolées. En développant l'offre d'informations sur les produits, la recherche et les marchés, il permettra aux producteurs et à leurs organisations d'intervenir plus activement sur les marchés. Enfin, le guide *Pour une gestion orientée vers l'impact: guide pratique de S&E* (suivi et évaluation) *des projets de développement rural*, produit par le FIDA, a été utilisé dans les projets mis en œuvre par le Fonds au Bangladesh et au Laos en 2003.

Division Amérique latine et Caraïbes

32 pays: Antigua-et-Barbuda, Argentine, Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, El Salvador, Équateur, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay et Venezuela.

VUE D'ENSEMBLE

Les progrès enregistrés dans la lutte contre la pauvreté en Amérique latine et dans les Caraïbes ont complètement cessé au cours des cinq dernières années, les taux de pauvreté et d'indigence demeurant pratiquement inchangés depuis 1997. La seule exception s'est produite en 2000, lorsque l'embellie de l'économie a réduit le nombre de pauvres dans la région. D'après la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, le nombre de Latino-américains vivant dans la pauvreté avait atteint, en 2002, 221 millions, dont 97 millions étaient classés indigents. Ces chiffres de la pauvreté et de l'extrême pauvreté représentent respectivement 44% et 19,4% de la population totale de la région.

PROGRAMME DE TRAVAIL 2003

La situation est particulièrement grave dans les zones rurales où 62% des habitants vivent avec un revenu inférieur au seuil de pauvreté. Au niveau des pays, les indicateurs de pauvreté ont peu évolué entre 1999 et 2002, à l'exception de l'Argentine et, dans une moindre mesure, de l'Uruguay, qui ont tous deux enregistré une forte détérioration de leurs conditions de vie.

STRATÉGIE ET APPROCHE

En Amérique latine et dans les Caraïbes, la stratégie du FIDA vise à offrir des possibilités durables de réduction de la pauvreté rurale en gardant à l'esprit que les ruraux pauvres forment des populations diverses et hétérogènes. Cette stratégie s'articule autour des éléments suivants: autonomisation des ruraux pauvres, exploitation des possibilités offertes par le marché, promotion de la concertation, développement du partenariat, et promotion de l'innovation et de l'apprentissage dynamique. Elle comprend deux thèmes transversaux: la problématique hommes-femmes, et la gestion durable des ressources naturelles.

L'autonomisation des ruraux pauvres, une attention particulière étant accordée aux populations autochtones, aux petits exploitants, aux paysans sans terre, aux femmes et aux jeunes, est l'une des composantes essentielles de l'action menée par le FIDA dans la région. Celle-ci favorise tout particulièrement l'adoption de méthodes participatives de conception, de mise en œuvre et d'évaluation de projets axées sur la demande. Les projets approuvés en 2003 s'inscrivent dans le droit fil de cette stratégie.

Le programme de développement économique dans la région aride du Nicaragua accorde une attention particulière à la mise en place de services financiers ruraux au profit des ruraux pauvres. Ce programme, qui vise la région tropicale aride, où vivent la plupart des ruraux pauvres, adopte une perspective à long terme consistant à créer un nouveau cadre institutionnel local et national à même de garantir la viabilité des services d'aide au développement rural.

En avril 2003, le Conseil d'administration a approuvé l'exposé des options et stratégies d'intervention pour le Guatemala. Les groupes visés seront les petits exploitants, les paysans sans terre et les femmes rurales, et la priorité sera donnée aux communautés autochtones les plus vulnérables. Le premier programme par lequel la nouvelle stratégie se concrétisera sera le programme national de développement rural – Phase I: région de l'Ouest.

L'exploitation des possibilités offertes par le marché aux niveaux local, national et international pour promouvoir les produits locaux est l'un des principaux volets de la stratégie mise en œuvre par le FIDA dans la région. Plusieurs activités ont été entreprises dans ce domaine:

- En février 2003, le FIDA a organisé, en collaboration avec l'Overseas Development Institute et l'International Federation for Alternative Trade, un atelier sur la facilitation de l'accès des petits producteurs des pays en développement aux marchés: les enseignements de l'expérience.
- Un groupe de producteurs d'Amérique latine et des Caraïbes a participé au Salon international de l'artisanat qui s'est tenu à Milan (Italie) du 29 novembre au 8 décembre 2003. Cette participation s'est inscrite dans le cadre des activités menées par le programme PROMER (programme d'appui du FIDA aux microentreprises rurales en Amérique latine et aux Caraïbes) pour établir des liens entre des microentreprises rurales d'Amérique latine et des Caraïbes et l'Italie.

- Du 21 avril au 2 mai 2003, le réseau FIDAMERICA (système basé sur Internet, d'échange d'informations sur les projets et programmes impliquant les ruraux pauvres en Amérique latine et dans les Caraïbes), le programme PROMER et l'Université du Michigan ont organisé une conférence électronique sur la participation des organisations économiques rurales au circuit des supermarchés d'Amérique latine et des Caraïbes.
- En mai, le FIDA a organisé, avec l'unité régionale d'assistance technique, le Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement et la FAO, un atelier régional sur l'agriculture organique comme moyen de promotion d'un développement rural durable et de réduction de la pauvreté. Cet atelier s'est inscrit dans le droit fil de la stratégie adoptée par le FIDA, qui consiste à mettre en avant des thèmes et des méthodes intéressant particulièrement les petits exploitants. En décembre, le FIDA a lancé, en collaboration avec l'Office allemand de la coopération technique (GTZ), un projet pilote soutenant les agriculteurs qui passent à l'agriculture organique.

Associer les partenaires directs, les pouvoirs publics et les donateurs à une concertation continue: telle a été l'une des autres priorités stratégiques du FIDA en 2003. En avril, le Conseil d'administration a approuvé le programme d'appui aux institutions et aux actions gouvernementales visant à réduire la pauvreté rurale dans la zone MERCOSUR, qui sera mis en œuvre par le Marché commun du Cône Sud (MERCOSUR) sur une période de trois ans. Dans ce programme, le but du FIDA est de permettre aux ruraux pauvres et à leurs organisations d'influencer les institutions (y compris les politiques, les lois et les règlements) concernées par la réduction de la pauvreté rurale.

Développer les partenariats et les coalitions est l'un des objectifs stratégiques visés par le FIDA dans la région. Le FIDA continue de prendre une part active aux travaux du Groupe de travail interinstitutions sur le développement rural en Amérique latine et dans les Caraïbes. En 2003, ce groupe s'est réuni deux fois: à Milan (Italie) en mars, dans le cadre de l'assemblée annuelle de la Banque interaméricaine de développement; et à Lima (Pérou) en septembre, en marge de la deuxième Conférence du FIDA sur l'innovation et le savoir au service de la réduction de la pauvreté rurale. Le groupe attache une grande importance à l'amélioration de la coordination et de la collaboration entre les organisations internationales de développement. Il se situe ainsi dans le droit fil des efforts croissants déployés au niveau international pour harmoniser les politiques, procédures et pratiques opérationnelles entre les donateurs, comme convenu dans la Déclaration de Rome sur l'harmonisation signée en février 2003.

En août 2003, le FIDA a conclu avec Trócaire, ONG opérant en Amérique centrale, un accord portant sur l'étude de stratégies de réduction de la pauvreté au Honduras et au Nicaragua. Cet accord s'inscrit dans le cadre d'une action plus vaste menée par le FIDA pour appuyer l'élaboration de DSRP en Amérique latine et dans les Caraïbes. Les stratégies de réduction de la pauvreté sont de plus en plus considérées comme un élément clé des stratégies globales de développement de la plupart des pays de la région et comme un moyen essentiel d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Quatre pays (Bolivie, Guyana, Honduras, et Nicaragua) élaborent actuellement un DSRP, et plusieurs autres ont manifesté leur souhait de mettre en œuvre une stratégie de réduction de la pauvreté, même sans perspective d'allégement de leur dette.

Plusieurs projets du FIDA ont visé en priorité à **promouvoir l'innovation et** l'apprentissage dynamique dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes et dans les autres régions. En septembre, le FIDA a organisé à Lima (Pérou) la deuxième Conférence sur l'innovation et le savoir au service de la réduction de la pauvreté rurale. Cette

conférence, réunion la plus importante tenue par le FIDA dans la région, a été organisée en collaboration avec neuf des programmes régionaux d'assistance technique du FIDA et avec le projet de développement du couloir Puno-Cuzco et le projet de gestion des ressources naturelles dans la Sierra méridionale (MARENASS) au Pérou. Y ont assisté, au total, 218 participants représentant 26 projets et 11 programmes régionaux du FIDA ainsi que 23 pays de la région. La Conférence avait pour but de partager et d'analyser les principales innovations des projets (technologies, méthodes et outils) et d'en tirer des enseignements. L'atelier a principalement porté sur les services financiers ruraux, les marchés de services d'assistance technique, l'accès aux marchés dynamiques de produits agricoles, les populations autochtones, la décentralisation et l'autonomisation, la problématique hommes-femmes, l'environnement et le développement rural.

Problématique hommes-femmes. L'action innovante menée par le FIDA en matière d'intégration d'un souci d'égalité entre les sexes est maintenant mise en avant par l'entremise du programme régional de renforcement des stratégies destinées à promouvoir l'égalité hommes-femmes dans les projets financés par le FIDA en Amérique latine et dans les Caraïbes (PROGENDER). En juillet 2003, ce programme a organisé un cours sur l'intégration d'un souci d'égalité entre les sexes dans les projets mis en œuvre par le FIDA en Argentine. Des représentants de 25 projets de la région ont participé à cette manifestation, échangeant des données d'expérience théorique et pratique du développement rural. En novembre 2003, le programme PROGENDER a organisé, en collaboration avec les programmes FIDAMERICA, Servicios Técnicos para el Desarrollo Rural et PROMER, un séminaire sur l'égalité des sexes et la gestion des ressources naturelles.

Gestion durable des ressources naturelles. Étant donné le lien étroit qui existe entre l'éradication de la pauvreté et la protection de l'environnement, la viabilité du point de vue écologique est l'une des conditions du développement agricole et rural à long terme de la région. Le projet de renforcement du programme national mexicain pour les microbassins versants appuiera l'application de méthodes à même d'accroître les revenus des familles d'éleveurs et d'agriculteurs tout en développant les possibilités de production et d'exportation. Il sera centré sur les microbassins versants, et la conservation et la gestion participatives des ressources naturelles seront le point de départ du développement local.

Le projet tire parti de l'expérience acquise dans le pays et ailleurs (projets du FIDA au Chili et au Venezuela, par exemple) et il est le fruit des liens étroits noués avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), qui cofinancera le projet, et avec le Mécanisme mondial, qui proposera les services d'experts de l'environnement. Le projet de développement rural durable dans les zones semi-arides des États de Falcón et de Lara au Venezuela fera de la régénération, de la gestion et de l'exploitation des ressources naturelles des zones semi-arides le fondement d'un développement économique écologiquement viable.

Le programme régional à l'appui des populations indigènes d'Amazonie (PRAIA) – Phase III, financé par un DAT, aidera les populations autochtones à gérer les ressources naturelles. Le programme a globalement pour objectif de favoriser le développement viable des populations autochtones tout en préservant leur patrimoine culturel et leurs traditions. La nouvelle phase du programme devrait permettre de consolider les succès et d'affiner les meilleures pratiques des phases précédentes, et de les valider par des ateliers, des concours et des stages ainsi que par la diffusion de connaissances et par d'autres moyens. On devrait s'employer, en particulier, à mettre en œuvre des réformes juridiques et réglementaires qui faciliteront l'accès des entreprises autochtones aux marchés nationaux et régionaux.

Une Conférence internationale sur la désertification a été organisée en octobre en collaboration avec le Gouvernement mexicain et le Mécanisme mondial. En 2003, le FIDA a présenté au FEM une proposition, approuvée ultérieurement, tendant à financer le projet de gestion durable des terres dans le Sartao semi-aride, au Brésil, destiné à compléter l'action menée par le FIDA dans le cadre du projet de développement durable à l'intention des colonies issues de la réforme agraire dans la zone semi-aride de la région du Nord-Est.

Envois de fonds et développement rural. Les migrations de l'Amérique latine et des Caraïbes vers les pays d'Amérique du Nord et d'Europe occidentale se sont considérablement intensifiées ces 20 dernières années. Cette évolution s'est accompagnée d'une augmentation des envois de fonds (argent que les migrants gagnent à l'étranger et envoient dans leur pays d'origine) vers l'Amérique latine et les Caraïbes. En 2002, ces envois se sont élevés à 32 milliards de USD.

Le FIDA continue de rechercher, avec les gouvernements et les associations de migrants, les moyens de renforcer l'effet multiplicateur des envois de fonds sur les économies rurales. En mars 2003, le FIDA a accueilli, en collaboration avec le Fonds multilatéral d'investissement de la Banque interaméricaine de développement et le *North American Integration and Development Centre* de l'Université de Californie, Los Angeles, un atelier d'une journée sur les envois de fonds et le développement rural en Amérique latine et dans les Caraïbes.

En El Salvador, une expérience pilote a montré que l'instauration d'une collaboration entre les associations de migrants, les gouvernements et les ONG est très bénéfique tant pour les migrants que pour leur communauté d'origine. En travaillant avec les individus qui effectuent les envois de fonds, on trouve des moyens innovants et efficaces de mieux aider les familles et communautés rurales qu'ils laissent derrière eux. En septembre 2003 a été inauguré le premier projet cofinancé par des fonds rapatriés provenant de deux associations salvadoriennes aux États-Unis et par un projet en cours du FIDA.

INITIATIVES SPÉCIALES

En 2003, la région a reçu cinq dons du programme de coopération élargie FIDA/ONG (PCE). L'Organisation générale des enseignants bilingues Ticuna a reçu, au titre de sa contribution au projet de soutien à l'enseignement Ticuna (formation d'enseignants autochtones au Brésil), 80 000 USD. À Cuba, 100 000 USD ont été versés à l'Asociación Cubana de Técnicos Agrícolas y Forestales pour l'aider à produire et à transformer des plantes et des herbes médicinales. 100 000 USD ont également été attribués au Comité chilien de défense de la flore et de la faune pour l'aider à combattre, dans un souci d'égalité entre hommes et femmes, la désertification dans les régions IV et VI du Chili. Le projet de développement de l'élevage et de la sylviculture du Quiché (Guatemala) a également reçu 100 000 USD, et 97 000 USD ont été versés à des microbanques rurales dans l'État de Michoacán (Mexique).

Ces projets de faible ampleur sont financés à l'appui d'une stratégie régionale qui vise les secteurs les plus pauvres et les plus vulnérables de la société rurale. Le don accordé, par exemple, aux Ticuna pour former des enseignants autochtones complète le soutien accordé par le FIDA aux populations autochtones du Bassin de l'Amazone, qui favorise le développement durable de ces populations tout en préservant leur culture et leur identité. Le financement accordé au Mexique pour renforcer des microbanques dans l'État de Michoacán accompagne l'action menée par les pouvoirs publics dans ce domaine et favorise, aux fins du microfinancement rural, la création de partenariats.

PROGRAMME DE TRAVAIL 2003

Division Proche-Orient et Afrique du Nord

30 pays: Albanie, Algérie, Arabie saoudite, Arménie, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Croatie, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, ex-République yougoslave de Macédoine, Géorgie, Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Jordanie, Koweït, Liban, Malte, Maroc, Oman, Qatar, République de Moldova, Roumanie, Somalie, Soudan, Syrie, Tunisie, Turquie et Yémen.

VUE D'ENSEMBLE

La division couvre les pays de deux régions distinctes: la région Proche-Orient et Afrique du Nord (POAN), et la région Europe centrale et orientale et nouveaux États indépendants (ECI).

La croissance économique d'ensemble s'est ralentie en 2003 dans la plupart des pays de la région POAN. Ceci est dû à une combinaison de facteurs, dont la guerre en Iraq, le conflit israélo-palestinien, et de manière générale les tensions géopolitiques qui caractérisent la région. Celle-ci reste en outre vulnérable aux fréquents chocs climatiques, notamment aux sécheresses, qui ont une forte incidence sur les performances du secteur agricole. Les pays de la région ont avancé dans la réforme de leurs économies mais le chômage (spécialement le chômage des jeunes) reste dans la plupart d'entre eux un problème économique et social majeur.

La croissance économique dans la plupart des pays de la région ECI a été tout à fait vigoureuse. Mais un effort beaucoup plus important est nécessaire pour réformer ces économies. Une mauvaise gestion des affaires publiques, des institutions faibles, des structures de marché embryonnaires, un manque d'aptitudes à l'économie d'entreprise et des services publics de qualité médiocre sont à déplorer dans de nombreux cas. Souvent les lois et règlements indispensables pour favoriser l'investissement privé, ou bien n'existent pas, ou bien excluent du marché les acteurs de taille modeste qui pourraient stimuler l'économie.

STRATÉGIE ET APPROCHE

La stratégie pour la région POAN s'articule autour de quatre grands objectifs:

- assurer la gestion durable des ressources naturelles;
- renforcer les capacités des ruraux pauvres et de leurs organisations;
- améliorer les moyens de subsistance des ruraux pauvres, en particulier les femmes;
- diversifier les sources de revenus des ruraux pauvres.

Les projets et programmes financés par le FIDA contribuent à la réalisation de ces objectifs à travers des activités de développement communautaire et de renforcement des capacités locales, la mise au point et la diffusion de technologies adaptées aux terres marginales et aux régions arides, la création d'institutions financières au service des pauvres, l'investissement agricole à long terme, la mise en place d'infrastructures rurales et le développement de la microentreprise, en particulier au profit des femmes et des jeunes ruraux.

Dans les pays en transition de la région ECI, le secteur agricole est confronté à la fin soudaine de l'économie planifiée et des services étatiques, synonyme notamment de diminution des dépenses publiques et de désintégration des circuits de production et de commercialisation aux niveaux régional et local. Compte tenu de ce contexte, la stratégie pour la région ECI est centrée sur quatre objectifs principaux:

- appuyer le processus de transition et l'évolution vers une économie de marché;
- faciliter les liens avec le marché dans le secteur agricole;

- promouvoir l'égalité entre les sexes;
- assurer la gestion durable des ressources naturelles.

Assurer la gestion durable des ressources naturelles. Les projets, programmes et activités connexes engagés dans les deux régions avec l'aide du FIDA sont expressément ciblés sur l'accès équitable aux ressources naturelles productives et à la technologie. Au Soudan, le projet de rétablissement de moyens de subsistance durables dans la région du Gash poursuivra la réflexion concertée sur une réforme échelonnée du régime foncier, condition préalable à toute exploitation durable des ouvrages d'irrigation remis en état. Le but est d'améliorer et rendre durables les modes de subsistance ruraux et de promouvoir l'accès équitable à la propriété foncière. Le projet améliorera en outre l'accès à des sources sûres et fiables d'eau potable ainsi que l'accès des femmes et des paysans sans terre aux biens sociaux et productifs.

En Turquie, le projet de développement dans la région de Sivas-Erzincan aidera les communautés qui utilisent des pâturages communs à mieux les exploiter en élaborant des plans de gestion durable et participative des parcours. Certaines de ses activités favoriseront l'accès des ruraux pauvres, notamment des producteurs laitiers, des éleveurs et des apiculteurs, à des techniques adaptées et améliorées. Un programme de recherche et de démonstration sur exploitation aidera les petits éleveurs à accroître la productivité de leur troupeau. Le projet aidera du même coup les communautés à diagnostiquer leurs problèmes quant à leurs ressources productives et techniques, et à expérimenter des techniques prometteuses et des méthodes d'élevage améliorées. Il appartiendra aux membres des communautés de choisir les techniques qu'ils souhaitent mettre à l'essai et adopter. En Somalie, dans le cadre de son PCE avec les ONG, le FIDA finance un projet qui aidera les communautés rurales à obtenir un accès amélioré et plus équitable aux ressources en eau.

Renforcer les capacités des ruraux pauvres et de leurs organisations. Cet aspect est un élément stratégique des nouveaux projets approuvés en 2003. En Turquie, le projet de développement dans la région de Sivas-Erzincan élargira et renforcera les capacités des organisations de ruraux pauvres (comités de développement, associations d'usagers de l'eau, associations de gestion des pâturages, groupes d'agricultrices). Au Maroc, le projet de développement de l'élevage et des parcours dans l'Oriental - Phase II renforcera les associations d'usagers des parcours de telle manière que leurs membres puissent participer aux décisions relatives à l'investissement dans des terres de parcours communes et à l'utilisation rationnelle de celles-ci. En Algérie, le projet de développement rural des zones montagneuses du nord de la wilaya de M'Sila donnera aux collectivités locales des moyens supplémentaires et les compétences requises pour prendre des initiatives concernant la conception, l'exécution et le suivi des plans de développement locaux. Le projet formera les bénéficiaires à l'élaboration participative des plans de développement. En Moldova, le projet de relance agricole aidera les communautés à concevoir des plans de relance à moyen terme en fournissant un appui aux comités de développement locaux et aux associations de producteurs.

Accroître l'accès aux services financiers et aux marchés. Cet important objectif stratégique est très présent dans les nouveaux projets. Le nouveau projet en Algérie soutient les efforts déployés par les populations rurales pour augmenter, diversifier et stabiliser leurs revenus en leur donnant un accès durable aux services financiers. Le projet pour le Soudan inclut une composante «services financiers et commercialisation» qui s'adresse aux fermiers, aux petits éleveurs, aux ménages sans terre et aux femmes. Le nouveau projet au Maroc appuie l'accès des groupes de pauvres aux services financiers

locaux. Le nouveau projet en Moldova ouvrira un large accès aux services financiers aux communautés et aux producteurs locaux ainsi qu'aux ruraux pauvres.

En 2003, un DAT a financé une étude thématique sur l'avantage comparatif et la commercialisation de produits de base agricoles dans la région ECI pour déterminer les filières offrant les meilleures chances aux petits exploitants de la région en termes de profitabilité et de commercialisation. Les résultats préliminaires de la première phase de l'étude ont été diffusés lors d'ateliers tenus en Albanie et en Moldova ainsi qu'au siège du FIDA à Rome. Ils montrent que les productions horticoles et les cultures pérennes sont les plus prometteuses en termes de revenu pour les petits producteurs.

En 2003 également, le Gouvernement italien a financé la création d'un mécanisme pour l'accès des agriculteurs aux marchés dans la région des Balkans. Ce nouveau dispositif a pour objectif de faire reculer la pauvreté dans trois pays des Balkans (Albanie, Bosnie-Herzégovine et ex-République yougoslave de Macédoine) en rapprochant les producteurs agricoles des marchés au moyen d'une série d'instruments – introduction de techniques et équipements adaptés, financement de l'assistance et de la formation techniques, jumelages avec des opérateurs commerciaux et des institutions publiques d'Europe occidentale.

Autonomiser les femmes. Le programme en faveur de l'autonomisation des femmes dans la région POAN se décline en trois grandes composantes: promotion de la femme, assistance technique aux femmes rurales et acquisition de connaissances. En collaboration avec les projets en cours financés par le FIDA, il recense les activités qui amplifient l'écho et l'impact des projets auprès des femmes rurales. Des initiatives conjointes ont été lancées au Liban, au Maroc, au Soudan, en Tunisie et au Yémen.

Le programme en faveur de l'autonomisation des femmes dans la région ECI a pour objectifs de mieux faire comprendre les liens entre sexe, pauvreté rurale et développement, et d'améliorer l'accès équitable des pauvres, hommes et femmes, aux avantages, aux ressources et aux services offerts par les projets. Le programme, qui est devenu opérationnel en 2003, a été lancé à titre pilote en Albanie, en Azerbaïdjan, en Bosnie-Herzégovine et en République de Moldova.

Promouvoir la concertation. Le FIDA s'est engagé dans une réflexion de fond avec plusieurs pays sur les grandes questions qui ont trait à la réduction de la pauvreté rurale. C'est ainsi qu'il participe en Albanie à l'application de la stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté. Il collabore aussi à l'élaboration de la stratégie de développement pour les zones montagneuses qui devrait définir le cadre de développement de ces zones et créer des espaces de concertation où les pouvoirs publics compétents et les représentants des communautés pourront élaborer ensemble des politiques de développement adaptées à la montagne. Le FIDA utilise aussi des DAT pour aider l'Arménie, l'Égypte, le Maroc et la Tunisie à renforcer leur législation et leur réglementation dans un sens favorable à la gestion participative de l'irrigation par le biais des associations d'usagers de l'eau. Il s'agit en l'occurrence d'instaurer des méthodes de gestion participative de l'irrigation de manière à induire des changements d'orientation issus de l'expérience. Le FIDA participe à d'autres processus de concertation sur les thèmes suivants:

- décentralisation et gouvernance locale (Tunisie et Soudan);
- cadre juridique et réglementaire des institutions financières rurales (Arménie, Azerbaïdjan, Djibouti, Géorgie, Liban, ex-République yougoslave de Macédoine, République de Moldova, Roumanie, Soudan, Syrie et Yémen);
- réforme agraire et privatisation (Azerbaïdjan, Géorgie et Soudan)
- création d'institutions locales et gestion des parcours (Jordanie, Maroc, Syrie et Tunisie).

La problématique hommes-femmes a été traitée avec une attention particulière lors des concertations, grâce aux programmes en faveur de l'autonomisation des femmes en cours dans les deux régions.

INITIATIVES SPÉCIALES

Dons d'assistance technique

En 2003, les régions POAN et ECI bénéficiaient de 11 gros DAT et de 5 petits. Conformément aux objectifs stratégiques du Fonds, les DAT privilégient:

- la mise au point et la diffusion de techniques utiles aux pauvres dans leurs activités de production agricole, fourragère et animale;
- la réflexion sur les politiques et l'environnement institutionnel propres à améliorer la gouvernance locale et à renforcer les moyens d'action des ruraux pauvres;
- la gestion plus rationnelle des ressources naturelles, notamment de l'eau;
- l'accès des ruraux pauvres aux marchés.

Dons au titre du programme de coopération élargie FIDA/ONG (PCE)

Le FIDA accorde également toute une série de dons PCE dans le cadre de la mise en œuvre de son cadre stratégique et de ses stratégies régionales. Beaucoup de ces dons sont cofinancés par des ONG participantes, d'autres donateurs et les bénéficiaires eux-mêmes. Le Fonds a privilégié pour la région les dons PCE en faveur des services d'aide sociale, de la formation et de la parité hommes-femmes. Il a également appuyé la promotion du développement rural axé sur les marchés et plus particulièrement la participation des femmes à l'économie locale. Les projets pilotes de «pépinières d'entreprises», lancés à Gaza, en Cisjordanie, en Jordanie et en Syrie pour favoriser la création de microentreprises par les femmes, donnent de très bons résultats.

Dans la région ECI, les filières étatiques de commercialisation, de crédit et d'approvisionnement en moyens de production agricoles n'existent plus ou ne répondent plus aux besoins des petites exploitations nouvellement privatisées. Le FIDA a donc axé son PCE sur la création d'organisations locales et des services d'appui requis pour promouvoir le développement agricole dans une logique de marchés. C'est ainsi qu'il a favorisé la création d'associations paysannes et de coopératives de vente et la mise au point de produits de crédit utiles à ces organisations de la base.

Resserrement des partenariats

La division poursuit ses efforts pour resserrer ses liens avec ses partenaires sur la durée. Les partenaires habituels que sont entre autres la Banque mondiale, le Fonds pour le développement international de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Fonds de l'OPEP), le Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES), la Banque islamique de développement (BIsD) et l'Autorité arabe pour l'investissement et le développement agricoles (AAAID) appuient depuis de longues années, par leurs compétences spécialisées et leurs contributions financières, les projets qui bénéficient de l'aide du FIDA. Par ailleurs, le FIDA a pu collaborer avec d'autres interlocuteurs dans les régions POAN et ECI. C'est ainsi que l'Italie est devenue un précieux partenaire du Fonds dans le cadre des initiatives en faveur des États des Balkans (Albanie, Bosnie-Herzégovine et ex-République yougoslave de Macédoine). L'Allemagne finance intégralement le programme en faveur de l'autonomisation des femmes dans la région ECI à travers un fonds d'affectation spéciale créé à cet effet. Grâce au partenariat étroit qui s'est instauré avec le Département britannique du développement international (DFID), l'Albanie

PROGRAMME DE TRAVAIL 2003

continue de bénéficier de projets d'assistance technique et de dons cofinancés, et pour sa part l'Agence suédoise de coopération internationale au développement cofinance le portefeuille de projets du FIDA dans l'ex-République yougoslave de Macédoine.

Gestion de l'impact

La gestion de l'impact demeure une préoccupation majeure. Des initiatives ont été prises dans l'année écoulée pour suivre et renforcer l'impact des projets:

- organisation d'ateliers internationaux à l'intention des personnels de projets du FIDA dans les régions POAN et ECI;
- envoi sur le terrain de consultants en gestion de l'impact;
- suivi plus étroit, grâce à des missions sur le terrain, des questions liées à la gestion axée sur les résultats;
- sensibilisation des parties concernées aux considérations d'impact.

Les améliorations vérifiables en faveur des ruraux pauvres ont touché un certain nombre de domaines: sécurité alimentaire accrue, développement de la microentreprise, création de parcours fonctionnels et d'associations d'usagers de l'eau, émancipation économique des femmes rurales pauvres par l'activité rémunératrice, l'alphabétisation et la formation, création de petites entreprises rurales financièrement viables dans une économie de marché.

Formation et suivi-évaluation

En 2003, la division a organisé des ateliers pour accroître la compétence des personnels de ses projets en matière de conception, d'exécution et de suivi-évaluation. Deux ateliers sur la pérennisation des moyens de subsistance ont été organisés en Albanie et en Géorgie pour sensibiliser le personnel des projets dans la région ECI à cette approche participative et à assise locale de la conception et de l'exécution des projets. La division a en outre organisé deux ateliers internationaux consacrés spécialement à la gestion de projets axée sur les résultats. Le premier visait spécifiquement le portefeuille pour le Yémen, qui comprend cinq projets en cours. Le second, qui s'est tenu en juin 2003 à Bari (Italie), avait une portée plus large et concernait des projets en cours dans les deux sous-régions ECI et POAN.

Appui technique

En 2003, les contributions de la Division consultative technique à l'apprentissage et au partage des connaissances ont été plus étroitement intégrées dans sa fonction classique d'assurance-qualité, qui couvre l'environnement technologique, institutionnel, économique et financier, les considérations d'égalité entre les sexes, les cadres d'action et le souci d'équité sociale. Elles correspondent au rôle qui est le sien dans le renforcement de l'impact des interventions du FIDA pour le développement: sélectivité et efficacité, solidité technique et viabilité financière, mesure des résultats et de l'impact, intégration de la problématique hommes-femmes.

L'appui technique dans des domaines allant de la sécurité alimentaire des ménages, de la santé et de la nutrition à la finance rurale et à la gestion rationnelle des ressources naturelles est resté centré sur la formulation et l'exécution des projets, avec la participation de tous les conseillers techniques aux équipes d'élaboration des projets, ainsi qu'à des rigoureux contrôles de qualité à l'occasion des réunions des comités d'examen technique, et à l'appui stratégique aux opérations lors des réunions du comité des stratégies opérationnelles.

Sur la base de ses actions pilotes antérieures et dans le cadre de l'initiative concernant un Système de mesure des résultats et de l'impact (voir Initiatives dans le cadre de la sixième reconstitution), le FIDA a établi une courte liste d'indicateurs d'impact «pivots» pour mesurer l'impact de ses projets sur la réduction de la pauvreté, laquelle s'inscrit dans les Objectifs du Millénaire pour le développement et notamment le premier: éradiquer la pauvreté et la faim. Ces indicateurs, élaborés à partir de données quantifiables et d'éléments qualitatifs complémentaires, sont les suivants: actifs détenus par les ménages, état nutritionnel des enfants de moins de cinq ans, alphabétisme, hygiène de l'environnement (accès à l'eau potable et assainissement) et prévalence des maladies infectieuses telles que VIH/sida, paludisme et tuberculose. Des outils pratiques destinés à aider le personnel et les collaborateurs des projets – méthodes d'enquête ou techniques d'évaluation de la malnutrition enfantine, par exemple – sont maintenant disponibles sur une nouvelle page Internet du FIDA (http://www.ifad.org/hfs).

Enfin, l'appui à l'évaluation des aspects environnementaux de la conception des projets met progressivement l'accent sur des composantes potentielles pour le FEM et sur les articulations avec le Mécanisme mondial.

Apprentissage et partage des connaissances

L'innovation, l'apprentissage et le partage des connaissances sont primordiaux pour la qualité et l'impact des opérations du FIDA. Un processus systématique a été mis au point en 2003 pour valider et intégrer les enseignements tirés de la formulation des projets et programmes du FIDA, et accroître par conséquent l'efficacité des interventions. Il donne par ailleurs une base pour la concertation et le plaidoyer et permet d'affiner la sélectivité des opérations.

Pour faciliter le processus d'apprentissage et de partage des connaissances, le Fonds établit des groupes thématiques (voir ci-dessous) et des équipes d'élaboration des projets qui sont de petites structures multidisciplinaires composées de membres de diverses divisions. Elles effectuent des analyses critiques de la formulation des projets du FIDA.

En outre, une série de **fiches de conseils techniques** basées sur le programme de dons ont été créées pour diffuser plus largement les nouvelles technologies auprès des organismes d'aide au développement. Elles indiquent les bonnes pratiques eu égard aux différents contextes socioéconomiques, aux ressources naturelles, aux politiques et aux cadres institutionnels. Elles facilitent la formulation des projets en proposant pour des contextes similaires des solutions transposables validées par les recherches communautaires participatives.

LES GROUPES THÉMATIQUES

Ces équipes multidisciplinaires ont pour vocation d'organiser la discussion et d'approfondir les connaissances et la réflexion sur les thèmes qui intéressent le FIDA. Il y en a actuellement trois – le groupe des financements ruraux, le groupe pour la parité hommes-femmes, et le groupe de gestion participative des ressources naturelles.

Le groupe des financements ruraux s'est appuyé sur la politique du FIDA en matière de financements ruraux pour élaborer un programme de recherche opérationnelle dans ce domaine et concevoir un partenariat de financement agricole avec le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) et le Groupe consultatif d'assistance aux plus pauvres. La recherche opérationnelle est un apprentissage par la pratique. En janvier 2003, le FIDA a cofinancé au titre de ce programme une conférence sur les banques publiques organisée par l'Office allemand de la coopération technique (GTZ).

Les principales activités du groupe de la parité hommes-femmes ont été une enquête de référence pour le Plan d'action 2003-2006 pour l'égalité entre les sexes, dans le but de définir des valeurs de référence pour la formulation des futurs objectifs, et la mise au point d'un système de suivi pour vérifier l'institutionnalisation du processus. La configuration des rapports du FIDA a été revue dans un sens qui rend mieux compte des données par sexe. Un rapport intitulé *Les femmes en tant que moteur du changement* a été examiné lors d'une table ronde organisée en marge de la session du Conseil des gouverneurs en février 2003 et qui a réuni un large éventail de délégués de pays et de représentants d'organisations multilatérales ou bilatérales et d'ONG. Les participants ont entériné l'approche du FIDA en matière d'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes, dont les trois axes sont les suivants:

- aider les femmes à avoir accès aux actifs de base et à en maîtriser l'usage;
- renforcer le pouvoir d'intervention et de décision des femmes dans la vie de la collectivité et leur représentation dans les institutions locales;
- améliorer le bien-être des femmes et alléger leur charge de travail.

En collaboration avec la FAO et la Coalition internationale pour l'accès à la terre, le FIDA explorera la possibilité d'utiliser l'article 14 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes pour plaider en faveur du droit des femmes à l'égalité d'accès à la terre, à la propriété, à l'héritage et à la capacité juridique.

Le groupe de gestion participative des ressources naturelles s'est recentré sur le bon usage de l'eau dans le cadre de la gestion de la terre et de l'environnement et a établi un plan de travail triennal en consultation avec tous les services du Département gestion des programmes. Il a décidé que la concertation sur les questions de fond et l'aide à apporter aux chargés de programmes de pays pour renforcer l'impact sur la pauvreté seraient ses objectifs à long et à court termes, respectivement.

L'Initiative mondiale pour les services aux éleveurs pauvres, lancée avec le soutien du FIDA, de l'Agence danoise de développement international et de la Banque mondiale, a apporté un appui supplémentaire à ce groupe thématique. La phase I s'est achevée en 2003; elle a donné lieu à un rapport qui a été examiné lors d'un atelier réunissant la plupart des organisations multilatérales ou bilatérales et les représentants d'un certain nombre de pays en développement. Ce document, qui faire ressortir l'importance de l'élevage pour les ruraux pauvres, sera publié en 2004.

L'enrichissement de la base de connaissances sur la gestion des terres de parcours accroît la capacité de partage des enseignements tirés de l'appui du FIDA aux éleveurs pauvres.

SYSTÈME DE DONNÉES D'ÉVALUATION

Le Système de données d'évaluation (EKSYST), élaboré en tant qu'outil de diffusion des connaissances à l'intérieur et à l'extérieur du FIDA, a été restructuré et rendu d'un maniement plus facile. EKSYST est un outil électronique de recherche disponible sur Internet pour le stockage, la recherche et l'extraction de données d'évaluation, y compris les rapports d'évaluation et leurs résumés ainsi que les accords conclusifs, les profils et les aperçus. Le système a été créé pour faciliter la diffusion aux partenaires du développement des résultats d'évaluation, conclusions et recommandations sur la réduction de la pauvreté rurale. L'utilisateur qui consulte la page EKSYST sur Internet (http://www.ifad.org/list_eval.asp) peut trouver les documents ci-dessus à la fois en version HTML et en version PDF. À la fin de 2003, environ 450 documents en rapport avec l'évaluation étaient disponibles dans le système EKSYST.

SÉMINAIRES «ALTER VOIX»

En 2003, le FIDA a lancé un cycle de séminaires intitulés «alter voix» afin de faire connaître au personnel du FIDA des points de vue à contre-courant par rapport à ceux qui s'expriment généralement à propos du développement, et de mieux appréhender les approches que proposent les organisations de la société civile et les ONG. Le premier des deux séminaires organisés en 2003 présentait une conférence d'Aminata Traoré sur le visage inhumain de la mondialisation et ses rapports avec la faim, l'humiliation et l'émigration. Madame Traoré a remis en question les modèles de développement dominants, qui ont créé un hiatus entre les besoins humains et la production, les exigences du marché prenant le pas sur les besoins des populations. Elle a souligné la nécessité d'appuyer l'émergence d'une société civile forte en Afrique, afin de faire en sorte que les besoins, les valeurs et les aspirations du peuple africain soient entendus et pris en considération.

Le second séminaire accueillait deux conférenciers, Riccardo Petrella et Vandana Shiva, qui se sont exprimés sur le thème des politiques mondiales et régionales qui conditionnent l'accès des populations pauvres à l'eau. Les deux orateurs ont réaffirmé que l'eau fait partie des droits de l'homme et constitue un bien commun de l'humanité. Ils ont critiqué ceux qui considèrent l'eau comme une marchandise qu'on commercialise pour faire des bénéfices et condamné les oligarchies qui contrôlent les ressources en eau. Vandana Shiva a appelé de ses vœux des démocraties de l'eau au sein desquelles les membres de la communauté mondiale déterminent le mode de propriété, de distribution et d'utilisation de l'eau. Riccardo Petrella a avancé l'idée d'un partenariat mondial et de l'instauration de règles internationales équitables de gestion conjointe d'un bien commun.

Activités d'évaluation en 2003

2003 a été une année importante pour le Bureau de l'évaluation du FIDA. Une nouvelle politique en matière d'évaluation a été mise en place; le Bureau de l'évaluation est désormais indépendant de la direction du FIDA et rend compte directement au Conseil d'administration (voir plus loin *Initiatives dans le cadre de la sixième reconstitution, pages* 47-48).

Le Bureau de l'évaluation ne s'est pas consacré uniquement à l'élaboration de la politique en matière d'évaluation et aux tâches d'évaluation externe indépendante, mais aussi aux activités suivantes:

- évaluation au niveau de l'institution des modalités de supervision des projets bénéficiant de l'appui du FIDA;
- six évaluations de programmes de pays;
- sept évaluations thématiques;
- quatorze évaluations de projets (cinq en Afrique de l'Ouest et du Centre, trois dans la région Asie et Pacifique, trois en Amérique latine et dans les Caraïbes, deux en Afrique orientale et australe, et une dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord).

De plus, le Bureau de l'évaluation a établi le premier rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA pour examen par le Comité de l'évaluation et le Conseil d'administration et a conçu une nouvelle méthodologie pour les évaluations de programmes de pays. Le Bureau a également introduit le guide de suivi et évaluation, qu'il avait produit en 2002, dans les projets en cours bénéficiant de l'appui du FIDA, ce

PROGRAMME DE TRAVAIL 2003

qui a nécessité la formation des personnels de projets et des autres partenaires, la traduction de l'ouvrage dans diverses langues et d'autres activités en vue de l'adapter aux besoins spécifiques des régions. Enfin, le Bureau a organisé trois sessions ordinaires et trois sessions extraordinaires du Comité de l'évaluation, établi divers documents pour le Conseil d'administration et poursuivi son travail d'élargissement de la diffusion des résultats des évaluations.

Avec l'approbation de la politique en matière d'évaluation, le Bureau produit maintenant un rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA pour examen par le Comité de l'évaluation et le Conseil d'administration.

La fréquence et l'intensité des échanges du Bureau de l'évaluation avec les organes directeurs du Fonds sont également attestées par ses trois sessions supplémentaires avec le Comité de l'évaluation en 2003 et par ses deux réunions avec les coordonnateurs des trois listes des États membres du Conseil d'administration sur des questions d'évaluation. Les préparatifs en vue de participer à deux séminaires informels du Conseil d'administration sur le Programme de travail et budget, en septembre et en novembre respectivement, illustrent eux aussi l'interaction plus étroite du Bureau avec le Conseil d'administration et le Comité de l'évaluation au cours de cette année.

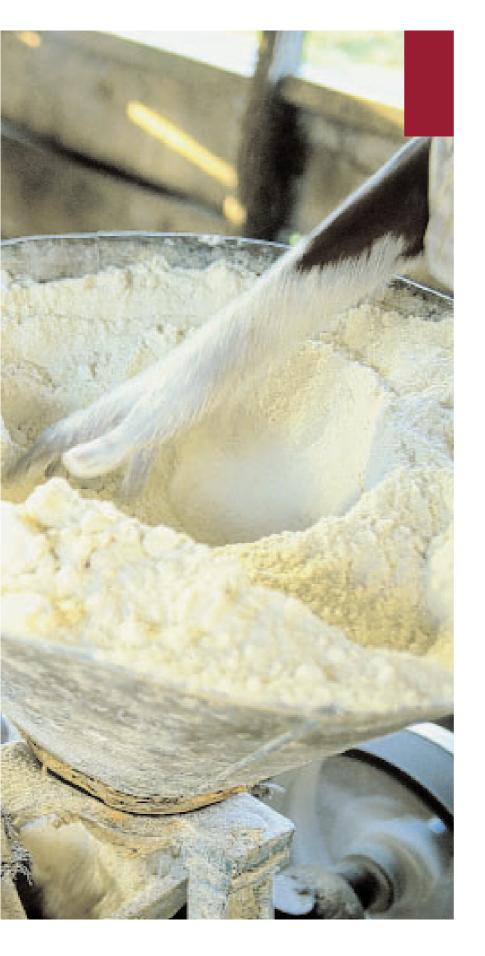
PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET POUR 2004

En 2003, le Bureau de l'évaluation a établi son premier programme de travail et budget indépendant, qui a été approuvé à la quatre-vingtième session du Conseil d'administration en décembre 2003. Les trois domaines prioritaires pour 2004 sont les suivants:

- les évaluations demandées par le Conseil d'administration et le Comité de l'évaluation et/ou incluses dans le rapport sur la Consultation au titre de la sixième reconstitution;
- des évaluations au niveau de l'institution, des évaluations de programmes de pays et des évaluations thématiques ou de projets;
- le perfectionnement des méthodes d'évaluation.

INITIATIVES PRINCIPALES DU FIDA EN 2003





Un certain nombre
d'activités sont en
cours pour accroître
la capacité du FIDA à
éradiquer la pauvreté

Initiatives dans le cadre de la Consultation sur la sixième reconstitution

À sa vingt-cinquième session, organisée à Rome en février 2003 à l'occasion de son anniversaire, le Conseil des gouverneurs du FIDA a adopté sa résolution 130/XXVI sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA, qui établit un objectif de 560,0 millions de USD pour la période 2004-2006. Au 31 décembre 2003, environ 41% des États membres du FIDA avaient annoncé les contributions qu'ils entendaient apporter à la sixième reconstitution. Le 17 décembre, 50% des montants promis ayant été reçus, la sixième reconstitution prenait effet.

La Consultation sur la sixième reconstitution a établi la ligne à suivre concernant plusieurs questions de politique générale: le système d'allocation fondé sur la performance, la présence sur le terrain, la mesure des résultats et de l'impact, une fonction d'évaluation plus indépendante, et l'évaluation externe du FIDA. Elle a aussi demandé que le FIDA mette au point une stratégie de partenariat avec le secteur privé. Enfin, elle a recommandé un réexamen de certains aspects précis de la politique de placements du FIDA.

PRÉSENCE SUR LE TERRAIN: RENFORCER LA PRÉSENCE DU FIDA DANS LES PAYS QU'IL SERT

Contrairement à beaucoup d'autres organismes des Nations Unies et d'organisations bilatérales et multilatérales d'aide au développement, le FIDA n'a jamais eu de représentation permanente dans les États membres emprunteurs.

La Consultation sur la sixième reconstitution des ressources a conclu que le fait de ne pas être présent sur place empêchait le FIDA d'avoir tout l'impact voulu et d'avoir un rôle effectif de catalyseur dans les pays. En conséquence et dans le cadre de ses efforts pour lever cet obstacle, le Fonds a conduit en 2003 une série d'études de cas afin d'évaluer les dispositions informelles qu'il avait prises antérieurement pour assurer sa présence et son appui par le biais de divers arrangements. Ces études ont été examinées en consultation avec un groupe de travail ad hoc sur la présence sur le terrain établi par le Conseil d'administration. Celui-ci a conclu, sur la base des recommandations du groupe de travail ad hoc, qu'au-delà de ses activités permanentes, qui relèvent essentiellement de l'exécution des projets, le FIDA devait renforcer ses fonctions de catalyseur en matière de concertation, d'établissement de partenariats et de gestion des connaissances.

Le Conseil d'administration a autorisé le FIDA à lancer un programme pilote de présence sur le terrain à compter de 2004 afin de tester différentes approches novatrices de présence sur le terrain sur une période de trois ans. Quinze initiatives seront lancées dans des pays sélectionnés selon des directives et des critères approuvés par le Conseil d'administration en ce qui concerne les différentes options de la présence du FIDA.

Les mesures prises en 2003 comprennent la mise en place de conseillers au niveau national et de coordonnateurs de programme couvrant un ou plusieurs pays pour appuyer les activités régionales et nationales. En tout état de cause, le FIDA travaillera avec les experts nationaux et régionaux, en privilégiant le renforcement des capacités dans les pays.

SYSTÈME D'ALLOCATION FONDÉ SUR LA PERFORMANCE

Le FIDA a mis au point un système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) qui le rendra mieux à même de moduler les allocations de ressources et les concertations de fond en fonction des situations de pauvreté et de leur contexte en termes de politiques et d'institutions, en particulier dans le secteur rural.

Comme les autres institutions financières internationales, le FIDA pourra appliquer grâce au SAFP des procédures standard impartiales pour déterminer la situation dans les pays bénéficiaires et les possibilités de créer les conditions requises pour réduire durablement la pauvreté. Ces évaluations seront prises en compte dans l'allocation des ressources du FIDA, dans un souci d'optimiser l'impact sur la pauvreté rurale. Conformément au mandat principal du FIDA, le SAFP se focalisera plus particulièrement sur les changements de politique et changements institutionnels qui influent directement sur la capacité des ruraux pauvres à améliorer leurs moyens de subsistance dans les zones identifiées comme primordiales dans le cadre stratégique et les stratégies régionales du FIDA.

Après que le Conseil des gouverneurs du FIDA aura énoncé sa mission, le SAFP commencera à être appliqué pour la formulation du programme de travail pour 2005. Les principes généraux du système ont été approuvés par le Conseil d'administration en décembre 2003. Les procédures opérationnelles des évaluations sont en cours d'établissement et seront mises à l'essai de manière sélective dans le premier trimestre de 2004. Le SAFP a été conçu pour fonctionner sur la base des procédures en vigueur, et il démarrera dans le cadre des allocations de ressources régionales établies. Il fera l'objet d'un réexamen en 2005 et sera affiné avant d'être appliqué pour le programme de travail de 2006.

MESURE DES RÉSULTATS ET DE L'IMPACT

Un système général de mesure et de présentation des résultats et de l'impact des projets bénéficiant d'un appui du FIDA sera mis en place conformément à une recommandation de la Consultation sur la sixième reconstitution. Premier pas important, le cadre détaillé d'un système de gestion des résultats pour les projets, nouveaux ou existants, a été approuvé par le Conseil d'administration en décembre. Ce cadre comprend un certain nombre d'indicateurs des résultats et de l'impact et de catégories pour leur présentation groupée. Des indicateurs communs seront introduits à partir de 2004, selon une approche graduelle et en tenant compte des différents stades d'avancement des projets en cours.

INDÉPENDANCE INSTITUTIONNELLE DE L'ÉVALUATION

En 2002, la Consultation sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA a recommandé que le Fonds améliore l'efficacité de sa fonction d'évaluation et que le Bureau de l'évaluation rende compte directement au Conseil d'administration sans passer par la direction du FIDA.

La nouvelle politique de l'évaluation au FIDA

Le FIDA a défini une nouvelle politique de l'évaluation, que le Conseil d'administration a approuvée à sa soixante-dix-huitième session en avril 2003. Dès lors, le Bureau de l'évaluation est devenu une entité indépendante de la direction du FIDA, qui rend compte directement au Conseil d'administration. La nouvelle politique conforte l'indépendance de la fonction d'évaluation, et établit toute une série de principes d'évaluation d'importance primordiale pour le FIDA – par exemple l'obligation de responsabilité, les partenariats et l'apprentissage.

L'évaluation indépendante sert les opérations du FIDA en ce sens qu'elle donne des perspectives impartiales sur les progrès accomplis au regard de la mission et du rôle de catalyseur du FIDA, qui sont autant d'enseignements utiles à l'apprentissage. Elle a essentiellement pour but de promouvoir le sens des responsabilités et l'apprentissage afin d'améliorer les résultats des opérations et des politiques du FIDA. La mise en jeu de la responsabilité est un élément clé du processus d'apprentissage qui, s'il est mené en

partenariat avec ceux qui sont évalués, permet au FIDA de mieux comprendre les causes de la pauvreté rurale, percevoir les solutions possibles et concevoir sur la base de ses connaissances des instruments et des politiques améliorés qui aideront les ruraux pauvres à se donner les moyens de vaincre leur pauvreté.

Comme le prévoit la nouvelle politique, la fonction d'évaluation du FIDA appliquera les principes internationalement reconnus en matière d'évaluation de l'aide au développement, notamment ceux d'impartialité et d'indépendance, à l'égard d'une part de l'élaboration des politiques, et de l'autre de la prestation et de la gestion des aides. La fonction d'évaluation doit disposer d'un budget distinct – c'est là une autre dimension importante de l'indépendance.

La politique du FIDA précise les procédures opérationnelles, les mesures d'organisation et autres arrangements requis pour garantir l'indépendance et l'efficacité de la fonction d'évaluation. En avril 2003, le Président a nommé le directeur du Bureau de l'évaluation pour un mandat de cinq ans, après approbation de son choix par le Conseil d'administration.

Les points saillants de la nouvelle politique sont les suivants:

- Désormais, le Bureau de l'évaluation rend compte directement au Conseil d'administration du FIDA.
- Le Bureau de l'évaluation a la pleine responsabilité d'établir son programme de travail et budget annuel et de le présenter au Conseil d'administration au moment de la présentation du budget du FIDA.
- Le Président a habilité le directeur du Bureau de l'évaluation à prendre toute décision d'ordre administratif et opérationnel concernant les fonctionnaires et les consultants chargés des évaluations.
- La publication des rapports d'évaluation n'est pas soumise à l'aval de quiconque en dehors du Bureau de l'évaluation.

Pour préparer l'application progressive de la politique de l'évaluation, le Bureau de l'évaluation a eu des discussions au cours de l'année avec diverses unités administratives du FIDA; ces concertations ont abouti à la définition d'un certain nombre de nouvelles modalités et procédures internes. Ces nouvelles dispositions sont résumées dans un bulletin du Président paru en décembre 2003.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE FINANCEMENT SOUS FORME DE DONS

En décembre 2003, le Conseil d'administration du FIDA a approuvé la politique révisée en matière de financement sous forme de dons, avec de nouveaux objectifs stratégiques et de nouvelles modalités d'allocation et procédures de mise en œuvre. Dans le cadre de la nouvelle politique proposée, les dons seront affectés sur la base des objectifs énoncés dans le Cadre stratégique du FIDA et des résultats escomptés. Les projets de dons pourront concerner des pays précis ou être régionaux ou internationaux, selon la nature de l'innovation et l'impact envisagé.

Le programme de dons a deux objectifs stratégiques, qui correspondent à des domaines prioritaires pour l'affectation des ressources ordinaires du FIDA sous forme de dons:

- promouvoir les travaux de recherche utiles aux pauvres sur les approches novatrices à assise communautaire et sur les options techniques propres à accentuer l'impact au niveau du terrain;
- renforcer la capacité des institutions partenaires (dont les organisations communautaires et les ONG) à agir au profit des populations pauvres.

La recherche agricole au profit des plus pauvres restera une composante majeure qui fera fond sur les bons résultats des investissements antérieurs du FIDA dans ce domaine. La décentralisation et la déconcentration plus poussées de la recherche bénéficieront également d'un appui. Les communautés de pauvres pourront ainsi nouer des partenariats avec les chercheurs des institutions scientifiques, ce qui permettra de tirer parti de l'innovation paysanne, des systèmes de savoirs locaux et des sciences informelles dans le cadre de programmes de recherche participatifs.

Le programme de dons permettra par ailleurs d'élargir l'impact des activités du FIDA en favorisant la reproduction à plus grande échelle des méthodes de réduction de la pauvreté rurale les plus efficaces. Il faudra pour ce faire:

- appuyer le suivi et l'évaluation participatifs de ces méthodes pour en tirer des idées et des enseignements;
- diffuser ces enseignements auprès des praticiens du développement;
- améliorer les processus de création de partenariats afin de renforcer dans un cadre participatif la conception, l'exécution et l'évaluation de l'impact des programmes de prêts et de dons du FIDA.

Pour renforcer son influence sur l'action de réduction de la pauvreté, le FIDA s'attachera tout particulièrement:

- à resserrer les partenariats avec des institutions nationales dans la sphère des investissements sur le terrain et des politiques locales, notamment lorsqu'il s'agit d'apporter une assistance directe aux ruraux pauvres;
- à apporter un appui à la communication et à l'apprentissage mutuel entre parties prenantes, acteurs de l'aide au développement rural et réseaux concernés;
- à soutenir l'action de plaidoyer en faveur des ruraux pauvres, aux plans national et international.

Deux dispositifs distincts sont proposés pour les dons au niveau mondial ou régional et pour les dons à des pays spécifiques. 50% des dons iront à des activités régionales et mondiales, et 50% à des activités nationales. Les activités admises à bénéficier de dons spécifiques à des pays devront s'inscrire directement dans les stratégies de pays (telles qu'elles ressortent des COSOP) et viendront compléter et appuyer le portefeuille de prêts du FIDA. Les dons seront affectés dans le cadre du nouveau système d'allocation fondé sur la performance. Le programme de dons sera surtout axé sur la recherche d'approches novatrices pour résoudre les problèmes techniques et institutionnels auxquels se heurtent les ruraux pauvres dans des domaines comme le financement rural, les liens avec les marchés et l'élaboration de politiques en leur faveur.

SECTEUR PRIVÉ

Le FIDA explore diverses possibilités pour encourager les partenariats avec le secteur privé. Répondant à une demande formulée lors de la Consultation sur la sixième reconstitution des ressources, il met actuellement au point une stratégie pour mieux associer les acteurs privés à ses programmes. Le FIDA a analysé son expérience des partenariats avec des acteurs publics et privés par les moyens ci-après:

• un inventaire des politiques et des bonnes pratiques dans plus 20 organismes des Nations Unies, institutions financières internationales et ONG;

- un examen de ses activités récentes en association directe avec des partenaires privés;
- un atelier sur le thème «que pense-t-on au FIDA des partenariats avec le secteur privé dans le cadre de projets de développement?», avec la participation du personnel du Fonds et de représentants d'organismes privés et d'institutions bilatérales et multilatérales;
- un projet de cadre des principes relatifs aux partenariats du FIDA avec les acteurs publics et privés, en conformité avec le cadre stratégique, les directives de l'Organisation des Nations Unies et la pratique habituelle des institutions financières internationales;
- la définition de critères pour sélectionner des partenaires privés appropriés.

POLITIQUE DE PLACEMENTS DU FIDA

La Consultation sur la sixième reconstitution a recommandé qu'il soit procédé à un réexamen de la politique de placements du FIDA en 2003 concernant spécialement la sécurité des placements, la gestion de bilan et l'information du Conseil d'administration, en vue d'aligner cette politique sur les normes et principes appliqués par les autres institutions de financement du développement.

Pour garantir que l'examen serait effectué avec objectivité et compétence, les tâches ont été réparties entre trois domaines:

- un examen de la sécurité des placements pour évaluer l'adéquation des contrôles internes applicables aux placements, y compris les risques opérationnels dans ce domaine, tels que les arrangements conclus avec le dépositaire;
- un examen du cadre de gestion de bilan du FIDA pour gérer les risques financiers moyennant un dosage approprié des éléments d'actif et de passif afin de respecter les objectifs financiers du Fonds qui sont de préserver son capital et d'accroître le rendement de ses placements, tout en atténuant la volatilité et en minimisant les risques;
- les communications périodiques au Conseil d'administration au sujet des placements.

L'examen de la sécurité des placements, qui a été réalisé par un cabinet de consultants extérieurs, a relevé les principales possibilités d'amélioration du cadre général des contrôles et reconnu que le FIDA avait récemment pris des mesures pour améliorer les contrôles internes et la gestion des risques.

L'examen de la gestion de bilan a conclu que la création d'un groupe indépendant chargé de la gestion de bilan, qui relèverait du Trésorier du FIDA, améliorerait l'efficacité et l'efficience de la gestion de bilan du FIDA.

Par ailleurs, l'examen a montré que le FIDA peut rester à l'intérieur de limites de risque acceptables même s'il réduit le niveau de ses liquidités, et l'analyse technique a recommandé que la définition des «ressources engageables» soit révisée.

ÉVALUATION EXTERNE INDÉPENDANTE

En février 2003, le Conseil des gouverneurs a approuvé la recommandation de la Consultation sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA préconisant une évaluation externe indépendante du Fonds dans la perspective de la septième reconstitution. En avril 2003, le Conseil d'administration a chargé le Bureau de l'évaluation de superviser cette évaluation en son nom et de lui faire rapport à ce sujet. En 2003, le Bureau de l'évaluation:

- a défini le mandat de l'équipe de l'évaluation externe, qui a été approuvé par le comité de pilotage;
- a établi un projet de budget détaillé, qui a été approuvé par le Conseil d'administration en septembre 2003;
- a lancé un appel d'offres international pour sélectionner le prestataire de l'évaluation externe, et recruté le cabinet Information, Training and Development Ltd (ITAD), domicilié au Royaume-Uni;
- a mis en place un groupe consultatif indépendant d'experts de haut niveau pour guider et conseiller le Bureau de l'évaluation aux étapes critiques de cette importante évaluation de l'institution;
- a présenté au Conseil d'administration deux rapports intérimaires sur les processus susmentionnés.

ITAD a signé un accord avec le FIDA en décembre 2003 et a amorcé la phase de démarrage. L'évaluation devrait être pratiquement terminée à la fin de 2004.

Programme de transformation stratégique

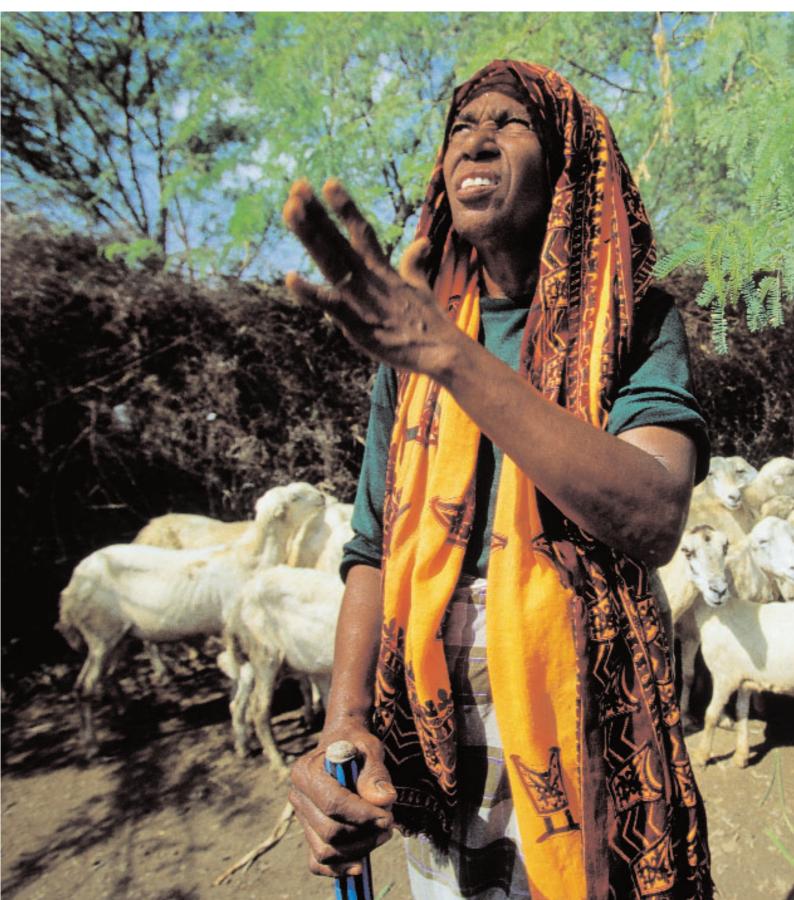
Le Fonds exécute un programme de transformation stratégique qui vise à simplifier les procédures administratives et à éliminer au maximum les tâches manuelles. Cette action sera appuyée par un programme informatique commercial, le progiciel PeopleSoft.

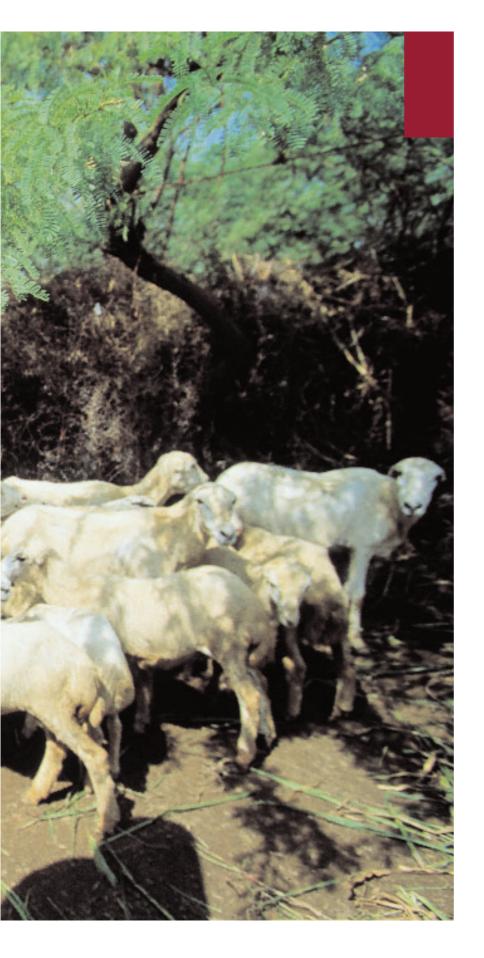
La mise en œuvre de la première phase du programme a débuté en juin 2002 et en 2003 des progrès ont été accomplis dans un certain nombre de domaines. Les étapes suivantes ont été franchies:

- En avril, mise en service des modules PeopleSoft pour la comptabilité et la passation des marchés.
- En juillet, mise en service des systèmes pour la gestion des voyages et frais de voyage et la gestion des contributions.

Les mises en service d'avril et de juillet ont livré plusieurs enseignements, à commencer par la nécessité de prévoir un peu plus de temps pour mener à bien le programme en facilitant l'absorption des changements. Le calendrier de mise en œuvre a été révisé en conséquence, l'idée étant de terminer la première phase en 2004.

MOBILISATION DE RESSOURCES EN 2003





La Sixième reconstitution
des ressources du FIDA
a officiellement pris effet
en décembre 2003

Quand le FIDA a été créé, il a reçu de ses États membres une contribution initiale qui devait lui permettre de prêter aux pays membres à des conditions de faveur. Tous les trois ans, les États membres reconstituent à titre volontaire les ressources du FIDA sur la base d'une consultation de leurs représentants entre eux et avec la direction du FIDA. Le FIDA tire en outre un revenu des ses placements, qui s'ajoute aux remboursements de prêts et aux intérêts. Enfin, certains pays donateurs apportent des fonds supplétifs ainsi qu'on l'explique plus loin.

La sixième reconstitution des ressources du FIDA a officiellement pris effet en décembre 2003, date à laquelle avaient été reçus des instruments de contribution représentant un montant équivalant à 50% des contributions annoncées (voir sous Initiatives dans le cadre de la sixième reconstitution).

Financement de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés

Cette initiative entend alléger la dette extérieure des pays les plus pauvres très lourdement endettés. En 1996, lorsqu'elle a été approuvée par les gouvernements du monde sur proposition des États membres, elle représentait un pas en avant important sur la voie de la prise en compte de l'allègement de la dette dans le cadre global de la réduction de la pauvreté. Cette initiative est administrée par la Banque mondiale.

Son principal objectif est de ramener l'endettement des pays à un niveau soutenable, sous réserve que les résultats des politiques de l'État soient satisfaisants, pour que le poids de leur endettement et du service de leur dette ne mette pas en péril les efforts qu'ils déploient en matière d'ajustement et de réforme.

Afin de minimiser l'impact de sa participation à cette initiative sur ses ressources destinées au financement de nouveaux prêts et dons, le FIDA mobilise auprès des donateurs des ressources supplémentaires spécifiquement destinées à en financer les coûts. Comme on le voit au tableau 2, les ressources mobilisées à l'extérieur et les contributions annoncées par les donateurs ou à l'examen s'élèvent à environ 66,6 millions de USD, soit 14,1% du coût total des engagements souscrits par le FIDA au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette (non actualisé pour tenir compte de l'inflation), soit 471,0 millions de USD.

TABLEAU 2 Initiative PPTE: contributions reçues des donateurs, annoncées ou à l'examen^a

Donateur	Montants en USD
Allemagne	6 988 921
Belgique	2713086
Finlande	2 5 2 2 7 0 1
Islande	250 000
Italie	4 692 224
Luxembourg	778 239
Norvège	5 9 1 1 6 9 3
Pays-Bas	12311737
Suède	17 000 000
Suisse	3 000 000
Commission européenne	10 460 129
Total	66 628 730

^a Les ressources annoncées étant décaissées par tranches au fil du temps, la valeur indiquée en USD diffère du montant annoncé du fait des fluctuations des taux de change.

Fonds supplétifs

Le FIDA administre approximativement 29,0 millions de USD de fonds supplétifs, aux termes d'accords bilatéraux de partenariat conclus avec les pays donateurs. Les fonds supplétifs viennent s'ajouter aux contributions fournies par les États membres à la reconstitution des ressources ordinaires du FIDA, qui financent les prêts et les dons. Ils servent à renforcer et appuyer les activités du programme d'interventions du FIDA.

Les quatre principales catégories de ressources supplétives sont les suivantes:

- les dons de cofinancement destinés à des projets et programmes appuyés par des prêts ou des dons du FIDA;
- les ressources destinées à financer des études sectorielles ou thématiques;
- les fonds destinés à l'assistance technique nécessaire à l'élaboration, à l'exécution et à l'évaluation des programmes et des projets;
- les ressources destinées à d'autres activités telles que l'organisation d'ateliers internationaux ou de conférences régionales.

Le FIDA administre également des ressources supplétives pour le compte du Programme conjoint du Fonds belge de survie (PC-FBS), et du programme de cadres associés.

En 2003, le FIDA a reçu plus de 13,0 millions de USD de nouvelles ressources supplétives des pays suivants: Allemagne, Canada, Finlande, Italie, Japon, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse.

L'Italie a apporté 2,5 millions de EUR (2,8 millions de USD) pour financer des dons, des activités thématiques et l'assistance technique, 3,0 millions de EUR (3,6 millions de USD) pour les activités menées dans les Balkans et 2,0 millions de EUR (2,5 millions de USD) pour le programme multidonateurs de lutte contre la pauvreté rurale en Amérique latine et dans les Caraïbes lancé par le FIDA et la Banque interaméricaine de développement. Le Canada a fourni une deuxième tranche d'un montant de 250 000 CAD (172 176 USD) pour financer les services de consultants qui aideront le FIDA à mettre au point les procédures et outils nécessaires pour mieux définir ses priorités stratégiques. La Finlande a fourni 350 000 EUR (397 622 USD) au titre d'un nouvel accord de partenariat portant sur des activités thématiques. Une partie de ce montant a servi à cofinancer le documentaire sur les populations autochtones du nord-est de l'Inde intitulé Still, the children are here, produit par Mira Nair et réalisé par Dinaz Stafford. Une partie des 373 151 USD donnés par le Japon pour financer des actions de développement concernant les femmes a également servi à cofinancer ce documentaire. Le Portugal a versé un montant de 250 000 EUR (266 326 USD) pour financer des activités principalement mises en œuvre au Cap-Vert, en Guinée-Bissau et à Sao Tomé-et-Principe, ainsi qu'un responsable des programmes chargé de l'administration des activités se rapportant au FEM. Celui-ci aide les pays en développement à financer des projets et programmes visant à protéger l'environnement mondial.

Un montant de 6,0 millions de SEK (712 166 USD) a été fourni par la Suède pour financer des activités relevant du programme de transformation stratégique. Ce programme a pour objet de rationaliser les procédures administratives du FIDA pour que le Fonds atteigne plus efficacement ses objectifs stratégiques au cours des trois années à venir.

La Suisse a fourni un montant de 450 000 CHF (337 838 USD) pour financer des activités lancées dans le cadre du partenariat qui vise à renforcer l'efficacité du développement par le biais de l'évaluation. Les objectifs de ce partenariat sont les suivants:

- mettre en commun l'expérience et les connaissances issues de diverses évaluations pour que l'une et l'autre des parties arrivent à une meilleure compréhension des sujets revêtant pour elles un même intérêt;
- continuer à mettre au point une méthodologie d'évaluation permettant aux deux organisations d'améliorer l'évaluation des résultats et de l'impact de leurs activités de développement.

Les Pays-Bas ont apporté une deuxième tranche de 453 780 EUR (481 988 USD) aux termes de l'accord conclu en 2001 en vue de financer divers services de consultants. Le Royaume-Uni a fourni un montant supplémentaire de 515 000 GBP (815 140 USD) pour appuyer les initiatives lancées au titre du fonds supplétif pour le diagnostic et l'apprentissage en ce qui concerne les moyens de subsistance durable. Le Royaume-Uni a aussi apporté un montant de 500 000 GBP (689 440 USD) pour l'initiative relative à l'innovation en matière d'intégration.

L'Allemagne a apporté 800 000 EUR (1,0 million de USD), soit une deuxième tranche du financement de deux programmes:

- réduction de l'impact du VIH/sida sur les populations rurales de l'Afrique orientale et australe;
- intégration de la promotion des femmes en Europe centrale et orientale: une approche communautaire.

Le Luxembourg a fourni un montant de 467 500 EUR (577 502 USD) pour financer un fonds additionnel de crédit à l'appui de la composante concernant les services financiers ruraux du projet d'appui aux initiatives communautaires dans la province d'Oudomxai, au Laos. Le Luxembourg a fait une autre contribution de 60 000 EUR (74 118 USD).

Pour l'évaluation externe indépendante du FIDA, la Belgique a apporté 87 690 USD, la Norvège 50 000 USD et le Danemark 300 000 USD.

FORMULATION DE POLITIQUES, CONCERTATION ET PARTENARIATS





La réduction de la pauvreté
et le développement rural
durable exigent des
politiques de soutien

Le FIDA et ses organes directeurs ont reconnu l'importance de la formulation de politiques et de la concertation, aux niveaux national et international, en tant qu'éléments déterminants pour élargir l'effet catalytique des activités du Fonds au-delà de ses opérations sur le terrain. Des politiques adaptées sont indispensables pour permettre une réduction de la pauvreté rurale et un développement rural durable. Le FIDA renforce son rôle dans le débat international sur les grandes orientations en participant plus efficacement aux mécanismes intergouvernementaux et aux autres instances de débat et de décision.

Formulation de politiques

Le FIDA aborde la formulation de politiques à partir de ses propres données d'expérience et des enseignements relatifs aux réalités concrètes de la condition des ruraux pauvres et de leurs moyens de subsistance. Il s'appuie sur les principes contenus dans le cadre stratégique, qui met l'accent sur le rôle catalytique que doit jouer le Fonds en élargissant son impact sur la pauvreté rurale au-delà de ses opérations dans les pays, et en maximisant la contribution du Fonds à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

En 2003, le FIDA a créé une nouvelle Division des politiques au sein de son Département des affaires extérieures, afin de coordonner le travail sur les grandes orientations à l'échelle de l'institution. La Division des politiques est donc un pôle permettant de coordonner les activités et de faciliter les processus d'élaboration des politiques.

La première initiative majeure de la nouvelle division est le forum des politiques. Ce nouvel instrument de formulation de politiques, qui sera lancé au début de 2004, réunira les dirigeants et des membres du personnel des divers services à qui il reviendra d'examiner, de guider et de s'entendre sur la formulation des politiques du FIDA en matière de pauvreté rurale.

Le travail d'élaboration et d'approbation des nouvelles politiques propres à guider l'action du FIDA s'est poursuivi en 2003.

POLITIQUE DU FIDA EN MATIÈRE DE FINANCE RURALE

En 2003, le FIDA a terminé la mise en œuvre des recommandations de l'examen collégial entre donateurs de juin 2002 sur les processus et systèmes internes de microfinance. Il a formulé les principes et la stratégie d'une nouvelle approche en matière de financements et microfinancements ruraux et a établi un projet de rapport sur l'évaluation de l'impact des initiatives dans ce secteur. Il a également établi des méthodes pour la diffusion d'indicateurs de performance sur le réseau web MIX (échange d'information sur la microfinance) et a renforcé sa capacité de suivi sur le terrain ainsi que ses capacités techniques et celles de ses partenaires dans le domaine du microfinancement.

POLITIQUE EN FAVEUR DE L'ENTREPRISE RURALE

La mise en œuvre des programmes en faveur des entreprises rurales et des activités connexes s'appuie sur le document d'orientation du FIDA pour l'entreprise rurale approuvé par le Conseil d'administration en avril 2003, qui insiste sur le rôle primordial des petites et microentreprises comme moyen pour diversifier les revenus, créer des emplois et améliorer les moyens de subsistance dans les zones rurales, notamment au profit des femmes, des jeunes et des paysans sans terre. Il décrit également le potentiel des petites et microentreprises pour réduire la pauvreté, récapitule les résultats obtenus par le FIDA dans ce domaine et analyse des questions centrales comme l'accès aux services financiers et non financiers, la formation, les liens avec les marchés et la nécessité d'un environnement institutionnel favorable.

PLAN D'ACTION POUR L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES, 2003-2006

En avril, le Conseil d'administration du FIDA a approuvé un plan d'action visant à intégrer la dimension de l'égalité hommes-femmes dans les opérations du FIDA. Ce plan définit, à partir d'exemples de bonne pratique, 25 initiatives assorties d'échéances précises et d'indicateurs vérifiables pour suivre les progrès qui peuvent être accomplis avec les ressources existantes.

Concertation

La concertation figure en bonne place dans le *Cadre stratégique du FIDA 2002-2006*. Elle fait depuis longtemps partie du quotidien des chargés de programmes de pays, dont le rôle est notamment d'essayer d'infléchir les politiques publiques dans un sens plus favorable à l'exécution des projets. Le FIDA estime toutefois maintenant qu'il peut et doit préparer les réorientations nécessaires pour que les ruraux pauvres en général puissent se libérer de la pauvreté en dehors du cadre de ses projets, en misant sur les principaux secteurs qui assurent leur subsistance.

Il s'ensuit que le FIDA doit s'atteler plus énergiquement à son travail de formulation de politiques. Il s'ensuit aussi qu'il doit repenser l'élaboration et l'exécution de ses programmes, notamment en raison de son engagement plus poussé dans des programmes sectoriels dont les objectifs ont une portée majeure en termes de politiques publiques et d'aménagements institutionnels.

Ce sont souvent les politiques de leur propre gouvernement qui sont les plus déterminantes pour les ruraux pauvres, et la concertation est particulièrement critique au niveau local. Le personnel du FIDA lui-même, et notamment celui du programme de présence sur le terrain, y participera régulièrement. Sur le plan stratégique, l'institution privilégie toutefois l'appui au niveau local, notamment aux organisations de ruraux pauvres, de manière qu'elles puissent défendre les intérêts de ceux qu'elles représentent avec davantage de cohérence et d'efficacité.

Le FIDA participe de plus en plus à la concertation sur les principaux facteurs qui empêchent les pauvres de d'améliorer leurs moyens d'existence – à savoir l'impossibilité d'avoir accès aux ressources naturelles et de les gérer, et le manque d'accès à la technologie, aux marchés et aux services financiers. Dans le cadre de leur nouveau rôle, les chargés de programmes de pays du FIDA doivent repérer les instances de discussion et y participer. Cette démarche s'inscrit dans une approche centrée sur la réussite des projets individuels dans le contexte élargi.

L'examen stratégique de l'approche du FIDA en matière de documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) aidera le Fonds à aligner progressivement ses programmes de pays sur les DSRP nationaux, et à renforcer son influence dans les processus de concertation aux niveaux national, régional et international.

Ces dernières années, le DSRP est devenu le principal vecteur de la stratégie et de la mise en œuvre dans les domaines de la concertation sur les politiques nationales et des partenariats internationaux en faveur des Objectifs du Millénaire pour le développement. Il devient en fait la base standard sur laquelle l'aide au développement est fournie aux pays les plus pauvres et, plus récemment, aux pays en développement en général.

Les pays qui établissent des DSRP fixent leurs propres objectifs, liés à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, puis définissent les politiques et les programmes nécessaires à cette réalisation. La plupart des pays qui préparent actuellement un DSRP bénéficient de prêts du FIDA. Le cadre des stratégies de réduction de la pauvreté prévoit un recours croissant aux programmes et au soutien budgétaire (prêts et dons), et des changements radicaux dans les modalités de sélection, d'analyse préalable, de financement, d'exécution, de suivi et d'évaluation des projets.

Le FIDA a achevé l'examen de sa participation à l'élaboration des DSRP en Afrique orientale et australe et conduira des examens similaires dans les quatre autres régions en 2004. Il analyse différentes options en termes de stratégies, de politiques, de programmes et de projets pour mieux répondre aux nouvelles demandes d'aide à la conception et à la mise en œuvre des DSRP. Il réfléchit également à ce qu'il peut faire pour renforcer la coopération et l'harmonisation avec les autres institutions financières internationales, l'ONU et les organismes bilatéraux qui fournissent un appui coordonné au processus de stratégie de réduction de la pauvreté.

Partenariats

FORUM MONDIAL SUR LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

En 1996, le FIDA, organisme chef de file aux côtés de la FAO, de la Banque mondiale et d'autres partenaires, a lancé le Forum mondial sur la recherche agronomique (GFAR) afin de nouer des partenariats performants et des alliances stratégiques pour réduire la pauvreté, assurer la sécurité alimentaire, préserver et gérer la biodiversité et les ressources naturelles. Le GFAR réunit des acteurs de la recherche agricole mondiale issus de sept grandes sphères:

- systèmes nationaux de recherche agricole dans les pays en développement;
- instituts et universités de recherche de pointe;
- organisations non gouvernementales;
- organisations de producteurs;
- organisations du secteur privé;
- centres internationaux de recherche agricole;
- · donateurs.

Le FIDA, qui préside le Groupe d'appui au GFAR, a mobilisé en 2003 des appuis dans la communauté internationale des donateurs pour que le forum puisse faciliter les partenariats mondiaux en vue de recherches novatrices. Il a par ailleurs continué à encourager la réorientation de la recherche agricole vers une agriculture plus intégrée et plus riche en savoirs, notamment locaux, et à la portée des petits exploitants pauvres. Le programme de dons de recherche continue d'exploiter les perspectives ouvertes par le progrès scientifique et de tirer parti des nouveaux arrangements institutionnels pour la recherche agricole.

GROUPE CONSULTATIF POUR LA RECHERCHE AGRICOLE INTERNATIONALE

Le FIDA joue également un rôle de premier plan au sein du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), réseau scientifique qui s'attache à promouvoir la sécurité alimentaire, l'éradication de la pauvreté et la bonne gestion des ressources naturelles dans l'ensemble des pays en développement. Le GCRAI est co-parrainé par la FAO, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Banque mondiale, et le FIDA, qui assure également la vice-présidence de son comité des finances. Le FIDA appuie les recherches multipartites novatrices à travers les programmes *challenge* du GCRAI.

Les programmes *challenge* entendent créer des synergies à l'échelle du système et encourager la diversification des partenariats extérieurs. Pour ce faire, ils facilitent les échanges d'informations entre les parties prenantes et les régions et encouragent les nouveaux partenaires à conjuguer leurs efforts pour se pencher sur les questions ayant une portée mondiale. Le FIDA œuvre avec ses partenaires pour aider le GCRAI dans ses efforts pour améliorer la pertinence, l'efficience et l'efficacité de son action.

PROGRAMME CONJOINT AVEC LE FONDS BELGE DE SURVIE

En octobre 1983, vu l'émotion suscitée en Belgique par le nombre élevé de décès causés par la sécheresse en Éthiopie et en Afrique subsaharienne, le Gouvernement belge a créé le Fonds belge de survie (FBS) pour lutter contre la faim et la pauvreté dans cette région.

Souvent, les populations rurales sont trop pauvres pour profiter des projets de développement. Le Fonds belge de survie a donc mis en place le Programme conjoint, qui vise à améliorer l'état de santé des populations rurales pauvres afin de leur permettre de mieux tirer parti des programmes destinés à améliorer la sécurité alimentaire des ménages et accroître leurs revenus. Ce programme est hébergé par le FIDA.

La deuxième phase du Programme conjoint, qui couvre la période 2001-2011, complète et renforce l'appui que le FIDA apporte au développement institutionnel, agricole et économique, au moyen d'investissements dans les soins de santé primaires, la nutrition, l'assainissement, l'approvisionnement des ménages en eau et le renforcement des capacités. À ce jour, le Programme conjoint a consacré 133,5 millions de USD à 36 projets, situés dans les pays suivants: Angola, Burkina Faso, République démocratique du Congo, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Mali, Mozambique, Namibie, Niger, Ouganda, Rwanda, nord-ouest de la Somalie (Somaliland), République-Unie de Tanzanie et Tchad.

Au cours de l'année 2003, le Gouvernement belge a approuvé la participation du FBS au financement du projet nigérien de promotion de l'initiative locale pour le développement d'Aguié (PPILDA), pour un montant de 3,8 millions de EUR, et le financement, pour un montant en euros équivalant à 1,6 million de USD, de la troisième phase du programme de soutien au Fonds fiduciaire pour les femmes kényennes, qui couvre la période 2003-2007.

Le projet nigérien, qui tire parti des innovations, capacités et savoirs locaux, comporte un volet, financé par le FBS, qui concerne les soins de santé primaires de proximité. En outre, le partenariat établi entre les principales parties prenantes pour l'élaboration et l'exécution du projet permettra d'améliorer l'impact, la mise en œuvre et les apprentissages. Un autre projet, intitulé projet interuniversitaire ciblé, resserrera les liens entre les programmes universitaires de recherche et d'enseignement et les opérations liées à l'élaboration du projet PPILDA, grâce notamment au renforcement des synergies entre connaissances scientifiques et savoirs autochtones.

L'objectif global de la troisième phase du programme de soutien au Fonds fiduciaire pour les femmes kényennes consiste à améliorer la situation économique et sociale des femmes à faible revenu en les aidant à prendre part à des activités économiques viables et en mettant à leur disposition, de manière durable, des services financiers et autres. Le programme, dont les deux premières phases ont bénéficié de dons du FBS, est maintenant autosuffisant sur le plan opérationnel. Toutefois, un nouveau concours des donateurs est indispensable pour poursuivre le développement des services et des prêts qu'il propose aux femmes kényennes pauvres.

Évaluation et examen

Le programme d'évaluation du Programme conjoint du Fonds belge de survie pour l'année 2003 comportait l'évaluation terminale du projet d'aménagement des oueds des basses terres de l'Est en Érythrée, premier investissement réalisé conjointement par le FIDA et le FBS dans ce pays. L'évaluation a étudié l'impact du projet sur la production des petits exploitants et sur le bien-être des populations pauvres de Sheeb et Ouadi Labka suite aux investissements réalisés dans le cadre du projet afin d'améliorer la maîtrise de l'eau, l'approvisionnement des ménages en eau, les services agricoles, la fourniture de facteurs de production, les routes et la gestion par les utilisateurs du système d'irrigation par

inondation qui dévie le courant des cours d'eau vers les champs en cas de crue éclair. Il ressort de l'évaluation que, face à des perturbations majeures et à un manque de ressources en personnel de direction, le projet s'est surtout concentré dans les premières années sur des aspects techniques. Cela ne fait que deux ans que la stratégie de transfert de la gestion de l'irrigation a été mise au point, et que la composante portant sur l'agriculture et l'élevage a été sensiblement renforcée. La composante approvisionnement des ménages en eau est encore à la phase de conception, tandis que la route a été construite, à l'initiative du Gouvernement érythréen. L'irrigation par inondation présente deux grands avantages: les paysans gagnent un temps précieux, et la dégradation de l'environnement est enrayée. Les résultats de l'évaluation devraient être publiés en mars 2004.

L'examen à mi-parcours du programme d'appui à l'aménagement des districts en Ouganda, également cofinancé par le FBS, a eu lieu en 2003. Le programme a pour objectif d'atténuer la pauvreté. Il porte pour l'essentiel sur l'amélioration de la sécurité alimentaire, de l'état sanitaire et nutritionnel et des revenus des ménages ruraux, ainsi que sur le renforcement de la participation des paysans au développement de structures marchandes au sein de l'économie rurale. Il ressort de cet examen que, dans l'ensemble, le programme donne des résultats globalement satisfaisants. On dispose de peu de données fiables permettant le suivi, et des mesures correctives adaptées ont été proposées pour résoudre ce problème. Les quelques indications disponibles montrent toutefois que les investissements réalisés ont un impact favorable de plus en plus sensible sur la pauvreté rurale. Par exemple, 80 000 ruraux pauvres ont aujourd'hui accès aux dispensaires créés dans le cadre du programme, et ils seront 57 000 de plus lorsque les nouveaux dispensaires prévus fonctionneront.

Conception d'un programme en République démocratique du Congo

En 2003, le FIDA et le FBS se sont attelés à la conception du programme de relance agricole dans la province de l'Équateur, qui a pour objet d'améliorer la sécurité alimentaire et de faire reculer la misère dans le territoire de Bumba et l'arrière-pays de Mbandaka, en République démocratique du Congo. Il s'efforcera en priorité de répondre aux besoins immédiats et à long terme de la population touchée par le récent conflit. Ce programme qui sera axé sur les services de soins de santé primaires et la reconstitution de la capacité de production des ménages d'agriculteurs, s'inspire du nouvel exposé des options et stratégies d'intervention établi pour le pays, et sa conception a démarré à la suite du remboursement des arriérés. Il sera soumis à l'examen du Conseil d'administration du FIDA en avril 2004.

Les interventions du FBS dans les zones sortant d'un conflit

Au cours de la dernière décennie, le Programme conjoint est intervenu efficacement dans des situations de crise et de sortie de crise. Lors de la consultation sur la prévention des conflits et la reconstruction après un conflit qui a eu lieu à Rome (Italie) du 6 au 8 avril 2003, le FBS a évoqué son expérience en la matière devant le FIDA et les autres participants. La communication rédigée pour l'occasion, intitulée *IFAD/BSF Contribution to Conflict Recovery* (Contribution du FIDA et du FBS au redressement après un conflit), devrait être publiée au début de l'année 2004. Elle analyse les projets réalisés dans six pays en situation de stress extrême pour cause de conflit, notamment dans la région des grands lacs d'Afrique centrale. Les enseignements de cette étude façonneront les projets et programmes futurs, ainsi que le document du FIDA sur la stratégie à adopter au sortir d'un conflit.

PARTENARIATS AVEC DES INSTITUTIONS INTERGOUVERNEMENTALES

Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)

Le NEPAD est la reconnaissance par les dirigeants africains, à partir d'un idéal commun et d'une conviction ferme et partagée du devoir urgent qui leur incombe d'éradiquer la pauvreté et d'engager leurs pays, individuellement et collectivement, sur la voie d'une croissance et d'un développement durables, tout en participant activement à l'économie mondiale et aux forums internationaux.

Étant donné que le développement agricole figure parmi les grandes priorités du NEPAD et que la plupart des principes directeurs du Nouveau partenariat cadrent avec sa mission, le FIDA a été désigné comme étant un des acteurs majeurs dans le programme d'activités du NEPAD. En avril 2003, le secrétariat du NEPAD à Johannesburg a officiellement sollicité l'assistance du FIDA pour mener son action de mobilisation et d'autonomisation de la société civile. Un programme d'assistance technique a été établi et sera opérationnel en 2004. En décembre 2003, lors de sa quatre-vingtième session, le Conseil d'administration du FIDA a autorisé le Président à négocier et finaliser un accord de coopération entre le Secrétariat du NEPAD et le FIDA.

Suites données à la Conférence internationale sur le financement du développement Dans son allocution à la Conférence internationale sur le financement du développement qui s'est tenue à Monterrey (Mexique) en 2002, le Président du FIDA a souligné la nécessité de consacrer chaque année 54 milliards de USD supplémentaires à l'aide publique au développement, soit le double du niveau actuel, pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Il a demandé qu'une part plus importante de ces ressources aille à l'éradication de la pauvreté rurale puisque les trois quarts de la population pauvre mondiale vit dans des zones rurales.

Le FIDA est resté très présent dans le processus de Monterrey en 2003: il a participé au débat de haut niveau entre le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) et les institutions de Bretton Woods (14 avril) et au dialogue de haut niveau de l'Assemblée générale sur le financement du développement (29 et 30 octobre), au cours desquels il s'est également exprimé au nom de la FAO et du PAM. En ces deux occasions, il a renouvelé son appel pour qu'une part plus importante de l'aide publique aille au développement rural et agricole.

Suites données au Forum de haut niveau sur l'harmonisation

Le FIDA a participé au Forum de haut niveau sur l'harmonisation qui s'est tenu à Rome (Italie) les 24 et 25 février 2003. Les hauts responsables des institutions multilatérales et bilatérales de développement et de leurs pays partenaires ont réaffirmé à cette occasion leur volonté d'éradiquer la pauvreté, d'inscrire la croissance économique dans la durée et de promouvoir le développement durable. Le forum a souligné l'importance de l'action engagée pour instaurer un système économique mondial solidaire et équitable et pour harmoniser les politiques opérationnelles et les procédures et pratiques des institutions de développement et des pays partenaires.

L'harmonisation est l'une des clés des efforts que font les partenaires internationaux du développement pour accroître l'efficience et l'efficacité des aides. Au niveau des pays, elle peut accroître la collaboration entre les donateurs et se traduire par des gains d'efficacité en matière de passation des marchés et de gestion financière.

Le FIDA a participé aux tables rondes de suivi sur l'harmonisation organisées par les banques multilatérales de développement à Washington D.C. (États-Unis), le 15 mai 2003 et à Tunis (Tunisie), du 26 au 29 août de la même année. L'harmonisation a de nouveau été discutée par les chefs d'institutions financières multilatérales à une réunion qui s'est tenue à Dubaï (Émirats arabes unis) le 21 septembre 2003, en marge des réunions annuelles de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international.

Depuis le Forum de Rome, de nombreux pays partenaires ont lancé des programmes d'harmonisation avec l'appui des donateurs. Par ailleurs, les donateurs ont désormais un calendrier commun de suivi et de mise en œuvre qui prévoit un suivi systématique par les donateurs et les pays partenaires et de nouveaux arrangements institutionnels pour le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD/OCDE), notamment un mandat intégré et élargi. Le calendrier prévoit aussi l'évolution du programme de travail technique et des groupes de travail des banques multilatérales de développement, et des initiatives pour mettre au point des indicateurs de progrès qualitatifs et quantitatifs.

Le FIDA et l'harmonisation

Le FIDA a souscrit aux principes de l'initiative d'harmonisation, qui représente à ses yeux un important vecteur pour confronter les points de vue et mettre les meilleures pratiques au service des Objectifs du Millénaire pour le développement. Dans cette optique, il a procédé en 2003 à l'examen de ses procédures et pratiques, notamment en matière de passation des marchés et de gestion financière. En avril 2003, son Conseil d'administration a approuvé de nouvelles directives pour l'audit des projets. Ces directives et leurs procédures d'application ont du reste été élaborées en consultation avec la Banque mondiale, dans un souci de conformité avec les principes de l'harmonisation. Un exercice identique est en cours pour les marchés de fournitures, de travaux et de services consultatifs, et des banques multilatérales de développement, dont la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement, collaborent à l'élaboration des manuels et directives du FIDA. Le Fonds utilise également la présentation standard des rapports et avis publiés par le CAD de l'OCDE.

Déclaration du G8 sur l'action contre la famine

En coordination avec le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et en partenariat avec les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome, le NEPAD et les membres du G8, le FIDA a pris part à l'établissement de la Déclaration 2003 des pays du G8, intitulée *Lutte contre la famine, en particulier en Afrique – Plan d'action du G8*, qui a été rédigée en février et mars 2003. Les membres du G8 se sont engagés à appuyer des approches et des programmes intégrés pour identifier et traiter les causes structurelles de la faim et de la malnutrition, et à soutenir notamment:

- des politiques agricoles judicieuses aux niveaux national et régional;
- le renforcement des organisations paysannes;
- l'investissement dans les infrastructures et les moyens de production agricoles;
- les cultures vivrières et la compétitivité des cultures d'exportation;
- l'amélioration de la recherche scientifique;
- l'adaptation de techniques agricoles nouvelles ou améliorées, y compris les biotechnologies déjà testées.

Réseau pour la réduction de la pauvreté du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD/OCDE) Le FIDA a participé en qualité d'observateur spécial au Réseau pour la réduction de la pauvreté du CAD/OCDE. Ce réseau:

- analyse la pauvreté et les liens entre inégalités, croissance économique et réduction de la pauvreté dans les pays en développement;
- offre un lieu d'échange des données d'expérience et des connaissances sur les meilleures pratiques mises en œuvre pour associer les pauvres à l'effort de croissance et à la mondialisation ainsi qu'aux avantages qui en résultent;
- définit des stratégies et des politiques concernant l'infrastructure, l'agriculture, le commerce et l'investissement, les technologies de l'information et des communications, le rôle du secteur privé et les partenariats public/privé;
- encourage la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, en privilégiant la recherche d'une croissance largement partagée dans le cadre des stratégies nationales de réduction de la pauvreté.

Le FIDA établit des groupes de travail avec des organisations bilatérales et autres institutions multilatérales afin de recenser les pratiques des donateurs en matière de développement agricole et rural et de tracer les contours de la vision stratégique actuelle des organismes donateurs. Les domaines stratégiques en cours d'examen concernent notamment l'accès aux actifs, à la technologie et à la transformation de l'agriculture, la compétitivité des marchés et le risque, ainsi que la famine et la problématique hommes-femmes.

Accord de partenariat avec la Banque interaméricaine de développement

À son assemblée générale annuelle de 2003, la Banque interaméricaine de développement a signé avec le Gouvernement italien et le FIDA un mémorandum d'accord définissant un programme de travail commun pour l'éradication de la pauvreté rurale en Amérique latine et dans les Caraïbes. Ce partenariat a pour objectif de favoriser la coopération et la coordination entre donateurs et d'encourager les investissements mixtes (public/privé) en faveur du développement rural, de la réduction de la pauvreté, de l'innovation et de l'adoption de nouvelles technologies. Dans le cadre de ce partenariat, il est proposé de créer un fonds fiduciaire multidonateurs ouvert à d'autres agences bilatérales et au secteur privé. Cette approche des partenariats d'investissement favorise les synergies et les transferts d'apprentissage entre les agences, évite les doubles emplois et encourage les initiatives regroupant plusieurs donateurs.

PARTENARIATS AVEC DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

En 2003, le FIDA a procédé à des échanges de savoirs et des confrontations de points de vue sur les problèmes clés du développement avec un grand nombre d'organisations de la société civile et d'ONG.

Au mois de janvier, le Fonds a organisé, en collaboration avec le Ministère italien des affaires étrangères et la Coalition internationale pour l'accès à la terre, un séminaire, auquel ont participé des ONG et des associations italiennes, axé sur quatre thèmes:

- l'accès aux marchés;
- les services financiers en milieu rural;
- l'accès aux ressources naturelles et la gestion de ces ressources;
- l'action de plaidoyer en faveur de la réduction de la pauvreté rurale et du développement à l'occasion de rencontres internationales.

Ce séminaire a été l'occasion d'augmenter le nombre d'ONG italiennes qui travaillent avec le FIDA et de forger de nouveaux partenariats dans le cadre de projets réalisés en Érythrée, en Éthiopie et en Somalie. Il a amené le FIDA à apporter son concours à une campagne internationale en faveur de l'amélioration quantitative et qualitative de l'aide à l'agriculture, lancée par un certain nombre d'ONG internationales qui adhèrent à l'Alliance internationale contre la faim.

Un autre séminaire auquel participaient des organisations de la société civile et des ONG, a eu lieu au siège du FIDA en février 2003, en marge de la session du Conseil des gouverneurs marquant le vingt-cinquième anniversaire du Fonds. Ce séminaire, organisé par le FIDA et la Coalition internationale pour l'accès à la terre, était axé sur l'amélioration de l'accès des ruraux pauvres aux ressources naturelles et à la gestion de ces ressources, un accent particulier étant mis sur l'accès des femmes et des populations autochtones à la terre.

Des organisations de la société civile et des ONG ont pris part aux débats du Conseil des gouverneurs en qualité d'observateurs et de participants. Leurs représentants ont pris la parole durant les séances plénières consacrées au thème *Réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement en œuvrant pour que les ruraux pauvres se libèrent de la pauvreté;* ils ont également pris part, en qualité de président, d'intervenant ou de participant, aux quatre tables rondes consacrées aux thèmes suivants:

- Promouvoir l'accès des ruraux pauvres aux marchés pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement.
- Transformer les institutions rurales pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement.
- Les peuples autochtones et le développement durable.
- Les femmes en tant que moteur du changement.

Sur le terrain, le FIDA a collaboré avec des ONG pour mettre en œuvre ses stratégies et ses opérations à l'échelle des régions ou des pays. En 2003, ce partenariat s'est encore développé, afin de restituer les enseignements tirés de l'expérience des projets et de renforcer la participation à la concertation sur les politiques publiques et à l'élaboration de partenariats.

Au cours de l'année, le FIDA a étudié de plus près sa collaboration avec les ONG sur le terrain à l'occasion de l'examen de 50 dons accordés dans la région Afrique de l'Ouest et du Centre au titre du Programme de coopération élargie FIDA/ONG. Il ressort de cette étude que l'ensemble des 21 pays de la région ont reçu au moins un don, et les plus vastes d'entre eux plusieurs.

Cette étude comprenait une analyse approfondie d'une série de 26 dons portant sur la sélection des ONG et des propositions, les accords de don, le suivi et l'évaluation, et l'exploitation des résultats. Elle a montré que, conformément à la politique du Programme de coopération élargie, la plupart des ONG étaient locales ou nationales, et que la plupart des dons étaient liés à des projets financés par des prêts. L'étude mentionne cinq exceptions à cette règle: deux dons régionaux et trois dons nationaux accordés à des ONG travaillant dans des zones de conflit, afin d'approfondir les connaissances sur les situations locales pour étayer la conception de futurs projets.

Il ressort de l'étude que la plupart des 26 dons analysés étaient axés sur le partenariat, le renforcement des capacités et la formation. Ceci illustre la compétence en matière d'approches participatives et à assise locale, que beaucoup d'ONG apportent aux projets. L'étude a révélé que, dans certains cas, les ONG ont fait un précieux travail de sensibilisation et d'information avant le lancement du projet financé par un prêt.

D'autres se sont employées à consolider les résultats obtenus dans le cadre de projets financés par des prêts en renforçant de jeunes organisations et autres activités locales. D'autres encore ont contribué à l'appropriation des projets par les communautés.

Dans la région Afrique de l'Ouest et du Centre, la collaboration avec les ONG privilégie le renforcement des capacités et la formation dans différents domaines. Le Fonds a apporté son concours aux ONG qui s'efforcent d'améliorer l'accès des petits exploitants aux services financiers en Mauritanie, en République démocratique du Congo et au Tchad. Au Togo, les ONG ont plutôt axé leur collaboration sur le renforcement des capacités des ruraux pauvres grâce à un meilleur accès à l'information, en privilégiant le développement de réseaux et d'outils de communication à implantation locale. Par ailleurs, au Burkina Faso et au Cameroun, le FIDA a aidé des ONG locales à améliorer l'accès des populations pauvres aux ressources productives et à la technologie, ainsi qu'aux marchés.

En Afrique orientale et australe, les dons aux ONG ont surtout privilégié l'utilisation et la gestion de l'eau à usage agricole, ainsi que la mise en place de circuits de commercialisation et de services financiers. Les ONG sont des partenaires d'exécution du programme visant à atténuer l'impact du VIH/sida sur les populations rurales de l'Afrique orientale et australe. Par ailleurs, le FIDA a pris une initiative intéressante en retenant les services d'une organisation non gouvernementale pour conduire des examens techniques des propositions de projet présentées par des ONG.

Dans la région Amérique latine et Caraïbes, les ONG et les institutions locales jouent un rôle décisif en matière de plaidoyer et d'appui aux populations défavorisées. La collaboration du FIDA avec les ONG concerne surtout le renforcement du capital social local, afin de permettre aux pauvres de prendre en main le processus de développement et de transformation durable de la société. En 2003, le FIDA a mis l'accent sur l'innovation en matière d'accès aux marchés et de commercialisation, et approfondi son action en direction des femmes et des populations autochtones, qui sont dans cette région les groupes les plus touchés par la pauvreté chronique et la marginalisation.

Dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, Europe centrale et orientale et nouveaux États indépendants (de l'ex-Union soviétique), le FIDA a concentré sa collaboration avec la société civile et les ONG sur les zones de conflit ou de sortie de conflit, en mettant l'accent sur la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes et sur la mise en place de services financiers viables.

Dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, la collaboration avec les ONG qui travaillent dans les territoires palestiniens a permis plus précisément d'élargir les programmes de microcrédit et de création de microentreprises qui avaient donné de bons résultats. En Somalie, le FIDA a travaillé avec des ONG pour appuyer la transformation de fonds communautaires renouvelables en mécanismes de microfinancement viables et bien gérés. Dans l'ensemble de la région, la collaboration entre le FIDA, la société civile et les ONG a contribué à développer les services sociaux, la formation et l'accès aux marchés, en s'attachant tout particulièrement à encourager les femmes à participer plus activement à la vie économique de leur communauté. À cet égard, le FIDA a obtenu de bons résultats dans plusieurs pays où il a financé des projets pilotes appuyant la création d'activités pour les femmes.

En Europe centrale et orientale et dans les nouveaux États indépendants, le FIDA a surtout collaboré avec des ONG dans le domaine de la création d'organisations de proximité afin d'encourager un développement rural tourné vers les marchés, et notamment le crédit, l'accès aux marchés et la fourniture de facteurs de production. Dans ce cas, le FIDA a privilégié les populations isolées et défavorisées des zones montagneuses.

LIENS AVEC D'AUTRES GROUPEMENTS D'ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES ET PARTICIPATION À DES MANIFESTATIONS

En 2003, le FIDA a continué à tisser des liens avec la société civile et les ONG aux États-Unis, dans le cadre de ses contacts avec le groupe de travail sur le FIDA et la pauvreté rurale établi par des ONG américaines. Ce groupe réunit des organisations qui s'efforcent de mobiliser des soutiens pour les stratégies de réduction de la pauvreté dans les zones rurales à l'échelle de la planète, et de faire mieux connaître et comprendre le rôle du FIDA et sa vocation spécifique de réduction de la pauvreté rurale. En 2003, le co-président de ce groupe de travail est intervenu en faveur du FIDA devant la sous-commission de la Chambre des représentants des États-Unis chargée des crédits pour les opérations à l'étranger. Le groupe de travail se réunit à intervalles réguliers et informe l'administration américaine et les membres du Congrès sur les questions relatives au FIDA, permettant ainsi aux responsables américains de mieux appréhender la pauvreté rurale et le travail du Fonds.

Le FIDA a également travaillé avec la communauté des ONG, les occasions les plus marquantes étant l'assemblée annuelle de l'Association pour l'agriculture et le développement rural à l'échelle internationale (AIARD, Association for International Agriculture and Rural Development) et le forum organisé par InterAction, le Sommet du microcrédit +5 et le Forum agricole mondial. En novembre 2002, plus de 2 000 délégués, dont des représentants d'ONG venus d'une centaine de pays, se sont réunis à New York pour faire le bilan des progrès accomplis, recenser les difficultés et réaffirmer leur engagement en faveur de l'objectif consistant à permettre à 100 millions de familles parmi les plus pauvres de la planète d'avoir accès à des services financiers à l'horizon 2005. À cette occasion, le Président du FIDA a annoncé le lancement de quatre nouveaux programmes financés par le Fonds afin de favoriser l'innovation et de renforcer la capacité des institutions de microfinancement à proposer des services financiers aux ruraux pauvres.

En mai 2003, le forum de trois jours organisé par InterAction sur le thème: «Le défi des engagements mondiaux: faire avancer les objectifs d'assistance et de développement par le plaidoyer et l'action» a rassemblé à Washington près de 500 spécialistes du développement et des problèmes humanitaires, qui se sont penchés sur la question du mode d'opération que doivent adopter les ONG dans le contexte des nouveaux engagements mondiaux. En juin, l'assemblée annuelle de l'AIARD, consacrée au thème: «Améliorer l'impact de l'agriculture et du développement rural internationaux: moyens, stratégies et coordination», a considéré le fait que les principaux donateurs envisagent d'investir dans l'agriculture et le développement rural pour atteindre l'un des Objectifs du Millénaire pour le développement, qui consiste à réduire de moitié d'ici à 2015 la proportion de la population mondiale qui souffre de la faim et de la sous-alimentation.

Par ailleurs, le Président du FIDA a été l'un des orateurs principaux du Sommet agricole mondial qui a eu lieu à Saint-Louis, (États-Unis), en mai 2003. Cette rencontre a été l'occasion pour des institutions du secteur privé, des universitaires, des responsables politiques et des ONG d'évoquer les questions nouvelles touchant au secteur agricole, comme le rôle de l'agriculture dans l'économie mondiale, l'impact des accords de libre-échange sur l'agriculture et la nécessité de développer les partenariats entre institutions privées et publiques.

COALITION INTERNATIONALE POUR L'ACCÈS À LA TERRE

La Coalition internationale pour l'accès à la terre est une alliance mondiale d'organisations intergouvernementales, gouvernementales et de la société civile. Elle travaille avec les ruraux pauvres afin de leur permettre d'avoir plus facilement accès de manière durable aux ressources naturelles, en particulier à la terre, et de participer directement à la formulation des politiques et aux prises de décision, qui ont une incidence sur leurs conditions de vie.

En 2003, l'assemblée mondiale des membres de la Coalition a défini le plan stratégique pour 2004-2006 et donné un caractère officiel à sa structure dirigeante.

Durant l'année, la Coalition a aidé des organisations paysannes, des sans-terre et des mouvements de la société civile dans 22 pays dans le but de former des partenariats stratégiques pour influencer plus efficacement les politiques foncières et appuyer les programmes à assise communautaire. Les initiatives ont notamment été les suivantes:

- appui à LandNet West Africa pour renforcer les capacités dans des pays de la région (Burkina Faso, Ghana, Guinée, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal et Togo);
- renforcement de la plateforme de la Communauté du développement de l'Afrique australe sur les droits d'accès des femmes à la terre et à l'eau, assorti de partenariats avec l'Afrique du Sud, le Malawi, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe;
- co-organisation d'un atelier d'organisations de campesinos d'Amérique centrale, sur le thème du renforcement de la contribution des paysans et des petits exploitants au développement économique des zones rurales.

En marge du débat de haut niveau de l'ECOSOC, la Coalition et le FIDA ont organisé une table ronde ministérielle sur la question foncière et ses incidences sur le développement rural, ainsi qu'un atelier sur le thème «La terre, l'eau et l'égalité hommes-femmes», qui a donné lieu à 13 recommandations, présentées par la suite au débat de haut niveau.

La collaboration de la Coalition avec le FIDA s'est également traduite par les initiatives suivantes:

- coopération avec le Programme conjoint Fonds belge de survie pour formuler un plan visant à inscrire la question foncière dans les interventions du Programme au Niger et en Ouganda;
- mise en œuvre du programme de la Coalition pour l'accès des femmes aux ressources, pour aider à donner forme au projet de développement communautaire dans le district de Nyanza Sud (Kenya), financé par le FIDA;
- réalisation, avec la FAO, d'une étude sur les progrès concrets de l'accès des femmes
 à la terre dans le cadre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de
 discrimination à l'égard des femmes;
- étude des enseignements tirés de l'expérience du fonds d'intervention foncière géré par le FEPP/Protierras, une ONG partenaire de la Coalition en Équateur. Ce fonds, créé par le FIDA dans le cadre de son programme d'innovation, est un bon exemple de financement pour des achats de biens fonciers destinés à améliorer l'accès des pauvres à la terre. Le rapport devrait inspirer les donateurs qui cherchent les meilleures pratiques pour financer les projets fonciers.

La Coalition a présenté à la Commission des Nations Unies sur le développement durable un rapport sur ses partenariats fonciers appelés *Land Alliances for National Development* (LAND). Bien qu'elle continue de recevoir des demandes de la part des gouvernements, elle a privilégié dans un premier temps des partenariats pilotes avec le Guatemala, l'Indonésie, les Philippines et l'Afrique du Sud, dans l'optique d'un futur élargissement des partenariats LAND à d'autres pays. Le Ministère néerlandais de l'agriculture, de la gestion de la nature et de la pêche a annoncé son soutien à la phase expérimentale des partenariats LAND.

La Coalition a renforcé les relations de travail entre ses divers sous-groupes de membres, ce qui s'est traduit par les initiatives suivantes:

- Fundación Tierra, partenaire bolivienne de la Coalition, a participé en qualité d'expert des questions foncières à l'assemblée générale annuelle 2003 de la Banque interaméricaine de développement, qui s'est tenue à Milan (Italie);
- la Coalition a co-parrainé la conférence sur les femmes et l'agriculture organisée par la Fédération internationale des producteurs agricoles, qui s'est tenue aux Philippines. La coalition des ONG d'Asie pour la réforme agraire et le développement rural, partenaire de la Coalition aux Philippines, a présidé une table ronde sur le thème intitulé «Towards Greater Access to Land and Water for Women Farmers» (vers un meilleur accès des agricultrices à la terre et à l'eau);
- la Coalition a aidé la Banque mondiale à faire un examen global de ses politiques en matière foncière en parrainant les exposés présentés par les organisations de la société civile partenaires dans chacune des réunions régionales consacrées à la question – au Cambodge, en Hongrie, au Mexique et en Ouganda.

Répondant à l'intérêt exprimé par les pays de la Communauté des États indépendants et de l'Europe centrale et orientale, la Coalition a envoyé une délégation composée de représentants d'organisations de la société civile d'Albanie, du Pérou et des Philippines à l'atelier sur les politiques foncières pour le Sud Caucase qui s'est tenu à Tbilissi. Les délégués de la Coalition ont fait des communications à cette rencontre, qui a donné lieu à un projet associant la Coalition et l'Association géorgienne pour la protection des droits des propriétaires fonciers et à un échange permanent de connaissances avec le partenaire albanais de la Coalition.

L'utilité de la Coalition se mesure aux changements qu'elle a introduits dans la vie des pauvres, tels qu'ils ressortent des projets appuyés par le mécanisme d'autonomisation des communautés. Grâce au financement conjoint du FIDA et de la Banque mondiale, le mécanisme d'autonomisation des communautés a ajouté 14 projets à son portefeuille, ce qui porte à 28 le nombre total de projets et élargit la Coalition à de nouveaux pays – Argentine, Cameroun, Géorgie, Guyana et Indonésie.

MÉCANISME MONDIAL

Les Nations Unies ont créé le Mécanisme mondial en 1997 sous l'autorité de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CCD). Ce dispositif est une sorte de courroie de transmission internationale conçue pour aider les États parties à la Convention, notamment les plus pauvres, à trouver les ressources nécessaires pour enrayer la spirale de la dégradation des terres et de la pauvreté qui en résulte.

Le Mécanisme mondial, qui est hébergé par le FIDA, joue le rôle d'intermédiaire et de catalyseur, puisqu'il mobilise et renforce les interventions des partenaires du développement. Il rend compte à la Conférence des parties et travaille en collaboration étroite avec les membres de son Comité de facilitation, auquel siègent le FIDA, le PNUD et la Banque mondiale, les secrétariats de la CCD et du FEM, la FAO, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), les banques africaine, asiatique et interaméricaine de développement, et le GCRAI.

La collaboration avec le Comité de facilitation permet au Mécanisme mondial d'assurer la prise en compte des problèmes de désertification et de dégradation des terres dans les cadres nationaux et les stratégies d'aide par pays, de sorte qu'ils deviennent progressivement des enjeux prioritaires dans les pays touchés par ces phénomènes.

En 2003, le Mécanisme mondial a poursuivi sa collaboration avec le FIDA. En Asie centrale, le Fonds a rejoint l'accord de partenariat stratégique, dont le Mécanisme mondial avait facilité la constitution, entre la Banque asiatique de développement (BASD), l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le programme CCD du GTZ, la Direction du développement et de la coopération suisse et le Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA). Ce partenariat a notamment abouti à un investissement de 900 000 USD du GTZ/CCD en faveur de projets pilotes. Par ailleurs, l'ACDI a élaboré un projet de gestion des parcours au Kirghizistan, pour un montant total de 200 000 USD. Aux termes d'un accord préliminaire, ce projet sera financé à hauteur de 150 millions de USD par la BASD, le FEM apportant de son côté 20 millions de USD dans une première phase, dans le cadre de sa nouvelle focalisation sur la dégradation des terres

Dans le cadre de son partenariat avec le FIDA pour appuyer la mise en œuvre de la CCD au Mexique, le Mécanisme mondial a fourni un soutien financier pour cerner les possibilités d'investissement, à travers la mise en place de services environnementaux pour encourager la lutte contre la dégradation des terres. Cette initiative s'appuie sur un projet de renforcement de l'aménagement des bassins versants financé par le FIDA. Elle élargit le champ couvert par le portefeuille à des actions en faveur de l'environnement mondial dans le cadre de la CCD, et se prête tout à fait à la reproduction dans d'autres pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

En 2000, le Mécanisme mondial a lancé son Programme communautaire d'échanges et de formation afin d'encourager la participation systématique des organisations non gouvernementales à la mise en œuvre de la Convention à l'échelle nationale et sous-régionale. En novembre 2003, le Mécanisme mondial avait approuvé 19 projets, pour une valeur totale d'environ 450 000 USD, et obtenu des cofinancements de la Banque mondiale, du PNUE et de l'ACDI, ainsi que des ONG participantes. Le FIDA s'est engagé à hauteur de 425 000 USD par l'intermédiaire de son PCE avec les ONG, sous forme de don au Programme communautaire d'échanges et de formation. Durant l'année, le Programme communautaire d'échanges et de formation a organisé des visites d'échange et de formation entre communautés dans un certain nombre de pays – Argentine, Chine, Haïti, Maroc, Mexique, Pakistan et Togo.

En 2003, le Mécanisme mondial a pris des dispositions pour que le Programme de petites subventions du FEM assume partiellement la responsabilité des aspects opérationnels du Programme communautaire d'échanges et de formation, ce qui lui a permis de se concentrer davantage sur la mobilisation des ressources.

Grâce à sa base de données en ligne FIELD (Financial Information Engine on Land Degradation), le Mécanisme mondial produit des analyses financières très utiles pour la mobilisation de ressources. Ces analyses, qui aident à égaliser l'offre et la demande de financement pour la mise en œuvre de la CCD, servent également dans le cadre des fonctions d'intermédiation et de conseil du Mécanisme mondial sur le terrain et auprès des instances d'élaboration des politiques. En août 2003, le Mécanisme mondial a mis en circulation la quatrième version de FIELD sur CD-ROM, qui est distribuée gratuitement sur demande. FIELD peut être consulté sur Internet à l'adresse http://field.gm-unccd.org.

En 2003, le Mécanisme mondial a fait l'objet de deux évaluations indépendantes, à la demande de la Conférence des parties pour l'une et de la Banque mondiale pour l'autre. Toutes deux ont recommandé que le Mécanisme mondial mette davantage l'accent sur l'offre, afin d'obtenir les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre de la Convention. Pour réussir, le Mécanisme doit renforcer sa coopération avec les membres du Comité de facilitation.

Cette même année, le FIDA a pris plusieurs mesures afin de donner suite à ces recommandations. Le Groupe consultatif du Mécanisme mondial a été créé pour resserrer davantage les liens entre le FIDA et le Mécanisme, Il prévoit de passer en revue les projets et programmes de développement avec le personnel du FIDA afin de déterminer les possibilités d'action conjointe.

Participation aux instances de concertation mondiales et régionales COMITÉ DE HAUT NIVEAU SUR LES PROGRAMMES

En 2003, le Président du FIDA a présidé le Comité de haut niveau sur les programmes, l'un des principaux comités du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies, qui est présidé par le Secrétaire général de l'ONU. Ce comité veille à l'élaboration coordonnée des programmes et des politiques dans le système des Nations Unies. En 2003, il s'est penché sur les suites données à la Conférence internationale sur le financement du développement, au Sommet mondial sur le développement durable et au Sommet du Millénaire. Il a également produit un document d'orientation sur les liens entre le VIH/sida, la sécurité alimentaire et la gouvernance.

SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT DE L'UNION AFRICAINE

En juin, le FIDA a assisté aux réunions de la Commission économique pour l'Afrique et de la Banque africaine de développement à Addis Abeba (Éthiopie). Il a également pris part au Sommet des chefs d'État de l'Union africaine qui s'est tenu à Maputo (Mozambique) en juillet, ainsi qu'à la conférence ministérielle préparatoire des ministres de l'agriculture. Les chefs d'État africains présents au Sommet se sont engagés à remettre l'agriculture sur l'agenda du développement et à affecter au secteur agricole 10 pour cent de leur budget d'investissements public. Avec l'appui des partenaires multilatéraux, le Secrétariat du NEPAD jouera un rôle important dans le suivi des progrès accomplis en direction de cet objectif.

Par sa présence à ces réunions, le FIDA montre toute l'importance qu'il attache au développement de l'Afrique et à la tâche immense de la communauté internationale, à qui il incombe d'aider le continent africain à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement.

DÉBAT DE HAUT NIVEAU DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

En 2003, le FIDA a participé au débat de haut niveau de l'ECOSOC, qui s'est tenu du 30 juin au 2 juillet à Genève (Suisse) sur le thème intitulé «Promotion d'une approche intégrée du développement rural dans les pays en développement aux fins d'élimination de la pauvreté et d'un développement durable».

Lors des séances préparatoires, le FIDA a insisté sur le fait qu'il fallait réduire la pauvreté rurale pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement; il a présidé une réunion-débat sur le système de coordination des Nations Unies pour le développement rural. Il a également animé une table ronde ministérielle sur le rôle de l'agriculture et du développement rural dans l'éradication de la faim et de la pauvreté, qu'il avait coorganisée avec la FAO et la Banque mondiale.

Le FIDA a profité de ce débat de haut niveau pour parler de son expérience et faire des recommandations de politique générale dans plusieurs réunions. Son Président a participé à la séance plénière d'ouverture, a coprésidé, avec la Banque mondiale, une table ronde ministérielle sur les partenariats mondiaux, a donné lecture de la déclaration officielle du FIDA en plénière, et a coprésidé un petit-déjeuner de travail ministériel sur l'accès aux marchés au côté du Président des pays en développement du Groupe des 77.

À la demande de plusieurs gouvernements, le FIDA a fourni des conseils techniques aux rédacteurs de la déclaration ministérielle. Grâce à cette intervention et, d'une manière plus générale, à sa participation au processus préparatoire, le FIDA a pu s'assurer que ses trois objectifs stratégiques figuraient dans la déclaration.

Le FIDA poursuivra son dialogue avec l'ECOSOC sur le développement rural intégré et afin de faire des recommandations pratiques et de communiquer les enseignements tirés de ses projets et programmes.

SIXIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION SUR LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION

En 2003, le FIDA a participé à La Havane (Cuba) à la sixième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Il a insisté à cette occasion sur l'accélération constante de la dégradation des terres dans de nombreuses régions d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes, d'Asie et d'Europe. Il a pris part à plusieurs rencontres organisées dans le cadre du débat de haut niveau, notamment à une table ronde des chefs d'État et de gouvernement sur le rôle de la Convention dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et en tant qu'outil pour parvenir au développement durable. Il a par ailleurs organisé une manifestation sur la réduction de la pauvreté dans les zones arides.

Le Président du FIDA s'est adressé aux 89 parlementaires venus du monde entier qui ont participé à la réunion-débat organisée dans le cadre de cette sixième session.

CONFÉRENCES INTERNATIONALES DE TOKYO SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

La série de Conférences internationales de Tokyo sur le développement de l'Afrique (CITDA) a été lancée en 1993 à l'initiative du Gouvernement du Japon, essentiellement pour amener la communauté internationale à s'intéresser de nouveau au développement de l'Afrique.

La troisième conférence de cette série s'est déroulée à Tokyo du 29 septembre au 1er octobre 2003. Les participants ont fait le bilan des dix années écoulées et ont réfléchi aux futures orientations à la lumière des récents événements survenus sur le continent africain et dans l'arène internationale. Ils ont réaffirmé que le développement de l'Afrique devait continuer à privilégier le leadership et la participation populaire au processus du développement africain, la paix et la bonne gouvernance, la sécurité, le respect des particularités, de la diversité et des identités. Ils ont également appelé à la mise en œuvre du NEPAD. Le FIDA a manifesté à travers sa présence sa volonté de s'investir dans le processus des CITDA et de collaborer avec l'Union africaine et d'autres partenaires.

Le FIDA a participé à la session ciblée consacrée au développement agricole, coprésidée par le Directeur général de la FAO et le Directeur exécutif du PAM. Dans son discours liminaire, le Président du FIDA a souligné la nécessité d'augmenter l'aide au développement agricole. Il s'est par ailleurs entretenu avec le Président du comité directeur du NEPAD et le Président de la Commission de l'Union africaine. Il a rencontré des hauts responsables de l'Agence japonaise de coopération internationale et de la Banque japonaise de coopération internationale. À l'invitation de la section japonaise de l'Organisation mondiale des législateurs pour un environnement équilibré, le Président du FIDA et le Secrétaire exécutif de la CCD ont fait un exposé devant des parlementaires au Giin Kaiakann sur l'action engagée pour éradiquer la pauvreté en Afrique et sur les problèmes connexes de la dégradation des terres et de la désertification.

SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DES PAYS ISLAMIQUES

Le FIDA était représenté à la dixième session du Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays islamiques membres de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), qui s'est tenue à Kuala Lumpur (Malaisie) du 16 au 18 octobre 2003. Il a saisi cette occasion pour informer les participants de ses programmes et activités dans les pays membres de l'OCI. Un document spécial sur les partenariats et la collaboration du FIDA avec les États membres de l'OPEP et de l'OCI a été distribué aux délégués. La délégation du FIDA a fait distribuer en séance plénière le texte d'une déclaration officielle exposant la stratégie du Fonds et ses programmes de développement dans les États membres de l'OCI. Cette déclaration est affichée sur le site Web du Sommet de l'OCI.

SOMMET MONDIAL SUR LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

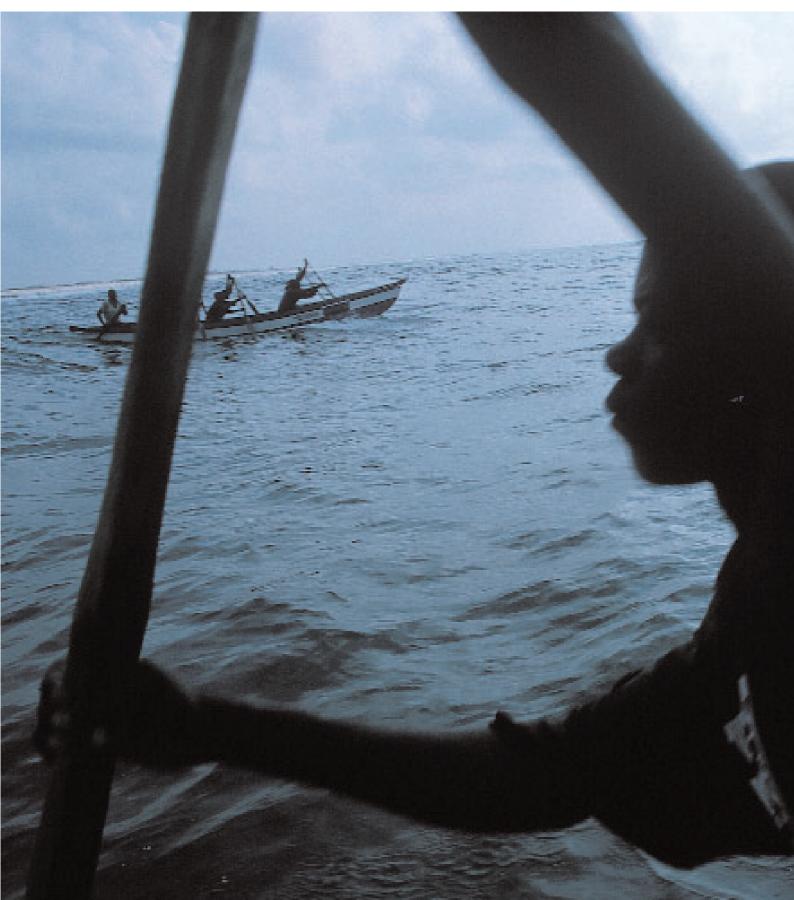
En marge du Sommet mondial sur la société de l'information qui s'est tenu à Genève (Suisse) du 10 au 12 décembre 2003, le FIDA a organisé une table ronde sur ce que peuvent apporter les technologies de l'information et de la communication (TIC) aux 900 millions de pauvres qui vivent dans les zones rurales.

La table ronde a conclu que les TIC pouvaient contribuer à la réduction de la pauvreté dans les zones rurales, à condition qu'un certain nombre de conditions soient réunies:

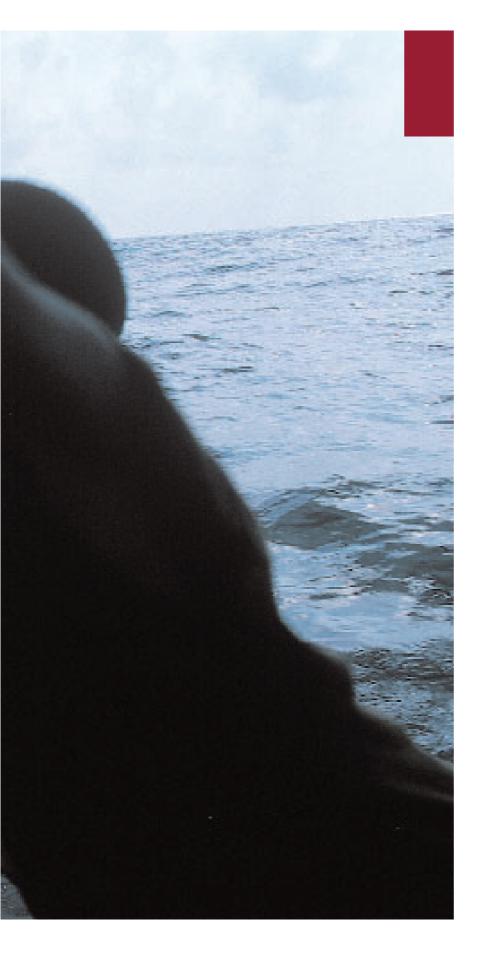
- propriété et appropriation du processus de communication;
- développement de contenus locaux;
- pertinence linguistique et culturelle;
- convergence et mise en réseau;
- utilisation de la technologie idoine.

Le FIDA établira un rapport de synthèse sur les résultats de la table ronde. Ce document formera la base du débat qui s'engagera à l'échelle du FIDA sur les communications mises au service du développement, y compris sur l'utilisation des TIC comme outils pour réduire la pauvreté.

ASPECTS OPÉRATIONNELS



© FIDA, Alex Webb, 2002



En 2003, 25 nouveaux projets ont été approuvés et financés par des prêts du FIDA d'un montant de 403,6 millions de USD

Gestion du portefeuille de projets

Au cours de 2003, le FIDA s'est attaché à suivre et à évaluer son portefeuille des projets à la lumière des récentes décisions concernant l'introduction du système d'allocation fondé sur la performance, l'élaboration du système de mesure des résultats et de l'impact, et l'approbation du Plan d'action pour l'égalité entre les sexes. Comme il est d'usage, l'évolution quantitative et qualitative du portefeuille est indiquée et analysée dans le rapport de situation du portefeuille de projets qui fait la synthèse des conclusions du suivi et des examens périodiques des portefeuilles à différents niveaux (national, régional et mondial).

Le portefeuille en cours a peu évolué en termes de volume global, et les activités ont surtout visé à en renforcer la qualité et l'impact en mobilisant notamment des ressources budgétaires pour l'appui au démarrage rapide, le suivi et l'exécution accélérée des projets et en organisant des ateliers sur l'exécution, la problématique hommes-femmes, le suivi et l'évaluation.

Cet effort d'amélioration s'est traduit par des mesures directes concernant la supervision et l'appui à l'exécution. Il a également intensifié le rôle de catalyseur que joue le FIDA à travers son action de plaidoyer et de concertation au niveau national et grâce au partage de ses connaissances avec les gouvernements et les autres partenaires du développement dans le but de tirer des enseignements des réussites et des échecs et de promouvoir la transposition à plus grande échelle des expériences réussies. La notion de gestion du portefeuille s'élargit – elle concerne désormais toutes les activités du FIDA dans un pays donné, l'idée étant d'augmenter l'impact sur les ruraux pauvres en privilégiant une approche axée sur les programmes dans l'optique de la réalisation des objectifs stratégiques du Fonds.

Supervision des projets et institutions coopérantes

Les modes de supervision des projets du FIDA sont restés inchangés en 2003, à savoir la supervision directe de quelques projets à titre expérimental, et la supervision par les institutions coopérantes pour les autres, qui sont la majorité. À la fin de l'année, les institutions coopérantes supervisaient 180 projets en cours, soit 111 pour le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) et 69 pour d'autres partenaires (tableau 3).

L'évaluation, à l'échelle de l'institution, des modes de supervision des projets bénéficiant de l'appui du FIDA a eu lieu en 2003. Il en ressort que les responsables de projets sont généralement satisfaits du système et apprécient l'appui à l'exécution qui l'accompagne. La performance inégale des différentes institutions coopérantes en ce qui concerne les services de supervision, l'inégale réussite des diverses tâches de supervision et le recours excessif à l'UNOPS continuent toutefois de poser problème. Le FIDA étudiera ces questions en vue de rationaliser ses modalités de supervision et d'en accroître l'efficacité. Le FIDA continue d'apporter un complément au travail de ses institutions coopérantes, et fournit un appui à l'exécution des projets qui s'ajoute à leurs efforts. L'évaluation a mis en lumière la nécessité d'introduire des modes de supervision améliorés qui reflètent les changements affectant les priorités et la nature des projets recevant un appui du FIDA. Elle a aussi mis en évidence la nécessité de définir une politique et des priorités d'intervention qui puissent guider l'appui à l'exécution.

ASPECTS OPÉRATIONNELS

TABLEAU 3
Institutions coopérantes du FIDA chargées d'administrer des prêts et de superviser des projets au titre du Programme ordinaire et du Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification (PSA)³

	Projets f	in 2001	Projets fi	n 2002	Projets fi	in 2003
		Δ	ctuel			
INSTITUTIONS COOPÉRANTES	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
BafD	3	1,5	2	1,1	3	1,7
Société andine de développement (SAD)	14	7,2	13	7,0	13	7,2
FADES	11	5,6	11	5,9	9	5,0
BAsD	6	3,1	4	2,2	4	2,2
Banque de développement des Caraïbes (BDC)	4	2,1	5	2,7	4	2,2
Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE)	4	2,1	4	2,2	3	1,7
UNOPS	115	59,0	112	60,5	111	61,7
Banque ouest-africaine de développement (BOAD)	11	5,6	10	5,4	10	5,6
Banque mondiale (BIRD/IDA)	27	13,8	24	13,0	23	12,8
Total ^b	195	100,0	185	100,0	180	100,0

a L'année de référence est celle de l'entrée en vigueur du prêt. Les chiffres portent sur les projets approuvés en cours d'exécution pendant la période d'un an concernée.

GRAPHIQUE 1 Projets approuvés en 2003: bénéficiaires directs^a



On estime que 7,1 millions de personnes devraient bénéficier des 24 projets dus à l'initiative du FIDA et approuvés par celui-ci en 2003.

3,2 millions de bénéficiaires d'un projet de la Banque mondiale cofinancé par le FIDA

Évolution du portefeuille de projets et des prêts

En 2003, 25 nouveaux projets ont été approuvés et financés par des prêts du FIDA d'un montant de 403,6 millions de USD¹ (voir tableau 1). Le coût total de ces projets est estimé à 712,6 millions de USD, dont 124,9 millions de USD seront apportés par des financeurs extérieurs et 184,1 millions de USD par des financeurs des pays bénéficiaires – principalement les gouvernements.

Des dons d'un montant total de 20,3 millions de USD ont également été approuvés en 2003 (voir tableau 5).

Depuis le début des opérations en 1978, le FIDA a financé 653 projets dans 114 pays ainsi qu'à Gaza et en Cisjordanie pour un montant total d'environ 8,1 milliards de USD. Les gouvernements et les autres sources de financement dans les pays bénéficiaires, y compris les particuliers et les ménages participant aux projets, ont contribué pour environ 8,1 milliards de USD, et 6,7 milliards de USD ont été apportés par des cofinanceurs extérieurs, dont environ 1,1 milliard par des donateurs bilatéraux, environ 5,3 milliards par des donateurs multilatéraux et 30,2 millions par des ONG internationales et du Nord. Le secteur privé pour sa part a apporté 7,2 millions de USD.

^b À l'exclusion des projets/programmes supervisés ou administrés directement par le FIDA.

^a Sur la base des données figurant dans les rapports de préévaluation des projets. Si les rapports font état du nombre de ménages et non d'individus, celui-ci est estimé en considérant que chaque ménage comporte en moyenne 5 personnes.

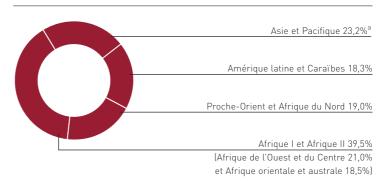
^{1/} Les prêts du FIDA sont libellés en DTS (unité de compte définie par le Fonds monétaire international). Les chiffres figurant dans le Rapport annuel sont en équivalents USD, convertis en DTS au moment de l'approbation des prêts.

TABLEAU 4 Projets du FIDA par région au titre du Programme ordinaire et du PSA, 1978-2003 Montants en millions de USD

	1978-1992	1993-2003	2003	%	1978-2003	%
Afrique I: Afrique de l'Ouest et du Cent	re					
Total	717,0	711,7	84,9	21,0	1 428,7	17,7
Programme ordinaire	556,9	677,2	84,9		1 234,2	
Nombre de projets ^a	66	60	7		126	
PSA	160,1	34,4	0.0		194,5	
Nombre de projets ^b	16	3	0		19	
Emprunteurs bénéficiaires ^c	24	24	24		24	
Afrique II: Afrique orientale et australe	<u> </u>					
Total	576,0	846,0	74,5	18,5	1 422,0	17,6
Programme ordinaire	480,0	795,5	74,5		1 275,5	
Nombre de projets ^a	47	61	5		108	
PSA	96.0	50.5	0.0		146,5	
Nombre de projets ^b	7	5	0		12	
Emprunteurs bénéficiaires ^c	18	20	20		20	
Asie et Pacifique						
Programme ordinaire	1328,2	1 241,9	93,5	23,2	2 570,1	31,8
Nombre de projets ^a	89	73	4		162	
Emprunteurs bénéficiaires ^c	16	21	21		21	
Amérique latine et Caraïbes						
Programme ordinaire	554,2	738,5	74,0	18,3	1 292,7	16,0
Nombre de projets ^a	59	55	4		114	
Emprunteurs bénéficiaires ^c	25	28	28		28	
Proche-Orient et Afrique du Nord ^d						
Total	602,4	756,9	76,8	19,0	1 359,3	16,8
Programme ordinaire	576,8	746,2	76,8		1 323,0	
Nombre de projets ^a	50	58	5		108	
PSA	25,6	10,7	0,0		36,2	
Nombre de projets ^b	3	1	0		4	
Emprunteurs bénéficiaires ^c	13	22	22		22	
Total des prêts du FIDA	3 777,8	4 294,9	403,6	100,0	8 072,7	100,0
Programme ordinaire	3 496,2	4 199,3	403,6		7 695,5	
PSA	281,6	95,6	0,0		377,2	
Nombre total de projets	337	316	25		653	
Programme ordinaire	311	307	25		618	
PSA	26	9	0		35	
Total Emprunteurs bénéficiaires ^c	96					

^a Comprend les projets financés par des dons.

GRAPHIQUE 2 Répartition par région des prêts approuvés en 2003



a Les prêts à l'Asie et Pacifique représentent une part plus faible que les années précédentes en raison d'un changement de priorités (l'élaboration de projets passant au second plan derrière l'appui à l'éxécution) qui a eu pour conséquence un moindre montant de ressources. On a privilégié la qualité de conception des projets par rapport à la quantité, d'où une diminution du nombre de projets. Par ailleurs, un prêt à la Chine pour le projet de réforme du secteur de la finance rurale, programmé pour 2003, a été retardé à la dernière minute et n'a pu être remplacé par un autre prêt. La diminution de la part de l'Asie et Pacifique est temporaire, et des efforts sont en cours en 2003 pour constituer une nouvelle réserve comportant un plus grand nombre de projets. Compte tenu du temps qui s'écoule entre la conception et l'approbation des projets, la part des prêts augementera à partir de 2004-2005.

b Les programmes financés par des prêts/dons au titre à la fois du Programme ordinaire et du PSA (12 en tout) ne sont pris en compte que dans le Programme ordinaire.

c Comprend les pays ou territoires ayant des projets financés par des dons.

d Cette région comprend des pays de l'ex-Union Soviétique, d'Europe orientale et d'Asie centrale.

ASPECTS OPÉRATIONNELS

TABLEAU 5 Récapitulation du financement sous forme de dons au titre du Programme ordinaire et du PSA, 1978-2003

(Montants en millions de USD)

	1978-1992	1993-2003	2003	1978-2003	%
Projets et composantes de projet					
Montant	23,5	8,9	0,0	32,4	7,0
Nombre de dons	34	6	0	40	
Préparation de projets/fonds d'élaboration des projets ^{a. b}					
Montant	25,0	64,4	0,0	89,4	19,3
Nombre de dons	143	478	0	621	
Recherche					
Montant	94,4	78,1	10,0	172,5	37,3
Nombre de dons	124	92	10	216	
Recherche GCRAI					
Montant	66,4	49,1	5,7	115,6	67,0
Nombre de dons	92	51	6	143	
Recherche non GCRAI					
Montant	28,0	28,9	4,3	56,9	33,0
Nombre de dons	32	41	4	73	
Formation et autres					
Montant	25,8	101,9	8,1	127,7	27,6
Nombre de dons	27	302	34	329	
Mécanisme spécial d'intervention					
Montant	6,3	11,8	0.0	18,1	3,9
Nombre de dons	31	154	0	185	
Évaluation environnementale ^b					
Montant	0,8	3,4	0.0	4,2	0,9
Nombre de dons	8	44	0	52	
PCE FIDA/ONG					
Montant ^c	1,0	17,7	2,3	18,7	4,0
Nombre de dons ^c	18	257	26	275	
Montant total ^d	176,8	286,2	20,3	463,0	100,0
Nombre total de dons ^{d, e}	385	1 333	70	1718	

a Le fonds d'élaboration des projets a été établi en 1995 pour couvrir les coûts de la formulation de projet. Auparavant, une partie de ces coûts était financée par des dons alloués à la préparation.

Prêts par région² et par pays prioritaires

En 2003, c'est à nouveau l'Afrique qui a bénéficié de la majeure partie des nouveaux prêts: l'Afrique subsaharienne a ainsi reçu 39,5% des prêts approuvés en 2003, dont 21% pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre et 18,5% pour l'Afrique orientale et australe (tableau 4 et graphique 2).

Par conséquent, ces deux régions administratives d'Afrique subsaharienne ont reçu à peu près la même part des prêts du FIDA depuis le début, soit environ 17,5% du total chacune.

La région Asie et Pacifique a reçu 23,2% des prêts en 2003 alors que les parts reçues par l'Amérique latine et les Caraïbes et le Proche-Orient et l'Afrique du Nord ont légèrement progressé par rapport aux années précédentes, atteignant 18,3% et 19,0%, respectivement.

Le FIDA continue de privilégier l'assistance aux pays les moins avancés (PMA) et aux pays à la sécurité alimentaire fragile. Sur le total des prêts accordés en 2003, 73,9% était destiné à des pays connaissant un déficit vivrier – tel que définit par la FAO – et 46,4% à des pays définis par l'ONU comme appartenant à la catégorie des pays les moins avancés (tableau 6 et graphique 3).

b Ces dons ne font plus partie du Programme ordinaire de dons et relèvent désormais du mécanisme de financement du développement des programmes.

c Y compris les coûts de la consultation FIDA/ONG et des réunions du groupe consultatif.

^d Au cours de la période 1986-1995, 86 dons ont été approuvés au titre du PSA pour un montant total de 24,1 millions de USD.

^e Le nombre total des dons indiqués dans ce tableau pour les années passées diffère de celui qui figure dans les rapports annuels antérieurs par suite de la révision des données relatives au financement sous forme de dons.

^{2/} Voir pages 20, 24, 27, 30, et 35 pour la liste des pays par région administrative

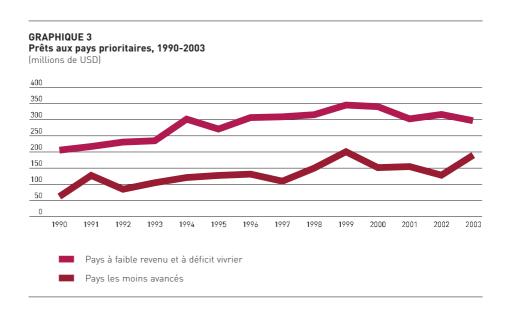
TABLEAU 6
Récapitulation des prêts du FIDA afférents à des projets dans les pays prioritaires au titre du Programme ordinaire et du PSA, 1978-2003
[Montants en millions de USD]

									No	mbre de pa	ys ^c
	1978-1992	%	1993-2003	%	2003	%	1978-2003	%	Appartenant au groupe concerné	Membres du FIDA	Bénéficiant de projets du FIDA
Pays les moins avancés (PMA) a										
Montant	1571,3	41.6	1 593,7	37,1	187,3	46,4	3 165,0	39,2			
Nombre de projets	170		131		13		301		49	46	44
Pays à faible revenu et à défic	it vivrier ^b										
Montant	3 033,6	80,3	3356,4	78,1	298,1	73,9	6390,0	79,2			
Nombre de projets	264		241		19		505		83	77	75
Ensemble des projets du FIDA	3777,8		4 294,9		403,6		8 072,7				
Nombre total de projets	337		316		25		653				

a L'Organisation des Nations Unie a classé 49 pays comme étant "moins avancés" sur la base des critères suivants: faible revenu, faible taux d'alphabétisation et faible part des produits manufacturés dans la production totale.

N.B. Le Bélarus, Kiribati, l'Ouzbekistan, le Turkménistan, Tuvalu et Vanuatu ne sont pas membres du FIDA.

^c Certains pays appartenant à plus d'un groupe, les divers groupes se recoupent partiellement



Ces pays sont: Afghanistan, Angola, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cap-Vert, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Îles Salomon, Kiribati, Laos, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Maldives, Mali, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tanzanie, Tchad, Togo, Tuvalu, Vanuatu, Yémen et Zambie.

N.B. Kiribati, Tuvalu et Vanuatu ne sont pas membres du FIDA.

b La FAO a reconnu 82 pays à faible revenu et à déficit vivrier: Afghanistan, Albanie, Angola, Arménie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Bélarus, Bénin, Bhoutan, Bosnie-Herzégovine, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Cap-Vert, Chine, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Égypte, Équateur, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Géorgie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Honduras, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Kenya, Kirghizistan, Kiribati, Laos, Lesotho, Libéria, Macédoine, Madagascar, Malawi, Maldives, Mali, Maroc, Mauritanie, Mongolie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Nigeria, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République centrafricaine, République démocratique du Congo, R.P.D. de Corée, Rwanda, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Swaziland, Syrie, Tadjikistan, Tanzanie, Tchad, Togo, Turkménistan, Tuvalu, Vanuatu, Yémen et Zambie.

Répartition des prêts par conditions de prêt³

Le FIDA accorde essentiellement des prêts à des conditions particulièrement favorables⁴. En 2003, ceux-ci ont représenté 76,0% du montant total des prêts accordés. Le solde consiste en prêts accordés à des conditions intermédiaires (13,4%) et à des conditions ordinaires (10,7%) (graphique 4).

Par rapport au portefeuille global de prêts du FIDA, les prêts à des conditions particulièrement favorables représentent maintenant près de 70,0%, soit plus des deux tiers prévus dans les *Principes et critères du FIDA en matière de prêts* (tableau 7).

En ce qui concerne la répartition régionale, 91,0% des prêts du FIDA accordés à l'Afrique et 81,2% de ceux consentis à la région Asie et Pacifique sont assortis de conditions particulièrement favorables (tableau 8). En Amérique latine et Caraïbes ainsi qu'au Proche-Orient et Afrique du Nord, où les pays emprunteurs ont en moyenne un revenu relativement plus élevé, les prêts sont généralement accordés à des conditions moins favorables: dans ces régions, les prêts accordés à des conditions particulièrement favorables représentent 23,4% et 48,0% respectivement du total.

Décaissements

Le montant cumulé des décaissements au titre des prêts relevant du Programme ordinaire s'élevait à 4 595,8 millions de USD (73,5% des engagements) à la fin de 2003, contre 4 310,5 millions de USD (73,2% des engagements) à la fin de 2002 (tableaux 9 et 10).

Cofinancement des projets du FIDA

Sur les 25 projets approuvés en 2003, 24 ont été conçus et dus à l'initiative du FIDA (tableau 11). Sur ce nombre, 12 bénéficieront de cofinancements extérieurs pour un montant de 94,9 millions de USD (28,7% de leur coût), auxquels s'ajouteront des contributions nationales – apportées par les gouvernements bénéficiaires ou d'autres sources locales – pour un montant de 66,8 millions de USD, soit 20,2% du coût. Les 12 autres projets dus à l'initiative du FIDA ont été financés par le Fonds (66,7%) et par des sources locales (33,3%).

Sur le montant de 2 438,8 millions de USD apportés au fil des ans aux projets dus à l'initiative du FIDA par des cofinanceurs extérieurs, l'essentiel provient de donateurs multilatéraux (73,1%), suivi par les donateurs bilatéraux (20,9%) (graphique 5). Les ONG ont apporté 18,3 millions de USD (0,8%). L'engagement du secteur privé dans le financement du développement est relativement nouveau. En ce qui concerne les projets dus à l'initiative du FIDA, ces financements se montent à 7,2 millions de USD, soit 0,3% du montant total des cofinancements pour ces projets. Un financement reste à trouver pour 5,0% du coût des projets (il est possible que les négociations se poursuivent encore pour certains accords de cofinancement).

^{3/} Ces conditions sont celles accordées par le FIDA aux pays emprunteurs et n'ont aucun rapport avec les conditions et modalités régissant les lignes de crédit qu'offrent ces projets.

^{4/} Le FIDA accorde des prêts selon trois types de conditions: conditions particulièrement favorables (pas d'intérêt mais commission de service de 0,75% l'an et remboursement sur 40 ans), conditions intermédiaires (taux d'intérêt annuel équivalant à 50% du taux d'intérêt des prêts accordés par la BIRD et remboursement sur 20 ans) et conditions ordinaires (taux d'intérêt égal à celui appliqué par la BIRD et remboursement sur 15 à 18 ans).

TABLEAU 7 Récapitulation des prêts du FIDA par conditions de prêt au titre du Programme ordinaire, 1978-2003°

(Montants en millions de USD)

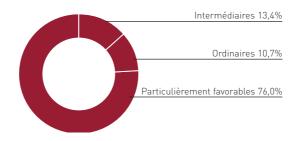
	1978-1992	%	1993-2003	%	2003	%	1978-2003	%
Particulièrement favora	bles							
Montant	2 130,9	60,9	3 180,0	75,7	306,6	76,0	5310,9	69,0
Nombre de prêts	194		231		19		425	
Intermédiaires								
Montant	1 009,1	28,9	550,6	13,1	53,9	13,4	1 559,7	20,3
Nombre de prêts	88		41		3		129	
Ordinaires								
Montant	356,2	10,2	468,7	11,2	43,1	10,7	824,9	10,7
Nombre de prêts	30		33		3		63	
Montant total	3 496,2	100,0	4 199,3	100,0	403,6	100,0	7 695,5	100,0
Nombre total de prêts ^b	312		305		25		617	

TABLEAU 8 Récapitulation des prêts par région et par conditions de prêt au titre du Programme ordinaire, 1978 2003^a (Montants en millions de USD)

	Afrique	%	Asie et Pacifique	%	Amérique latin et Caraïbes	e %	Proche-Orient et Afrique du Nord	%	Total	%
Particulièrement favorables										
Montant	2 284,9	91,0	2087,6	81,2	302,8	23,4	635,6	48,0	5310,9	69,0
Pourcentage	43,0		39,3		5,7		12,0		100,0	
Nombre de prêts	209		133		26		57		425	
Intermédiaires										
Montant	208,1	8,3	482,6	18,8	429,9	33,3	439,1	33,2	1559,7	20,3
Pourcentage	13,3		30,9		27,6		28,2		100,0	
Nombre de prêts	21		30		47		31		129	
Ordinaires										
Montant	16,7	0,7	0,0	0,0	559,9	43,3	248,3	18,8	824,9	10,7
Pourcentage	2,0		0,0		67,9		30,1		100,0	
Nombre de prêts	3		0		41		19		63	
Montant total	2509,7	100,0	2 570,1	100,0	1 292,7	100,0	1 323,0	100,0	7 695,5	100,0
Pourcentage du montant total des prêts du FIDA	32,6		33,4		16,8		17,2		100,0	
Nombre total de prêts ^b	233		163		114		107		617	

a Les prêts au titre du PSA ne sont pas pris en compte dans ce tableau. Il s'agit de prêts octroyés à des conditions particulièrement favorables aux régions Afrique I et II et Proche-Orient et Afrique du Nord.

GRAPHIQUE 4 Prêts du FIDA approuvés en 2003 par conditions d'octroi a



^a Note: les pourcentages se rapportent à la valeur des prêts

a Les prêts au titre du PSA ne sont pas pris en compte dans ce tableau. Il s'agit de prêts octroyés à des conditions particulièrement favorables aux régions Afrique I et II et Proche-Orient et Afrique du Nord.
 b Un projet peut être financé par plus d'un prêt ou par un don, ce qui explique que le nombre de prêts peut différer de celui des projets figurant dans d'autres tableaux.

b Un projet peut être financé par plus d'un prêt ou par un don, ce qui explique que le nombre de prêts peut différer de celui des projets figurant dans d'autres tableaux.

TABLEAU 9 Montant annuel des décaissements de prêts par région au titre du Programme ordinaire, 1979–2003 (Montants en millions de USD)

	1979-1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	1979-2003
Afrique I	296,3	23,4	26,0	25,8	27,8	34,2	34,2	30,4	36,0	33,0	34,5	48,6	623,0
Afrique II	297,6	24,7	25,0	27,2	28,9	24,9	37,9	30,7	40,2	54,1	46,9	55,4	692,9
Asie et Pacifique	836,7	51,4	55,5	62,7	88,4	94,8	95,7	86,2	83,0	97,9	86,1	78,7	1716,2
Amérique latine et Caraïbes	278,2	28,6	30,7	29,7	35,7	45,3	50,4	53,2	51,0	63,1	51,4	47,0	764,3
Proche-Orient et Afrique du Nord	l ^a 321,4	36,0	25,7	19,5	38,9	28,9	55,5	70,2	59,7	43,2	44,5	56,1	799,4
Total	2 003,2	164,1	163,0	164,9	219,7	228,2	273,7	270,7	269,8	291,3	263,4	285,8	4 595,8

^a Cette région comprend des pays de l'ex-Union Soviétique, d'Europe orientale et d'Asie centrale.

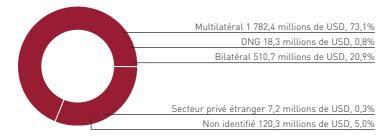
TABLEAU 10 Décaissement des prêts par région et par conditions d'octroi au titre du Programme ordinaire, 1979-2003

(Montants en millions de USD)

	Particulièrement favorables	Intermédiaires	Ordinaires	Total
Afrique I				
Montant	550,4	60,3	12,3	623,0
Pourcentage de l'engagement effecti	f 69,7	100,0	100,0	70,5
Afrique II				
Montant	621,3	70,4	1,2	692,9
Pourcentage de l'engagement effecti	f 66,6	88,7	100,0	68,3
Asie et Pacifique				
Montant	1349,1	367,1	0,0	1716,2
Pourcentage de l'engagement effecti	f 76,2	88,7	0,0	80,9
Amérique latine et Caraïbes				
Montant	167,0	322,9	274,4	764,3
Pourcentage de l'engagement effecti	f 58,7	87,6	61,7	70,0
Proche-Orient et Afrique du Nord ^a				
Montant	404,3	247,1	148,0	799,4
Pourcentage de l'engagement effecti	f 73,4	66,0	79,0	71,8
Total	3092,1	1067,8	435,9	4 595,8
Pourcentage total de l'engagement effectif	71,1	84,0	73,5	73,2

^a Cette région comprend des pays de l'ex-Union Soviétique, d'Europe orientale et d'Asie centrale.

GRAPHIQUE 5 Cofinancement des projets dus à l'initiative du FIDA au titre du Programme ordinaire et du PSA, 1978-2003



Les principaux cofinanceurs multilatéraux de projets dus à l'initiative du FIDA ont été la BIRD avec 259,9 millions de USD, et le FADES avec 236,1 millions de USD suivis par le Fonds de l'OPEP (193,7 millions de USD) et le PAM (184,3 millions de USD) (graphique 6). À eux quatre, ils représentent pratiquement 50% du total du cofinancement multilatéral qui s'élève à 1 782,4 millions de USD (graphique 6).

L'Allemagne est le plus gros donateur bilatéral avec 81,6 millions de USD, suivi par le Royaume-Uni avec 74,1 millions de USD et les Pays-Bas avec 66,2 millions de USD. Ces chiffres représentent respectivement 16,0%, 14,5% et 13,0% du total du cofinancement bilatéral des projets dus à l'initiative du FIDA, d'un montant de 510,7 millions de USD (graphique 7).

TABLEAU 11
Cofinancement des projets du FIDA au titre du Programme ordinaire et du Programme spécial pour l'Afrique, 1978-2003
[Montants en millions de USD]

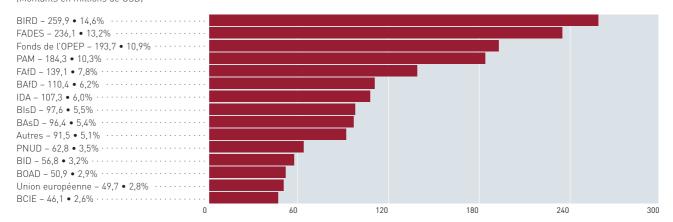
	1978-1992	%	1992-2003	%	2003	%	1978-2003	%
Projets dus à l'initiative des institutions	s coopérantes							
FIDAª	1 037,5	14,8	466,0	18,7	20,0	33,4	1503,5	15,8
Cofinancement ^b	2866,0	40,9	1385,5	55,7	30,0	50,0	4 251,5	44,8
Contribution nationale	3 095,9	44,2	636,0	25,6	10,0	16,6	3 731,9	39,3
Total ^b	6 999,4	100,0	2 487,5	100,0	60,0	100,0	9 486,9	100,0
Nombre de projets	97		41		1		138	
Projets dus à l'initiative du FIDA et cofi	nancés							
FIDAª	1 525,4	39,3	2 443,1	46,6	168,9	51,1	3 968,5	43,5
Cofinancement ^b	1 176,3	30,3	1 262,5	24,1	94,9	28,7	2 438,8	26,7
Contribution nationale	1 179,5	30,4	1532,4	29,3	66,8	20,2	2711,9	29,7
Total ^b	3 881,2	100,0	5 237,9	100,0	330,5	100,0	9 119,1	100,0
Nombre de projets	149		179		12		328	
Projets dus à l'initiative du FIDA								
et exclusivement financés par celui-ci	4.005.0	F0.0	4.000.0	// 0	01/0	// 8	0.404.0	(1.5
FIDA ^a	1 237,8	58,8	1398,2	64,0	214,8	66,7	2 636,0	61,5
Contribution nationale	866,0	41,2	786,3	36,0	107,3	33,3	1 652,4	38,5
Total ^b	2 103,8	100,0	2 184,6	100,0	322,1	100,0	4 288,4	100,0
Nombre de projets	91		96		12		187	
Tous types de projets								
FIDA ^a	3 800,7	29,3	4 307,4	43,5	403,6	56,6	8 108,1	35,4
Cofinancement ^b	4042,3	31,1	2 648,0	26,7	124,9	17,5	6 690,2	29,2
Contribution nationale	5 141,5	39,6	2 954,7	29,8	184,1	25,8	8 096,1	35,4
Total ^b	12 984,4	100,0	9 910,0	100,0	712,6	100,0	22 894,5	100,0
Nombre de projets	337		316		25		653	

^a Les montants financés par le FIDA comprennent des dons destinés à des composantes de projets.

^b Y compris les cofinancements dont les sources n'ont pas encore été confirmées.

GRAPHIQUE 6

Cofinancement par des donateurs multilatéraux, de projets dus à l'initiative du FIDA au titre du Programme ordinaire et du PSA 1978-2003 [Montants en millions de USD]

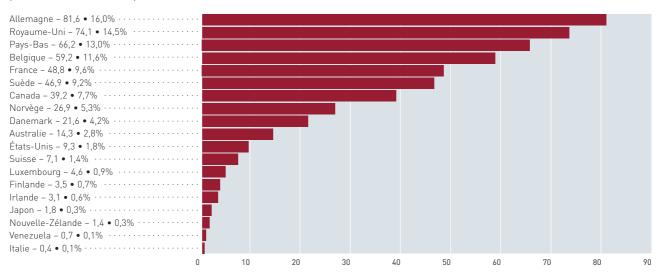


Les montants et pourcentages indiqués représentent la part de chaque donateur multilatéral dans le cofinancement multilatéral total, soit 1 782,4 millions de USD.

Les autres cofinanceurs sont notamment l'AAAID (Autorité arabe pour l'investissement et le développement agricoles), la BADEA (Banque arabe pour le développement économique en Afrique), la BDC (Banque de développement des Caraïbes), la FAO, le FEM, le FENU (Fonds d'équipement des Nations Unies), le FNUAP (Fonds des Nations Unies pour la population), le FNULAD (Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues), le Fonds AFRICA, L'IICA (Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture), le PNUCID (Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues), la SAD (Société andine de développement), L'UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance) et l'UNIFEM (Fonds de développement des Nations Unies pour la femme).

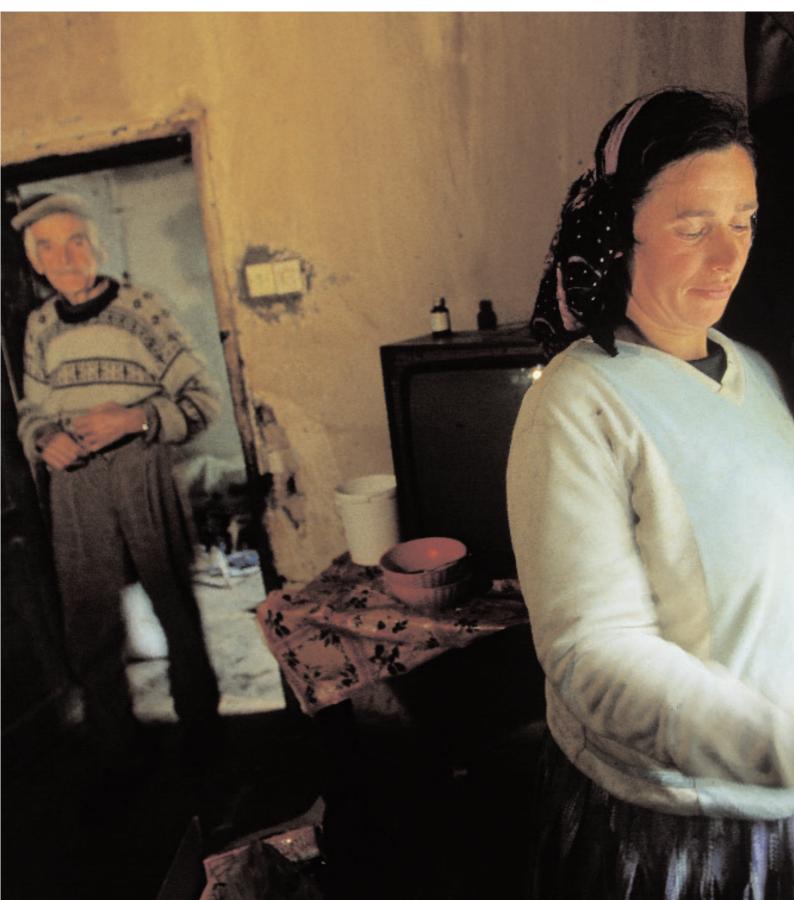
GRAPHIQUE 7

Cofinancement, par des États membres donateurs (bilatéraux), de projets dus à l'initiative du FIDA au titre du Programme ordinaire et du PSA, 1978-2003 (Montants en millions de USD)



Les montants et pourcentages indiqués représentent la part de chaque donateur bilatéral dans le cofinancement bilatéral total, soit 510.7 millions de USD.

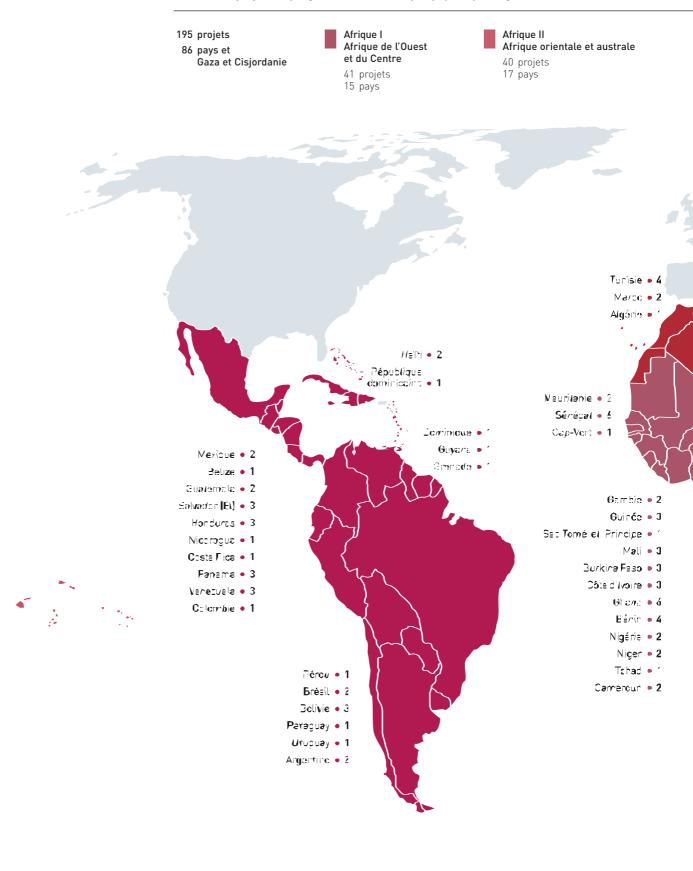
RÉSUMÉ DES PROJETS, PROGRAMMES ET DONS POUR 2003

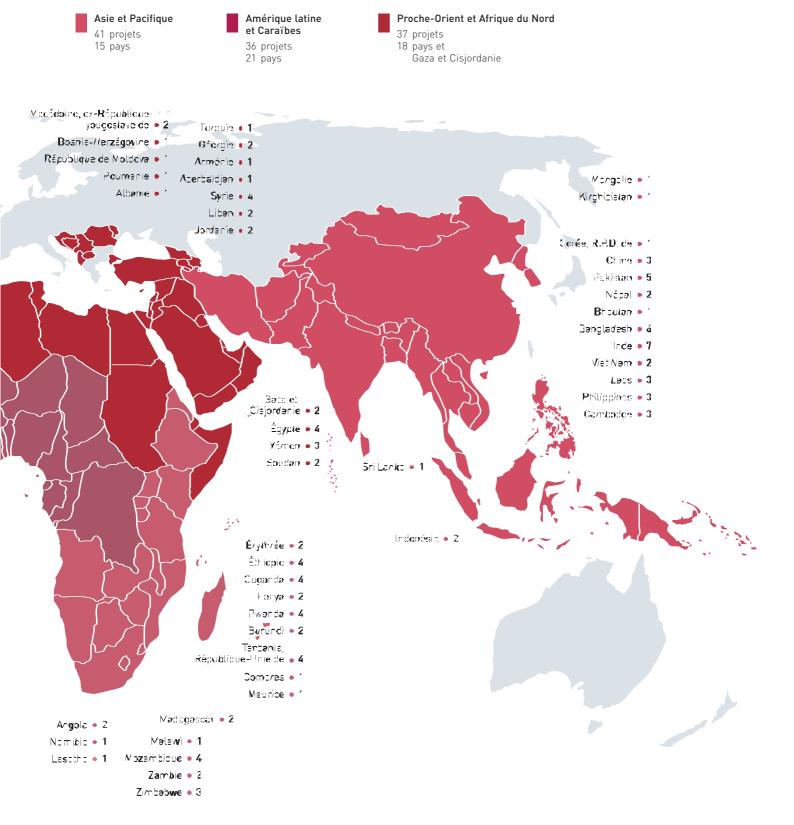






Nombre de projets et programmes en cours par pays et par région (au 31 décembre 2003)







AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

Burkina Faso

Programme d'investissement communautaire en fertilité agricole

Ce programme vise à améliorer durablement la productivité de l'agriculture et à contribuer à la protection et à la régénération des sols par le biais des techniques de conservation des sols et de l'eau, de la restauration des sols, de l'agroforesterie et de la mise en valeur des terres de parcours. Il a également pour objet d'appuyer les activités génératrices de revenus, rendre plus facile l'accès à la terre pour les groupes vulnérables (en particulier pour les femmes et pour les jeunes), et renforcer les moyens dont disposent les ruraux pauvres et leurs organisations. L'exécution de ce programme vise à:

- mettre l'accent sur les investissements agricoles;
- aider les projets à appuyer le processus de décentralisation en cours pour résoudre les questions se rapportant à la fertilité des sols, à l'élevage et à la production végétale;
- créer des synergies avec d'autres projets;
- recourir à l'approche reposant sur les bassins versants pour développer les plaines en amont et en aval;
- renforcer les capacités par le biais de programmes d'alphabétisation et de formation;
- investir dans les infrastructures;
- accroître la productivité en résolvant les problèmes liés à l'approvisionnement en eau, en intrants agricoles et en matériel;
- améliorer l'accès au crédit et le régime foncier pour la population rurale pauvre.

Montant du prêt: 8,8 millions de DTS (approximativement 12,1 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 26,9 millions de USD, dont environ 3,1 millions pris en charge par les bénéficiaires, 7,5 millions par la BAFD, 1,0 million par la BOAD et 3,2 millions par le gouvernement.

Institution coopérante: BOAD

Cameroun

Programme national de développement des racines et tubercules

Ce programme contribuera à renforcer la sécurité alimentaire et à accroître les revenus des populations rurales pauvres par le biais du développement durable du secteur des racines et tubercules. Les objectifs spécifiques en sont les suivants:

- renforcer la capacité des petits producteurs et des petits transformateurs de racines et de tubercules pour qu'ils se dotent d'organisations fortes et qu'ils planifient et gèrent efficacement le développement de ce secteur;
- améliorer l'accès des organisations de producteurs de racines et tubercules aux marchés locaux, nationaux et sous-régionaux;
- faciliter l'accès des producteurs et des transformateurs de racines et tubercules aux technologies appropriées de transformation et de traitement après la récolte pour qu'ils soient en mesure de répondre à la demande des consommateurs;
- contribuer au développement de la production des racines et des tubercules par le biais de technologies améliorées répondant aux besoins des marchés et pouvant être adoptées le plus largement possible par les agriculteurs.

Montant du prêt: 9,6 millions de DTS (approximativement 13,1 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 21,7 millions de USD, dont environ 1,3 million pris en charge par les bénéficiaires et 7,3 millions par le gouvernement, y compris les montants provenant de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés.

Institution coopérante: UNOPS

Guinée

Projet d'appui au développement rural de la Basse Guinée Nord

Ce projet a pour objet d'améliorer durablement les revenus, la sécurité alimentaire et les conditions de vie des ruraux pauvres en Basse Guinée Nord. Ses objectifs spécifiques sont les suivants:

- renforcer la capacité des populations rurales pauvres et de leurs organisations;
- accroître la productivité de l'agriculture et de l'élevage et diversifier les sources de revenu.

Le projet accordera une assistance financière à l'appui de l'élaboration de microprojets dans les secteurs de l'agriculture, de l'exploitation forestière et de l'élevage; ces derniers seront préparés et pris en charge par les populations rurales pauvres, viseront à améliorer la productivité agricole et à accroître les revenus, tout en protégeant l'environnement. Le projet aidera à sélectionner les technologies appropriées et appuiera la mise au point et l'utilisation élargie des semences améliorées (en particulier du riz et de l'arachide). Enfin, il appuiera la création d'un système financier rural viable à terme, pouvant fournir des services financiers aux ruraux pauvres.

Montant du prêt: 10,0 millions de DTS (approximativement 14,2 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 17,7 millions de USD, dont 1,4 million pris en charge par les bénéficiaires et 2,1 millions par le gouvernement.

Mauritanie

Programme de développement durable des oasis

Ce programme, qui s'inscrit dans le cadre du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté en Mauritanie, vise à réduire la pauvreté rurale dans les cinq régions des oasis. Ce programme, d'une durée de huit ans, entend atteindre ce but moyennant:

- la création d'organisations locales;
- le développement des systèmes d'exploitation agricole des oasis par le biais de la mise au point et de la diffusion d'un savoir-faire technique et gestionnaire ainsi que d'un appui commercial;
- l'appui financier des infrastructures socioéconomiques à assise communautaire;
- la consolidation des systèmes financiers ruraux décentralisés.

Le programme est axé sur le renforcement de la capacité des institutions rurales (organisations communautaires et associations de femmes et de jeunes), des institutions de financement décentralisées et des communes rurales. Il améliorera l'accès aux services sociaux.

Montant du prêt: 7,9 millions de DTS (approximativement 11,4 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 33,9 millions de USD, dont 1,4 million environ pris en charge par les bénéficiaires, 11,6 millions par le FADES, 2,8 millions par le FEM et 6,8 millions par le gouvernement.

Institution coopérante: FADES

Sénégal

Projet de développement agricole de Matam – Phase II Ce projet doit:

- améliorer les moyens dont disposent les organisations participantes pour fournir les services essentiels à leurs membres et pour jouer un rôle important pour défendre leur cause;
- encourager la participation des femmes et des jeunes à la prise des décisions et aux activités de leur communauté;
- accroître durablement le potentiel productif de l'agriculture et de l'élevage dans la zone du projet;
- accroître et diversifier les revenus ruraux, en particulier ceux des groupes les plus vulnérables.

Le renforcement des capacités comprendra l'alphabétisation intensive ainsi que la formation technique et managériale. Pour appuyer le développement du potentiel de production, il est prévu de réparer la voierie rurale pour réduire les problèmes d'accès et de remettre en état les périmètres irrigués et les puits forés dans les zones pastorales pour faciliter l'adoption de pratiques améliorées de gestion des parcours. Le projet consolidera et contribuera à développer le réseau des institutions de microfinancement lancé au cours de la première phase, en aidant ces dernières à élargir la gamme de leurs services financiers et à développer leur capacité de mobilisation des ressources.

Montant du prêt: 9,2 millions de DTS (approximativement 12,5 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 24,3 millions de USD, dont environ 329 000 USD pris en charge par les bénéficiaires, 7,9 millions de USD par la BOAD et 3,6 millions de USD par le gouvernement.

Institution coopérante: BOAD

Sierra Leone

Projet de relèvement et de réduction de la pauvreté à assise communautaire Ce projet a pour objet de réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire causées par le conflit et d'améliorer les moyens de subsistance et les conditions de vie des communautés rurales. À cette fin, il appuiera le redressement des communautés rurales à court terme et la relance des activités agricoles, tout en jetant les bases du relèvement à long terme et du développement participatif. Le projet adoptera une approche progressive en lançant simultanément des interventions à court et long termes adaptées à la situation locale. Ses activités seront les suivantes:

- appuyer les institutions communautaires et le développement participatif pour donner aux communautés locales la capacité de retrouver la sécurité de leurs moyens de subsistance et de bénéficier des prestations essentielles auxquelles elles ont droit;
- démarginaliser les populations pauvres et vulnérables en leur ménageant un meilleur accès aux ressources fondamentales que sont le capital, les connaissances et la technologie, et en leur en donnant la maîtrise;
- remettre en état l'infrastructure rurale pour améliorer les conditions de production, l'accès aux marchés et les conditions de vie.

Montant du prêt: 5,9 millions de DTS (approximativement 8,5 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 10,8 millions de USD, dont 1,2 million de USD sera pris en charge par les bénéficiaires et 1,1 million de USD par le gouvernement.

Institution coopérante: UNOPS

Tchad

Projet de développement rural du Kanem

Le projet mis en œuvre dans la région du Kanem a pour objet d'améliorer les revenus et la sécurité alimentaire des ménages pauvres. Plus particulièrement, il doit:

- mettre en place des services durables de microfinancement;
- accroître le pouvoir d'action des populations rurales pauvres et de leurs organisations par le biais de la création et du regroupement d'institutions représentatives;
- améliorer la productivité agricole moyennant un transfert global de technologies en faveur des oueds (terres se situant entre les dunes qui ont des sols alluviaux argileux et des eaux souterraines de faible profondeur);
- fournir un appui particulier aux femmes et aux jeunes, ainsi qu'à leurs activités génératrices de revenu.

Le projet donnera plus de moyens d'action aux groupements d'agriculteurs et aux organisations rurales de la zone ciblée (y compris aux femmes et aux jeunes) pour leur permettre d'analyser les difficultés qu'ils rencontrent, de hiérarchiser leurs besoins en matière de développement et de participer à l'exécution d'interventions de développement durable adaptées. Il accordera une assistance technique et financière pour créer des institutions de microfinancement et des groupements économiques et pour lancer des microprojets en vue d'accroître les revenus et la productivité agricole et de protéger l'environnement.

Montant du prêt: 9,5 millions de DTS (approximativement 13,0 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 14,3 millions de USD, dont environ 300 000 USD pris en charge par les bénéficiaires et 1,0 million de USD par le gouvernement.



AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE

Projet de développement des communautés pastorales

Le projet a pour objet d'améliorer les perspectives de création de moyens de subsistance durables pour les éleveurs vivant dans les plaines arides et semi-arides de l'Éthiopie. Il vise à démarginaliser les communautés et permettre à l'administration régionale décentralisée d'assurer une meilleure gestion du développement local, par le biais d'un processus de planification à assise communautaire lié à un fonds d'investissement local. Le projet appuiera également un programme participatif de gestion des catastrophes afin de réduire la vulnérabilité des communautés pastorales face à la sécheresse et aux autres catastrophes naturelles. Ces efforts seront étayés par:

- une réforme des politiques;
- des investissements dans les secteurs de la santé, de l'éducation et des services vétérinaires:
- des activités de recherche appliquée dans les domaines de l'aridoculture et de la gestion des ressources naturelles;
- le renforcement des capacités locales.

Tout en reconnaissant le rôle central que joue et continuera de jouer la production animale dans la vie pastorale, le projet ne visera pas exclusivement à améliorer les revenus et la productivité de l'élevage. Il recensera et développera également de nouveaux modes de subsistance, notamment les cultures végétales sur une base volontaire et la création de revenus extra-agricoles, afin de mieux intégrer les communautés pastorales dans l'économie nationale.

Montant du prêt: 14,4 millions de DTS (approximativement 20,0 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 59,9 millions de USD, dont environ 4,0 millions de USD seront apportés par les bénéficiaires, 30,0 millions de USD par l'IDA et 5,9 millions par le gouvernement.

Institutions coopérantes: Banque mondiale, IDA

Kenya

Projet de développement communautaire dans le district de Nyanza Sud Les buts généraux du projet sont de réduire la pauvreté et de renforcer les moyens de subsistance des communautés de la zone d'intervention. Son objectif à moyen terme est de démarginaliser les communautés rurales, sans oublier les femmes, par le biais de l'amélioration des services de santé ainsi que d'une exploitation et d'une gestion plus rationnelles des ressources naturelles. Le projet doit:

- développer la capacité locale de gouvernance et les processus communautaires de développement;
- améliorer l'accès équitable des femmes et des hommes aux services essentiels de santé primaire, à une eau salubre à usage domestique et à de meilleures méthodes d'assainissement et d'hygiène;
- améliorer la productivité de la main-d'œuvre agricole, la sécurité alimentaire et la nutrition;
- renforcer la capacité institutionnelle à l'échelle des districts et de leurs divisions pour appuyer un développement intégré.

En renforçant les moyens de subsistance des communautés et en leur donnant une plus grande autonomie économique, le projet entend également s'attaquer aux causes sous-jacentes de la pauvreté et aux comportements sociaux qui favorisent la transmission du VIH/sida, tout en renforçant les moyens dont elles disposent pour faire face aux répercussions de l'épidémie. Les communautés définiront leurs besoins par ordre de priorité dans un plan d'action communautaire, et des comités locaux assureront la gestion des centres de soins, des points d'eau et des latrines. Les groupes d'entraide seront les pivots pour ce qui est des activités économiques, y compris agricoles.

Montant du prêt: 10,9 millions de DTS (approximativement 15,6 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 17,8 millions de USD, dont 500 000 USD apportés par les bénéficiaires et 1,8 million de USD par le gouvernement.

Institution coopérante: UNOPS

Madagascar

Programme de promotion des revenus ruraux

Ce programme a pour but de réduire la pauvreté rurale dans la province de Toamasina en augmentant les revenus ruraux et en donnant des moyens accrus aux communautés pour assumer leur propre développement. Il a deux objectifs spécifiques:

- 1) améliorer l'accès des petits producteurs aux marchés et valoriser leurs produits moyennant:
 - la rationalisation des systèmes de collecte des récoltes;
 - le renforcement de leur position de négociation;
 - l'amélioration de la qualité des produits;
 - la création de partenariats entre les groupes de producteurs et les opérateurs commerciaux;
 - l'amélioration des conditions de transport des produits;

- 2) renforcer, développer et diversifier d'une manière écologiquement viable la base de production des ruraux pauvres, y compris des plus vulnérables, par le biais de:
 - l'amélioration de la gouvernance locale pour permettre une participation effective;
 - le renforcement des organisations de producteurs;
 - l'amélioration de l'accès aux services financiers ruraux;
 - la fourniture de services de conseil agricole de qualité;
 - l'appui financier pour l'investissement par les petits producteurs.

Montant du prêt: 10,2 millions de DTS (approximativement 14,5 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 28,3 millions de USD, dont environ 730 000 USD seront apportés par les bénéficiaires et d'autres partenaires nationaux; 7,7 millions de USD par le Fonds de l'OPEP, 120 000 USD par les collectivités locales et 5,2 millions par le gouvernement.

Institution coopérante: UNOPS

Mozambique

Programme d'appui au financement rural

Le but du programme est de contribuer à la croissance économique et à la lutte contre la pauvreté en améliorant les moyens de subsistance des ménages ruraux pauvres et la viabilité des entreprises rurales. Ses objectifs spécifiques sont les suivants:

- améliorer durablement l'accès des personnes pauvres, des groupes vulnérables et des nouvelles entreprises aux services financiers;
- instaurer des cadres de politique générale et un environnement institutionnel favorables aux services financiers ruraux afin d'améliorer les possibilités économiques offertes aux pauvres et d'accroître leurs revenus.

Le programme interviendra aux niveaux des politiques, de l'organisation et des communautés. S'agissant des politiques, il favorisera le dialogue permanent entre les parties prenantes en créant un forum sur les finances rurales. De plus, pour améliorer l'environnement macroéconomique au profit du financement rural, il viendra directement en aide aux ruraux pauvres en développant les activités rémunératrices, en finançant des investissements dans l'amélioration des intrants et des entreprises rurales et en augmentant les avoirs et l'épargne des ménages.

Montant du prêt: 6,7 millions de DTS (approximativement 9,5 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 34,3 millions de USD, dont environ 275 000 USD seront pris en charge par les bénéficiaires, 16,4 millions de USD par la BAfD, 5,4 millions par le FAfD, 832 000 USD par des institutions de financement nationales et 1,9 million par le gouvernement.

Rwanda

Projet de promotion des petites et des microentreprises rurales – Phase II Le projet a pour but d'augmenter les revenus des ruraux pauvres. Pour ce faire, il entend promouvoir le développement de petites et microentreprises viables, et plus précisément:

- augmenter la capitalisation des petites et microentreprises par un meilleur accès aux services financiers;
- améliorer leurs résultats et leur productivité en leur donnant accès à des services viables à terme autres que financiers (par exemple à la formation);
- renforcer leurs organisations professionnelles de façon qu'elles puissent répondre aux besoins de leurs membres;
- encourager l'utilisation de technologies appropriées, le respect de normes de qualité acceptables et l'accès aux marchés;
- améliorer le cadre institutionnel et juridique concerné.

Les activités appuyées par le projet, y compris le crédit, seront adaptées aux différentes catégories d'intervenants (petites et microentreprises de subsistance, naissantes ou en expansion). Dans le cas des nouvelles entreprises et des entreprises de subsistance, par exemple, les programmes d'apprentissage seront utilisés pour permettre aux chefs d'entreprises établis et expérimentés de transmettre leur savoir aux nouveaux venus dans le secteur.

Montant du prêt: 10,7 millions de DTS (approximativement 14,9 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 17,6 millions de USD, dont environ 2,7 millions de USD pris en charge par le gouvernement.



ASIE ET PACIFIQUE

Bangladesh

Projet d'appui à la microfinance et de soutien technique

Les buts du projet sont d'améliorer les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire des ménages pauvres et de démarginaliser les femmes. Il a pour objectifs l'adoption d'activités rémunératrices et de techniques d'élevage viables à terme par les populations pauvres ou totalement démunies et l'acquisition de connaissances en matière d'élevage par la Fondation Palli Karma-Sahayak et par les organisations qui sont ses partenaires. Le projet entend atteindre ces objectifs en finançant trois composantes:

- microcrédit;
- appui technique (dont formation, recherche et développement);
- appui à l'exécution du projet (dont coordination du projet, suivi et évaluation, soutien aux organisations partenaires).

Il vise à atténuer la vulnérabilité des femmes grâce à des initiatives en matière d'accès au savoir et à la technologie, de maîtrise des ressources productives et de formation aux fonctions de direction et d'acquisition de compétences en gestion.

Montant du prêt: 11,9 millions de DTS (approximativement 16,3 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 20,2 millions de USD, dont 218 000 USD environ pris en charge par les organisations non gouvernementales locales et 3,7 millions de USD par des institutions nationales de financement.

Institution coopérante: UNOPS

Cambodge

Projet de réduction de la pauvreté rurale dans les provinces de Prey Veng et Svay Rieng Le projet entend réduire la pauvreté de 120 600 ménages, moyennant: la participation active des populations pauvres à l'amélioration de leurs moyens de subsistance; le renforcement de leurs capacités; l'adoption de systèmes d'exploitation agricole et de gestion des ressources naturelles viables à terme; la construction ou la remise en état des infrastructures; et l'amélioration de l'accès à la technologie, aux services et aux marchés pour promouvoir le développement socioéconomique. Les objectifs spécifiques sont les suivants:

- permettre aux ménages pauvres d'accroître leur production vivrière et leurs revenus en intensifiant et en diversifiant leur production végétale et animale, entre autres mesures, et d'assurer une gestion durable de leurs ressources naturelles;
- renforcer les moyens dont disposent les ruraux pauvres pour planifier et gérer leur propre développement socioéconomique, y compris en matière d'infrastructures rurales;
- aider les prestataires des services publics et autres à associer les populations rurales pauvres, selon des modalités participatives et soucieuses de mobilisation des deux sexes, pour pouvoir planifier et exécuter des programmes répondant aux besoins de ces populations.

Montant du prêt: 10,9 millions de DTS (approximativement 15,5 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 19,6 millions de USD, dont environ 930 000 USD apportés par les bénéficiaires, 2,4 millions de USD par le PAM, 491 000 USD par le gouvernement et 265 700 par le Partenariat pour la gouvernance locale (financé par le PNUD, l'ASDI et le DFID).

Inde

Projet d'amélioration des moyens d'existence dans l'Himalaya

Le but du projet est d'améliorer durablement les moyens de subsistance des groupes vulnérables en offrant de nouvelles possibilités et en renforçant les institutions locales participant au développement. Les objectifs spécifiques en sont les suivants:

- être davantage à l'écoute des besoins lors de la conception et de l'exécution des interventions de développement;
- renforcer les moyens dont disposent les populations locales pour choisir les formules de subsistance les plus adaptées, accéder aux ressources financières requises et gérer les nouvelles technologies et institutions à l'échelle des villages;
- accroître les revenus en adoptant des systèmes de culture rémunérateurs plus durables et en créant des petites et microentreprises autres qu'agricoles;
- créer des systèmes efficaces et adaptés de distribution des intrants et de préservation des avoirs et des ressources en mettant l'accent sur la microfinance, l'épargne et les économies et les produits d'assurance;
- garantir l'accès aux services de développement économique permettant d'intégrer les activités de subsistance à l'échelle des ménages dans l'économie nationale.

Montant du prêt: 27,9 millions de DTS (approximativement 39,9 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 84,3 millions de USD, dont 9,5 millions seront pris en charge par les bénéficiaires, 23,4 millions par les institutions financières nationales et 11,4 millions par les collectivités locales.

Institution coopérante: UNOPS

Pakistan

Programme de développement communautaire

Le programme vise à consolider, développer et améliorer le bien-être de la population rurale pauvre tout en suscitant une prise de conscience des disparités existant entre les sexes, selon des modalités participatives de planification, d'exécution et de suivi. Il atteindra ces buts par les moyens suivants:

- en renforçant le rôle et les moyens des organisations communautaires existantes et en en créant de nouvelles;
- en jetant les bases d'une dévolution réussie des pouvoirs et des responsabilités au niveau local, en encourageant la bonne gouvernance, la transparence et la responsabilisation par le biais de l'amélioration des relations entre les institutions locales et le pouvoir central;
- en améliorant la gestion des ressources naturelles;
- en développant l'infrastructure socioéconomique requise pour accroître les possibilités de création d'emplois et de revenus et réduire la pauvreté des groupes vulnérables.

Le programme travaillera avec les membres des organisations communautaires (masculines et féminines), existantes ou nouvellement créées, pour choisir les activités à mettre en œuvre dans les domaines du développement et de l'infrastructure.

Montant du prêt: 15,3 millions de DTS (approximativement 21,8 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 30,7 millions de USD, dont environ 1,9 million de USD sera apporté par les bénéficiaires et 7,1 millions de USD par le gouvernement.



AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

Guatemala

Programme national de développement rural – Phase I: Région de l'Ouest Le but de ce programme est de réduire la pauvreté des populations autochtones et autres les plus démunies, ainsi que la discrimination dont elles font l'objet. Son objectif spécifique est d'assurer une participation égale de toutes les parties prenantes, hommes et femmes, à l'élaboration ainsi qu'à la mise en œuvre en toute transparence de politiques nationales de développement rural qui leur soient favorables, y compris les cadres institutionnels appropriés. Le programme doit:

- favoriser l'intégration des zones rurales des cinq départements de l'ouest dans le développement socioéconomique du pays;
- appuyer la participation des organisations locales et le développement des activités économiques des membres;
- renforcer la confiance des groupes autochtones en eux-mêmes, femmes rurales et jeunes compris.

De plus, en renforçant la santé et l'éducation, les infrastructures de communication et les services essentiels en milieu rural, ce programme contribuera à améliorer les conditions de vie tant des communautés autochtones que du reste de la population.

Montant du prêt: 21,6 millions de DTS (approximativement 30,0 millions de USD) à des conditions intermédiaires.

Coût total du programme: estimé à 48,0 millions de USD, dont environ 2,0 millions de USD seront pris en charge par les bénéficiaires, 10,0 millions de USD par le Fonds de l'OPEP et 6,0 millions par le gouvernement.

Institution coopérante: UNOPS

Mexique

Projet de renforcement du Programme national pour les microbassins versants Le projet vise à réduire de manière notable la pauvreté dans laquelle vivent les groupes autochtones et autres les plus démunis des communautés rurales situées dans les microbassins versants des huit États sélectionnés, ainsi que la discrimination dont ils font l'objet. Le moyen choisi à cette fin est le développement socioéconomique intégré et durable, d'un point de vue économique et environnemental, des microbassins versants. Les objectifs spécifiques en sont les suivants:

- développer le capital humain et social des communautés rurales pauvres;
- améliorer la conservation et la gestion des sols, de l'eau et de la végétation dans les microbassins versants;
- accroître les revenus familiaux en stimulant la production et la commercialisation des produits de l'exploitation forestière, de l'agriculture, de l'élevage et des microentreprises;
- renforcer le programme national pour les microbassins versants en y intégrant la participation et la mise en œuvre d'actions locales de développement et de conservation, et développer les moyens institutionnels de coordination des municipalités, des États et de la fédération.

Montant du prêt: 10,5 millions de DTS (approximativement 15,0 millions de USD) à des conditions ordinaires.

Coût total du projet: estimé à 28,0 millions de USD, dont environ 2,0 millions de USD seront apportés par les bénéficiaires, 4,0 millions de USD par le FEM et 7,0 millions de USD par le gouvernement.

Nicaragua

Programme de développement économique dans la région aride du Nicaragua Le programme a pour but de faire reculer la pauvreté rurale en augmentant les revenus des ménages ruraux pauvres. Son objectif spécifique est d'améliorer l'accès des ménages ruraux pauvres aux avoirs qui leur permettent de tirer parti des possibilités de création de revenu, d'une manière durable et équitable. Ce programme est exécuté en réponse à la demande des participants. Il aidera à élaborer et à exécuter, sur un mode participatif, des plans concernant le développement économique et l'emploi. Il facilitera en outre le lancement d'activités rémunératrices moyennant:

- le renforcement des moyens dont disposent les populations rurales pauvres pour accéder aux marchés, en privilégiant tout particulièrement la mise en place d'un environnement favorable aux femmes et aux jeunes;
- le développement de l'offre de services locaux financiers et autres.

Tous les plans concernant les activités économiques et l'emploi doivent satisfaire à des critères de faisabilité et de durabilité. Les axes principaux d'intervention sont le renforcement du capital humain et social et des capacités d'intervention, pour permettre aux parties prenantes locales de tirer parti des possibilités offertes par le programme.

Montant du prêt: 10,3 millions de DTS (approximativement 14,0 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du programme: estimé à 25,0 millions de USD, dont environ 1,2 million de USD sera pris en charge par les bénéficiaires, 4,0 millions de USD par les institutions financières nationales, 4,0 millions de USD par la BCIE et 1,8 million par le gouvernement.

Institution coopérante: BCIE

Venezuela

Projet de développement rural durable dans les zones semi-arides des États de Falcón et de Lara (PROSALAFA II)

Ce projet a pour objet d'améliorer les conditions de vie des communautés rurales pauvres dans les zones semi-arides des États de Falcón et Lara. Son objectif général est de réduire considérablement la pauvreté, dans laquelle vivent les communautés rurales des zones semi-arides, en mettant en œuvre des activités de développement socioéconomique écologiquement viables et équitables pour l'un et l'autre sexes. Ses objectifs spécifiques sont les suivants:

- pouvoir d'action économique et politique des organisations des communautés rurales pauvres des zones semi-arides;
- régénération, conservation et exploitation durable des ressources naturelles dans ces zones, en mettant l'accent sur la conservation des sols et de l'eau;
- transformation de la production agricole et non agricole de subsistance en activités économiques durables et rentables axées sur les marchés;
- accès accru de ces communautés aux services financiers ruraux locaux (*cajas rurales*), ainsi qu'aux services financiers offerts au niveau national et à celui des États.

Montant du prêt: 10,4 millions de DTS (approximativement 15,0 millions de USD) à des conditions ordinaires.

Coût total du projet: estimé à 23,0 millions de USD, dont environ 1,0 million de USD sera pris en charge par les bénéficiaires, 4,0 millions de USD par la SAD et 3,0 millions de USD par le gouvernement.

Institution coopérante: SAD



PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

Algérie

Projet de développement rural des zones montagneuses du nord de la wilaya de M'Sila

Le projet a pour but de contribuer à réduire la pauvreté rurale en diversifiant et en augmentant durablement les sources de revenu des populations rurales les plus vulnérables. Il entend l'atteindre moyennant la régénération et la gestion durable des ressources naturelles. Ses objectifs spécifiques sont les suivants:

- renforcer les capacités locales de planification du développement ainsi que d'élaboration et d'exécution de projets locaux axés sur les populations les plus démunies;
- assurer la viabilité à terme du développement et de la productivité agricoles en fixant des priorités pour l'utilisation des eaux de surface et en luttant contre la dégradation des sols;
- soutenir des initiatives qui contribuent à accroître, diversifier et stabiliser les revenus par le biais de l'accès aux services financiers, en particulier pour les femmes et les jeunes.

Montant du prêt: 12,2 millions de DTS (approximativement 17,6 millions de USD) à des conditions intermédiaires.

Coût total du projet: estimé à 29,8 millions de USD, dont 2,4 millions de USD environ seront fournis par les bénéficiaires et 9,9 millions de USD par le gouvernement.

Maroc

Projet de développement de l'élevage et des parcours dans l'Oriental – Phase II Le projet a pour but d'améliorer les revenus et les conditions de vie de la population rurale pauvre. Il entend l'atteindre en renforçant la capacité d'intervention des communautés locales pour favoriser une régénération et une gestion durables des ressources naturelles, et en offrant de nouvelles possibilités aux groupes les plus vulnérables. Tirant parti des réalisations de la première phase, le projet aura notamment les objectifs spécifiques ci-après:

- renforcer les moyens dont disposent les institutions publiques et les organisations locales pour établir un dispositif participatif viable permettant de choisir et d'effectuer les investissements possibles;
- promouvoir la mise en place de systèmes de production animale adaptés pour augmenter la valeur des produits grâce à la transformation locale et à la création de filières commerciales;
- diversifier les sources de revenu en encourageant les activités rémunératrices et l'amélioration de l'accès aux services techniques, commerciaux et financiers.

Montant du prêt: 4,6 millions de DTS (approximativement 6,4 millions de USD) à des conditions intermédiaires.

Coût total du projet: estimé à 9,2 millions de USD, dont 171 000 USD apportés par les bénéficiaires, 2,4 millions de USD par le gouvernement et 333 000 USD par des sources non encore déterminées.

Institution coopérante: UNOPS

République de Moldova

Projet de relance agricole

Le projet vise à contribuer à la réduction durable de la pauvreté dans les zones rurales et au renforcement des moyens de subsistance par l'augmentation de la production agricole et des revenus et par la mise en place d'un processus de gouvernance transparent et reproductible. Les objectifs spécifiques en sont les suivants:

- 1) créer des emplois productifs et améliorer l'infrastructure rurale par l'établissement d'un partenariat entre agriculteurs et chefs d'entreprises en vue de:
 - convertir environ 10 000 hectares de terres en cultures intensives économiquement rentables;
 - créer des liens entre les exploitants agricoles, les fournisseurs de services à l'agriculture, les transformateurs et les filières commerciales, ainsi que des possibilités d'activités rémunératrices hors de l'agriculture;
- 2) élaborer une méthodologie de régénération des communautés rurales, avec l'appui du gouvernement, axée sur:
 - la planification et l'exécution des interventions de développement par les communautés;
 - la mise en place de liaisons avec les marchés, en amont et en aval.

Montant du prêt: 10,3 millions de DTS (approximativement 14,9 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 18,2 millions de USD, dont environ 3,0 millions de USD seront apportés par les bénéficiaires et 275 000 USD par le gouvernement.

Soudan

Projet de rétablissement de moyens de subsistance durables dans la région du Gash Le projet vise à rétablir les moyens de subsistance de 67 000 ménages pauvres vivant dans le delta du Gash et aux alentours, en privilégiant l'exploitation durable et efficace des terres et des ressources en eau. Son objectif à moyen terme est d'assurer l'exploitation écologiquement viable du programme agricole du Gash, dans le respect de l'équité, et de l'intégrer dans l'économie locale. Les objectifs spécifiques en sont notamment les suivants:

- élaborer et préserver une conception commune du développement;
- mettre en place des arrangements institutionnels stables correspondant à cette optique;
- reconstruire les ouvrages hydrauliques et autres infrastructures collectives ainsi que les dispositifs de collecte de l'eau;
- améliorer les méthodes culturales et zootechniques;
- créer des services financiers;
- renforcer la capacité de planification de l'État.

Montant du prêt: 17,5 millions de DTS (approximativement 24,9 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables.

Coût total du projet: estimé à 39,0 millions de USD, dont 4,7 millions de USD environ seront pris en charge par les bénéficiaires, 470 000 USD par les institutions financières et 8,9 millions de USD par le gouvernement.

Institution coopérante: UNOPS

Turquie

Projet de développement dans la région de Sivas-Erzincan Les buts du projet sont les suivants:

- accroître la productivité agricole et le niveau des revenus des populations rurales pauvres dans les zones les moins développées des provinces de Sivas et d'Erzincan;
- développer les possibilités d'emploi en milieu rural et encourager les initiatives individuelles et collectives des petits exploitants;
- créer et développer des institutions autonomes en prise directe avec la population rurale pauvre;
- améliorer les conditions de vie, en particulier celles des femmes.

Le projet encouragera la participation, moyennant le renforcement des capacités des institutions locales (telles que les comités de développement, les coopératives et les associations d'irrigants), la sensibilisation, la facilitation et les transferts de compétences techniques. Les institutions communautaires définiront, par ordre de priorité, les besoins des communautés et formuleront les règlements relatifs à une gestion durable des ressources naturelles. Pour répondre à ces besoins, des programmes seront financés par le projet dans les domaines de la production agricole, de la gestion des parcours et du développement communautaire. Un appui sera accordé aux prestataires de services techniques ou financiers et aux distributeurs d'intrants pour les aider à offrir leurs services aux populations rurales pauvres sur une base commerciale.

Montant du prêt: 9,3 millions de DTS (approximativement 13,1 millions de USD) à des conditions ordinaires.

Coût total du projet: estimé à 30,0 millions de USD, dont 2,7 millions de USD pris en charge par les bénéficiaires, 9,9 millions de USD par le Fonds de l'OPEP et 4,4 millions de USD par le gouvernement.

En 2003, le portefeuille de dons a appuyé la participation de la population rurale pauvre à la mise au point et à l'amélioration des technologies ainsi qu'à l'évaluation de l'impact. Dans le cadre des programmes de dons, on commence par évaluer le potentiel économique des technologies prometteuses avant d'élaborer des plans de développement d'activités expérimentales permettant aux agriculteurs de travailler en partenariat avec des chercheurs et des entreprises commerciales afin d'optimiser la rentabilité de leurs investissements.

Les objectifs du portefeuille sont les suivants:

- faire progresser la recherche dans les domaines techniques et/ou institutionnels présentant des avantages pour les pauvres;
- encourager les modalités de recherche qui permettent de telles avancées;
- investir dans l'éducation et la formation à cette fin.

Pour atteindre ces objectifs, le portefeuille de dons reste axé sur la lutte contre la pauvreté rurale moyennant la mise au point de technologies agricoles, tout en mettant de plus en plus l'accent, depuis peu, sur les secteurs autres que l'agriculture, par exemple le financement en milieu rural, l'organisation et les modalités de la recherche, l'intégration aux circuits de commercialisation et l'élaboration des politiques.

Le FIDA a accordé des dons à l'appui de six programmes de recherche agricole menée par des centres bénéficiant de l'appui du GCRAI:

- ICARDA: Programme visant à renforcer les activités de recherche-développement destinées à améliorer la commercialisation des produits du secteur des petits ruminants et la création de revenus dans les zones arides de l'Amérique latine, d'un montant de 1.0 million de USD.
 - Le renforcement de la recherche-développement ira de pair avec celui des capacités des petits éleveurs, pour leur permettre de tirer le meilleur parti de la commercialisation de leurs produits.
- Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR): Programme visant à améliorer la création de revenus à l'intention des communautés forestières dans le cadre du portefeuille de prêts du FIDA dans la région Asie et Pacifique, d'un montant de 900 000 USD.
 - Ce don, directement destiné aux zones où sont mis en œuvre des projets du FIDA, vise à appuyer l'évaluation de différentes formules de création de revenus. Un accent spécial sera mis sur la réforme des politiques et des institutions ainsi que sur le renforcement du pouvoir d'intervention des communautés dans le cadre de la recherche-action.
- Centre international de la pomme de terre (CIP): Programme visant à intégrer, amplifier et reproduire des technologies à l'intention de cultivateurs de pommes de terre dont les ressources sont maigres, d'un montant de 800 000 USD.
 - Ce don tirera parti de la recherche déjà entreprise au titre de l'Initiative mondiale contre le mildiou de la pomme de terre pour diffuser plus largement les technologies, tout en poursuivant le développement des stages pratiques pour agriculteurs, afin que ces techniques soient mieux acceptées et plus largement adoptées.
- Institut international d'agriculture tropicale (IITA): Développement participatif, diffusion et adoption de technologies relatives au niébé, pour réduire la pauvreté en Afrique de l'Ouest – Phase II, d'un montant de 1,0 million de USD.

- Dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les ravageurs visant à combattre un important parasite du manioc, le tétranyque vert, ces recherches permettront de renforcer les capacités des ruraux pauvres et de leurs organisations, afin de promouvoir des modes de lutte contre ce problème considérable pour la sécurité alimentaire qui ne mettent pas l'environnement en péril.
- Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO): Recherche adaptative participative et diffusion de technologies rizicoles en Afrique de l'Ouest Phase II, d'un montant de 1,0 million de USD. Ce don favorisera la diffusion de l'importante variété de riz nerica, afin d'améliorer la productivité et les revenus des petits exploitants en Afrique de l'Ouest. Tout comme le précédent, il vise à renforcer les capacités des organisations locales à participer au développement et à la diffusion des technologies agricoles, favorisant ainsi la mise au point de techniques qui répondent aux besoins des petits exploitants dépourvus de ressources.
- ICARDA: Optimisation par les communautés de la gestion à des fins agricoles des faibles ressources en eau en Asie de l'Ouest et en Afrique du Nord, d'un montant de 1,0 million de USD.
 - Ce don entend accroître le potentiel de production de petits exploitants, dont un bon nombre vivent dans les zones d'intervention du FIDA, en résolvant les difficultés de production liées à l'eau. Le programme portera notamment sur la mise en place de partenariats entre les systèmes nationaux de recherche agricole, en tirant parti des modèles de recherche participatifs.

Le FIDA a également accordé des dons à l'appui de quatre programmes de recherche agricole exécutés dans le cadre de centres ne bénéficiant pas de l'appui du GCRAI:

- Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes (ICIPE): Programme pour la promotion de la productivité et du commerce des fruits et légumes: Initiative contre la mouche du vinaigre africaine (AFFI), d'un montant de 1,0 million de USD.
 - Ce don appuiera l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies internationales de lutte contre les ravageurs pour améliorer la qualité commerciale des fruits produits par les petits exploitants africains.
- Centre international pour le développement des engrais (IFDC): Programme d'évaluation participative, d'adaptation et d'adoption de technologies de gestion des nutriments respectueuses de l'environnement, destinées aux agriculteurs pauvres en ressources (ANMAT) Phase II, d'un montant de 1,0 million de USD.
 Ce don encouragera l'utilisation plus rationnelle des intrants grâce à la diffusion de l'application en profondeur de l'urée par les agriculteurs pauvres de l'Asie du Sud.
- FAO: Programme de production biologique de plantes médicinales, aromatiques et tinctoriales sous-utilisées, en vue de promouvoir des moyens de subsistance durables en milieu rural en Asie du Sud, d'un montant de 1,4 million de USD. Pour la première fois, le FIDA contribue à encourager les méthodes de culture biologique des plantes médicinales, aromatiques et tinctoriales tout en améliorant la valeur des produits sur les marchés spécialisés et en aidant les petits producteurs à créer des petites et moyennes entreprises rentables à l'échelle des villages.
- Centre international pour le développement des engrais (IFDC): Programme d'élaboration et de mise en service d'un système d'information et d'aide aux décisions pour la production céréalière dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, d'un montant de 900 000 USD.
 - Ce don entend améliorer l'efficacité et la rentabilité de la production, en permettant aux communautés agricoles d'utiliser les intrants efficacement et en temps opportun.

Durant l'année, le FIDA a accordé quatre dons d'assistance technique à d'autres programmes de recherche et d'assistance technique:

- Société andine de développement (SAD): Programme régional à l'appui des populations indigènes du bassin de l'Amazone (PRAIA) – Phase III, d'un montant de 800 000 USD.
- Centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique (CDRIAP):
 Renforcer et relier les organisations des pauvres tirer les enseignements de l'expérience des organisations de la société civile et des projets du FIDA en Asie, d'un montant de 450 000 USD.
 - La composante recherche a pour objectif de concevoir et mettre en place des organisations à assise communautaire viables et d'encourager l'augmentation de leur rayon d'action et leur intégration politique en les aidant à se regrouper et à se fédérer.
- Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) Bureau régional pour l'Asie du Sud: Intégration de l'égalité entre les sexes dans les activités de réduction de la pauvreté en Asie: appui programmatique à l'analyse des politiques, au plaidoyer et à la mise en réseau pour lutter contre les inégalités entre les sexes et la vulnérabilité des femmes, d'un montant de 200 000 USD.
- FAO: Élargissement du programme de stages pratiques d'agriculture sur le terrain en Afrique orientale et australe, d'un montant de 1,1 million de USD.
 L'extension de ce programme accroîtra les moyens d'intervention des groupes d'agriculteurs et leur permettra d'améliorer leur productivité agricole et leur sécurité alimentaire.

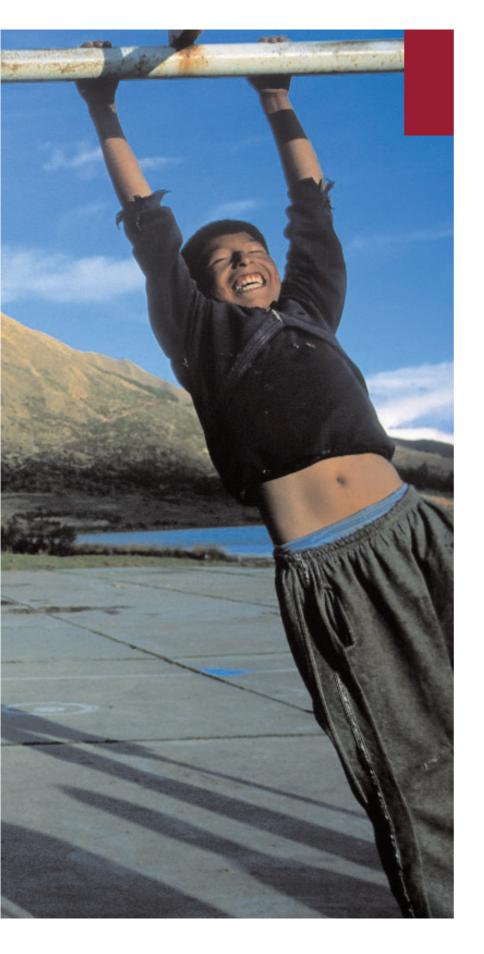
Au cours de l'année, le FIDA a également accordé quatre dons d'assistance technique pour la formation:

- Centre de recherches pour le développement international (CRDI): Programme visant à établir un réseau de création et de partage des savoirs dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord (POAN) Phase I, d'un montant de 1,0 million de USD. Cette activité pilote a pour objet de recenser, tester et développer des mécanismes permettant d'utiliser les outils des technologies de l'information et de la communication de manière à renforcer les capacités des ruraux pauvres et de leurs organisations, afin de leur donner un meilleur accès aux connaissances et à la technologie et de créer des mécanismes leur permettant de participer au dialogue sur le développement.
- Association africaine de crédit rural et agricole (AFRACA): Programme de développement de l'AFRACA 2004-2007, d'un montant de 1,2 million de USD.
 Ce don permettra de favoriser l'accès des populations rurales pauvres aux services financiers et d'améliorer le cadre institutionnel régissant ces services. Une fois consolidé, le réseau de l'AFRACA permettant de recueillir et de diffuser les savoirs permettra également de renforcer la capacité du FIDA à établir des liens stratégiques à long terme avec ses partenaires de développement.
- Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA): Programme de soutien au renforcement des capacités du ROPPA, d'un montant de 400 000 USD.
 - L'aide consentie par le FIDA au ROPPA permettra aux petits exploitants agricoles de mieux s'organiser et de participer au débat de fond, d'élaborer leurs positions, de se défendre, de faire connaître leurs vues et leurs préoccupations, et d'influer sur la part des ressources destinées au développement qui est attribuée au monde agricole et rural.
- Marché commun du Cône Sud (MERCOSUR): Programme d'appui aux institutions et aux actions gouvernementales visant à réduire la pauvreté rurale dans la zone MERCOSUR, d'un montant de 800 000 USD.

ASPECTS FINANCIERS ET INSTITUTIONNELS



D FIDA, David Alan Harvey, 2002



2003 a été l'année du réexamen des politiques de placement du FIDA et de la révision des politiques et procédures en matière de ressources humaines

Placements

MISE EN ŒUVRE DE LA NOUVELLE POLITIQUE DE PLACEMENT

La politique de placement du FIDA actuellement en vigueur a été adoptée en décembre 2001. Elle prévoit que 5% des placements se font en espèces, 44% en obligations d'État, 23% en titres diversifiés à revenu fixe, 18% en obligations indexées sur l'inflation et 10% en actions. Ces pourcentages ont été respectés sauf pour le compartiment des obligations indexées sur l'inflation jusqu'en juin 2003; à cette date deux placements de ce type ont été réalisés, portant la part de cette catégorie d'actifs à près de 10% de l'ensemble du portefeuille. Les 8% manquants sont détenus en obligations d'État et, dans une moindre mesure, dans le portefeuille sous gestion interne.

En septembre 2003, il a été décidé de raccourcir la duration du portefeuille d'obligations d'État détenu par le Fonds afin de diminuer le risque de perte en cas de hausse des taux d'intérêt.

S'agissant des prestataires de services financiers, le FIDA a changé de dépositaire mondial le 1er avril 2003. En octobre 2003, un nouveau conseiller financier a été sélectionné; sa nomination aura lieu dès que l'accord contractuel aura été parachevé.

En 2003, en application de la recommandation de la Consultation sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA, il a été procédé à un réexamen de la politique de placement du Fonds. Les conclusions de cet examen sont présentées à la section exposant les initiatives adoptées dans le cadre de la sixième reconstitution.

Organisation et personnel

En 2003, le FIDA comportait 132 postes d'administrateurs et de fonctionnaires de rang supérieur, non compris les postes de Président et de Vice-Président, et 181,5 postes des services généraux, comme les années précédentes. Au 12 novembre 2003, 295,5 postes étaient pourvus: 118 dans la première catégorie et 177,5 dans la seconde. Le personnel du cadre organique comprenait des ressortissants de 48 États membres, ce qui montre que le Fonds applique le principe de la répartition géographique, tandis que la proportion de femmes était en progression, puisqu'elles représentaient 35% des effectifs. Comme les années précédentes, le FIDA a eu recours aux services de consultants, de personnel de conférence et d'autres agents temporaires pour faire face à ses besoins opérationnels à court terme, tout en conservant un effectif minimum de personnel engagé dans le cadre de contrats à durée déterminée.

Au titre de son programme d'emploi de cadres associés, le FIDA a bénéficié des services de cadres provenant de neuf pays donateurs: Allemagne, Danemark, Finlande, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Suède et Suisse. Dans le cadre du programme de bourses, le FIDA a reçu 35 boursiers hautement qualifiés de 15 pays: Algérie, Allemagne, Canada, Chili, Croatie, États-Unis, France, Grèce, Italie, Liban, Nigéria, Ouganda, Royaume-Uni, Tunisie et Turquie.

En 2002, la direction du FIDA a approuvé les recommandations qui lui ont été soumises par le comité d'examen chargé de moderniser les politiques et procédures relatives aux ressources humaines, établi en septembre 2001 pour proposer un ensemble clair, transparent et actualisé de règles, politiques et procédures à l'appui des objectifs généraux du Fonds. En 2003, le Bureau des ressources humaines, avec à sa tête un nouveau directeur, a poursuivi les réformes pour mettre en œuvre ces recommandations et améliorer les services de gestion.

Une nouvelle version du manuel relatif aux politiques et procédures en matière de ressources humaines a été rédigée et devrait être examinée par l'ensemble du personnel; le manuel a pour objet de simplifier les politiques et les procédures, et d'accroître la transparence et l'exigence de responsabilité. La nouvelle structure de la division, qui repose sur les processus et non plus exclusivement sur les fonctions, a été approuvée. Tout cela permettra au personnel du Bureau des ressources humaines:

- d'influer sur les normes de qualité, de service et d'efficacité;
- de participer à tout le processus de répartition des tâches, du début à la fin;
- de fonctionner comme une unité de service visible travaillant pour un département spécifique;
- de mettre l'accent sur les résultats et non sur les apports.

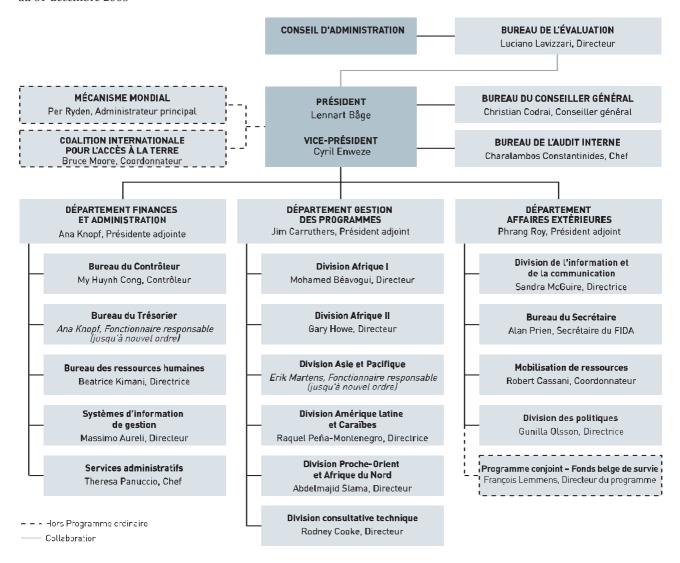
La nouvelle structure devrait être opérationnelle au début de 2004. Pour s'y préparer, le personnel du Bureau des ressources humaines a reçu une formation dans les domaines du conseil, de la discipline et de la gestion des griefs ainsi que du harcèlement sur le lieu de travail. La formation transversale du personnel chargé de gérer tout le cycle des ressources humaines, depuis le recrutement jusqu'à la retraite, a commencé. Vingt agents ont reçu une formation aux techniques d'entrevue, de manière à renforcer le dispositif de gestion des ressources humaines, qui pourra désormais accompagner les membres du personnel du FIDA dès leur recrutement, et suivra leur performance et l'évolution de leur carrière.

Durant l'année, la candidature du FIDA a été retenue par la Commission de la fonction publique internationale pour participer à une étude pilote sur les salaires et les indemnités. L'étude, qui devrait se dérouler de 2004 à 2006, comprend un examen de la méthodologie d'évaluation des postes, l'introduction de nouvelles compétences et l'analyse des besoins de formation qui en découlent, l'élargissement des fourchettes et l'adoption de la rémunération au mérite, ainsi que la création de services de haute administration.

Le FIDA participe également à une initiative interorganisations, en collaboration avec la FAO et le PAM, dont l'objet est de créer un centre de développement qui sera opérationnel à titre expérimental en mai 2004. Ce centre aura pour mission d'évaluer et de développer le potentiel de gestion du personnel, en favorisant une approche plus personnalisée de l'évolution des carrières. Le centre, initialement financé par le DFID, sera ultérieurement pris en charge par les trois institutions.

Organigramme

au 31 décembre 2003



États membres et représentation

Au 31 décembre 2003, le FIDA comptait au total 163 pays membres: 23 dans la liste A, 12 dans la liste B et 128 dans la liste C, qui en comprend 49 dans la sous-liste C1, 48 dans la sous-liste C2 et 31 dans la sous-liste C3.

LISTE A
Allemagne
Australie
Autriche
Belgique
Canada
Danemark
Espagne
États-Unis
Finlande
France
Grèce
Irlande
Islande
Italie
Japon
Luxembourg
Norvège
Nouvelle-Zélande
Pays-Bas
Portugal
Royaume-Uni
Suède
Suisse

LIS	TE B
Alg	érie
Ara	bie saoudite
Ém	irats arabes unis
Gal	oon
Ind	onésie
Irai	٦
Irad	7
Jar	nahiriya arabe libyenn
Κον	veït
Nig	éria
Qat	ar
Ver	ezuela

Afrique du Sud Afghanistan Antigua-et-Barbuda Angola Albanie Argentine Behinn Arménie Barbade Botswana Azerbaïdjan Belize Burkina Faso Bangladesh Bolivie Burundi Bhoutan Brésil Cameroun Bosnie-Herzégovine Chili Cap-Vert Cambodge Colombie Comores Chine Costa Rica Congo R.D. du Cook, Îles Dominique Côte d'Ivoire Corée, République de El Salvador Djibouti Croée, R.P.D. de Équateur Égypte Groatie Grenade Érythrée Fidji Guatemala Éthiopie Géorgie Guyana Israèl Honduras Guinée Agazakhstan Mexique Guinée Gies Jordanie Jamaïque Guinée Gies Jordanie Jamaïque Guinée Gies Jordanie Jamaïque Guinée Gies Madagascar République yougoslave de Malaisi Maltie Marco Maltie Marco Mongolie Morana Paraguay Pérou République Mauritanie Mongolie Mogama Pakistan Népal Uruguay Pakistan Sao Tomé-et-Principe Samoa Sprie Lanka Syrie Somalie Syrie Somodan Thailiande Timor-Leste de Tonga Tunyie Viet Nam Tunisie Viet Nam Lanbie Viet Nam Tunisie	LISTE C		
Angola Albanie Argentine Bénin Arménie Barbade Botswana Azerbaïdjan Belize Burkina Faso Bangladesh Bolivie Burundi Bhoutan Brésil Cameroun Bosnie-Herzégovine Chili Cap-Vert Cambodge Colombie Comores Chine Costa Rica Congo Chypre Cuba Côte d'Ivoire Corée, République de El Salvador Djibouti Crée, R.P.D. de Équateur Égypte Croatie Grenade Érythrée Fidji Guatemala Éthiopie Géorgie Guyana Gambie Inde Haïti Ghana Israël Honduras Guinée Jordanie Jamaïque Guinée Gquatoriale Kirghizistan Nicaragua Kenya Laos Panama Lesotho Liban Paraguay Libéria Maldives Saint-Kitts-et-Nevis Maurice Moldova, République de Mauritanie Mongolie Myanmar Mejaushique Mauritanie Mongolie Gwana Mora Pakistan Papouasie-Nouvelle-Guinée Frindie Saine-Lucie Saint-Kitts-et-Nevis Saint-Lucie Saint-Kitts-et-Nevis Saint-Lucie Saint-Kitts-et-Tobago Uruguay Palistan Nicaragua Frinité-et-Tobago Uruguay Frou République Geuinée Frinité-et-Tobago Uruguay Frinité	Sous-liste C1 Afrique		Amérique latine
Bénin Arménie Barbade Botswana Azerbaïdjan Belize Burkina Faso Bangladesh Bolúvie Burundi Bhoutan Brésil Cameroun Bosnie-Herzégovine Chili Cap-Vert Cambodge Cotombie Comores Chine Costa Rica Congo Chypre Cuba Congo, R.D. du Cook, Îles Dominique Côte d'Ivoire Corée, République de El Salvador Djibouti Corée, R.P.D. de Équateur Égypte Croatie Grenade Érythrée Fidji Guatemala Éthiopie Géorgie Guyana Gambie Inde Haïti Guinée Bissau Kazakhstan Mexique Guinée-Bissau Kazakhstan Mexique Guinée équatoriale Kirghizistan Nicaragua Libéria Macédoine, ex- Madagascar République yougoslave de Malawi Malaisie Maldives Saint-Vincent-et-les Grenadines Maroc Malte Saint-Vincent-et-les Maroc Mogolie Suriname Népal Uruguay Népal Vuruguay Népal Trinité-et-Tobago Uruguay Népal Saint-Pincent-et-les Grenadines Suriname Republique centrafricaine Republique centrafricaine Republique centrafricaine Republique centrafricaine Romanie Sao Tomé-et-Principe Sainca Suriname Saro Tomé-et-Principe Senégal Salomon, Îles Seychelles Samoa Sori Lanka Sormalie Syrie Soudan Tadjikistan Thaïlande Timor-Leste de Tonga Tunquie Tongo Viet Nam Vémen Zambie Vémen Zambie Vógoslavie ⁵	Afrique du Sud	Afghanistan	Antigua-et-Barbuda
Botswana Azerbaïdjan Belize Burkina Faso Bangladesh Bolivie Burundi Bhoutan Brésil Cameroun Bosnie-Herzégovine Chili Cap-Vert Cambodge Colombie Comores Chine Costa Rica Congo Chypre Cuba Congo, R.D. du Cook, Îles Dominique Côte d'Ivoire Corée, République de El Salvador Djibouti Corée, R.P.D. de Équateur Égypte Croatie Grenade Érythrée Fidji Guatemala Éthiopie Géorgie Guyana Gambie Inde Haïti Ghana Israël Honduras Guinée Jordanie Jamaïque Guinée-Bissau Kazakhstan Mexique Guinée-Bissau Kazakhstan Micaragua Lesotho Liban Paraguay Libéria Macédoine, ex- République yougoslave de Malawi Malaisie Maldives Sainte-Lucie Mauritanie Mongolie Myanmar Molovan Mauritanie Mongolie Myanmar Népal Uruguay Niger Oman Niger Oman Ouganda Pakistan République centrafricaine Rewanda Sao Tomé-et-Principe Salomon, Îles Seychelles Samoa Sierra Leone Sri Lanka Symie Soudan Tajlikistan Thaïlande Tanzanie, République-Unie de Marzanbie (Firm) Firm Firm Firm Firm Firm Firm Firm Firm	Angola	Albanie	Argentine
Burkina Faso Bangladésh Bolivie Burundi Bhoutan Brésil Cameroun Bosnie-Herzégovine Chili Cap-Vert Cambodge Colombie Comores Chine Costa Rica Congo Chypre Cuba Congo, R.D. du Cook, Îles Dominique Côte d'Ivoire Corée, République de El Salvador Djibouti Corée, R.P.D. de Équateur Égypte Croatie Grenade Érythrée Fidji Guatemala Éthiopie Géorgie Guyana Gambie Inde Haîti Ghana Israël Honduras Guinée Jordanie Jamaïque Guinée-Bissau Kazakhstan Mexique Guinée-Bissau Kirghizistan Nicaragua Lesotho Liban Paraguay Lesotho Liban Paraguay Lesotho Liban Paraguay Lesotho Liban Paraguay Malawi Malaisie Maldives Alaisie Marice Moldova, République de Mauritanie Mongolie Grenadie Grenadine Mauritanie Mongolie Saint-Victe-et-Nevis Mauritanie Mongolie Saint-Victe-et-Republique Mozambique Nyanmar Trinité-et-Tobago Uruguay Niger Oman Ouganda Pakistan République centrafricaine Rewanda Sao Tomé-et-Principe Sómégal Salomon, Îles Sevychelles Samoa Sierra Leone Sri Lanka Syrie Soudan Tadjikistan Thaïlande Tanzanie, République-Unie de Tonga Timor-Leste Tonga Timor-Leste Tonga Timosie Yémen Zambie Yémen Zambie Yougoslavis S	Bénin	Arménie	Barbade
Burundi Bhoutan Brésil Cameroun Bosnie-Herzégovine Chili Cap-Vert Cambodge Colombie Comores Chine Costa Rica Congo Chypre Cuba Congo, R.D. du Cook, Îtes Dominique Côte d'Ivoire Corée, République de El Salvador Djibouti Corée, R.P.D. de Équateur Égypte Croatie Grenade Érythrée Fidji Guatemala Éthiopie Géorgie Guyana Gambie Inde Haïti Ghana Israël Honduras Guinée Jordanie Jamaïque Guinée-Bissau Kazakhstan Mexique Guinée équatoriale Kirghizistan Nicaragua Lesotho Liban Paraguay Libéria Macédoine, ex- République yougoslave de Malawi Malaisie Malti Malti Maldives Saint-Vincent-et-les Maurice Moldova, République de Mauritanie Mongolie Suriname Mauritanie Mogolie Mozambique Nyanmar Népal Uruguay Namibie Népal Ouganda Pakistan République centrafricaine Rwanda Sao Tomé-et-Principe Salomon, Îtes Seychetles Samoa Sierra Leone Syrie Soudan Tadjikistan Thaïtande Tanzanie, République-Unie de Captor Verena Turquie Togo Viet Nam Tunisie Yémen Zambie Vougoslavie ⁵	Botswana	Azerbaïdjan	Belize
Cameroun Bosnie-Herzégovine Chili Cap-Vert Cambodge Colombie Comores Chine Costa Rica Congo Chypre Cuba Congo, R.D. du Cook, Îles Dominique Côte d'Ivoire Corée, République de El Salvador Djibouti Corée, R.P.D. de Équateur Égypte Croatie Grenade Érythrée Fidji Guatemala Éthiopie Géorgie Guyana Gambie Inde Haîti Ghana Israël Honduras Guinée Jordanie Jamaïque Guinée-Bissau Kazakhstan Mexique Guinée-Bissau Kirghizistan Nicaragua Lesotho Liban Paraguay Lesotho Liban Paraguay Libéria Macédoine, ex- République yougoslave de Malawi Malaisie Maldives Saint-Vincent-et-les Maroc Matte Maurice Mongolie Myanmar Mexique Muritanie Mogamar Mozambique Népal Niger Oman Ouganda Pakistan République centrafricaine Rwanda République centrafricaine Philippines Sao Tomé-et-Principe Senégal Salomon, Îles Seychelles Samoa Sierra Leone Sri Lanka Symaile Syrie Saoudan Thaïlande Tanzanie, République-Unie de Tonga Turquie Togo Viet Nam Tunisie Yémen Zambie Yémen Zambie Vougoslavie ⁵	Burkina Faso	Bangladesh	Bolivie
Cap-Vert Cambodge Colombie Comores Chine Costa Rica Congo Chypre Cuba Congo, R.D. du Cook, Îles Dominique Côte d'Ivoire Corée, République de El Salvador Djibouti Corée, R.P.D. de Équateur Égypte Croatie Grenade Érythrée Fidji Guatemala Éthiopie Géorgie Guyana Gambie Inde Haïti Ghana Israël Honduras Guinée Jordanie Jamaïque Guinée-Bissau Kazakhstan Mexique Guinée équatoriale Kirghizistan Nicaragua Lesotho Liban Paraguay Lesotho Liban Paraguay Libéria Macédoine, ex- République yougoslave de Malawi Malaisie Maldives Saint-Kitts-et-Nevis Maurice Moldova, République de Mauritanie Mongolie Sainte-Lucie Mauritanie Mongolie Saint-Vincent-et-les Grenadines Mozambique Nyanmar Népal Uruguay Népal Niger Oman Namibie Niger Oman Namibie Niger Oman République centrafricaine Rwanda Sey-chelles Samoa Sierra Leone Sri Lanka Syerie Soudan Thaïlande Tanzanie, République-Unie de Cambod Viet Nam Tunisie Yémen Zambie Yougoslavie ⁵	Burundi	Bhoutan	Brésil
Comores Chine Congo Chypre Cuba Congo, R.D. du Cook, Îles Corée, République de Côte d'Ivoire Corée, R.P.D. de Équateur Égypte Croatie Érythrée Éridji Guatemala Éthiopie Géorgie Gambie Inde Ghana Israël Guinée Gui	Cameroun	Bosnie-Herzégovine	Chili
Congo Chypre Cuba Congo, R.D. du Cook, Îles Dominique Côte d'Ivoire Corée, République de El Salvador Djibouti Corée, R.P.D. de Équateur Égypte Croatie Grenade Érythrée Fidji Guatemala Éthiopie Géorgie Guyana Gambie Inde Haïti Ghana Israël Honduras Guinée Gautoriale Kirghizistan Mexique Guinée équatoriale Kirghizistan Nicaragua Kenya Laos Panama Lesotho Liban Paraguay Libéria Macédoine, ex- Madagascar République yougoslave de Malawi Malaisie Maldives Malti Maldives Saint-Kitts-et-Nevis Maurice Mongolie Moyammar Meyambique Népal Niger Oman Pakistan Népal Uruguay Namibie Népal Orman République centrafricaine Reyanda Sao Tomé-et-Principe Senégal Salomon, Îles Sao Tomé-et-Principe Soudan Tadjikistan Swaziland Tadjikistan Swaziland Tadjikistan Swaziland Tadjikistan Timor-Leste Tonga Tunquie Viet Nam Tunisie Yémen Zambie Vougoslavie ⁵	Cap-Vert	Cambodge	Colombie
Congo, R.D. du Cok, Îles Corée, République de Djibouti Corée, R.P.D. de Équateur Égypte Croatie Érythrée Fidji Guatemala Éthiopie Georgie Gambie Inde Haïti Ghana Israël Guinée Macédoine, ex- République yougoslave de Malasie Maldives Malte Maldives Malte Maldives Malte Maldives Malte Malti Maldives Malte Malti Maldives Malte Mauritanie Mongolie Myanmar Myanmar Myanmar Myanmar Népal Niger Oman Niger Oritie Next vertic Next ve	Comores	Chine	Costa Rica
Côte d'Ivoire Djibouti Corée, République de Djibouti Corée, R.P.D. de Équateur Égypte Croatie Grenade Érythrée Fidji Guatemala Éthiopie Géorgie Guyana Gambie Inde Haïti Ghana Israël Honduras Guinée Jordanie Jamaïque Guinée-Bissau Kazakhstan Mexique Guinée équatoriale Kirghizistan Nicaragua Henya Laos Panama Lesotho Liban Paraguay Libéria Macédoine, ex-République yougoslave de Malaisie Maldives Malaisie Maldives Malurice Mogolie Moyanmar Mozambique Myanmar Mozambique Myanmar Mozambique Myanmar Meyalue Oman Pakistan Papouasie-Nouvelle-Guinée Philippines Roumanie Seychelles Samoa Sierra Leone Sri Lanka Syrie Soudan Tadjikistan Thaïtlande Tranzanie, République-Unie de Timor-Leste Gogo Viet Nam Tunisie Yémen Zambie Yougoslavie Survanse India (Timor Leste Togo Viet Nam Tunisie Yémen Zambie Viougoslavie Survanse India (Timor Leste Togo Viet Nam Tunisie Yémen Zambie Viougoslavie Menade Survanse India (Timor Leste Togo Viet Nam Tunisie Yémen Zambie Viougoslavie Survanse India (Timor Leste Togo Viet Nam Tunisie Yémen Zambie Viougoslavie Survanse India (Timor Leste Togo Viet Nam Tunisie Yémen Zambie Viougoslavie Survanse India (Timor Leste Togo Viet Nam Tunisie Yémen Zambie Viougoslavie Survanse India (Timor Leste Togo Viet Nam Yougoslavie Survanse India (Timor Leste Togo Viet Nam	Congo	Chypre	Cuba
Côte d'Ivoire Corée, République de Équateur El Salvador Égypte Croatie Équateur Érythrée Fidji Guatemala Éthiopie Géorgie Guyana Gambie Inde Haïti Ghana Israël Honduras Guinée Jordanie Jamaïque Guinée équatoriale Kirghizistan Mexique Kenya Laos Panama Lesotho Liban Paraguay Libéria Macédoine, ex-République yougoslave de Malasie République dominicaine Malai Maldives Saint-Lucie Mauric Moldova, République de Mongolie Saint-Vincent-et-les Grenadines Mauritanie Mogolie Suriname Mozambique Myanmar Trinité-et-Tobago Niger Oman Uruguay Niger Pakistan Pakistan République centrafricaine Republique Holipines Paname Sao Tomé-et-Principe Salomon, Îles Samoa Seychelles Samoa Sri Lanka Somalie Syrie Tajjikista	Congo, R.D. du	Cook, Îles	Dominique
Djibouti Corée, R.P.D. de Équateur Égypte Croatie Grenade Érythrée Fidji Guatemala Éthiopie Géorgie Guyana Gambie Inde Haïti Ghana Israël Honduras Guinée Jordanie Jamaïque Guinée équatoriale Kirghizistan Micaragua Kenya Laos Panama Lesotho Liban Paraguay Libéria Macédoine, ex- République yougoslave de Madagascar République de Macédoine, ex- République yougoslave de 	Côte d'Ivoire	Corée, République de	El Salvador
Érythrée Fidji Guatemala Éthiopie Géorgie Guyana Gambie Inde Haïti Ghana Israël Honduras Guinée Jordanie Jamaïque Guinée-Bissau Kazakhstan Mexique Guinée équatoriale Kirghizistan Nicaragua Kenya Laos Panama Lesotho Liban Paraguay Libéria Macédoine, ex-République yougoslave de Malawi Maldives Saint-Lucie Maurice Mongolie Maurice Morambique Myanmar Morambiue Népal Uruguay Mamahaise Népal Uruguay Mamahaise Népal Uruguay Mamahaise Népal Uruguay Mamahaise Népal Serve-te-Tobago Uruguay Mamahaise Népal Serve-te-Tobago Uruguay Mamahaise Moromhicaine Grenadines Saint-Kitts-et-Nevis Saint-Kitts-et-Nevis Saint-Vincent-et-les Grenadines Suriname Trinité-et-Tobago Uruguay Moromhicaine	Djibouti		Équateur
Éthiopie Géorgie Guyana Gambie Inde Haïti Ghana Israël Honduras Guinée Jordanie Jamaïque Guinée-Bissau Kazakhstan Mexique Guinée équatoriale Kirghizistan Nicaragua Kenya Laos Panama Lesotho Liban Paraguay Libéria Macédoine, ex- République yougoslave de Malawi Malaisie Amalicie Amalicie Maroc Malte Saint-Lucie Maroc Malte Saint-Lucie Maurice Mongolie Myanmar Suriname Mozambique Népal Orman Niger Oman Uruguay Niger Oman Niger Papouasie-Nouvelle-Guinée République centrafricaine Republique centrafricaine Republique centrafricaine Roumanie Sao Tomé-et-Principe Samoa Sierra Leone Sri Lanka Somalie Syrie Soudan Tadjikistan Swaziland Thaïlande Tanzanie, République-Unie de Conga Tinga	Égypte	Croatie	Grenade
Éthiopie Géorgie Guyana Gambie Inde Haïti Ghana Israël Honduras Guinée Jordanie Jamaïque Guinée-Bissau Kazakhstan Mexique Guinée équatoriale Kirghizistan Nicaragua Kenya Laos Panama Lesotho Liban Paraguay Libéria Macédoine, ex- République yougoslave de Malawi Malaisie Amalicie Amalicie Maroc Malte Saint-Lucie Maroc Malte Saint-Lucie Maurice Mongolie Myanmar Suriname Mozambique Népal Orman Niger Oman Uruguay Niger Oman Niger Papouasie-Nouvelle-Guinée République centrafricaine Republique centrafricaine Republique centrafricaine Roumanie Sao Tomé-et-Principe Samoa Sierra Leone Sri Lanka Somalie Syrie Soudan Tadjikistan Swaziland Thaïlande Tanzanie, République-Unie de Conga Tinga	Érythrée	Fidji	Guatemala
Gambie Inde Haîti Ghana Israël Honduras Guinée Jordanie Jamaïque Guinée équatoriale Kirghizistan Nicaragua Kenya Laos Panama Lesotho Liban Perou Madagascar République yougoslave de Malawi Malaisie Amurice Mongolie Myanmar Surinate Mauritanie Mozambique Myanmar Surinate Namibie Népal Oman Papauay Niger Oman Walistan République centrafricaine Republique centrafricaine Sano Tomé-et-Principe Senégal Salomon, Îles Sanoa Sierra Leone Sri Lanka Somalie Somalie Tanzanie, République-Unie de Cango Viet Nam Tunisie Yémen Zambie Vémen Zambie Vémen Zambie Viger Quosslave de Malte Saint-Vincent-et-les Grenadines Maritanie Mongolie Saint-Vincent-et-les Grenadines Mongolie Wyanmar Suriname Trinité-et-Tobago Uruguay	, .	Géorgie	Guyana
Guinée Jordanie Jamaïque Guinée-Bissau Kazakhstan Mexique Guinée équatoriale Kirghizistan Nicaragua Kenya Laos Panama Lesotho Liban Paraguay Libéria Macédoine, ex- République yougoslave de Malawi Maldives Sainte-Lucie Maroc Malte Saint-Vincent-et-les Grenadines Mauritanie Mozambique Myanmar Suriname Mambie Népal Uruguay Népal Uruguay Namibie Népal Uruguay Nejaligue centrafricaine Rwanda Sao Tomé-et-Principe Senégal Salomon, Îles Sosudan Tadjikistan Swaziland Tanzanie, République-Unie de Candines Cantitace Candines Candines Candines Candines Cantitace Candines Candines Cantitace Candines Candines Cantitace Candines Cantitace Candines Cantitace Candines Cantitace Candines Cantitace Candines Candines Candines Cantitace Cantitace Candines Cantitace Cantitace Cantitace Candines Cantitace Cantita	•	•	Haïti
Guinée-Bissau Kazakhstan Mexique Guinée équatoriale Kirghizistan Nicaragua Kenya Laos Panama Lesotho Liban Paraguay Libéria Macédoine, ex- République yougoslave de République Malawi Malaisie dominicaine Mali Maldives Sainte-Lucie Maroc Malte Saint-Kitts-et-Nevis Maurice Moldova, République de Grenadines Mauritanie Mongolie Suriname Mozambique Nyanmar Suriname Népal Uruguay Niger Oman Pakistan Papouasie-Nouvelle-Guinée Philippines Roumanie Sao Tomé-et-Principe Salomon, Îles Seychelles Samoa Sierra Leone Syrie Soudan Tadjikistan Swaziland Thaïlande Tranzanie, République-Unie de Togo Viet Nam Tunisie Yémen Zambie	Ghana	Israël	Honduras
Guinée-Bissau Kazakhstan Mexique Guinée équatoriale Kirghizistan Nicaragua Kenya Laos Panama Lesotho Liban Paraguay Libéria Macédoine, ex- République yougoslave de Malawi Malaisie Maldives Sainte-Lucie Maroc Malte Sainte-Lucie Maurice Mongolie Myanmar Suriname Namibie Népal Oman Niger Oman Ouganda Pakistan République centrafricaine Rwanda Sao Tomé-et-Principe Salomon, Îles Seychelles Samoa Sierra Leone Sri Lanka Somalie Syrie Soudan Tadjikistan Swaziland Tanzanie, République-Unie de Timor-Leste Togo Viet Nam Tunisie Yémen Zambie Yougoslavie ⁵	Guinée	Jordanie	Jamaïgue
Guinée équatoriale Kenya Laos Panama Lesotho Liban Paraguay Madagascar Malawi Malaisie Mali Mali Malova, République de Mauritanie Morambie Noganti Niger Ouganda République centrafricaine Rewanda Sao Tomé-et-Principe Sao Tomé-et-Principe Sao Tomé-et-Principe Somalie Somalie Somalie Somalie Somalie Somalie Somalie Somalie Soudan Siger Soudan Siger Soudan Soudan Soudan Swaziland Tanzanie, République-Unie de Togo Turquie Togo Viet Nam Turquie Togo Viet Nam Vironam Paraguay République de République de Mongotie Roumanie San Tomé-et-Principe Salomon, Îles Samoa Sierra Leone Syrie Soudan Thaïlande Timor-Leste Tonga Turquie Togo Viet Nam Yémen Zambie Nicaragua Panama Paraguay République Gerou République de Saint-Vitcent-et-les Grenadines Suriname Trinité-et-Tobago Uruguay Uruguay Viruguay Virugua	Guinée-Bissau	Kazakhstan	
KenyaLaosPanamaLesothoLibanParaguayLibériaMacédoine, ex- République yougoslave de République yougoslave de MalawiRépublique dominicaineMaliMaldivesSainte-LucieMarocMalteSaint-Kitts-et-NevisMauriceMoldova, République de MorgolieSaint-Vincent-et-les GrenadinesMauritanieMongolieSurinameMozambiqueMyanmarTrinité-et-TobagoNamibieNépalUruguayNigerOmanUruguayOugandaPakistanRépublique centrafricaine RwandaRoumanieFaloumanieSao Tomé-et-PrincipeRoumanieSalomon, ÎlesSeychellesSamoaSierra LeoneSierra LeoneSri LankaSomalieSyrieSoudanTadjikistanSwazilandThaïlandeTanzanie, République-Unie deTimor-LesteTongaTongaTchadTurquieTogoViet NamTunisieYémenZambieYougoslavie		Kirghizistan	•
Libán Paraguay Libéria Macédoine, ex- République yougoslave de Malawi Malaisie Aminicaine Mali Maldives Sainte-Lucie Maroc Malte Saint-Kitts-et-Nevis Maurice Moldova, République de Mauritanie Mongolie Grenadines Mambie Népal Uruguay Niger Oman Pakistan République centrafricaine Rwanda Sao Tomé-et-Principe Senégal Salomon, Îles Seychelles Samoa Sierra Leone Sri Lanka Somalie Syrie Soudan Tadjikistan Swaziland Tanzanie, République-Unie de Tinga Tchad Turquie Togo Viet Nam Tunisie Yémen Zambie			9
Libéria Macédoine, ex- République yougoslave de Malawi Malaisie dominicaine Mali Maldives Sainte-Lucie Maroc Malte Saint-Kitts-et-Nevis Maurice Moldova, République de Mauritanie Mongolie Grenadines Mauritanie Myanmar Suriname Mozambique Népal Trinité-et-Tobago Uruguay Niger Oman Pakistan République centrafricaine Rwanda Papouasie-Nouvelle-Guinée Rwanda Sao Tomé-et-Principe Salomon, Îles Seychelles Samoa Sierra Leone Sri Lanka Somalie Syrie Soudan Tadjikistan Swaziland Thaïlande Tanzanie, République-Unie de Togo Viet Nam Tunisie Yémen Zambie Yougoslavie ⁵	,		
MadagascarRépublique yougoslave de MalawiRépublique dominicaineMalwiMalaisieSainte-LucieMarocMalteSaint-Kitts-et-NevisMauriceMoldova, République de MongolieSaint-Vincent-et-les GrenadinesMauritanieMongolieSurinameMozambiqueMyanmarSurinameNamibieNépalTrinité-et-TobagoNigerOmanUruguayOugandaPakistanRépublique centrafricainePapouasie-Nouvelle-GuinéeRwandaPhilippinesSao Tomé-et-PrincipeSalomon, ÎlesSénégalSalomon, ÎlesSeychellesSamoaSierra LeoneSri LankaSomalieSyrieSoudanTadjikistanSwazilandThaïlandeTanzanie, République-Unie deTimor-LesteTongaTchadTurquieTongaTchadTurquieTogoViet NamTunisieYémenZambieYougoslavie			• ,
MalawiMalaisiedominicaineMaliMaldivesSainte-LucieMarocMalteSaint-Kitts-et-NevisMauriceMoldova, République de MongolieSaint-Vincent-et-les GrenadinesMauritanieMongolieSurinameMozambiqueMyanmarTrinité-et-TobagoNamibieNépalUruguayNigerOmanUruguayOugandaPakistanRépublique centrafricainePapouasie-Nouvelle-GuinéeRwandaPhilippinesSao Tomé-et-PrincipeSalomon, ÎlesSénégalSalomon, ÎlesSeychellesSamoaSierra LeoneSri LankaSomalieSyrieSoudanTadjikistanSwazilandThaïlandeTanzanie, République-Unie deTimor-LesteTongaTchadTurquieTogoViet NamTunisieYémenZambieYougoslavie	Madagascar		République
MaliMaldivesSainte-LucieMarocMalteSaint-Kitts-et-NevisMauriceMoldova, République de MongolieSaint-Vincent-et-les GrenadinesMauritanieMongolieSurinameMozambiqueMyanmarTrinité-et-TobagoNamibieNépalUruguayNigerOmanUruguayOugandaPakistanRépublique centrafricainePapouasie-Nouvelle-GuinéePalippinesRwandaRoumanieSalomon, ÎlesSenégalSalomon, ÎlesSeychellesSeychellesSamoaSri LankaSomalieSyrieSoudanTadjikistanSwazilandThaïlandeTimor-LesteTanzanie, République-Unie deTongaTongaTchadTurquieTogoViet NamTunisieYémenZambieYougoslavie	•	Malaisie	
Maroc Malte Saint-Kitts-et-Nevis Maurice Moldova, République de Grenadines Mauritanie Mongolie Suriname Mozambique Népal Trinité-et-Tobago Niger Oman Uruguay Niger Pakistan Papouasie-Nouvelle-Guinée Philippines Roumanie Sénégal Salomon, Îles Seychelles Samoa Sierra Leone Sri Lanka Somalie Syrie Soudan Tadjikistan Swaziland Thaïlande Tanzanie, République-Unie de Togo Viet Nam Tunisie Yémen Zambie Saint-Vincent-Residende Saint-Vincent-et-les Grenadines Suriname Trinité-et-Tobago Uruguay Uruguay Viruguay Virugua		Maldives	Sainte-Lucie
Maurice Moldova, République de Grenadines Mauritanie Mongolie Myanmar Suriname Trinité-et-Tobago Uruguay Niger Oman Uruguay Niger Pakistan Papouasie-Nouvelle-Guinée Philippines Roumanie Salomon, Îles Samoa Sierra Leone Sri Lanka Somalie Syrie Soudan Thaïlande Tanzanie, République-Unie de Togo Viet Nam Turquie Togo Viet Nam Turquie Yougoslavie ⁵	Maroc	Malte	Saint-Kitts-et-Nevis
Mauritanie Mongolie Grenadines Mozambique Myanmar Suriname Namibie Népal Trinité-et-Tobago Niger Oman Uruguay Ouganda Pakistan République centrafricaine Rwanda Philippines Sao Tomé-et-Principe Salomon, Îles Seychelles Samoa Sierra Leone Sri Lanka Somalie Syrie Soudan Tadjikistan Swaziland Thaïlande Tanzanie, République-Unie de Tonga Tchad Turquie Togo Viet Nam Tunisie Yémen Zambie Surinitate Trinité-et-Tobago Uruguay Urugu	Maurice	Moldova, République de	
Mozambique Myanmar Suriname Namibie Népal Trinité-et-Tobago Niger Oman Uruguay Ouganda Pakistan République centrafricaine Rwanda Sao Tomé-et-Principe Salomon, Îles Seychelles Samoa Sierra Leone Syrie Soudan Tadjikistan Swaziland Thaïlande Tanzanie, République-Unie de Togo Viet Nam Tunisie Yémen Zambie Sierna Sierinité Suriname Surinité-et-Tobago Uruguay Uruguay Nevaliané Fapouasie-Nouvelle-Guinée Papouasie-Nouvelle-Guinée Philippines Sao Tomé-et-Principe Salomon, Îles Salomon, Îles Saroa Sierra Leone Syrie Soudan Tadjikistan Swaziland Thaïlande Timor-Leste Tonga Tchad Turquie Togo Viet Nam Tunisie Zambie		Mongolie	
Namibie Népal Trinite-et-lobago Niger Oman Uruguay Ouganda Pakistan République centrafricaine Rwanda Philippines Sao Tomé-et-Principe Salomon, Îles Seychelles Samoa Sierra Leone Syrie Soudan Tadjikistan Swaziland Thaïlande Tanzanie, République-Unie de Tonga Tchad Turquie Togo Viet Nam Tunisie Yémen Zambie Papouasie-Nouvelle-Guinée Philippines Salomon, Îles Salomon, Îles Salomon, Îles Saroa Sierra Leone Syrie Soudan Tadjikistan Thaïlande Timor-Leste Tonga		Myanmar	
Niger Oman Oruguay Ouganda Pakistan République centrafricaine Rwanda Philippines Sao Tomé-et-Principe Salomon, Îles Seychelles Samoa Sierra Leone Syrie Adjikistan Somatie Syrie Soudan Tadjikistan Swaziland Tharlande Tanzanie, République-Unie de Tonga Tchad Turquie Togo Viet Nam Tunisie Yémen Zambie Vougoslavie ⁵	·	Népal	Trinité-et-Tobago
Ouganda Pakistan République centrafricaine Rwanda Philippines Sao Tomé-et-Principe Salomon, Îles Seychelles Samoa Sierra Leone Sri Lanka Soudan Tadjikistan Swaziland Thaïlande Tanzanie, République-Unie de Togo Viet Nam Tunisie Yémen Zambie Papilippines Papouasie-Nouvelle-Guinée Roumanie Salomon, Îles Salomon, Îles Salomon, Îles Salomon, Îles Salomon, Îles Samoa Sierra Leone Sier		Oman	Uruguay
République centrafricaine Rwanda Philippines Sao Tomé-et-Principe Sénégal Seychelles Seychelles Sierra Leone Somatie Soudan Swaziland Tanzanie, République-Unie de Togo Viet Nam Tunisie Zambie Papouasie-Nouvelle-Guinée Rouwanie Salomon, Îles Samoa Sariu Lanka Sariu Lanka Syrie Tadjikistan Thaïlande Timor-Leste Tonga Timor-Leste Tonga Turquie Viet Nam Tunisie Zambie	•	Pakistan	
Rwanda Philippines Sao Tomé-et-Principe Roumanie Sénégal Salomon, Îles Seychelles Samoa Sierra Leone Sri Lanka Somalie Syrie Soudan Tadjikistan Swaziland Thaïlande Tanzanie, République-Unie de Tonga Tchad Turquie Togo Viet Nam Tunisie Yémen Zambie Solomanie	•	Papouasie-Nouvelle-Guinée	
Sao Tomé-et-PrincipeRoumanieSénégalSalomon, ÎlesSeychellesSamoaSierra LeoneSri LankaSomalieSyrieSoudanTadjikistanSwazilandThaïlandeTanzanie, République-Unie deTimor-LesteTongaTurquieTogoViet NamTunisieYémenZambieYougoslavie ⁵		Philippines	
Sénégal Salomon, Îles Seychelles Samoa Sierra Leone Sri Lanka Somalie Syrie Soudan Tadjikistan Swaziland Thaïlande Tanzanie, République-Unie de Tonga Tchad Turquie Togo Viet Nam Tunisie Yémen Zambie Salomon, Îles Salomon, Îles Salomon, Îles		Roumanie	
Seychelles Samoa Sierra Leone Somalie Soudan Swaziland Thaïlande Tanzanie, République-Unie de Tonga Tchad Turquie Togo Viet Nam Tunisie Yémen Zambie Syrie Syrie Tadjikistan Thaïlande Timor-Leste Tonga Turquie Viet Nam Tunisie Yémen Zambie	•	Salomon, Îles	
Sierra Leone Sri Lanka Somalie Syrie Soudan Tadjikistan Swaziland Thaïlande Tanzanie, République-Unie de Tonga Tchad Turquie Togo Viet Nam Tunisie Yémen Zambie Syrie Syrie Tadjikistan Thaïlande Timor-Leste Tonga Timor-Leste Tonga Turquie Yougoslavie ⁵		Samoa	
Somalie Syrie Soudan Tadjikistan Swaziland Thaïlande Tanzanie, République-Unie de Tonga Tchad Turquie Togo Viet Nam Tunisie Yémen Zambie Syrie Tadjikistan Timor-Leste Tomor-Leste Timor-Leste Timor-Leste Tomoga Timor-Leste Tomoga Tomoga Turquie Yougoslavie ⁵	•	Sri Lanka	
Soudan Tadjikistan Swaziland Thaïlande Tanzanie, République-Unie de Tonga Tchad Turquie Togo Viet Nam Tunisie Yémen Zambie Tadjikistan Timor-Leste Tomoga Timor-Leste Tonga Timor-Leste Tonga Timor-Leste Tonga Tonga Tonga Turquie Youguslavie ⁵		Syrie	
Swaziland Thaïlande Tanzanie, République-Unie de Tonga Tchad Turquie Togo Viet Nam Tunisie Yémen Zambie Thior-Leste Tonga Tonga Turquie Yemen Turquie Yougoslavie ⁵		Tadjikistan	
Tanzanie, République-Unie de Tonga Tchad Turquie Togo Viet Nam Tunisie Yémen Zambie Timor-Leste Tonga Tonga Turquie Yémen Tyougoslavie ⁵		Thaïlande	
de Tonga Tchad Turquie Togo Viet Nam Tunisie Yémen Zambie Yougoslavie ⁵		Timor-Leste	
Tchad Turquie Togo Viet Nam Tunisie Yémen Zambie Yougoslavie ⁵	de	Tonga	
Togo Viet Nam Tunisie Yémen Zambie Yougoslavie ⁵	Tchad	· ·	
Tunisie Yémen Zambie Yougoslavie ⁵	Togo		
Zambie Yougoslavie ⁵	Tunisie		
	Zambie	Yougoslavie ⁵	
	Zimbabwe	-	

^{5/} La participation de ce pays en qualité de membre des organes directeurs a été suspendue par le Conseil d'administration le 4 décembre 1992.

Liste des Gouverneurs et des Gouverneurs suppléants des États membres du FIDA au 31 décembre 2003 $^{\rm 6}$

Membre	Gouverneur	Gouverneur suppléant	
AFGHANISTAN	Mostapha Zaher	-	
AFRIQUE DU SUD	Anthony Le Clerk Kgwadu Mongalo (janvier 2003 – septembre 2003)	-	
	Carla Kiesewetter (septembre 2003)	Margaret Mohapi (novembre 2003 –)	
	Lenin Magigwane Shope (septembre 2003 –)		
ALBANIE	Lufter Xhuveli (janvier 2003)	Pellumb Xhufi (janvier 2003 –)	
	Agron Duka (janvier 2003 –)		
ALGÉRIE	Said Barkat	Mokhtar Reguieg	
ALLEMAGNE	Michael Hofmann	Jobst Holborn (janvier 2003 – décembre 2003)	
ANGOLA	Gilberto Buta Lutucuta	Boaventura Da Silva Cardoso (janvier 2003)	
ANTIGUA-ET-BARBUDA	Lester Bryant Bird (janvier 2003 – juillet 2003)	-	
	Robin Yearwood (juillet 2003 –)		
ARABIE SAOUDITE	Abdallah Ibn Abdel Aziz Bin Moammar (janvier 2003 – mai 2003)	-	
	Fahad Bin Abdulrahman Balghunaim (mai 2003 –)		
ARGENTINE	Elsa Diana Rosa Kelly (janvier 2003 – février 2003)	Hilda Gabardini	
	Humberto Jesús Roggero (février 2003 –)		
ARMÉNIE	David Zadoyan (janvier 2003 – août 2003)	Zohrab V. Malek	
	David Lokian (août 2003 –)		
AUSTRALIE	Christine Gallus	Bruce Davis	
AUTRICHE Walter Rill [janvier 2003 – septembre 2003]		Herbert Jäger	
	Klaus Oehler (septembre 2003 –)		
AZERBAÏDJAN	Irshad Aliyev	-	
BANGLADESH	M. Saifur Rahman	Ayub Quadri	
BARBADE	Anthony P. Wood (janvier 2003 – juillet 2003)	-	
	Erskine Griffith (juillet 2003 –)		
BELGIQUE	Christian Monnoyer	Bernard De Schrevel	
BELIZE	Daniel Silva (janvier 2003 – mai 2003)	-	
	Servulo Baeza (mai 2003 –)		
BÉNIN	Théophile Nata (janvier 2003 – juillet 2003)	Abdoulaye Soulé Manigui (janvier 2003 – février 2003)	
	Lazare Sehoueto (juillet 2003 –)	Sossou Justin Adanmayi (février 2003 –)	

^{6/} À sa vingt-cinquième session, le 19 février 2002, M. Bungaran Saragih (Indonésie) a été élu président du Conseil des gouverneurs. MM. William E. Schuerch (États-Unis) et Roy Fanourakis (Swaziland) ont été élus vice-présidents.

BHOUTAN	Kinzang Dorji (janvier 2003 – novembre 2003)	Bap Kesang (janvier 2003 – novembre 2003)	
	Sangay Ngedup (novembre 2003 –)	-	
BOLIVIE	Mireya Durán Rosales (janvier 2003 – mai 2003)	-	
	Carlos Mauricio Chanove Salvatierra (mai 2003 –)		
BOSNIE-HERZÉGOVINE	Lukša Šoljan	Branko Kesic	
BOTSWANA	Pelokgale Kenathetswe Seloma	Thomas Madubeng Taukobong (janvier 2003)	
		Mmapula Modise (janvier 2003 –)	
BRÉSIL	Guilherme Gomes Dias (janvier 2003)	Dante Coelho de Lima (janvier 2003 – août 2003)	
	Guido Mantega (janvier 2003 –)	Demian Fiocca (août 2003 –)	
BURKINA FASO	Noellie Marie Béatrice Damiba (janvier 2003 – juin 2003)	-	
	Barthélémy Yameogo (juin 2003 – septembre 2003)		
	Mamadou Sissoko (septembre 2003 –)		
BURUNDI	Pierre Ndikumagenge	Cyprien Ndayegamiye	
CAMBODGE	Chan Sarun	-	
CAMEROUN	Abdoulaye Aboubakry	Michael Tabong Kima	
CANADA	Jean-Marc Métivier (janvier 2003 – mai 2003) Bruce Montador (mai 2003 –)	Roger Ehrhardt	
CAP-VERT	, ,	Adelaida Dibaina	
CAP-VERT	Jorge Maria Custódio dos Santos	Adelaide Ribeiro (janvier 2003) Arnaldo Delgado (janvier 2003 -)	
CHILI	Ángel Sartori Arellano	Antonio Arturo Plaza Jiménez	
CHINE	Liu Jian (janvier 2003 – février 2003) Han Changfu (février 2003 –)	Ma Shiqing	
CHYPRE	George F. Poulides	-	
COLOMBIE	Fabio Valencia Cossio	Darío Alberto Bonilla Giraldo	
COMORES	Said Ali Boina Ali	Ahmed Djabir	
CONGO	Jeanne Dambenzet		
CONGO, R.D. DU	Salomon Banamuhere (janvier 2003 – septembre 2003)	Edouard Umba Ilunga (janvier 2003 – avril 2003)	
	Justin Kangundu (septembre 2003 –)	-	
COOK, ÎLES	Inatio Akaruru (janvier 2003 – juillet 2003) Robert Woonton (juillet 2003 –)	James Gosselin	
CORÉE, RÉPUBLIQUE DE	Song Young-oh	Kim Kyeong-kyu (janvier 2003 – septembre 2003)	
		Kim Chang-hyun (septembre 2003 –)	
CORÉE, R.P.D. DE	Kim Yong Suk (janvier 2003 – novembre 2003) Ri Kyong Sik (novembre 2003 –)	-	
COSTA RICA	Victoria Guardia Alvarado de Hernández	Yolanda Gago Pérez	
CÔTE D'IVOIRE	Richard Gbaka Zady	-	
CROATIE	Drago Kraljevic	Vlado Matijasic	
CUBA	Marta Lomas Morales	Alfredo Néstor Puig Pino	

DANEMARK	Ove Ullerup-Petersen	Bo Jensen	
DJIBOUTI	Dini Abdallah Bililis -		
DOMINIQUE	Venice Henderson	Collin Bully (janvier 2003 – novembre 2003) –	
ÉGYPTE	Youssef Amin Wally	-	
EL SALVADOR	Salvador Urrutia Loucel	Joaquín Rodezno Munguía	
ÉMIRATS ARABES UNIS	Mohamed Khalfan Bin Khirbash	-	
ÉQUATEUR	Marco Samaniego (janvier 2003 – juin 2003) Emilio Izquierdo Miño	- Marco Samaniego	
	(juin 2003 –)	(février 2003 – juillet 2003) –	
ÉRYTHRÉE	Arefaine Berhe	Amdemicael Kahsai Berhane (janvier 2003 – août 2003) –	
ESPAGNE	Jorge Domecq	Luis Cuesta Civís	
ÉTATS-UNIS	Paul H. O'Neill (janvier 2003 – mars 2003) John W. Snow (mars 2003 –)	Anthony Wayne	
ÉTHIOPIE	Mulatu Teshome (janvier 2003) Ato Belay Ejigu	Mengistu Hulluka Deyas	
	(janvier 2003 –)		
FIDJI	Isikeli Uluinairai Mataitoga		
FINLANDE	Matti Kääriäinen (janvier 2003 – septembre 2003)	Pasi Hellman	
	Hannu Kyröläinen (septembre 2003 –)		
FRANCE	Stéphane Pallez	-	
GABON	Pierre Claver Maganga Moussavou (janvier 2003 – février 2003)	-	
	Paul Mba-Abessole (février 2003 –)	Yolande Bivigou (février 2003 –)	
GAMBIE	Hassan Sallah (janvier 2003 – novembre 2003)	-	
 GÉORGIF			
02011012	David Kirvalidze (mars 2003 –)	Rusudan Lordkipanidze (mars 2003 –)	
GHANA	Courage Quarshigah	-	
GRÈCE	Costantin Yerocostopoulos	Emmanuel Manoussakis	
GRENADE	Ruth Elizabeth Rouse	-	
GUATEMALA	Acisclo Valladares Molina	-	
GUINÉE	Jean Paul Sarr	Ibrahima Cherif Bah	
GUINÉE-BISSAU	Luis Olundo Mendes (janvier 2003 – avril 2003) Daniel Sleimane Embalo (avril 2003 – novembre 2003)	-	
	Mamasu Baji (novembre 2003 –)		
GUINÉE ÉQUATORIALE	Gregorio Boho Camo (janvier 2003 – octobre 2003)	-	
	Francisco Pascual Eyegue Obama (novembre 2003 –)		
GUYANA	Laleshwar K.N. Singh	-	
НАЇТІ	Sébastien Hilaire	-	
HONDURAS	Mariano Jiménez Talavera	José Rafael Ferrari Sagastume (janvier 2003)	

INDE	Jaswant Singh	Adarsh Kishore (janvier 2003 – août 2003) B.P. Misra (août 2003 – décembre 2003) S. G. Mankad (décembre 2003 –)	
INDONÉSIE	Agus Haryanto	- Freddy Numberi (février 2003 -)	
IRAN	Bozorgmehr Ziaran	-	
IRAQ Hikmat Mizban Ibrahim al-Azzawi (janvier 2003 – avril 2003) Mohammad Adel Al-Sheikh (avril 2003 – mai 2003)		Mahmoud Ahmed Uthman (janvier 2003 – avril 2003) –	
	-		
IRLANDE	John Francis Cogan	Anthony Devlin	
ISLANDE	Sveinn Ágúst Björnsson	Jón Erlingur Jónasson	
ISRAËL	Elazar Cohen (janvier 2003) Ehud Gol (janvier 2003 –)	– Denis-Paul Mordehay-Rodgold (mars 2003 –)	
ITALIE	Vito Tanzi (janvier 2003 – septembre 2003) Gianluigi Magri (septembre 2003 –)	-	
JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE	El Baghdadi Ali El-Mahmoudi	Hussain Moftah Laswad (janvier 2003 –)	
JAMAÏQUE	Ransford A. Smith	-	
JAPON	Nobuko Matsubara	Kiyoshi Kodera	
JORDANIE	Basim Awed Allah	Omar Abdul Monem Rifai (janvier 2003 – novembre 2003) –	
KAZAKHSTAN	Akhmetzhan S. Yessimov	-	
KENYA	Bonaya Adhi Godana (janvier 2003) Kipruto Rono Arap Kirwa (janvier 2003 –)	Betty Chepleting Kimurgor (janvier 2003 – avril 2003) –	
KIRGHIZISTAN	Askar Aitmatov		
KOWEÏT	Yousif Hamad Al-Ibrahim	Bader Mishari Al-Humaidi	
NOW ET	(janvier 2003 – mai 2003) Mohammad Sabah Al-Salem Al-Sabah (mai 2003 – juillet 2003) Mahmoud Al-Nouri (juillet 2003 –)	Baci Mishai Ac Hamaia	
LAOS	Phouphet Khamphounvong (janvier 2003 – mars 2003) Chansy Phosykham (mars 2003 –)	Phouphet Khamphounvong	
LESOTHO	Vova Bulane (janvier 2003 – août 2003) Rakoro Phororo (août 2003 –)	Rachel Refiloehape Mathabo Ntsinsyi (janvier 2003 – avril 2003) –	
LIBAN	Fadi Hajj Ali	Adel Chouèri (janvier 2003 – décembre 2003) –	
LIBÉRIA	Patrick B. Kiadii (janvier 2003 – février 2003) Cecil T.O. Brandy (février 2003 – août 2003)	- <i>Patrick B. Kiadii</i> (février 2003 – août 2003)	
	George Kammie (novembre 2003 –)	<u>-</u>	
LUXEMBOURG	Charles Goerens	Georges Heinen	

MACÉDOINE, EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE				
MADAGASCAR	Yvan Randriasandratriniony	Solofoniaina Ramiaramanana (janvier 2003 – juillet 2003)		
		Auguste Richard Paraina (juillet 2003 –)		
MALAISIE	Samsudin bin Hitam	<u> </u>		
MALAWI	Ellard S. Malindi (janvier 2003 – décembre 2003) Charles J. Matabwa (décembre 2003 –)			
MALDIVES	Abdul Rasheed Hussain (janvier 2003 – décembre 2003) Abdulla Kanaduden	Hamdun Hameed		
MALI	(décembre 2003 –)	Ibrahim Basan Barra		
MALI MALTE	Seydou Traoré Abraham Borg	Ibrahim Bocar Daga		
MAROC	Hassan Benebderazik	- Ali El Amrani (février 2003 -)		
MAURICE	Pravind Kumar Jugnauth Santi Bai Hanoomanjee (janvier 2003 – février 2 Kan Oye Fong Weng-Po			
MAURITANIE	Mohamed Ould Nany (janvier 2003 – novembre 2003) Abdallahi Ould Cheikh Sidiya (novembre 2003 –)	-		
MEXIQUE	Rafael Tovar y de Teresa	Víctor Hugo Morales Meléndez		
MOLDOVA, RÉPUBLIQUE DE	Nicolae Dudau (janvier 2003 – février 2003)	-		
	Mariana Durlesteanu (février 2003 –)	Viorel Gutu (février 2003 –)		
MONGOLIE	Darjaagyn Nasanjargal –			
MOZAMBIQUE	Luisa Dias Diogo	-		
MYANMAR	Nyunt Tin	-		
NAMIBIE	Paul Smit	Desmond R. Tshikesho		
NÉPAL	Badri Prasad Mandal (janvier 2003 – septembre 2003) Prakash Chandra Lohani (septembre 2003 –)	Indra Bahadur Singh (janvier 2003 – septembre 2003) –		
NICARAGUA	José Cuadra Chamorro	Amelia Silvia Cabrera (janvier 2003 –)		
NIGER	Abary Maï Moussa	-		
NIGÉRIA	Malam Adamu Bello	-		
NORVÈGE	Åge B. Grutle	-		
NOUVELLE-ZÉLANDE	Peter Robert Bennet (janvier 2003 – octobre 2003) Julie Clare MacKenzie	Godfrey R. B. Payne (janvier 2003 – juin 2003) Tiffany Babington		
	(octobre 2003 –)	(juin 2003 –)		
OMAN	Khalfan Bin Saleh Mohammed Al Naebi	-		
OUGANDA	Gerald M. Ssendaula	Wilburforce Kisamba-Mugerwa		
PAKISTAN	Khair Muhammad Junejo (janvier 2003) Sardar Yar Mohammad Rind	- Waqar Masood Khan		
	(janvier 2003 –)	(mars 2003 –)		

PANAMA	Rossana Luigia Ameglio (janvier 2003)	Horacio J. Maltez	
	Horacio J. Maltez		
	(janvier 2003 – mars 2003) Pedro Adán Gordón		
	(mars 2003 –)		
PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE	Bart Philemon	-	
PARAGUAY	Lilia Romero Pereira	-	
PAYS-BAS	A. M. Agnes van Ardenne-van der Hoeven	Ewald Wermuth	
PÉROU	Roberto Seminario (janvier 2003 – mai 2003)	Oswaldo del Águila Ramírez	
	José Pablo Morán Val (mai 2003 –)		
PHILIPPINES	José Isidro Camacho	-	
PORTUGAL	Carlos Manuel Inácio Figueiredo	Carlos Manuel dos Santos Figueiredo	
QATAR	Ali Bin Saad Abdulla Al-Kuwari	-	
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	Solomon Namkosserema (janvier 2003 – mai 2003) Pierre Gbianza	Georges Ngondjo (janvier 2003 – décembre 2003)	
	(mai 2003 –)	-	
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	Mario Arvelo Caamaño (janvier 2003 – avril 2003)	Dolores Margarita Cedeño Pérez	
	Pedro Padilla Tonos (avril 2003 –)		
ROUMANIE	llie Sarbu	Serban Stati janvier 2003 – avril 2003	
ROYAUME-UNI	Tony Faint	_	
	(janvier 2003)		
	Peter Grant (janvier 2003 –)	Anthony Beattie (avril 2003 –)	
RWANDA	Ephraim Kabaija (janvier 2003 – novembre 2003)	-	
	Patrick Habamenshi (novembre 2003 –)		
SAINTE-LUCIE	Calixte George	-	
		Julius Polius (mars 2003 –)	
SAINT-KITTS-ET-NEVIS	Cedric Roy Liburt	- -	
SAINT-VINCENT-ET- LES-GRENADINES	Selmon Walters (janvier 2003 – mai 2003)	-	
	Girlyn Miguel (mai 2003 –)		
SALOMON, ÎLES	Edward Huniehu (janvier 2003 – mai 2003)	Ezekiel Walaodo	
	Paul Maenu'u (mai 2003 –)		
SAMOA	_	Tuisujaletaua Aveau Sofara	
SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE	OMÉ-ET-PRINCIPE Julio Lopes Lima da Silva – (janvier 2003 – novembre 2003)		
	Jorge Amado (novembre 2003 –)		
SÉNÉGAL	Habib Sy Momar Gueye		
SEYCHELLES	William Herminie	Clifford Adam (janvier 2003 – décembre 2003)	
SIERRA LEONE	Sama Sahr Mondeh	Umaru Bundu Wurie	
SOMALIE	Abbas Musse Farah	-	
SOUDAN	Magzoub Elkhalifa Ahmed	Hassan Ahmed Taha (janvier 2003 – février 2003)	
		(janvier 2003 – février 2003) –	

SRI LANKA	Thelmuth Harris Wilhelm Woutersz	-
	E. Rodney M. Perera (mai 2003 –)	M. Sumanadasa (mai 2003 –)
SUÈDE	Annika Söder (janvier 2003 – février 2003)	Gunilla Olsson (janvier 2003 – août 2003)
	Ruth Jacoby (février 2003 –)	-
		Stefan Emblad (décembre 2003 –)
SUISSE	Serge Chappatte	Martin Rohner
SURINAME	Jaswant Sahtoe	Gerhard Otmar Hiwat
SWAZILAND	Roy Fanourakis (janvier 2003 – mai 2003)	Christopher Nkwanyana (janvier 2003 – novembre 2003)
	Stella Lukhele (mai 2003 – novembre 2003)	-
SYRIE	Nour Eldin Mouna (ianvier 2003 - octobre 2003)	Hassan Al-Ahmad
	Adel Safar (octobre 2003 –)	
TADJIKISTAN	Talbak Nazarov	-
TANZANIE, RÉPUBLIQUE-UNIE DE	Charles N. Keenja	Costa Ricky Mahalu
TCHAD	David Houdeingar Ngarimaden	– Oumar Chaïb Hassanty (février 2003 –)
THAÏLANDE	Petipong Pungbun Na Ayudhaya (janvier 2003 – octobre 2003)	-
	Banphot Hongthong (octobre 2003 –)	Pote Chumsri (mars 2003 –)
TIMOR-LESTE	– José Ramos-Horta (mars 2003 –)	-
TOGO	Komikpime Bamnante	Ekoué Kandé Assiongbon
TONGA	Fetu'utolu Tupou	-
TRINITÉ-ET-TOBAGO	John Rahael	Bernard Anthony Weston
TUNISIE	Mohamed Nouri Jouini	-
TURQUIE	Necati Ütkan	-
URUGUAY	Carlos Alejandro Barros Oreiro	Laura Galarza (janvier 2003 – février 2003) Gabriel Bellón (février 2003 –)
VENEZUELA	Fernando Gerbasi (ianvier 2003 – février 2003)	Pablo Balestrini (janvier 2003 – décembre 2003)
	Angela Delgado de Salazar (février 2003 –)	,, 2222 2300 2200)
VIET NAM	Le Vinh Thu	-
YÉMEN	Ahmed Salem al-Jabali (janvier 2003 – juin 2003)	Ahmed Ali Hummed al-Hawri (janvier2003)
	Hasan Omar Sowaid (juin 2003 –)	Abdulrahman Mohammed Bamatraf (février 2003 –)
ZAMBIE	Webby D. Kamwendo –	
ZAMBIE		

Liste des membres du Conseil d'administration

au 31 décembre 2003

Membre		Member suppléant	
LISTE A			
Bernd Dunnzlaff	Allemagne	Lothar Caviezel	Suisse
Charles Parker	Canada	John Francis Cogan	Irlande
Mark M. Jaskowiak	États-Unis	Ellen Shipley (janvier – mars 2003) Karen Sandercock (mars 2003 –)	Australie
Alain Guillouët	France	Bernard De Schrevel	Belgique
Augusto Zodda	Italie	Klaus Oehler	Autriche
Masaharu Sato	Japon	Jorgen Maersk-Pedersen (janvier – août 2003)	Danemark
		Kristian Hojersholt (septembre 2003 –)	
Jeroen T.M.G. Steeghs Michael Odevall	Pays-Bas Suède	Anthony Beattie Margaret Slettevold	Royaume-Uni Norvège
LISTE B			
Ahmed Ben Souleiman Al-Aquil	Arabie saoudite	Memed Gunawan	Indonésie
Hesham Ibrahim Al-Waqayan	Koweït	Majed Ali Ahmed Omran Al Shamsi	Émirats arabes unis
Oloche Anebi Edache	Nigéria		-
Douglas Ungredda (janvier – août 2003)	Venezuela	Larbi Boumaza	Algérie
Víctor Mejías Moronta (août 2003 –)			
LISTE C			
SOUS-LISTE C1 Afrique			
Médi Moungui	Cameroun	Mohamed Hassan Jubara Mohamed	Soudan
Mariem Mousa	Égypte	Abel Gonçalves Lopes	Mozambique
SOUS-LISTE C2 Europe, Asie et Pacific	que		
Tang Zhengping (janvier – mars 2003) Li Zhengdong (mars 2003 –)	Chine	Zafar A. Hilaly	Pakistan
Adarsh Kishore (janvier – juillet 2003) B.P. Misra (août – décembre 2003) S. G. Mankad (décembre 2003 –)	Inde	Ioan Pavel	Roumanie
SOUS-LISTE C3 Amérique latine et Ca	raïbes		
Benvindo Belluco	Brésil	Rossana Luigia Ameglio (janvier 2003) Pedro Adán Gordón (février 2003 –)	Panama
Rafael Tovar y de Teresa	Mexique	Ariel Fernández	Argentine

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

pour les exercices clos le 31 décembre 2003 et le 31 décembre 2002*

Appendice A	Etat consolidé des produits et des charges
Appendice A1	État des produits et des charges (FIDA seulement)
Appendice A2	État des charges d'exploitation (FIDA seulement)
Appendice A3	État consolidé des gains et des pertes (total constaté)
Appendice A4	État des gains et des pertes (total constaté) pour le FIDA seulement
Appendice B	Bilan consolidé
Appendice B1	Bilan pour le FIDA seulement
Appendice B2	Actif total pour le FIDA seulement, reconverti en DTS
Appendice C	État consolidé des flux de trésorerie
Appendice D	État des ressources disponibles pour engagement (FIDA seulement)
Appendice E	État des contributions des membres et des contributions spéciales
Appendice E1	État des contributions complémentaires et supplémentaires
Appendice F	État récapitulatif des prêts
Appendice G	État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative pour la réduction
	de la dette des pays pauvres très endettés
Appendice H	Notes relatives aux états financiers consolidés

Rapport du Commissaire aux comptes

Dans les présents états financiers, les codes utilisés pour les devises sont ceux de la norme internationale 4217 établie par l'Organisation internationale de normalisation (ISO), à Genève, et le DTS. Les notes relatives aux états financiers consolidés (appendice H) font partie intégrante des états financiers.

^{*} Tels que soumis pour aval au Conseil d'administration à sa quatre-vingt-unième session en avril 2004 pour soumission ultérieure à la vingt-huitième session du Conseil des gouverneurs pour approbation, conformément à l'article XII/6 du Règlement financier du FIDA.

APPENDICE A • État consolidé des produits et des charges¹

pour les exercices clos le 31 décembre (en milliers de dollars des États-Unis)

	2003	2002
Produits		
Produits des prêts (note 3)	47 100	42 388
Produits des encaisses et des placements (note 4)	114 500	34 620
Produits provenant d'autres sources (note 5)	5 612	6 246
Contributions (note 6)	20 615	20 292
Total des produits	187 827	103 546
Charges d'exploitation		
Rémunération du personnel (salaires et prestations) (note 7)	(40 617)	(32 691)
Charges administratives courantes	(18 729)	(16 308)
Consultants et autres coûts salariaux (hors personnel permanent)	(26 569)	(23 941)
Institutions coopérantes	(9 227)	(7 771)
Frais financiers directs (banques et placements) (note 8)	(5 277)	(7 519)
Sous-total (Note 9)	(100 419)	(88 230)
Dons (note 10)	(22 854)	(26 708)
Provision pour dépréciation des prêts (note 3 b))	17 546	(5 834)
Initiative PPTE (note 11)	(14 010)	(39 869)
Provision pour couverture médicale après cessation de service (note 7 c))	(4 300)	(7 900)
Total des charges d'exploitation	(124 037)	(168 541)
Total des produits, moins charges d'exploitation	63 790	(64 995)
Solde des variations de change (note 2 c))	486 739	373 369
Transfert au bénéfice non distribué	550 529	308 374

¹ L'état consolidé inclut les transactions relatives aux entités suivantes:

- FIDA
- Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification [PSA]
- Autres fonds supplétifs, comprenant les cofinancements, les financements pour le programme d'emploi de cadres associés et les fonds supplétifs programmatiques, le programme conjoint du Fonds belge de survie (PC-FBS) et le Fonds pour l'environnement mondial
- Fonds fiduciaire pour l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE)
- Fonds fiduciaire du plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS).

Pour plus de précisions, voir la note 2 a).

APPENDICE A1 • État des produits et des charges (FIDA seulement)

pour les exercices clos le 31 décembre (en milliers de dollars des États-Unis)

	2003	Chiffres recalculés 2002 1
Produits		
Produit des prêts (note 3)	47 100	42 388
Produit des encaisses et des placements (note 4)	113 477	34 050
Produits provenant d'autres sources (note 5)	6 844	6 976
Total des produits	167 421	83 414
Charges d'exploitation		
Rémunération du personnel (salaires et prestations) (note 7)	(37 962)	(31 172)
Charges administratives courantes	(18 091)	(16 274)
Consultants et autres coûts salariaux (hors personnel permanent)	(22 216)	(19 068)
Institutions coopérantes	(9 033)	(7 479)
Frais financiers directs (banques et placements)	(5 202)	(7 388)
Sous-total (Note 9)	(92 504)	(81 381)
Dons (note 10)	(18 906)	[16 776]
Provision pour dépréciation des prêts (note 3)	17 546	(5 834)
Initiative PPTE (note 11)	[41 010]	[53 869]
Provision pour couverture médicale après cessation de service (note 7)	(4 300)	(7 900)
Total des charges d'exploitation	(139 174)	(165 760)
Total des produits, moins charges d'exploitation	28 247	(82 346)
Solde des variations de change	484 921	369 102
Transfert au bénéfice non distribué	513 168	286 756

APPENDICE A2 • État des charges d'exploitation (FIDA seulement)

pour les exercices clos le 31 décembre (en milliers de dollars des États-Unis)

Ventilation des charges d'exploitation du FIDA par source budgétaire principale:

	Budget administratif	Mécanisme de financement du développement des programmes (MFDI	J 1	Charges directes ²	Autres sources ³	Total
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	(34 547)	(1 675)	(685)		(1 055)	(37 962)
Charges administratives courantes	(9 648)	(1 841)	(1 004)	(179)	(5 419)	(18 091)
Consultants et autres coûts salariaux (hors personnel permanent)	(4 872)	(12 493)	(4 491)	(134)	(226)	(22 216)
Institutions coopérantes		(9 033)				(9 033)
Frais financiers directs (banques et placements)				(5 202)		(5 202)
Total 2003	(49 067)	(25 042)	(6 180)	(5 515)	(6 700)	(92 504)
Total 2002 recalculé ¹	(40 299)	(23 160)	(2 724)	(7 864)	(7 334)	(81 381)

¹ Recalculés sur la base indiquée dans les notes 2 a), 2 i) et 9.

² Charges directes imputées sur les produits des dépôts et des placements.

³ Inclut la position financée par les commissions de service, par d'autres fonds, et les dépenses remboursables par le Gouvernement italien.

APPENDICE A3 • État consolidé des gains et des pertes (total constaté)

pour les exercices clos le 31 décembre 2003 et 2002 (en milliers de dollars des États-Unis)

	Bénéfice non distribué* résultant des opérations	Effets des variations de change	Total du bénéfice non distribué*
Solde d'ouverture au 1er janvier 2002	1 173 486	(170 337)	1 003 149
Total des produits moins les charges d'exploitation, avant effets de change	(64 995)		(64 995)
Solde net des variations de change (note 2 c))		373 369	373 369
Bénéfice non distribué au 31 décembre 2002	1 108 491	203 032	1 311 523
Total des produits moins les charges d'exploitation, avant effets de change	63 790		63 790
Solde net des variations de change (note 2 c))		486 739	486 739
Bénéfice non distribué au 31 décembre 2003	1 172 281	689 771	1 862 052

APPENDICE A4 • État des gains et des pertes (total constaté) pour le FIDA seulement

pour les exercices clos le 31 décembre (en milliers de dollars des États-Unis)

_	énéfice non distribué* sultant des opérations	Effets des variations de change	Total du bénéfice non distribué*
Solde d'ouverture au 1er janvier 2002	1 172 630	(171 751)	1 000 879
Total des produits moins les charges d'exploitation, avant effets de change	(49 690)		[49 690]
Transfert au Fonds fiduciaire pour l'Initiative pour la réduction de la dette des PPTE	(14 000)		(14 000)
Solde net des variations de change		369 102	369 102
Bénéfice non distribué au 31 décembre 2002 tel que comptabilisé initialement	1 108 940	197 351	1 306 291
Changement de la présentation comptable des charges au titre de l'Initiative PPTE	(36 900)		(36 900)
Changement de la base de présentation des commission de service sur les fonds supplétifs	s (85)		(85)
Ajustement des charges d'intérêt entre unités	24		24
Solde net des variations de change		(223)	(223)
Bénéfice non distribué au 31 décembre 2002 recalculé (note 2) 1 071 979	197 053	1 269 107
Total des produits moins les charges d'exploitation, avant effets de change	28 247		28 247
Solde net des variations de change		484 921	484 921
Bénéfice non distribué au 31 décembre 2003	1 100 226	681 974	1 782 275

^{*} Intégralement engagé

APPENDICE B • Bilan consolidé¹

au 31 décembre (en milliers de dollars des États-Unis)

Actif Passif, contributions, bénéfice non distribué

	2003	2002		2003	2002
Encaisses et avoirs en banque (note 12) Placements (note 12)	270 359 2 424 810	361 625 2 078 723	Sommes à payer et passif exigible (note16) Dons non décaissés Produits reportés (note 17)	300 356 81 032 54 590 435 978	380 839 76 501 45 901 503 241
Billets à ordre à encaisser (note 13) Contributions à recevoir (note 13) Moins: Provisions (note 14)	301 713 392 536 (180 671) 513 578	328 141 214 127 (186 754) 355 514	Contributions (note 18) Ordinaires Provisions Spéciales	4 554 451 (180 671) 	4 201 098 (186 755)
Autres sommes à recevoir (note 15)	50 206	86 624	Total contributions	4 394 128	4 034 691
Encours des prêts (note 3 et appendice F) Moins: Provision cumulée pour	3 844 702 (60 525)	3 375 899 (78 071)	Bénéfice non distribué intégralement engagé (note 2 a))	1 862 052	1 311 326
dépréciation des prêts (note 3 b)) Moins: Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE (note 11 c))	(255 972)	(236 056)	Réserve générale (note 19)	95 000	95 000
Encours net des prêts	3 528 205	3 061 772	Actif net	6 351 180	5 441 017
Total actif	6 787 158	5 944 258	Total passif, contributions et bénéfice non distribué	6 787 158	5 944 258

¹ L'état consolidé inclut les transactions relatives aux entités suivantes:

- FIDA
- PSA
- Autres fonds supplétifs, comprenant les cofinancements, les financements pour le programme d'emploi de cadres associés et les fonds supplétifs programmatiques, le PC-FBS et le Fonds pour l'environnement mondial
- Fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE
- Fonds fiduciaire du plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS).

Pour plus de précisions, voir la note 2 a).

APPENDICE B1 • Bilan pour le FIDA seulement

au 31 décembre (en milliers de dollars des États-Unis)

Actif

Passif, contributions, bénéfice non distribué

	2003	2002¹ chiffres recalculés		2003	2002¹ chiffres recalculés
Engage of quains on hangue	244 012	349 992	Common à never et pageif avigible	326 405	386 386
Encaisses et avoirs en banque Placements	2 311 321	2 010 280	Sommes à payer et passif exigible Dons non décaissés	35 407	32 494
Placements	2311321	2 010 200	Produits reportés	3 0 3 9	2 162
			Produits reportes	364 851	421 042
Billets à ordre à encaisser	272 461	292 574		304 001	421 042
Contributions à recevoir	371 260	192 399	Contributions (note 18)		
				/ EE/ /E1	/ 201 000
Moins: Provisions	(180 671)	(186 755)	Ordinaires	4 554 451	4 201 098
	463 050	298 218	Provisions	(180 671)	(186 755)
			Spéciales	20 348	20 348
Autres sommes à recevoir	89 666	99 578	Total contributions	4 394 128	4 034 691
Encours des prêts (note 3 et appendice F)	3 844 702	3 375 899	Bénéfice non distribué intégralement engagé (note 2 a))	1 782 275	1 269 107
Moins: Provision cumulée pour dépréciation des prêts (note 3 b))	(60 525)	(78 071)	engage (note 2 a))		
Moins: Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE (note 11 c))	(255 972)	(236 056)	Réserve générale (note 19)	95 000	95 000
Encours net des prêts	3 528 205	3 061 772			
			Actif net	6 271 403	5 398 798
Total Actif	6 636 254	5 819 840	Total passif, contributions et bénéfice non distribué	6 636 254	5 819 840

APPENDICE B2 • Actif total pour le FIDA seulement, reconverti en DTS

au 31 décembre (en milliers de droits de tirage spéciaux)

Actif

	2003	2002
Encaisses et avoirs en banque	164 159	257 438
Placements	1 554 941	1 478 669
Billets à ordre à encaisser	183 298	215 204
Contributions à recevoir	249 765	141 519
Moins: Provisions	(121 547)	(137 367)
	311 516	219 356
Autres sommes à recevoir	60 323	73 245
Encours des prêts	2 586 525	2 483 155
Moins: Provision cumulée pour dépréciation des prêts	(40 718)	(57 425)
Moins: Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE	(172 205)	(173 632)
Encours net des prêts	2 373 602	2 252 098
	4 464 541	4 280 806

¹ Recalculés sur la base indiquée dans les notes 2 a) et 2 i).

APPENDICE C • État consolidé des flux de trésorerie

pour les exercices clos le 31 décembre (en milliers de dollars des États-Unis)

(288 352) 140 135 5 100 (143 117) 194 605	[267 295] 126 823 484 446 343 974
140 135 5 100 (143 117)	126 823 484 446 343 974
5 100 (143 117) 194 605	484 446 343 974
(143 117) 194 605	343 974
194 605	
	22/ 2//
	22/ 0//
194 605	226 846
	226 846
42 095	42 282
26 800	295 660
4 596	7 956
61 441	56 432
(4 446)	(5 148)
(109 312)	(76 473)
(9 265)	23 050
(13 250)	(9 043)
(1 040)	(540)
(24 423)	(39 461)
(26 804)	294 715
172 167	119 954
196 851	985 489
2 244 218	1 258 729
2 441 069	2 244 218
2/0.0/5	2/1 270
	361 270
	1 882 948
441 069	2 244 218
63 790	(64 995)
41 597	(74 099)
(5 570)	(10 153)
(81 881)	304 203
(42 876)	90 753
(19)	334
(1 569)	(4 392)
(1 040)	(539)
14 010	39 869
	7 900
(17 546)	5 834
(26 804)	294 715
2	26 800 4 596 61 441 [4 446] [109 312] [9 265] [13 250] [1 040] [24 423] [26 804] 172 167 196 851 2 244 218 2 441 069 2 69 965 2 171 104 2 441 069 4 1 597 [5 570] [81 881] [42 876] [19] [1 569] [1 040] 14 010 4 300 [17 546]

¹ Voir l'appendice H, note 2 gl.

APPENDICE D • État des ressources disponibles pour engagement (FIDA seulement)

au 31 décembre (en milliers de dollars des États-Unis)

		2003	2002 ²
Avoirs disponibles en monnaies	Encaisses	243 618	322 899
librement convertibles	Placements	2 310 730	1 987 654
	Billets à ordre	271 061	291 283
	Autres sommes à recevoir	87 634	146 652
		2 913 043	2 748 488
Moins	Sommes à payer et passif exigible	326 405	407 502
	Mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP), report	6 842	3 031
	Réserve générale	95 000	95 000
	Prêts entrés en vigueur non décaissés	2 009 778	1 725 503
	Prêts approuvés et signés mais non encore entrés en vigueur	344 779	342 463
	Dons non décaissés	35 407	32 251
		2 389 964	2 100 217
	Provision pour billets à ordre	88 176	101 400
		2 906 387	2 707 150
Ressources disponibles pour enga	agement	6 656	41 338
Moins	Prêts non encore signés	317 206	299 706
	Dons non encore signés	20 581	19 412
Ressources nettes disponibles av	ant engagements anticipés	(331 131)	(277 780)
Engagements anticipés reportés a	au 1er janvier	277 780	153 691
	aux sessions du Conseil d'administration au cours de l'exercice	420 400	388 100
		698 180	541 791
Moins	Engagements anticipés couverts pendant l'exercice	(367 049)	(264 011)
Engagements anticipés reportés		331 131	277 780
Montant net des ressources dispo	nibles pour engagement	0	0

Voir l'appendice H, notes 2 h] et 14 c).
 Les chiffres de 2002 n'ont pas été recalculés pour tenir compte des changements de présentation décrits dans la note 14 c).

APPENDICE E • État des contributions des membres et des contributions spéciales

10 000

USD

USD

12 000 000

10 000 000

12 000 000

10 000 000

8 000 000

10 000 000

35 812 382

26 959 000

Îles Salomon

Inde Indonésie

au 31 décembre 2003 et 2002

suite page suivante

8 000 000

10 000 000

APPENDICE E • État des contributions des membres et des contributions spéciales

au 31 décembre 2003 et 2002

suite page suivante

APPENDICE E • État des contributions des membres et des contributions spéciales

au 31 décembre 2003 et 2002

Contributions initiales, première, deuxième, troisième et Contributions à la cinquième reconstitution Paiements-Équivalent en USD quatrième¹6 reconstitutions Instruments déposés² Équivalent Équivalent Billets en USD Monnaie Montant en USD Espèces à ordre Total Tadjikistan ¹⁰ Tanzanie, République-Unie de USD 200 200 200 200 100 000 100 000 USD 100 000 100 000 114 385 150 000 Thaïlande 450 000 USD 150 000 150 000 150 000 Togo 35 443 Tonga 55 000 1 359 806 USD 618 395 618 395 618 395 618 395 Tunisie Turquie 6 10 036 365 USD 5 000 000 5 000 000 1 739 272 1 739 272 Uruguay 225 000 Venezuela 164 489 000 USD 4 600 000 4 600 000 70 026 4 529 974 4 600 000 Viet Nam 103 012 500 000 USD 500 000 500 000 500 000 USD 498 191 498 191 498 191 498 191 Yémen 788 914 108 170 Yougoslavie Zambie 207 262 USD 100 000 100 000 100 000 100 000 2 103 074 Zimbabwe Total contributions 31 décembre 2003 3 514 252 435 398 111 827 234 286 275 107 023 865 341 310 140 31 décembre 2002 3 509 181 617 340 511 175 113 490 441 129 928 595 243 419 036

$\textbf{APPENDICE E • \'e} tat des contributions des membres et des contributions sp\'eciales^1$

au 31 décembre 2003 et 2002

Contributions à la sixième reconstitution

		Instruments dépos	és ²	Paiements-Équivalent en USD			
	Monnaie	Montant	Équivalent en USD	Espèces	Billets à ordre	Total	
Allemagne	USD	40 000 000	40 000 000	Lopecco	u or urc	10101	
Angola ⁸	USD	100 000	100 000	100 000		100 000	
Arabie saoudite	USD	10 000 000	10 000 000	100 000	10 000 000	10 000 000	
Autriche	EUR	7 831 044	9 877 687		10 000 000	10 000 000	
Bangladesh	USD	600 000	600 000		600 000	600 000	
Botswana	USD	100 000	100 000	100 000	000 000	100 000	
Burkina Faso	USD	60 000	60 000	100 000		100 000	
					11.0//.0/7	11 0// 0/7	
Canada	CAD	43 601 600	33 740 840		11 246 947	11 246 947	
Corée, République de	USD	2 500 000	2 500 000				
Danemark	DKK	170 000 000	28 798 184		4 000 000	4 000 000	
Émirats arabes unis	USD	1 000 000	1 000 000		1 000 000	1 000 000	
Érythrée 10	USD	10 000	10 000	10 000		10 000	
Espagne	EUR	2 596 500	3 056 989	3 056 989		3 056 989	
Finlande	EUR	4 600 000	5 802 210				
Gambie	USD	4 817	4 817	4 817		4 817	
Guatemala	USD	77 332	77 332	77 332		77 332	
Honduras	USD	51 896	51 896	51 896		51 896	
Inde	USD	15 000 000	15 000 000				
Indonésie	USD	5 000 000	5 000 000				
Irlande	EUR	1 173 618	1 436 330	449 436		449 436	
Luxembourg	EUR	510 000	643 288		643 288	643 288	
Madagascar	USD	91 355	91 355	91 355		91 355	
Mali	USD	11 020	11 020	11 020		11 020	
Maurice	USD	20 000	20 000	20 000		20 000	
Mexique	USD	3 000 000	3 000 000				
Mozambique	USD	80 000	80 000	80 000		80 000	
Norvège	NOK	194 691 467	29 264 590				
Pays-Bas	EUR	40 000 000	50 453 998				
Pakistan	USD	2 000 000	2 000 000				
Panama	USD	8 300	8 300	8 300		8 300	
Qatar ⁶	USD	1 000 000	1 000 000	0 000		0 000	
Roumanie	USD	100 000	100 000				
Sénégal	EUR	59 455	67 707	67 707		67 707	
Swaziland	USD	20 000	20 000	20 000		20 000	
Suède	SEK	296 706 440	40 978 170	12 917 291	28 060 879	40 978 170	
Turquie 6	USD	300 000	300 000	1271/271	20 000 077	40 7/0 1/0	
Venezuela Total contributions	USD	5 600 000	5 600 000				
31 décembre 2003			290 854 713	17 066 143	51 551 114	68 617 257	
31 décembre 2002			172 892	172 892		172 892	

APPENDICE E • État des contributions des membres et des contributions spéciales

au 31 décembre 2003 et 2002

Programme spécial pour l'Afrique (PSA)

		Première ph	ase		Deuxième phase	
		Instruments dé	posés ²		Instruments déposé	es ²
	Monnaie	Montant	Équivalent en USD	Montant	Équivalent en USD	Total
Allemagne ³	EUR	14 827 465	17 360 511			17 360 511
Australie	AUD	500 000	388 870			388 870
Belgique ³	EUR	31 234 584	34 974 559	11 155 209	12 262 561	47 237 120
Danemark	DKK	120 000 000	18 672 804			18 672 804
Djibouti	USD	1 000	1 000			1 000
Espagne	USD	1 000 000	1 000 000			1 000 000
États-Unis	USD	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	20 000 000
Finlande ³	EUR	9 960 089	12 205 384			12 205 384
France ³	EUR	32 014 294	37 690 272	3 811 225	4 008 189	41 698 461
Grèce	USD	37 030	37 030	40 000	40 000	77 030
Guinée	USD	25 000	25 000			25 000
Irlande ³	EUR	380 921	418 410	253 948	288 600	707 010
Italie ³	EUR	15 493 707	23 254 457	5 132 368	6 785 447	30 039 904
	USD	10 000 000	10 000 000			10 000 000
Japon	JPY	2 553 450 000	21 473 957			21 473 957
Koweït	USD			15 000 000	15 000 000	15 000 000
Luxembourg ³	EUR	247 894	266 099			266 099
Mauritanie ⁶	USD	25 000	25 000			25 000
Nouvelle-Zélande	NZD	500 000	251 500			251 500
Niger ³	EUR	15 245	17 730			17 730
Nigéria	USD			250 000	250 000	250 000
Norvège	NOK	138 000 000	19 759 121			19 759 121
Pays-Bas ³	EUR	15 882 308	16 174 040	8 848 714	9 533 084	25 707 124
Royaume-Uni	GBP	7 000 000	11 149 647			11 149 647
Suède	SEK	131 700 000	19 054 920	25 000 000	4 196 391	23 251 311
Suisse	CHF	25 000 000	17 048 554			17 048 554
Union européenne ³	EUR	15 000 000	17 618 920			17 618 920
au 31 décembre 2003			288 867 785		62 364 272	351 232 057
au 31 décembre 2002			288 867 785		62 364 272	351 232 057

Récapitulation des contributions des États membres

	Valeur en milliers de USD		
	au 31.12.2003	au 31.12.2002	
Contributions initiales	1 017 310	1 017 309	
Première reconstitution	1 016 372	1 016 372	
Deuxième reconstitution	566 560	566 560	
Troisième reconstitution	552 495	552 311	
Quatrième reconstitution	361 515	356 630	
Cinquième reconstitution	398 112	340 511	
Sixième reconstitution	290 855	173	
Total FIDA	4 203 219	3 849 866	
PSA – Première phase	288 868	288 868	
PSA – Deuxième phase	62 364	62 364	
Total PSA	351 232	351 232	
Total FIDA et PSA 4 554 451			

APPENDICE E • État des contributions des membres et des contributions spéciales

au 31 décembre 2003 et 2002

Contributions spéciales

Cont	ributions initiales, première, deuxième, troisième et quatrième reconstitutions Équivalent en USD	Première phase Équivalent en USD	Total Équivalent en USD
FIDA			
Fonds de l'OPEP	20 000 000		20 000 000
Islande ¹⁷	10 000		10 000
Autres	129 050		129 050
au 31 décembre 2003	20 139 050	-	20 139 050
au 31 décembre 2002	20 139 050	-	20 139 050
PSA			
Première phase	-	209 345	209 345
au 31 décembre 2003	-	209 345	209 345
au 31 décembre 2002	-	209 345	209 345
Total FIDA et PSA			
au 31 décembre 2003	20 139 050	209 345	20 348 395
au 31 décembre 2002	20 139 050	209 345	20 348 395

APPENDICE E • Notes relatives à l'état des contributions des membres et des contributions spéciales

- 1/ Le montant des contributions des membres a été converti sur la base suivante:
 - i) aux taux de change du marché en fin d'année pour les montants versés sous forme de billets à ordre et n'ayant pas encore fait l'objet de tirages et les montants en monnaies non convertibles non encore décaissés;
 - ii) aux taux de change du marché à la date de réception pour les versements en espèces, y compris les tirages, et aux taux de change du marché à la date du décaissement dans le cas des montants en monnaies non convertibles.
- 2/ Dans les cas où aucun instrument n'a été déposé, les montants indiqués correspondent à l'équivalent des sommes effectivement versées.
- 3/ Ces contributions ont été annoncées ou versées dans les monnaies constitutives de l'euro avant son introduction. Pour faciliter la comptabilité, le FIDA a converti en euro toutes ces contributions.
- 4/ À sa douzième session, le Conseil des gouverneurs du FIDA a adopté la résolution 53/XII par laquelle la Grèce a été reclassée de la Catégorie III à la Catégorie I des membres du Fonds, avec effet au 24 janvier 1989.
- 5/ À sa quatorzième session, le Conseil des gouverneurs du FIDA a adopté la résolution 65/XIV par laquelle le Portugal a été reclassé de la Catégorie III à la Catégorie I des membres du Fonds, avec effet au 29 mai 1991.
- 6/ Voir l'appendice H, note 14.
- 7/ À sa quinzième session, le Conseil des gouverneurs du FIDA a adopté le 21 janvier 1992 la résolution 68/XV portant approbation de l'admission de ces pays en qualité de membres.
- 8/ Ces États membres ont rempli les formalités d'admission à la qualité de membre après la période de la première reconstitution des ressources du Fonds.
- 9/ À sa seizième session, le Conseil des gouverneurs du FIDA a adopté le 22 janvier 1993 la résolution 73/XVI portant approbation de l'admission de ces pays en qualité de membres.
- 10/ À sa dix-septième session, le Conseil des gouverneurs du FIDA a adopté le 26 janvier 1994 la résolution 78/XVII portant approbation de l'admission de ces pays en qualité de membres.
- 11/ À sa sixième session, le Conseil des gouverneurs du FIDA a adopté le 13 décembre 1982 la résolution 23/VI portant approbation de l'admission de ces pays en qualité de membres.
- 12/ À sa dix-huitième session, le Conseil des gouverneurs du FIDA a adopté le 26 janvier 1995 la résolution 88/XVIII par laquelle il a été décidé que le solde des contributions en monnaie non convertible du Brésil aux première et deuxième reconstitutions des ressources du FIDA serait converti en monnaies librement convertibles et transféré au titre de sa contribution à la quatrième reconstitution. Comme convenu avec le Gouvernement brésilien, ces mesures ont été appliquées à la date à laquelle la quatrième reconstitution a pris effet.
- 13/ Cet État membre a rempli les formalités d'admission à la qualité de membre après la période de la deuxième reconstitution des ressources du FIDA.
- 14/ À sa quatorzième session, le Conseil des gouverneurs du FIDA a adopté le 29 mai 1991 la résolution 64/XIV portant approbation de l'admission de ce pays en qualité de membre.
- 15/ À sa dix-neuvième session, le Conseil des gouverneurs du FIDA a adopté le 17 janvier 1996 la résolution 91/XIX portant approbation de l'admission de ce pays en qualité de membre.
- 16/ Suite à l'adoption le 26 janvier 1995 de la résolution 86/XVIII qui est entrée en vigueur le 20 février 1997 et à l'entrée en vigueur de la résolution 87/XVIII le 29 août 1997, la quatrième reconstitution a pris effet et par conséquent les catégories ont été remplacées par des listes sur lesquelles figurent maintenant tous les États membres par ordre alphabétique.
- 17/ À sa vingt-quatrième session, le Conseil des gouverneurs a adopté, le 20 février 2001, la résolution 120/XXIV portant approbation de l'admission de ce pays en qualité de membre.

APPENDICE E1 • État des contributions complémentaires et supplémentaires

Au 31 Décembre

État des contributions complémentaires reçues directement des États membres

		Instruments	déposés¹	Paiements-Équivalent en USD			
	Monnaie Montant Équivalent en USD		Espèces	Billets à ordre	Total		
Quatrième reconstitution							
Belgique ²	EUR	19 831 482	23 401 179	15 180 985	8 220 194	23 401 179	
Pays-Bas ²	EUR	12 081 227	12 486 572	10 984 923	-	10 984 923	
au 31 décembre 2003			35 887 751	26 165 908	8 220 194	34 386 102	
au 31 décembre 2002			32 731 170	11 498 536	18 080 646	29 579 182	
Cinquième reconstitution							
Belgique	EUR	14 873 611	18 049 189	2 014 746	16 034 443	18 049 189	
au 31 décembre 2003			18 049 189	2 014 746	16 034 443	18 049 189	
au 31 décembre 2002			15 345 921	2 014 746	13 331 175	15 345 921	
Sixième reconstitution							
Belgique	EUR	6 178 656	7 443 605	2 446 136	4 997 469	7 443 605	
Luxembourg	EUR	630 000	778 239	778 239	-	778 239	
au 31 décembre 2003			8 221 844	3 224 375	4 997 469	8 221 844	
au 31 décembre 2002			4 290 644	135 705	4 154 939	4 290 644	
Total des contributions complé	émentaires						
au 31 décembre 2003			62 158 784	31 405 029	29 252 106	60 657 135	
au 31 décembre 2002			52 367 735	13 648 987	35 566 760	49 215 747	
État des contributions des Éta	ts mambras à l'Ir	nitiativo DDTE r	racuas via la Fanda fiduci	aire de la Pangue m	ondialo		
Allemagne	EUR	7 669 378	6 988 921	6 988 921		6 988 921	
Belgique	FUR	2 974 722	2 713 086	2 713 086	_	2 713 086	
Norvège	USD	5 911 693	5 911 693	5 911 693	-	5 911 693	
au 31 décembre 2003			15 613 700	15 613 700	-	15 613 700	
au 31 décembre 2002			9 702 007	9 702 007	-	9 702 007	
Total des contributions à l'Initia	ntive PPTE reçues	des États mer	mbres				
au 31 décembre 2003 ³			28 100 272	26 598 623	-	26 598 623	
au 31 décembre 2002³			21 680 104	18 528 116	-	18 528 116	

État des contributions reçues de la Belgique pour le Programme conjoint - Fonds belge de survie

	Valeur actuelle des contributions		
	Monnaie	Montant	Équivalent en USD
Contributions hors reconstitutions	EUR	68 603 293	63 835 635
Quatrième reconstitution	EUR	19 831 482	23 401 179
Cinquième reconstitution	EUR	14 873 611	18 049 189
Sixième reconstitution	EUR	6 178 656	7 443 605
au 31 décembre 2003	EUR	109 487 042	114 236 578
au 31 décembre 2002	EUR	107 415 455	104 225 273

Dans le cas où il n'y a pas eu d'instrument déposé, les montants indiqués sont l'équivalent des paiements effectifs.

² Ces contributions ont été annoncées ou versées dans les monnaies constitutives de l'euro avant son introduction. Pour faciliter la comptabilité, le FIDA a converti en euro toutes ces contributions.

³ Comprend les contributions des Pays-Bas et du Luxembourg qui figurent sur l'état des contributions complémentaires reçues directement des États membres ci-dessus.

APPENDICE E1 • État des contributions complémentaires et supplémentaires

État des contributions supplémentaires

Valeur cumulée des contributions	Équivalent en milliers de USD	
	au 31 décembre 2003	au 31 décembre 2002
Cofinancements	157 744	150 549
Fonds supplétifs programmatiques	59 519	49 759
Fonds pour le programme de cadres associés	22 174	19 824
Autres fonds supplétifs	9 408	8 322
Total contributions supplémentaires	248 845	228 454

Cofinancements			Équivalent en	milliers de USD	
Donateur		lisponibles décembre	Valeur des contributions		
États membres	2003	2002	2003	2002	
Allemagne		_	46	46	
Australie	_	_	2 721	2 721	
Autriche	-	-	755	755	
Belgique	127	126	5 057	5 055	
Danemark	-	102	2 467	2 467	
Finlande	-	-	2 397	2 397	
France	-	-	1 032	1 032	
Irlande	3 035	2 280	4 921	3 782	
Italie	1 123	802	9 594	7 847	
Japon	751	34	1 626	763	
Luxembourg	613	33	2 959	750	
Norvège	1 581	1 936	19 345	19 345	
Pays-Bas	_	269	63 033	63 035	
Portugal	_	_	142	_	
Royaume-Uni	_	_	12 165	10 970	
Suriname	2	2	2 018	2 018	
Suède	642	655	9 379	9 379	
Suisse	1 767	2 200	8 051	8 051	
États non membres et autres sources			0.000	0.000	
Banque africaine de développement		-	2 800	2 800	
Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires hu	imanitaires –	-	1 000	1 000	
Excédent des commissions de service	-	-	50	50	
Fédération nationale des coopératives agricoles	-	-	35	35	
Fonds arabe pour le développement économique et social	686	686	2 998	2 998	
Fonds pour le développement international de	-	50	50	150	
l'Organisation des pays exportateurs de pétrole			1.07/	1.07/	
Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	-	-	1 976	1 976	
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agri	iculture –	-	14	14	
Programme des pays arabes du Golfe	-	-	299	299	
pour les organisations de développement des Nations Un	ies		01/	01/	
Union européenne		-	814	814	
Total	10 327	9 175	157 744	150 549	
Fonds supplétifs programmatiques	0.005	0.000	4.500	0.040	
Allemagne	3 907	2 933	4 582	2 968	
Banque mondiale	63	321	580	736	
Canada	296	152	329	160	
Danemark	72	145	3 273	3 346	
Finlande	253	83	1 546	1 148	
France	_	-	2 893	2 893	
Irlande	1 670	2 905	1 964	3 039	
Italie	11 648	7 646	16 637	9 886	
Japon	866	1 675	4 020	4 707	
Luxembourg	27	-	60	_	
Malaisie	13	_	13	_	
Norvège	1 533	1 920	3 331	3 301	
Pays-Bas	633	458	9 097	8 574	
Portugal	336	317	587	462	
Royaume-Uni	726	774	2 467	1 638	
Suède	1 074	463	1 642	930	
Suisse	3 076	3 367	6 498	5 971	
Total	26 193	23 159	59 519	49 759	

APPENDICE E1 • État des contributions complémentaires et supplémentaires

Fonds pour le programme de cadres associés

Équivalent en milliers de USD

Donateur	Nombre cumulé d	nulé de cadres associés Fonds disponibles Total contribut au 31 décembre reçues				
États membres	2003	2002	2003	2002		
Allemagne	22	21	234	171	3 219	3 024
Belgique	3	3	-	_	321	321
Corée	6	5	(20)	(13)	1 902	1 683
Danemark	16	16	352	396	2 793	2 547
États-Unis	3	3	1	8	617	617
Finlande	7	7	112	248	1 128	1 073
France	3	3	(37)	(37)	522	522
Italie	13	13	81	(339)	2 930	2 171
Japon	9	8	214	49	1 765	1 651
Norvège	7	7	110	100	1 134	1 033
Pays-Bas	24	23	164	92	4 076	3 667
Suède	11	10	(39)	(102)	1 399	1 271
Suisse	2	2	110	92	368	244
Total	126	121	1 282	665	22 174	19 824

Au total, 27 cadres associés ont travaillé au FIDA en 2003. Ils étaient financés par l'Allemagne [2], la Corée [2], le Danemark [4], la Finlande [2], l'Italie [5], le Japon [1], la Norvège [1], les Pays-Bas [5], la Suède [4] et la Suisse [1].

Autres fonds supplétifs

Équivalent en milliers de USD

Donateur	Fonds di		contributions	
	au 31 c	au 31 décembre		
États membres	2003	2002	2003	2002
Afrique du Sud	-	-	10	10
Allemagne	-	-	20	20
Angola	-	-	7	7
Australie	-	-	84	84
Belgique ¹	88	-	1 480	1 392
Canada	-	-	909	909
Chine	_	_	30	30
Colombie	_	_	25	25
Danemark	300	-	546	246
Espagne	_	_	8	8
Finlande	_	_	613	613
France	_	_	90	90
Indonésie	_	-	50	50
Irlande	_	_	14	14
Italie	_	_	1 712	1 712
Jordanie	_	_	15	15
Liechtenstein	_	_	5	5
Luxembourg	-	_	50	50
Malaisie	_	_	15	15
Maroc	_	_	50	50
Nigéria	_	_	50	50
Norvège	50	_	1 178	1 128
Pays-Bas	_	_	231	231
Pakistan	_	_	25	25
Paraguay	_	_	15	15
Royaume-Uni ²	620	_	739	50
Sénégal	_	_	15	15
Suède	_	56	317	373
Suisse	2	2	272	272
Turquie	_	_	47	47
USA	-	-	85	85
Total partiel	1 060	58	8 707	7 636
États non membres	26	15	701	686
Total général	1 086	73	9 408	8 322

¹ La contribution totale de la Belgique inclut une somme de 942 000 USD founie par le Fonds belge de survie.

² La contribution totale du Royaume-Uni inclut une somme équivalente à 689 000 USD pour le Programme relatif à l'innovation.

APPENDICE F • État récapitulatif des prêts¹

au 31 décembre 2003 et 2002

			Prêts entrés en vigueur			
_	Prêts approuvés moins	Prêts non entrés	Fraction	Fraction	_	Encours
Emprunteur ou garant	annulations	en vigueur	non décaissée		Remboursements	des prêts
Prêts en USD¹	USD	USD	USD	USD	USD	USD
Bangladesh	30 000 000	-	-	30 000 000	11 250 000	18 750 000
Cap-Vert	2 003 243	-	-	2 003 243	751 200	1 252 043
Haïti Népal	3 500 000 11 538 262	_	_	3 500 000 11 538 262	1 285 965 4 338 500	2 214 035 7 199 762
Sri Lanka	12 000 000	_	_	12 000 000	4 650 000	7 350 000
Tanzanie, République-Unie de	9 488 456	-	_	9 488 456	3 676 786	5 811 670
Sous-total ¹	68 529 961	-	-	68 529 961	25 952 451	42 577 510
Ajustement de change sur les prêts en USD	3 251 160			3 251 160	3 121 730	129 430
Sous-total prêts en USD ¹	71 781 121			71 781 121	29 074 181	42 706 940
Prêts en DTS ¹	DTS	DTS	DTS	DTS	DTS	DTS
Albanie	23 727 333	0	4 396 758	19 330 575	0	19 330 575
Algérie	33 300 530	12 150 000	9 003 868	12 146 662	9 366 856	2 779 806
Angola Argentine	12 000 000 32 350 000	0	6 375 481 20 318 488	5 624 519 12 031 512	0 10 150 371	5 624 519 1 881 141
Arménie	27 300 000	0	3 327 787	23 972 213	0	23 972 213
Azerbaïdjan	13 350 000	0	6 013 611	7 336 389	0	7 336 389
Bangladesh ²	215 316 480	0	47 933 425	167 383 055	26 400 841	140 982 214
Belize	3 416 200	0	1 110 402	2 305 798	1 544 830	760 968
Bénin	65 804 313	0	21 589 911	44 214 402	7 224 330	36 990 072
Bhoutan	18 034 372	0	2 170 330	15 864 042	2 128 116	13 735 926
Bolivie	49 100 000	0	13 313 148	35 786 852	7 965 625	27 821 227
Bosnie-Herzégovine	23 957 479 44 199 999	0	8 273 145	15 684 334	10.735.000	15 684 334
Brésil Burkina Faso	53 033 552	0 8 800 000	17 850 623 18 925 569	26 349 376 25 307 983	10 725 000 3 643 049	15 624 376 21 664 934
Burundi ²	33 046 617	0 000 000	11 885 742	21 160 875	5 386 280	15 774 595
Cambodge	28 350 000	10 850 000	6 808 781	10 691 219	0	10 691 219
Cameroun	48 202 893	9 600 000	16 019 784	22 583 109	11 921 358	10 661 751
Cap-Vert	10 889 724	0	5 008 171	5 881 553	590 952	5 290 601
Chili	3 726 874	0	0	3 726 874	2 199 996	1 526 878
Chine	304 432 321	21 950 000	51 641 767	230 840 554	28 307 425	202 533 129
Colombie	11 000 000	0	6 463 184	4 536 816	2 933 328	1 603 488
Comoros Congo	4 186 867 1 953 279	0	4 916 0	4 181 951 1 953 279	510 267 1 744 469	3 671 684 208 810
Congo, R.D. du	18 742 557	0	0	18 742 557	1 634 702	17 107 855
Corée, R.P.D. de	50 500 000	0	10 530 279	39 969 721	1 876 626	38 093 095
Costa Rica	5 722 172	0	1 141 696	4 580 476	3 261 617	1 318 859
Côte d'Ivoire	30 677 969	0	18 257 204	12 420 765	6 321 308	6 099 457
Cuba	10 581 121	0	0	10 581 121	2 272 855	8 308 266
Djibouti	4 461 831	2 750 000	0	1 711 831	468 583	1 243 248
Dominique	4 246 460	0 (00 000	199 817	4 046 643	1 773 750	2 272 893
Egypte	144 839 392	9 600 000	44 407 169	90 832 223	29 597 986	61 234 237
El Salvador Équateur	58 864 293 23 821 257	0	24 649 684 1 783 591	34 214 609 22 037 666	12 586 216 6 567 466	21 628 393 15 470 200
Érythrée	16 650 000	0	8 113 724	8 536 276	0	8 536 276
Éthiopie	113 774 839	14 400 000	34 733 365	64 641 474	10 577 950	54 063 524
Gabon	4 792 609	0	0	4 792 609	3 707 290	1 085 319
Gambie	20 608 432	0	4 007 706	16 600 726	2 241 168	14 359 558
Géorgie	10 800 000	0	6 545 279	4 254 721	0	4 254 721
Ghana	79 290 184	9 750 000	22 808 141	46 732 043	5 239 430	41 492 613
Grenade Guatemala	3 250 000 58 227 360	0 21 550 000	2 998 612 16 722 275	251 388 19 955 085	0 10 751 588	251 388 9 203 497
Guinée	74 783 729	19 350 000	13 365 922	42 067 807	3 356 394	38 711 413
Guinée-Bissau	5 117 134	0	0	5 117 134	731 796	4 385 338
Guinée équatoriale	5 793 838	0	0	5 793 838	503 739	5 290 099
Guyana	12 144 316	0	4 953 427	7 190 889	3 900 794	3 290 095
Haïti	52 051 777	0	27 811 783	24 239 994	5 409 701	18 830 293
Honduras	66 556 153	0	19 072 559	47 483 594	5 463 212	42 020 382
Îles Salomon	2 519 083	0	7/ 51/ 005	2 519 083	300 769	2 218 314
Inde	339 893 236	27 900 000	76 514 895	235 478 341	51 441 059	184 037 282
Indonésie ² Jamaïque	127 825 720 2 253 312	15 100 000 0	22 589 025 0	90 136 695 2 253 312	35 512 169 2 040 320	54 624 526 212 992
Jordanie	25 672 042	0	8 009 153	17 662 889	3 980 007	13 682 882
Kenya	50 061 042	23 600 000	7 019 964	19 441 078	3 366 144	16 074 934
Kirghizistan	7 469 449	0	2 502 546	4 966 903	0	4 966 903

suite page suivante

APPENDICE F • État récapitulatif des prêts¹

au 31 décembre 2003 et 2002

				Prêts ent	rés en vigueur	
Emprunteur ou garant	Prêts approuvés moins annulations	Prêts non entrés en vigueur	Fraction non décaissée	Fraction	Remboursements	Encours des prêts
Prêts en DTS ¹	DTS	DTS	DTS	DTS	DTS	DTS
· 	36 386 516	0	9 918 965	26 467 551	2 536 619	23 930 932
Laos Liban	31 384 829	10 250 000	9 714 044	11 420 785	5 204 283	6 216 502
Lesotho	14 540 053	0	4 018 322	10 521 731	2 154 597	8 367 134
Libéria	10 179 774	0	0	10 179 774	0	10 179 774
Macédoine,						
ex-République yougoslave de	11 850 000	0	7 298 719	4 551 281	0	4 551 281
Madagascar ²	67 916 665	10 150 000	9 575 029	48 191 636	5 973 329	42 218 307
Malawi ²	59 390 887	10 700 000	2 501 108	46 189 779	8 198 557	37 991 222
Maldives	5 880 830	0	278 126	5 602 704	720 153	4 882 551
Mali Maroc	61 313 528 61 418 705	0 4 550 000	19 008 445 24 139 840	42 305 083 32 728 865	5 925 311 17 738 571	36 379 772 14 990 294
Mauritanie	41 467 143	7 900 000	15 947 483	17 619 660	3 247 764	14 371 896
Maurice	8 200 000	0	6 212 829	1 987 171	0	1 987 171
Mexique	73 489 810	10 500 000	19 009 792	43 980 018	31 728 322	12 251 696
Moldova, République de	16 100 000	10 300 000	2 118 116	3 681 884	0	3 681 884
Mongolie	14 650 000	0	11 426 993	3 223 007	0	3 223 007
Mozambique ²	81 426 845	6 650 000	31 254 087	43 522 758	5 342 415	38 180 343
Namibie	4 200 000	0	527 781	3 672 219	1 120 000	2 552 219
Népal	65 806 798	0	17 765 071	48 041 727	9 760 157	38 281 570
Nicaragua	45 582 122	10 250 000	9 570 029	25 762 093	3 255 000	22 507 093
Niger	37 029 171	7 600 000	8 636 003	20 793 168	2 515 597	18 277 571
Nigéria Ouganda ²	84 317 941 104 320 096	11 350 000 13 900 000	36 808 226 36 768 076	36 159 715 53 652 020	15 459 694 10 008 497	20 700 021 43 643 523
Pakistan ²	202 971 916	15 250 000	45 713 687	142 008 229	54 241 730	87 766 499
Panama	45 000 000	0	26 636 037	18 363 963	11 564 565	6 799 398
Papouasie-Nouvelle-Guinée	6 136 672	0	525 662	5 611 010	3 161 750	2 449 260
Paraguay	13 079 234	0	1 447 884	11 631 350	5 739 998	5 891 352
Pérou	51 993 421	12 100 000	10 210 102	29 683 319	12 313 118	17 370 201
Philippines	49 703 871	0	18 826 341	30 877 530	6 760 800	24 116 730
République centrafricaine	23 282 467	0	248 666	23 033 801	1 758 492	21 275 309
République dominicaine	29 058 437	10 600 000	3 561 554	14 896 883	5 218 031	9 678 852
Roumanie	12 400 000	0	9 378 746	3 021 254	0	3 021 254
Rwanda ² Sainte-Lucie	80 188 993 1 550 000	10 650 000 0	30 453 809 307 912	39 085 184 1 242 088	5 297 861 258 300	33 787 323 983 788
Saint-Vincent-et-les-Grenadines		0	0	1 484 045	690 106	793 788
Samoa	1 907 723	0	0	1 907 723	291 674	1 616 049
Sao Tomé-et-Principe	13 772 528	0	7 668 979	6 103 549	744 034	5 359 515
Sénégal	50 595 355	0	30 795 273	19 800 082	2 351 196	17 448 886
Seychelles	824 334	0	0	824 334	471 885	352 449
Sierra Leone	28 396 564	5 900 000	1 906 416	20 590 148	4 125 970	16 464 178
Somalie	17 709 534	0	0	17 709 534	410 968	17 298 566
Soudan ²	95 649 504	17 450 000	12 543 974	65 655 530	13 555 140	52 100 390
Sri Lanka	58 645 806	0	5 216 483	53 429 323	8 996 509	44 432 814
Swaziland	16 352 735	11 900 000	0	4 452 735	1 700 000	2 752 735
Syrie Tanzanie, République-Unie de	59 014 816 82 158 332	0	37 590 491 28 540 241	21 424 325 53 618 091	10 013 334 2 138 032	11 410 991 51 480 059
Tchad	17 750 000	9 500 000	7 181 866	1 068 134	2 136 032	1 068 134
Thaïlande	6 562 653	0	0	6 562 653	5 103 531	1 459 122
Togo	17 973 930	0	675 157	17 298 773	1 520 745	15 778 028
Tonga	4 837 121	0	0	4 837 121	496 979	4 340 142
Tunisie	59 039 311	0	22 482 431	36 556 880	19 907 897	16 648 983
Turquie	31 692 911	9 250 000	6 913 933	15 528 978	10 537 588	4 991 390
Uruguay	18 879 950	0	8 729 708	10 150 242	4 219 700	5 930 542
Venezuela	39 750 000	10 400 000	16 713 901	12 636 099	11 443 531	1 192 568
Viet Nam	60 400 000	10,000,000	19 560 768	40 839 232	333 750	40 505 482
Yémen ²	111 486 097	10 900 000	13 564 216	87 021 881 47 484 570	17 359 213 5 185 474	69 662 668
Zambie Zimbabwe	63 473 699 46 158 137	0	15 989 129 13 982 082	47 484 570 32 176 055	5 185 676 15 383 160	42 298 894 16 792 895
Sous-total Fonds pour Gaza et la Cisjordan	4 849 401 949 ie ³ 5 800 000	445 350 000	1 337 035 239 5 421 218	3 067 016 710 378 782	721 811 861	2 345 204 849 378 782
Équivalent en USD	7 288 729 399	661 984 393	1 995 475 972	4 631 269 034	1 009 979 443	3 621 289 591
Ajustement de change sur les	, 200 . 2 . 0	5554.575				2 02 . 20 / 0 / 1
remboursements de prêts en D	TS (92 022 071)			(92 022 071)		(92 022 071)
31 décembre 2003 USD	7 196 707 328	661 984 393	1 995 475 972	4 539 246 963	1 009 979 443	3 529 267 520
31 décembre 2002 USD	6 462 277 347	642 169 272	1 707 712 898	4 112 395 177	1 027 182 529	3 085 212 648

au 31 décembre

			Prêts approuvés			Valeur en USD				
		Au 31.12.02		Prêts ntégralement remboursés	Au 31.12.03	Au 31.12.02	Prêts annulés	Prêts intégralement remboursés	Variation du taux de change DTS/USD	Au 31.12.03
1978	USD	68 530			68 530	68 530				68 530
1979	DTS	210 786			210 786	286 568			26 752	313 320
1980	DTS	187 228			187 228	254 540			23 762	278 302
1981	DTS	188 716			188 716	256 563			23 951	280 514
1982	DTS	127 943		(24 833)	103 110	173 941		(33 761)	13 086	153 266
1983	DTS	205 842		(52 929)	152 913	279 846		(71 958)	19 407	227 295
1984	DTS	160 092		(7 054)	153 038	217 648		(9 590)	19 423	227 481
1985	DTS	94 338		(5 584)	88 754	128 255		(7 592)	11 264	131 927
1986	DTS	63 331			63 331	86 100			8 038	94 138
1987	DTS	94 454			94 454	128 412			11 988	140 400
1988	DTS	99 606		(7 800)	91 806	135 416		(10 604)	11 652	136 464
1989	DTS	119 821	(650)	(10 919)	108 252	162 899	(884)	(14 885)	13 780	160 910
1990	DTS	129 111		(883)	128 228	175 529		(1 200)	16 274	190 603
1991	DTS	150 895	(2 654)		148 241	205 145	(3 608)		18 814	220 351
1992	DTS	170 066	(333)		169 733	231 208	(453)		21 542	252 297
1993	DTS	185 884	(1 404)		184 480	252 713	(1 909)		23 414	274 218
1994	DTS	195 356	(3 571)		191 785	265 590	(4 855)		24 341	285 076
1995	DTS	251 100	(10 047)		241 053	341 376	(13 659)		30 593	358 310
1996	DTS	253 807	(8)		253 799	345 056	(11)		32 211	377 256
1997	DTS	288 210			288 210	391 827			36 579	428 406
1998	DTS	299 700	(4 816)		294 884	407 448	(6 547)		37 425	438 326
1999	DTS	316 050			316 050	429 676			40 112	469 788
2000	DTS	312 250			312 250	424 510			39 630	464 140
2001	DTS	316 850			316 850	430 764			40 214	470 978
2002	DTS	281 400			281 400	382 569			35 715	418 284
2003	DTS				285 850					424 898
Total	DTS USD	4 702 836 68 530	(23 483)	(110 002)	4 855 201 68 530					
Total					USD	6 462 129	(31 926)	(149 590)	579 967	7 285 478
Ajusten	nent de ch	ange sur les p	rêts décaissé	S		148				(88 771)
					USD	6 462 277				7 196 707

Structure des échéances de l'encours des prêts

au 31 décembre 2003

PÉRIODES	Milliers de USD
1er janvier 2004 au 31 décembre 2004	185 875
1er janvier 2005 au 31 décembre 2005	145 116
1er janvier 2006 au 31 décembre 2006	144 907
1er janvier 2007 au 31 décembre 2007	141 684
1er janvier 2008 au 31 décembre 2008	140 815
1er janvier 2009 au 31 décembre 2013	757 172
1er janvier 2014 au 31 décembre 2018	582 885
1er janvier 2019 au 31 décembre 2023	487 706
1er janvier 2024 au 31 décembre 2028	438 956
À compter du 1er janvier 2029	504 152
Total	3 529 268

Les prêts approuvés en 1978 étaient libellés en dollars des États-Unis et sont remboursables dans les monnaies qui ont servi aux retraits. À compter de 1979, les prêts ont été libellés en DTS et, aux fins de présentation dans le bilan, le montant cumulé des prêts libellés en DTS a été calculé sur la base du taux de conversion DTS/USD de 1/1,48644 au 31 décembre 2003. Étant donné que les prêts ont été chiffrés au 31 décembre 2002 au taux alors en vigueur de 1/1,35952, leur valeur en dollars des États-Unis a augmenté de 579 967 000 USD, du fait de l'évolution des taux de change entre le 31 décembre 2002 et le 31 décembre 2003. [Entre 2001 et 2002, la valeur des prêts en dollars des États-Unis avait augmenté de 454 475 000 USD.]

Les remboursements incluent la participation des Pays-Bas et de la Norvège à des prêts particuliers consentis à ces pays, qui s'est traduite par le remboursement anticipé d'une partie des prêts et par une augmentation correspondante des ressources disponibles pour engagement.

³ Voir l'appendice H, note 3 e).

APPENDICE F • État récapitulatif des prêts

au 31 décembre

			Prêts entrés en vigueur					
	Prêts approuvés Pr		Fraction	Fraction	5	Encours		
	moins annulations	en vigueur	non décaissée	décaissée	Remboursements	des prêts		
Prêts en DTS ¹	DTS	DTS	DTS	DTS	DTS	DTS		
Angola	2 767 309	0	938 007	1 829 302	40 887	1 788 415		
Burkina Faso	10 546 114	0	0	10 546 114	869 412	9 676 702		
Burundi	5 050 000	0	496 985	4 553 015	0	4 553 015		
Cap-Vert	2 182 547	0	0	2 182 547	209 370	1 973 177		
Comores	2 450 000	0	524 043	1 925 957	0	1 925 957		
Djibouti	113 718	0	0	113 718	8 532	105 186		
Éthiopie	6 816 469	0	0	6 816 469	816 690	5 999 779		
Gambie	2 638 448	0	0	2 638 448	263 840	2 374 608		
Ghana	22 321 749	0	7 171	22 314 578	1 806 172	20 508 406		
Guinée	10 761 866	0	0	10 761 866	1 344 242	9 417 624		
Guinée-Bissau	2 126 406	0	0	2 126 406	79 740	2 046 666		
Kenya	13 887 096	0	5 846 548	8 040 547	641 964	7 398 583		
Lesotho	7 481 439	0	0	7 481 439	658 500	6 822 939		
Madagascar	1 098 064	0	0	1 098 064	0	1 098 064		
Malawi	5 776 933	0	0	5 776 933	0	5 776 933		
Mali	10 193 236	0	0	10 193 236	1 533 540	8 659 696		
Mauritanie	19 087 176	0	19 245	19 067 931	1 712 780	17 355 151		
Mozambique	8 291 210	0	0	8 291 210	1 347 320	6 943 890		
Niger	12 339 566	0	1 287 533	11 052 033	1 623 540	9 428 493		
Ouganda	8 123 651	0	0	8 123 651	1 218 540	6 905 111		
Sénégal	23 376 422	0	556 719	22 819 703	1 881 922	20 937 781		
Sierra Leone	1 505 254	0	0	1 505 254	18 816	1 486 438		
Soudan	26 012 587	0	(54 839)	26 067 425	2 322 750	23 744 675		
Tanzanie, République-Unie	de 6 789 416	0	0	6 789 416	678 960	6 110 456		
Tchad	9 617 099	0	0	9 617 099	318 949	9 298 149		
Zambie	8 606 704	0	0	8 606 704	1 252 302	7 354 402		
Sous-total	229 960 478	0	9 621 413	220 339 066	20 648 769	199 690 297		
Équivalent en USD1	341 821 598		14 301 617	327 519 981	27 540 917	299 979 062		
Ajustement de change sur remboursements de prêts e				(3 152 162)		(3 152 162)		
au 31 décembre 2003 US			14 301 617	324 367 819	27 540 917	296 826 900		
au 31 décembre 2002 US			17 790 006	296 005 561	21 516 324	274 489 237		
au 31 decembre 2002 03	773 307 טוס		17 770 000	270 000 001	21 310 324	214 407 231		

Récapitulation par année (en milliers de USD)

			Prêts approuvés					
		Au 31.12.02	Prêts annulés	Au 31.12.03	Au 31.12.02	Prêts annulés	Variation des taux de change DTS/USD	Au 31.12.03
1986	DTS	24 902		24 902	33 855	0	3 160	37 015
1987	DTS	41 292		41 292	56 137	0	5 241	61 378
1988	DTS	34 770		34 770	47 271	0	4 412	51 683
1989	DTS	25 756		25 756	35 016	0	3 269	38 285
1990	DTS	17 370		17 370	23 615	0	2 204	25 819
1991	DTS	18 261	(15)	18 246	24 826	(20)	2 315	27 121
1992	DTS	6 952		6 952	9 451	0	883	10 334
1993	DTS	37 944	(1 317)	36 627	51 586	(1 790)	4 648	54 444
1994	DTS	16 548		16 548	22 497	0	2 101	24 518
1995	DTS	7 498		7 498	10 193	0	952	11 145
Total	DTS	231 293	(1 332)	229 961	314 447	(1 810)	29 185	341 822

Structure des échéances de l'encours des prêts

au 31 décembre 2003

PÉRIODES	Milliers de USD
1er janvier 2004 au 31 décembre 2004	8 763
1er janvier 2005 au 31 décembre 2005	8 630
1er janvier 2006 au 31 décembre 2006	8 974
1er janvier 2007 au 31 décembre 2007	8 974
1er janvier 2008 au 31 décembre 2008	8 974
1er janvier 2009 au 31 décembre 2013	44 870
1er janvier 2014 au 31 décembre 2018	43 122
1er janvier 2019 au 31 décembre 2023	42 857
1er janvier 2024 au 31 décembre 2028	41 286
À compter du 1er janvier 2029	80 377
TOTAL	296 827

Les prêts ont été libellés en DTS et, aux fins de présentation dans le bilan, leur montant cumulé a été calculé au taux de conversion DTS/USD au 31 décembre 2003, soit 1/1,48644. Étant donné que les prêts ont été chiffrés au 31 décembre 2002 au taux alors en vigueur de 1/1,35952, leur valeur en dollars des États-Unis a augmenté de 29 185 000 USD, du fait de l'évolution des taux de change entre le 31 décembre 2002 et le 31 décembre 2003. [Entre 2001 et 2002, la valeur des prêts en dollars des États-Unis avait augmenté de 23 775 000 USD.]

APPENDICE G • État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés au 31 décembre (en milliers de dollars des États-Unis)

Le tableau ci-dessous présente le montant cumulatif, au 31 décembre 2003, des allégements de dettes déjà consentis et des allégements estimatifs futurs au titre de l'Initiative PPTE initiale et renforcée.

	Allégements co	nsentis à ce jour	Allégemen	ts futurs	Total		
	Principal	Intérêts	Principal 1	Intérêts	Principal	Intérêts	Total
Bénin	400	155	4 601	2 140	5 001	2 295	7 296
Bolivie	6 310	1 982	3 056	1 635	9 366	3 617	12 983
Burkina Faso	1 674	985	11 106	2 247	12 780	3 232	16 012
Cameroun			854	410	854	410	1 264
Côte d'Ivoire			159	21	159	21	180
Congo, R.D. du	2 062	336	26 966	38	29 028	374	29 402
Éthiopie			17 368	5 834	17 368	5 834	23 202
Gambie			1 598	890	1598	890	2 488
Ghana			20 347	7 010	20 347	7 010	27 357
Guinée			5 075	2 600	5 075	2 600	7 675
Guinée-Bissau			2 704	1 189	2 704	1 189	3 893
Guyana	730	185	201	310	931	495	1 426
Honduras			641	598	641	598	1 239
Madagascar			7 551	3 200	7 551	3 200	10 751
Malawi			10 638	4 224	10 638	4 224	14 862
Mali	2 288	1 093	4 567	2 053	6 855	3 146	10 001
Mauritanie	927	536	10 848	3 858	11 775	4 394	16 169
Mozambique	3 594	1 591	9 407	3 463	13 001	5 054	18 055
Nicaragua			19 118	3 346	19 118	3 346	22 464
Niger			8 524	3 332	8 524	3 332	11 856
Ouganda	6 504	3 098	4 998	9 962	11 502	13 060	24 562
Rwanda			15 878	4 598	15 878	4 598	20 476
Sao Tomé-et-Principe			4 662	1 211	4 662	1 211	5 873
Sénégal			2 121	1 035	2 121	1 035	3 156
Sierra Leone			13 494	3 863	13 494	3 863	17 357
Tanzanie, République-U	Inie de 1 746	1 059	18 242	5 980	19 988	7 039	27 027
Tchad			1 169	599	1 169	599	1 768
Zambie			30 079	0	30 079	0	30 079
au 31 décembre 2003	26 235	11 020	255 972	75 646	282 207	86 666	368 873
			Moins les al	légements d'intér	êts non courus		(75 646)
			Coût total cu	ımulatif des allég	ements de dettes a	u 31 décembre 2003	293 227
au 31 décembre 2002	16 860	7 145	236 056	66 404	252 915	73 549	326 464
			Moins les al	légements d'intér	rêts non courus		(66 403)
			Coût total cumulatif des allégements de dettes au 31 décembre 2002				

¹ Voir l'appendice H, note 11 c).

APPENDICE H • Notes relatives aux états financiers consolidés

NOTE 1 APERÇU DU FONDS ET DE LA NATURE DE SES OPÉRATIONS

Le Fonds international de développement agricole (le FIDA ou le Fonds) est une institution spécialisée des Nations Unies qui existe depuis le 30 novembre 1977, date à laquelle l'*Accord portant création du FIDA* est entré en vigueur, et qui a son siège à Rome (Italie). Le Fonds et ses opérations sont régis par cet accord.

Tout État membre de l'Organisation des Nations Unies ou de l'une de ses institutions spécialisées ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) peut devenir membre du Fonds. Celui-ci a pour ressources les contributions des États membres, les contributions spéciales provenant d'États non membres et d'autres sources et le produit de ses opérations.

Le Fonds a pour objectif de mobiliser des ressources supplémentaires qui devront essentiellement être affectées, à des conditions de faveur, au financement de projets expressément conçus pour améliorer les systèmes de production alimentaire, le niveau nutritionnel et les conditions de vie des populations les plus pauvres des pays en développement. Le Fonds mobilise ressources et savoirs dans le cadre d'une coalition dynamique associant les ruraux pauvres, les gouvernements, les institutions financières et les organismes de développement, les organisations non gouvernementales et le secteur privé, y compris des cofinanceurs. Les financements provenant d'autres sources que les reconstitutions sous forme de fonds supplétifs et de ressources humaines forment une partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA.

NOTE 2 PRINCIPALES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

a) Principes de base

Les états financiers consolidés du Fonds sont établis conformément aux normes comptables internationales appelées normes IFRS et selon la méthode d'évaluation au coût historique. La structure de l'état consolidé des produits et des charges (précédemment appelé état des activités et des variations de l'actif net) est modifiée à compter de 2003 de manière à présenter les opérations du Fonds de manière plus ramassée. De même, les dépenses à la charge du Fonds ont été classées de manière plus cohérente. Dans le bilan, certaines données ont été agrégées et n'apparaissent plus séparément parce que les montants étaient négligeables. Une certaine réorganisation des données de l'exercice précédent a été opérée pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice 2003.

Pour préparer les états financiers, la direction doit effectuer des estimations et retenir des hypothèses qui influent sur le montant déclaré de l'actif et du passif et la divulgation des avoirs et engagements conditionnels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés au titre des produits et des charges de l'exercice, de sorte que les chiffres effectifs peuvent différer de ces estimations. Ainsi, la direction a dû avoir largement recours à son jugement pour calculer le montant estimatif des pertes imputables à l'Initiative PPTE et aux arriérés de remboursement des prêts.

Les financements sous forme de fonds supplétifs et de ressources humaines sont une partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA. C'est pourquoi à partir de 2003, le Fonds établit des comptes consolidés qui incluent les transactions et les soldes des entités suivantes:

• Le programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification

- D'autres fonds supplétifs, notamment les cofinancements, les financements obtenus pour le programme d'emploi de cadres associés, les fonds supplétifs programmatiques, le Programme conjoint du Fonds belge de survie et le Fonds pour l'environnement mondial.
- Le Fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE
- Le Fonds fiduciaire du plan d'assurance maladie après cessation de service

Ces entités sont directement liées aux activités de base du FIDA et largement contrôlées par ce dernier. À compter de 2003, les données les concernant sont donc consolidées dans les états financiers du FIDA pour donner une vue plus complète et plus claire de la situation. Avant 2003, les états financiers séparés qui étaient établis pour le PC-FBS et les autres fonds supplétifs n'étaient pas inclus dans les états financiers du FIDA parce qu'ils n'apparaissaient pas suffisamment significatifs. Des états financiers supplémentaires pour ces fonds seront établis sur demande pour les donateurs qui en auraient besoin. Toutes les transactions et les soldes entre ces entités ont été éliminés.

Le changement que représente l'établissement de comptes consolidés a été appliqué rétroactivement, et les chiffres donnés à titre de comparaison ont été recalculés en conséquence. Certaines informations financières sur les entités sont présentées séparément quand il a été jugé que cela pouvait intéresser le lecteur.

Les prêts sont comptabilisés sur la base de leur coût après déduction d'une provision pour dépréciation éventuelle lorsqu'un prêt n'est pas intégralement remboursé conformément à l'échéancier initial. Il est également constitué une provision pour dépréciation estimative lorsque le FIDA participe à des opérations d'allégement de dettes dans le cadre de l'Initiative PPTE.

Le Fonds comptabilise ses titres de placement à leur valeur boursière, à part ceux qu'il entend conserver jusqu'à échéance et qui sont comptabilisés au coût d'acquisition. Les plus-values et moins-values réalisées ou latentes sur les titres sont comptabilisées dans le produit des placements. Les gains et les pertes de change réalisés ou latents sont inscrits au compte des variations de change. Tous les achats et cessions de titres de placement sont enregistrés à la date de la transaction, c'est-à-dire le jour où le Fonds s'engage à acheter ou à vendre les titres en question. Les coûts d'acquisition comprennent les frais de transaction.

Le produit tiré des commissions de service et d'autres sources est inscrit dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes. En 2002, ces produits apparaissaient nets de charges. Pour des raisons de transparence, à compter de 2003, ces produits sont indiqués en valeur brute avant imputation des coûts. Pour 2002, les chiffres ont été recalculés en conséquence comme indiqué à la note 5.

Une contribution destinée à la reconstitution des ressources du FIDA est comptabilisée intégralement comme somme à recevoir lorsque le membre intéressé dépose son instrument de contribution. Les sommes à recevoir des États membres au titre de leurs contributions, les prêts et les autres sommes à recevoir sont comptabilisés à leur valeur intégrale, sous réserve des principes relatifs aux arriérés de contributions exposés à l'alinéa f] ci-après ainsi qu'aux arriérés de paiement sur les prêts et à l'Initiative PPTE, comme indiqué trois paragraphes plus haut.

Les contributions non destinées à la reconstitution des ressources sont inscrites comme produits dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes.

Pour les activités de cofinancement, les contributions reçues sont inscrites comme produit dans les comptes de l'exercice au cours duquel le don est approuvé. Les dons approuvés figurent donc en tant que dépenses dans l'état des produits et des charges. Les contributions pour les dons programmatiques, le programme de cadres associés et les autres fonds supplétifs sont inscrites au bilan comme produits reportés et sont diminuées, dans l'état des produits et des charges, du montant des charges liées aux projets. Lorsque cela est spécifié dans les accords avec les donateurs, les contributions reçues (plus l'intérêt produit) auxquelles ne correspondent pas encore de dépenses directes sont reportées à des exercices ultérieurs pour imputation des coûts correspondants.

Les dons, à l'exception des activités de cofinancement mentionnées ci-dessus, sont passés en charges à hauteur du montant approuvé au moment où ils deviennent effectifs, et sont enregistrés au passif du bilan pour les montants non décaissés. Les dons annulés sont déduits des charges de l'exercice pendant lequel l'annulation prend effet.

Le coût du mobilier et du matériel de bureau est directement comptabilisé comme charge au moment de son achat. Les dépenses en question ne sont pas significatives dans le contexte de l'actif total des comptes consolidés du FIDA et donc de la situation financière présentée. En outre, les dépenses annuelles n'ont pas d'effet significatif sur les résultats comptables des opérations. Enfin, l'essentiel du mobilier de bureau et certains matériels sont remboursés au FIDA et sont donc en fait la propriété du gouvernement hôte. Le FIDA tient l'inventaire du mobilier et du matériel et effectue des contrôles pour gérer correctement cet actif.

b) Périmètre de consolidation

Les financements apportés pour des fonds supplétifs ont essentiellement les emplois suivants: dons d'assistance technique, cofinancements, recrutement de cadres associés et activités programmatiques ou thématiques.

Les fonds supplétifs administrés par le FIDA englobent aussi le PC-FBS dont les activités visent essentiellement à améliorer la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel des ménages dans des régions spécifiques de pays en développement, et à renforcer les capacités et l'autonomie des populations. Le PC-FBS est hébergé par le FIDA, mais son programme de travail est établi en accord avec le Gouvernement belge dans le cadre de comités directeurs tenus annuellement. Par ailleurs, en 2002, le FIDA est devenu l'agent d'exécution chargé de la supervision d'un fonds pour l'environnement mondial au Mali.

Le FIDA a établi deux fonds fiduciaires dont les transactions et les soldes sont inclus dans ces états financiers consolidés. Pour de plus amples informations, voir les notes 7 c) et 11.

Entités hébergées par le FIDA

Il existe d'autres entités que le FIDA héberge mais dont les opérations ne sont pas directement liées à ses activités principales et ne sont donc pas incluses dans les comptes du FIDA. Il s'agit en l'occurrence de la Coalition internationale pour l'accès à la terre (anciennement «Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté») et du Mécanisme mondial (GM) de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Ces entités distinctes publient leurs propres états financiers.

c) Conversion des monnaies et variations de change

En tant qu'organisation internationale, le Fonds effectue ses opérations en différentes monnaies mais, pour le moment, tient sa comptabilité en dollars des États-Unis. Ses états financiers sont libellés en cette monnaie à la seule fin de résumer la situation financière.

Tous les éléments du bilan, à l'exception des contributions des membres du FIDA exprimées en une monnaie autre que le dollar des États-Unis, ont été convertis sur la base des taux de change du marché à la clôture de l'exercice. Les contributions des membres ont été converties aux taux du marché à la date de la réception pour les versements en espèces, y compris les tirages, et aux taux du marché à la date du décaissement dans le cas des montants payés en monnaies non convertibles.

À compter de 2003, la direction présente aussi l'actif total du FIDA en DTS (appendice B2), compte tenu du fait que la majorité de ses actifs sont libellés en DTS et/ou en monnaies du DTS. L'état en question est présenté uniquement pour donner au lecteur une information plus complète.

Les produits et les charges exprimés en des monnaies autres que le dollar des États-Unis ont été convertis sur la base des taux de change pratiqués pendant la période considérée.

Les ajustements de change résultant de la conversion des éléments de l'actif et du passif en des monnaies autres que le dollar des États-Unis sont portés au crédit ou au débit d'un compte des variations de change et inclus dans l'état des produits et des charges.

Les taux de conversion du DTS en USD appliqués au 31 décembre des trois dernières années sont les suivants:

Année	USD
2001	1,25673
2002	1,35952
2003	1,48644

Les effets des variations de change sont détaillés ci-après:

	2003	2002
	Millier	s de USD
Solde d'ouverture au 1er janvier	203 032	(170 337)
Variations de change de l'exercice se	ur:	
Encaisses et placements	172 699	119 954
Actions	13 601	20 766
Sommes nettes à recevoir/à payer	(196)	(776)
Encours des prêts et des dons	299 100	228 557
Billets à ordre et sommes à	50 484	56 649
recevoir des membres		
Contributions des membres	(47 775)	(51 241)
Perte nette de change sur	(1 174)	(540)
les opérations		
Total des variations de change	486 739	373 369
pour l'exercice		
Solde de clôture au 31 décembre	689 771	203 032

d) Évaluation des instruments financiers

- i) Placements:Tous les titres de placement détenus par le Fonds, à part ceux qu'il entend conserver jusqu'à échéance et qui sont comptabilisés au coût d'acquisition, sont détenus pour être négociés et sont enregistrés à leur juste valeur estimée, c'est-à-dire à leur valeur boursière à la date du bilan. Les achats et ventes de titres de placement sont comptabilisés à la date de la transaction.
- iii) Prêts: Les prêts sont comptabilisés dans les états financiers sur la base de leur coût non amorti, c'est-àdire du montant nominal intégral des créances à recouvrer sur les emprunteurs, déduction faite d'une provision pour dépréciation, le cas échéant.

el Provisions

Des provisions sont établies quand le Fonds a une obligation juridique réelle ou présumée découlant de faits passés, quand il est probable qu'un prélèvement de ressources sera nécessaire pour s'acquitter de cette obligation, et quand le montant de l'obligation se prête à une estimation fiable. Les indemnités à verser aux fonctionnaires au titre des congés annuels et de la cessation de service sont comptabilisées au moment où elles sont dues. Une provision est constituée à hauteur du montant estimatif de ces indemnités, à raison des services rendus par les fonctionnaires jusqu'à la date d'établissement du bilan.

f) Provisions pour arriérés de contributions des États membres

Les principes concernant les provisions pour arriérés de contributions des États membres sont les suivants:

- i) Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 24 mois, il est constitué une provision égale à la valeur de tous les arriérés de contributions ou de tous les tirages non honorés sur l'encours du billet ou des billets à ordre en question.
- ii) Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 48 mois ou plus, il est constitué une provision égale à la valeur totale des contributions impayées du membre concerné ou à la valeur totale du billet ou des billets à ordre souscrits par celui-ci pour la période de financement considérée (c'est-à-dire pour la période de reconstitution).
- iii) La date de clôture de l'exercice sert actuellement de point de référence pour le calcul des délais de 24 et de 48 mois.

g) État consolidé des flux de trésorerie

Aux fins de l'état des flux de trésorerie, les encaisses et équivalents comprennent les disponibilités et les dépôts à vue auprès des banques, ainsi que les placements immédiatement réalisables à la date du bilan. Les actions et les sommes nettes à payer au titre des placements ne sont pas comprises dans les placements immédiatement réalisables à des fins de trésorerie, conformément à la norme comptable applicable.

h) Ressources du FIDA disponibles pour engagement

Les ressources disponibles pour engagement sont constituées par les ressources en monnaies librement convertibles, telles qu'elles sont définies à la section 1 de l'article 4 de *l'Accord portant création du FIDA*, qui ont été versées par les membres et d'autres entités ou qui proviennent ou proviendront du produit des opérations ou des remboursements de prêts effectués par les emprunteurs, dans la mesure où lesdites ressources n'ont pas déjà été engagées pour des prêts et des dons ou versées à la Réserve générale.

Les principes qui déterminent les ressources disponibles pour engagement sont les suivants:

- i) Seuls les paiements effectifs reçus en espèces ou sous forme de billets à ordre sont inclus dans les ressources disponibles pour engagement. La valeur des montants en espèces ou sous forme de billets à ordre dus au titre des instruments de contribution mais non payés n'est pas comptabilisée dans les ressources disponibles pour engagement.
- ii) À compter de 2003, des provisions sont constituées pour arriérés de tirages sur billets à ordre conformément à f) ci-dessus. Précédemment, les retards visés étaient de 18 et 36 mois. Les délais prévus pour la détermination des provisions dans le bilan et dans l'état des ressources ont été alignés pour des raisons de cohérence.

iii) Le Conseil d'administration peut avoir recours à un pouvoir d'engagement anticipé (PEA), avec prudence et circonspection, pour compenser, d'année en année, les fluctuations des ressources disponibles pour engagement et pour constituer une réserve de ressources. Le Fonds a eu recours au PEA depuis 2001, les ressources ordinaires ne suffisant pas à financer ses engagements au titre des prêts et des dons.

Un prêt ou un don est considéré comme engagé lorsqu'un accord formel a été signé entre le Fonds et le bénéficiaire du prêt ou du don. Les coûts encourus au titre du MFDP sont considérés comme étant engagés lorsque chaque type d'activité atteint l'étape à laquelle ils correspondent. Le Conseil d'administration du Fonds examine à chacune de ses sessions l'état des ressources disponibles pour engagement afin de s'assurer que le FIDA dispose des ressources nécessaires pour financer les prêts et les dons soumis à son approbation.

i) Changements de présentation comptable

Pour 2003, le Fonds a:

- établi des comptes consolidés, comme indiqué à la note 2 al. Les chiffres mentionnés pour comparaison ont été ajustés pour tenir compte de la nouvelle présentation;
- modifié sa présentation comptable des contributions reçues de donateurs pour financer deux activités spécifiques, le PC-FBS et l'Initiative PPTE. Avant 2003, ces contributions figuraient au bilan en tant que contributions complémentaires à côté des contributions ordinaires. À partir de 2003, ces contributions sont comptabilisées comme produit dans l'état des produits et des charges après imputation des dépenses qui leur correspondent, pour des raisons de conformité avec la méthode comptable adoptée pour les fonds supplétifs, et de manière à faire apparaître plus clairement la nature réelle de ces soldes. Un résumé de la nouvelle méthode comptable figure à la note 6;
- modifié la présentation des sommes reçues, à titre de commissions de service, des fonds supplétifs et des entités hébergées par le FIDA. Avant 2003, ces sommes étaient directement diminuées des frais (de personnel) imputables sur le produit en question. À partir de 2003, le produit et les dépenses sont, pour des raisons de transparence, donnés en valeur brute. Les chiffres donnés pour comparaison ont été recalculés en conséquence. Un résumé des effets de la modification est présenté à la note 5;
- aligné les délais servant de base pour déterminer les situations d'exclusion pour les membres qui ont des arriérés de contributions comme indiqué sous h) ci-dessus. L'effet de cette modification est décrit à la note 14 c).

NOTE 3 PRÊTS

a) Généralités

Les prêts du FIDA sont uniquement accordés aux pays en développement qui sont membres du Fonds ou à des organisations intergouvernementales dont ces pays font partie. Dans ce dernier cas, le Fonds peut exiger des garanties gouvernementales ou autres. Un prêt entre en vigueur lorsque le FIDA a reçu de l'emprunteur un avis juridique satisfaisant et lorsque les autres conditions préalables éventuelles ont été remplies. Les décaissements peuvent commencer dès l'entrée en vigueur du prêt.

Pour les prêts approuvés en 1978, le remboursement du principal et le paiement des intérêts doivent être effectués dans la même monnaie que la partie correspondante de la somme avancée, ou de la manière précisée dans l'accord de prêt. Pour tous les prêts du Fonds approuvés à partir du 1er janvier 1979, le remboursement du principal et le paiement des intérêts sont exigibles dans la monnaie spécifiée dans l'accord de prêt, pour un montant équivalant à la somme due en DTS, calculée sur la base des taux appliqués par le Fonds monétaire international (FMI) aux dates correspondantes. Les prêts approuvés sont décaissés en faveur des emprunteurs conformément aux dispositions de l'accord de prêt.

Actuellement, les conditions de prêts sont les suivantes:

"a) Les prêts consentis à des conditions particulièrement favorables seront exempts d'intérêts mais supporteront une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et comporteront un délai de remboursement de quarante (40) ans, différé d'amortissement de dix (10) ans compris; b) les prêts consentis à des conditions intermédiaires supporteront un taux d'intérêt annuel équivalant à cinquante pour cent (50%) du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque année par le Conseil d'administration et comporteront un délai de remboursement de vingt (20) ans, différé d'amortissement de cinq (5) ans compris; c) les prêts consentis aux conditions ordinaires supporteront un taux d'intérêt annuel équivalant à cent pour cent (100%) du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque année par le Conseil d'administration et comporteront un délai de remboursement allant de quinze (15) ans à dix-huit (18) ans, différé d'amortissement de trois (3) ans compris; d) aucune commission d'engagement ne sera prélevée sur les prêts."

Les prêts sont comptabilisés sur la base de leur coût, déduction faite d'une provision pour dépréciation. Le FIDA revoit périodiquement son portefeuille de prêts pour identifier toute dépréciation éventuelle. Il constitue une provision lorsqu'il n'est pas certain qu'un prêt sera intégralement remboursé conformément à l'échéancier initial, sans que la réduction qui en résulte exonère pour autant l'État membre concerné de ses obligations. Si ladite réduction ne s'avère plus nécessaire, il est passé une écriture inverse. La variation nette de la provision pour dépréciation apparaît sous une rubrique distincte dans l'état des produits et des charges et elle est inscrite séparément aussi dans le bilan.

b) Provision cumulée pour dépréciation

La provision est égale à la différence entre la valeur nominale du prêt et le montant des flux de trésorerie calculé sur la base de l'échéancier de remboursement probable ou renégocié. La dépréciation latente s'applique à la totalité du prêt et pas seulement au versement en retard. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer avec quelque degré de certitude ce que seront les flux de trésorerie produits par un prêt (comme c'est le cas pour tous les prêts ayant jusqu'à présent donné lieu à la constitution d'une provision), on peut appliquer une méthode semblable à celle en usage pour le provisionnement des contributions des États membres. Ainsi, une provision sera constituée dès lors qu'en l'absence d'un plan de règlement convenu, un versement dû au titre du prêt aura plus de 24 mois de retard. Une provision est également constituée pour les échéances du même prêt en retard de moins de 24 mois. Tous les montants impayés à la date d'expiration de ce délai sont considérés comme inclus dans la provision, même si une partie de l'encours du prêt est ultérieurement remboursée. Lorsque le retard dépasse 48 mois, la provision s'applique à l'intégralité du principal non remboursé. La date à partir de laquelle commencent à courir les délais susmentionnés est celle du bilan.

On trouvera ci-dessous une analyse de la provision cumulée pour dépréciation:

	2003	2002
	Milliers	de USD
Solde en début d'exercice	78 071	72 237
(Réduction)/augmentation nette de	(17 546)	5 834
la provision		
Solde en fin d'exercice	60 525	78 071

c) Situation de non-comptabilisation

En cas de paiements en retard de plus de 180 jours, les intérêts et commissions de service ne sont constatés comme produits que lorsqu'ils sont effectivement reçus. Des démarches se poursuivent auprès des gouvernements intéressés afin d'obtenir le règlement de ces impayés.

Si ces sommes avaient été comptabilisées, le produit des prêts indiqué dans l'état des produits et des charges pour l'exercice 2003 aurait été supérieur de 3 466 000 USD (contre 2 844 000 USD en 2002). Dans le cas du PSA, le chiffre correspondant est de 50 000 USD (contre 47 000 USD en 2002). Les États membres concernés sont indiqués ci-après:

i) Emprunteurs en situation de non-comptabilisation - FIDA

_	Milliers de USD			
		31 déce	embre 2003	
	Principal on amorti	•	Produit non comptabilisé en 2003	
Cuba	9 857	12 721	468	sept. 1989
Guinée-Bissau	5 203	931	63	nov. 1995
Haïti	9 659	223	118	oct. 2002
Îles Salomon	2 632	254	31	avril 2001
Libéria	12 078	10 269	417	nov. 1995
Paraguay	6 990	1 438	552	oct. 2002
République centrafricain	25 242 e	2 233	295	mai 2001
R.D. du Congo	20 297	5 010	247	fév. 1993
Seychelles	418	145	37	janv. 2002
Sierra Leone	19 534	1 367	243	mars 1998
Somalie	20 524	9 255	244	janv. 1991
Togo	18 720	2 276	212	sept. 2000
Zimbabwe	19 924	4 252	539	oct. 2001
Total	171 078	50 374	3 466	

(ii) Emprunteurs en situation de non-comptabilisation – PSA

	Milliers de USD			
		31 décembre 2003		
n			Produit non comptabilisé en 2003	paiement
Guinée-Bissau	2 428	391	29	déc. 1995
Sierra Leone	1 763	0	21	mars. 1998
Total	4 191	391	50	

Le produit des prêts indiqué dans l'état des produits et des charges pour l'exercice 2003 comprend un montant de 2 162 000 USD (contre 275 000 USD en 2002) perçu au titre d'années antérieures.

On trouvera à l'appendice F un état détaillé des prêts approuvés, des décaissements effectués et des remboursements de prêts.

d) Analyse détaillée des soldes des prêts

	2003	2002
	Millie	ers de USD
FIDA - prêts approuvés,		
moins annulations et ajustement		
pour variation de la valeur		
du total des prêts en DTS		
(appendice F)		
Milliers de USD		
2003 - 7 196 707 USD		
2002 - 6 462 277 USD		
Prêts en vigueur	6 534 723	5 820 108
Solde non décaissé	(1 995 476)	(1 707 713)
Remboursements	(1 009 979)	(1 027 183)
Intérêt à recevoir	18 608	16 197
Encours des prêts	3 547 876	3 101 409

PSA - prêts approuvés, plus ajustement pour variation de la valeur du total des prêts en DTS (appendice F)

Milliers de USD 2003 – 338 669 USD 2002 – 313 796 USD

Prêts en vigueur	338 669	313 796
Solde non décaissé	(14 302)	(17 790)
Remboursements	(27 541)	(21 516)
Encours des prêts	296 826	274 490

Total - prêts approuvés, moins annulations et ajustement pour variation de la valeur des prêts en DTS, exprimée en USD

Milliers de USD 2003 - 7 535 376 USD 2002 - 6 776 073 USD

Prêts en vigueur	6 873 392	6 133 904
Solde non décaissé	(2 009 778)	(1 725 503)
Remboursements	(1 037 520)	(1 048 699)
Intérêt à recevoir	18 608	16 197
Encours des prêts	3 844 702	3 375 899

e) Prêts à des États non membres

Fonds pour Gaza et la Cisjordanie (FGC)

À sa vingt et unième session de février 1998, le Conseil des gouverneurs a, dans sa résolution 107/XXI, approuvé l'établissement d'un fonds spécifiquement destiné à financer des prêts pour Gaza et la Cisjordanie. Il a été à cet effet dérogé à l'application de l'article 7, section 1 b), de *l'Accord portant création du FIDA*. L'aide financière, y compris sous forme de prêts, est transférée au FGC par décision du Conseil d'administration et son remboursement, le cas échéant, est imputé directement aux ressources ordinaires du FIDA.

NOTE 4 PRODUIT DES ENCAISSES ET DES PLACEMENTS

a) Principes de base

Le Président peut placer ou investir les fonds versés en espèces qui ne sont pas immédiatement nécessaires pour l'exécution des opérations du Fonds ou pour faire face aux frais administratifs.

En plaçant les ressources du Fonds, le Président sera avant tout guidé par des considérations de sécurité et de liquidité. Dans ces limites, le Président cherchera à obtenir le rendement le plus élevé possible, sans avoir recours à la spéculation.

Le produit des placements peut, entre autres, être utilisé par le Fonds pour couvrir ses dépenses administratives et autres, conformément au budget approuvé.

b) Gestion du portefeuille de placements

La politique actuelle du FIDA en matière de placements a été adoptée en décembre 2001. Elle prévoit la répartition suivante entre les divers actifs: liquidités: 5%; obligations d'État: 44%; titres diversifiés à revenu fixe: 23%; obligations indexées sur l'inflation: 18%; actions: 10% (précédente répartition – liquidités: 5%; obligations d'État: 40%; titres diversifiés à revenu fixe: 10%; actions: 45%), et impose une cote de crédit minimale de AA- pour les valeurs à revenu fixe. Cette politique a été mise en œuvre en 2002 pour toutes les catégories d'actifs à l'exception des obligations indexées sur l'inflation. Pour une portion de ce portefeuille d'obligations indexées sur l'inflation, aucun investissement n'avait encore été réalisé au 31 décembre 2003, les avoirs étant conservés sous forme de dépôts à terme et d'obligations d'État.

Depuis 1994, la gestion de la majeure partie du portefeuille de placements du FIDA est confiée à un certain nombre de gestionnaires extérieurs qui agissent conformément aux directives du Fonds. Au 31 décembre 2003, les fonds en gestion extérieure se chiffraient à 2 142,6 millions de USD (contre 1 710,2 millions de USD en 2002), ce qui représente environ 85,8% (contre 77,7% en 2002) du total des encaisses et placements.

c) Gestion des risques

Pour faire face aux risques attachés à ses placements, le FIDA a adopté des directives en la matière, ainsi que des dispositions concernant la garde de ses fonds:

- i) Risque de crédit: Les directives en matière de placements autorisent les instruments suivants: dépôts à terme auprès de banques commerciales sélectionnées, obligations émises ou garanties par des États, obligations de sociétés, obligations émises par des banques multilatérales de développement, et produits dérivés négociés sur des marchés organisés. Le choix des établissements bancaires et des émetteurs d'emprunts obligataires tient compte de la cote de crédit qui leur est attribuée par les grandes agences de notation financière.
- ii) Risque de marché: Les risques encourus sur le marché sont pris en compte en modifiant la structure des échéances du portefeuille en fonction de l'évolution des cours des valeurs. La duration de la part du portefeuille investie en valeurs à revenu fixe ne peut être supérieure à deux ans de plus que celles qui sont retenues comme référence pour les catégories respectives de valeurs à revenu fixe. Les options et les opérations à terme sont utilisées pour gérer le risque de marché plutôt qu'à des fins de transaction.
- iii) Risque de change: La plupart des engagements du Fonds sont libellés en DTS. En conséquence, les avoirs du Fonds, portefeuille de placements et billets à ordre compris, sont gérés de manière à ce que, dans la mesure du possible, les engagements au titre des prêts et des dons non décaissés libellés en DTS aient pour contrepartie des actifs libellés dans les monnaies composant le panier du DTS et répartis selon les mêmes ratios. De même, les montants affectés à la Réserve générale et les engagements de dons libellés en dollars des États-Unis ont pour contrepartie des actifs libellés dans la même monnaie.

Afin d'améliorer ses rendements, le Fonds peut investir dans des valeurs libellées dans des monnaies autres que celles du panier du DTS et effectuer, en les couvrant, des opérations à terme sur devises afin de maintenir l'équilibre monétaire entre ses actifs et ses engagements libellés en droits de tirage spéciaux (DTS) et en dollars des États-Unis.

iv) Risque de garde: Le FIDA a confié la garde de ses placements à une grande banque spécialisée dans ce domaine. Cet établissement bancaire reçoit et conserve les fonds, tient des comptes distincts pour chacune des composantes du portefeuille de placements sous gestion extérieure, et exécute les opérations de placement lancées par les gestionnaires extérieurs. En appliquant une procédure d'appel à la concurrence, le Fonds a changé de banque spécialisée avec effet au 1er avril 2003.

d) Instruments dérivés

Les directives du FIDA en matière de placements autorisent le recours aux types d'instruments dérivés suivants:

i) Contrats à terme: Les contrats à terme en cours en fin d'exercice avaient les caractéristiques suivantes:

	2003	2002
	31 décembre	
Nombre de contrats ouverts:		
Achat	1 362	1 042
Vente	713	495
Gains nets latents	881	951
(milliers de USD)		
Échéances	67 à	59 à
	354 jours	349 jours

ii) Options: Le FIDA limite ses opérations dans ce domaine aux options négociées sur des marchés organisés. Il n'inscrit pas en charges ses contrats d'option. Les contrats d'option en cours en fin d'exercice avaient les caractéristiques suivantes:

	2003 31 déc	2002 embre
Nombre de contrats ouverts:		
Achat	0	193
Vente	683	166
Valeur boursière - gain/(perte) (milliers de USD)	(350)	(226)
Gains/(pertes) nets latents (milliers de USD)	157	(18)
Échéances	51 à	52 à
	348 jours	349 jours

iii) Couverture de change à terme: Au 31 décembre 2003, les contrats de change à terme affichaient un gain de 191 000 USD (contre une perte de 77 000 USD en 2002). Leurs échéances s'échelonnaient entre 16 et 76 jours (entre 16 et 51 jours au 31 décembre 2002).

e) Évaluation des actifs

Le Fonds comptabilise les avoirs de son portefeuille aux cours du marché à l'exception de certains titres qu'il décide de conserver jusqu'à échéance, et qui sont comptabilisés au prix d'acquisition. Les plus-values et moins-values réalisées ou latentes sont constatées dans les comptes de l'exercice auquel elles se rapportent et sont incluses dans le produit des encaisses et des placements.

f) Produit des encaisses et des placements

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2003, le produit brut des encaisses et des placements s'est élevé à 114 500 000 USD (contre 34 620 000 USD en 2002). Ce chiffre brut ne comprend pas les frais directs imputables sur le produit des placements, soit 5 559 000 USD (7 995 000 en 2002) qui, à partir de 2003, sont inclus dans les charges. Les chiffres en 2002 ont été recalculés en conséquence (voir note 8).

	2003 Millier	2002 s de USD
Intérêts	67 515	59 154
Dividendes	4 709	7 652
Produit net des contrats à terme et des options	2 166	1 652
Plus-values réalisées sur les valeurs à revenu fixe	41 532	11 671
Moins-values réalisées sur les actions	(1 631)	(101 259)
(Moins-values)/plus-values latentes sur les valeurs à revenu fixe	(48 374)	41 852
Plus-values latentes sur les actions	44 507	10 505
Revenu des prêts de titres et recouvrement commissions	430	436
Intérêts versés par les banques et sur les monnaies non convertibles	3 646	2 957
Total	114 500	34 620

Ces chiffres comprennent le produit des entités consolidées, à savoir:

	2003 Milli	2002 ers de USD
FIDA	113 477	34 050
Fonds fiduciaires du plan d'assuranc maladie après cessation de service	e 256	269
Fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE	320	301
FBS	297	420
Autres fonds supplétifs	447	635
Moins: produit reporté/non distribué	(297)	(995)
Moins: paiements à intérêts entre for	nds –	(60)
Total	114 500	34 620

Le taux moyen de rendement des encaisses et des placements consolidés en 2003 s'est établi à 4,9% brut et 4,7% net de charges (contre 1,6% brut et 1,2% net de charges en 2002)

Le taux moyen de rendement des encaisses et placements du FIDA en 2003 s'est établi à 5,1% brut et 4,9% net de charges (1,6% brut et 1,3% net de charges en 2002).

PRODUITS PROVENANT D'AUTRES SOURCES

Ces produits proviennent principalement de remboursements par le Gouvernement hôte de frais de fonctionnement spécifiques. Ils comprennent également les commissions de service reçues des entités hébergées par le FIDA pour le paiement de services administratifs. La ventilation est la suivante:

	2003	2002
	Milliers	de USD
Commissions de service	111	99
Remboursements du gouvernement há	ite 5 357	6 147
Produits provenant d'autres sources	144	-
Total	5 612	6 246

En 2002, les frais à couvrir étaient directement imputés sur ces produits, et le résultat net était zéro; à compter de 2003, pour des raisons de transparence, les produits apparaissent en valeur brute, avant imputation des coûts. Les chiffres de 2002 (produits et coûts salariaux correspondants) ont été recalculés en fonction des montants ci-dessus.

NOTE 6 CONTRIBUTIONS

Les contributions reçues hors reconstitutions pour financer des activités spécifiques sont incluses dans l'état des produits et des charges de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes. Pour les activités de cofinancement, les contributions reçues figurent comme produit dans les comptes de l'exercice au cours duquel le don correspondant est approuvé. Les contributions destinées aux dons programmatiques, au programme de cadres associés et aux autres fonds supplétifs sont inscrites dans le bilan comme produits reportés, et sont diminuées, dans l'état des produits et des charges, du montant des charges liées aux projets.

Avant 2003, les contributions au Fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE et au PC-FBS étaient inscrites au bilan comme contributions complémentaires avec les contributions ordinaires. À compter de 2003, ces contributions sont comptabilisées comme produit dans l'état des produits et des charges, et diminuées des dépenses qui leur correspondent pour des raisons de conformité avec la méthode comptable adoptée par les fonds supplétifs combinés du FIDA, et de manière à faire apparaître plus clairement la nature réelle de ces soldes. Le détail de ces contributions est présenté à l'appendice E-1.

Une récapitulation de l'effet net de ces modifications est présentée ci-dessous. Les chiffres pour 2003 ne sont pas présentés pour des raisons d'impossibilité pratique:

	Milliers de USD		
	Avant les	Effet de la nouvelle règle	Solde recalculé
2002	IIICations	regte	recatcute
Au bilan Contributions complémentaires	35 567	(35 567)	-
Dans l'état des produits et des charges: Contributions	-	26 170	26 170

Des donateurs individuels ont fourni des ressources humaines (programme de cadres associés) pour contribuer aux activités du FIDA. À compter de 2002, les prestations reçues des donateurs ont été comptabilisées comme produits, et les coûts inclus dans les coûts salariaux.

NOTE 7 EFFECTIFS, PENSIONS ET COUVERTURE MÉDICALE

Les personnes employées figurant sur les états de paie du FIDA sont affiliées aux deux régimes de prestations vieillesse et maladie offerts par le Fonds, à savoir la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, et le système de couverture médicale après cessation de service géré par la FAO.

Le nombre de postes du Fonds – y compris ceux du Président et du Vice-Président – approuvés au 31 décembre s'établissait comme suit:

Postes du FIDA	2003 et 2002
Cadre organique	134,0
Services généraux	181,5
Total	315,5

Le nombre de personnes figurant surs les états de paie du Fonds et des autres entités consolidées, par principale source budgétaire, au 31 décembre 2003, s'établissait comme suit:

C organ	adre ique	Services généraux	Total
FIDA budget administratif	147	244	391
FIDA MFDP	9	12	21
FIDA autres sources	4	10	14
PC-FBS	2	3	5
Cadres associés	20	0	20
Fonds programmatiques	10	3	13
Total	192	272	464

La différence entre les postes approuvés et le nombre de personnes employées figurant sur les états de paie représente les personnes recrutées sur des contrats temporaires

Comme les années précédentes, le FIDA a recouru aux services de consultants, de personnel de conférence et d'autres agents temporaires pour lui permettre de couvrir ses besoins opérationnels.

bl Pensions

Le FIDA est membre de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies qui a été créée pour assurer aux fonctionnaires concernés des prestations de retraite ainsi que des indemnisations en cas de décès, d'invalidité et autres. Son personnel est donc couvert par un régime de retraite par capitalisation à prestations définies. L'obligation financière de l'organisation vis-à-vis de la Caisse se compose d'une cotisation obligatoire au taux établi par l'Assemblée générale des Nations Unies majorée, le cas échéant, d'une part du déficit actuariel, conformément aux dispositions de l'article 26 des Statuts de la Caisse des pensions. Cette part de déficit ne doit être payée que lorsque l'Assemblée générale décide de recourir aux dispositions de l'article 26, après qu'une estimation actuarielle de l'actif de la Caisse a déterminé la nécessité d'un tel paiement à la date d'évaluation. Au moment où les présents états ont été établis, l'Assemblée générale n'avait pas eu recours auxdites dispositions.

La méthode actuarielle adoptée repose sur l'approche globale avec entrants. Le coût des prestations est comptabilisé en charge dans le compte de résultat de manière qu'il soit réparti sur les années de service des employés, conformément aux conseils des actuaires qui effectuent une évaluation complète du régime tous les deux ans. La dernière évaluation actuarielle a été établie au 31 décembre 2001. Elle fait apparaître pour la troisième fois consécutive un excédent actuariel s'élevant à 2,92% de la rémunération soumise à retenue pour pension. Le FIDA verse des cotisations pour le compte de son personnel (actuellement payées par l'affilié et le FIDA à hauteur de 7,9% et 15,8% respectivement de la rémunération soumise à retenue pour pension) et serait coresponsable, au prorata de sa part, de tout déficit. Le total des cotisations versées à la Caisse des pensions en 2003 s'est élevé à 5 460 000 USD (contre 4 5110 000 USD en 2002). La norme comptable internationale n°19 de 2002 indique en substance que la Caisse expose les organisations participantes à des risques actuariels liés aux actuels et anciens fonctionnaires d'autres organisations et qu'en conséquence il n'existe pas de base cohérente et fiable pour répartir l'obligation, les avoirs de la Caisse et les coûts entre les organisations participantes. Le FIDA n'étant pas en mesure de déterminer avec suffisamment de fiabilité, à des fins comptables, ce que représente sa part de la position financière et de la performance de la Caisse des pensions, il ne comptabilise

rien dans son actif à cet égard, et ne présente aucune autre information ayant trait aux prestations de retraite, comme le rendement des avoirs de la Caisse

c) Couverture médicale après cessation de service

Le FIDA participe, sur la base d'un partage des coûts, à un système de couverture médicale après cessation de service géré par la FAO, à l'intention des anciens fonctionnaires touchant une pension des Nations Unies et d'autres anciens fonctionnaires remplissant les conditions requises. Ce plan d'assurance médicale repose sur le principe de la répartition, c'est-à-dire qu'il finance les dépenses annuelles sur les budgets annuels et les cotisations du personnel. Depuis 1995, la FAO a engagé un actuaire pour déterminer le montant des engagements non provisionnés de ce plan, dont la part du FIDA est actuellement calculée sur la base des rémunérations ouvrant droit à pension. La norme comptable internationale n°19 prévoit que ces engagements doivent être intégralement et immédiatement constatés dans les comptes.

La dernière évaluation actuarielle a été effectuée au 31 décembre 2001, à l'aide d'une méthode rétrospective de répartition des prestations au prorata des années de service, sur la base des hypothèses suivantes: taux d'actualisation – 6,0%, augmentations de salaires prévues – 3,0%, augmentation des frais médicaux – 4,5%, inflation – 2,5%. D'après ce calcul, la part de la dette non provisionnée revenant au FIDA au 31 décembre 2001 était de l'ordre de 23,3 millions de USD. Les états financiers des exercices 2003 et 2002 incluent une provision et des actifs constitués comme suit au 31 décembre:

_	2003 Million	s de USD
Coûts des prestations (services passés)	
Total provision reportée	19,1	11,2
Un cinquième du déficit initial estimé à 12,9 millions de USD	2,6	2,6
Un quart du montant de 6,8 millions de USD intégré au déficit initial	1,6	1,7
Coût imputé à l'exercice	-	3,6
Charge totale	4,2	7,9
Provision reportée	23,3	19,1
Coût des prestations (services de l'exer	rcice)	
Provision reportée	3,3	2,6
Charge imputée à l'exercice	0,7	0,7
Provision cumulée	4,0	3,3
Coût total imputé à l'exercice	4,9	8,6
Intérêts		
Intérêt sur les soldes	0,3	0,2
Intérêt cumulé	0,5	0,2
Provision totale au 31 décembre	27,8	22,6

Le FIDA inscrit dans ses comptes, pour cette couverture médicale, le coût total des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice. En 2003, ce coût, inclus dans les salaires et prestations du personnel, a été de 721 000 USD (721 000 USD en 2002). En 2002, il était inclus dans les encaisses soumises à restriction figurant au bilan, mais en 2003 les soldes ont été inscrits dans les comptes consolidés en tant que soldes non soumis à restriction. Les chiffres indiqués aux fins de comparaison ont été recalculés en conséquence.

Il est prévu de procéder à une évaluation actuarielle au moins tous les deux ans. Une nouvelle évaluation est en cours pour déterminer les engagements estimés du FIDA au 31 décembre 2003. Les résultats n'étaient pas disponibles lors de l'établissement des comptes de 2003; il est prévu de les présenter dans les comptes pour 2004.

Conformément à la norme comptable internationale applicable, le FIDA constitue un fonds fiduciaire auquel les actifs du système de couverture médicale après cessation de service sont transférés pour pouvoir être reconnus comme tels et donc utilisés pour compenser les engagements estimés du FIDA au titre de la couverture médicale de ses agents retraités.

NOTE 8
FRAIS FINANCIERS DIRECTS (BANQUES ET PLACEMENTS)

	2003	2002
	Millier	s de USD
Frais de gestion des placements	(5 087)	(7 248)
Autres charges (valeur nette)	(190)	(271)
Total	(5 277)	(7 519)

À compter de 2003, ces frais font l'objet d'une ligne séparée dans l'état des charges pour des raisons de clarté et de transparence. Les années précédentes, ils étaient déduits du produit des placements. Les chiffres servant à la comparaison ont été recalculés de manière à correspondre à la présentation de l'exercice 2003.

NOTE 9 CHARGES D'EXPLOITATION

Une ventilation des charges d'exploitation par source budgétaire principale est présentée dans l'appendice A2.

Le Mécanisme de financement du développement des programmes finance les dépenses pluriannuelles afférentes à la conception, à l'exécution et à la supervision des projets et programmes financés par les prêts et les dons du FIDA. En 2002, le Fonds a modifié sa méthode d'enregistrement comptable des coûts relatifs au MFDP, qui avait été créé par décision du Conseil des gouverneurs, en février 2001, en tant qu'élément distinct du programme de travail et budget du FIDA. À compter de 2002, lorsqu'un engagement naît au titre du MFDP, le coût correspondant est inscrit en charges sur une ligne distincte de l'état des produits et des charges, et enregistré au passif du bilan pour les montants non décaissés. Les engagements au titre du MFDP sont déduits des ressources disponibles pour engagement lorsque les activités auxquelles ils correspondent deviennent effectives, compte tenu des différentes étapes prévues pour chacune d'entre elles.

À partir de 2003, les coûts relatifs au MFDP, et également au PTS, sont comptabilisés de manière différente selon la nature réelle de la charge. Le changement de présentation a pour but d'introduire plus de cohérence dans la comptabilisation des dépenses par type de coût. Précédemment, les coûts faisaient l'objet de lignes distinctes dans les charges d'exploitation, lesquelles ont aussi été recalculées pour 2002 afin de tenir compte des dépenses financées par les commissions de service et d'autres produits (voir note 5). Les données de l'année précédente ont été recalculées en conséquence, compte tenu de la présentation actuelle.

Dans le cadre du PTS, le Fonds a mis en place en 2003 de nouveaux systèmes financiers pour le grand livre, les contributions et certaines dépenses. Les données financières sont retirées du système Legacy du grand livre à la date du 1 er avril 2003. La migration de l'information financière a impliqué l'extraction, la conversion et la transformation des données et nécessité l'adjonction de nouveaux champs et de valeurs restructurées pour tenir compte de la nouvelle présentation du budget par activités. Pendant la période de migration, le travail s'est poursuivi sans interruption en attendant la clôture des comptes au 31 mars 2003, la mise en ordre des données entreprise avant migration, et les entrées comptables requises pour tenir compte des changements de présentation décrits dans la note 2 i).

NOTE 10 DONS

L'Accord portant création du FIDA habilite ce dernier à accorder des dons à ses États membres ou à des organisations intergouvernementales auxquelles participent ses membres, selon les modalités qu'il juge appropriées.

Les dons font l'objet d'une ligne de dépenses séparée dans l'état des produits et des charges au moment où ils deviennent effectifs, et sont enregistrés au passif du bilan pour les montants non décaissés. Les dons annulés sont déduits des charges de l'exercice pendant lequel l'annulation prend effet. Comme les années précédentes, en revanche, les dons sont déduits des ressources disponibles à la date de leur approbation par l'autorité compétente.

Les dons incluent le financement de deux entités hébergées par le FIDA, la Coalition internationale pour l'accès à la terre, et le Mécanisme mondial:

	2003 Milliers	2002 de USD
Coalition internationale pour l'accès à la terre	500	600
Mécanisme mondial	-	1 250
Total	500	1 850

NOTE 11 INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DES PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTÉS

a) Historique de l'Initiative PPTE

Le FIDA participe à l'Initiative du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés dans le cadre de sa politique générale en matière de partenariats avec des pays ayant des arriérés, ou susceptibles d'en avoir à l'avenir, en raison du poids du service de leur dette. Plus précisément, le FIDA accorde des allégements de dette en annulant, au profit des pays qui remplissent les conditions requises, une fraction de leurs obligations au titre du service de la dette, à mesure que celles-ci deviennent exigibles.

En 1998, le FIDA a établi un fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE. Ce fonds reçoit du FIDA (sur approbation du Conseil d'administration) et d'autres sources des ressources spécifiquement destinées à compenser la diminution convenue au titre de l'Initiative PPTE des remboursements au(x) compte(s) de prêt. (Voir l'appendice G pour plus de détails). Les montants correspondant aux obligations annuelles doivent être remboursés au fur et à mesure par le fonds fiduciaire, dans la limite des ressources disponibles.

Le FIDA a financé l'Initiative PPTE à hauteur de 59,7 millions de USD au cours de la période 1998-2003. On trouvera à l'appendice E1 un état détaillé des financements cumulés apportés par les donateurs extérieurs.

b) Impact de l'Initiative PPTE

Lorsque le Conseil d'administration approuve un allégement de dette pour un pays donné, la valeur nominale de la fraction de principal incluse dans le coût estimatif de l'allégement est déduite de l'encours des prêts décaissés et du revenu, et inscrite au poste Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE. Cette provision fait l'objet de révisions périodiques. L'estimation de la valeur nominale des imputations effectuées au titre de l'Initiative PPTE comporte un élément discrétionnaire important.

La provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE est réduite lorsque le fonds fiduciaire fournit la contrepartie des allégements de dette (voir l'alinéa c) ci-après).

L'appendice G contient un état récapitulatif des allégements de dette déjà consentis depuis le début de l'Initiative PPTE et de ceux qui devraient l'être dans l'avenir. Les allégements de dettes approuvés à ce jour par le Conseil d'administration sont exclusifs de tous les montants relatifs à l'Initiative renforcée pour la réduction de la dette des pays suivants: Burundi, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Laos, Liberia, République centrafricaine, Somalie, Soudan et Togo. À la fin de l'exercice 2002, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) ont annoncé l'allégement de la dette de ces pays. Il est prévu que le FIDA recoive du Conseil d'administration en 2004 l'autorisation de financer sa part des nouveaux allégements ainsi consentis. Au moment où les états financiers de l'exercice 2003 ont été établis, la contribution du FIDA à l'allégement global de la dette de ces pays, au titre aussi bien du principal que des intérêts, était estimée à 140 660 000 USD.

Le produit brut des placements du fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE s'est élevé à 320 000 USD (301 000 USD en 2002). En 2002, le produit a été inclus dans la charge nette totale au titre de l'Initiative PPTE qui figure dans l'état des produits et des charges, mais à partir de 2003 il est inclus dans le produit consolidé des encaisses et des placements.

Le coût total cumulé des allégements de dette se décompose comme suit:

4000mp000 00mm0 04			_
_		Milliers de US	ט
_	2003	Variation	2002
Contributions du FIDA 1998-2003	59 670	27 000	32 670
Différence entre les allégements de dette approuvés et les ressources disponibles (appendic	209 104 e A)	14 010	195 095
Sous-total (appendice A	\1)	41 010	
Écarts de change nets cumulés	30 703	21 547	9 155
Changement de la règle comptable pour les contributions	(36 900)	(36 900)	-
Coût total cumulé pour le FIDA	262 577	25 657	236 921
Contributions de source	es extérieu	ıres:	
Pays-Bas	12 487	508	11 978
Allemagne	6 989		6 989
Belgique	2 713		2 713
Norvège	5 912	5 912	
Luxembourg	778	778	
Produit cumulé net des placements	1 771	311	1 460
Total (voir l'appendice G) 293 227	33 166	260 061

c) Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE

Lorsque le Conseil d'administration approuve un allégement de dette, la valeur nominale estimative de la fraction de principal incluse dans l'allégement qui sera consenti au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette est inscrite en charge sous la rubrique Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE, et elle est compensée par les sommes à recevoir du fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE, dans la limite des ressources disponibles. Ces montants ne comprennent aucun des allégements de dette effectivement accordés à ce jour. Les soldes des exercices clos au 31 décembre sont indiqués ci-après:

	2003	2002
	Milliers	de USD
Solde d'ouverture	236 056	189 442
Remboursements de principal	(9 375)	(5 969)
Nouveaux montants approuvés	10 135	36 631
Moins écarts de change	19 156	15 952
Solde de clôture	255 972	236 056

NOTE 12 SOLDES D'ENCAISSES ET PLACEMENTS

a) Ventilation des soldes

	2003 Milli	2002 (recalculé) ¹ ers de USD
Encaisses non soumises à restriction	269 965	361 270
Encaisses soumises à restriction (Note 12 c))	394	355
Total	270 359	361 625
Placements non soumis à restriction Placements soumis à restriction (Note 12 c))	2 424 410 400	2 078 326 397
Total	2 424 810	2 078 723

¹ Voir note 12 b) ci-après.

b) Classification des soldes d'encaisses et placements

En 2002, certains soldes relatifs principalement à la Mutuelle de crédit du personnel du FIDA et les soldes des fonds supplétifs/fonds fiduciaires étaient classés comme encaisses et placements soumis à restriction. Dans les comptes de 2003, ces soldes sont classés comme "dus à des tiers" et comme encaisses et placements non soumis à restriction (consolidés) respectivement.

c) Composition du portefeuille de placements par instrument

i) Monnaies non librement convertibles: Au 31 décembre 2003, les avoirs en espèces et placements détenus par le Fonds en monnaies non librement convertibles s'élevaient respectivement à 394 000 USD (contre 355 000 USD en 2002) et 400 000 USD (contre 397 000 USD en 2002).

Conformément à *l'Accord portant création du FIDA*, les montants versés au Fonds par les États membres de la catégorie III dans leur monnaie nationale, au titre de leurs contributions initiales ou de leurs contributions supplémentaires, sont soumises à restriction.

ii) Contributions anticipées à la sixième reconstitution: Les montants en espèces reçus en 2002 à titre de contributions anticipées à la sixième reconstitution avaient représenté au total 173 000 USD. Ces montants n'ont pas été inclus dans les ressources disponibles pour engagement puisque la sixième reconstitution n'avait pas

encore pris effet. En 2003, les contributions anticipées à la sixième reconstitution, maintenant entrée en vigueur, ont été imputées aux ressources ordinaires. Les chiffres de l'année précédente ont été reclassés pour des raisons de cohérence.

d) Composition du portefeuille de placements par instrument

Au 31 décembre 2003, les encaisses et les placements évalués aux cours du marché, à l'exception des avoirs soumis à restriction et en monnaies non convertibles, se chiffraient à 2 495 963 000 USD (contre 2 200 917 000 USD en 2002). Ils se décomposaient comme suit:

	2003 Millie	2002 rs de USD
Encaisses	269 965	361 270
Instruments à revenu fixe	1 839 854	1 450 360
(Pertes)/gains latents sur contrats à terme	191	(77)
Dépôts à terme et autres effets bancaires	327 473	430 973
Actions	253 306	195 378
Contrats à terme	3 936	1 918
Options	(350)	(226)
Total des encaisses et placements	2 694 375	2 439 596
Sommes à recevoir sur cessions de valeurs	31 433	78 047
Sommes à payer sur achats de valeurs	(229 845)	(316 726)
Total	2 495 963	2 200 917

e) Composition du portefeuille de placements par monnaie

La composition par monnaie des encaisses et des placements au 31 décembre était la suivante:

	2003 Millie	2002 rs de USD
Euro	694 914	573 994
Yen japonais	360 775	276 608
Livre sterling	279 472	218 047
Dollar des États-Unis	1 061 351	1 040 813
Autres monnaies	99 451	91 455
Total	2 495 963	2 200 917

f) Composition du portefeuille de placements par échéance

Au 31 décembre, la composition des encaisses et des placements par échéance était la suivante:

	2003 Milli	2002 ers de USD
Un an au moins	529 910	608 660
Un à cinq ans	1 040 526	457 341
Cinq à dix ans	268 688	373 420
Plus de dix ans	403 840	566 313
Sans échéance fixe (actions)	252 999	195 183
Total	2 495 963	2 200 917

Au 31 décembre 2003, la durée moyenne des placements à revenu fixe restant à courir jusqu'à l'échéance était de 90 mois (contre 124 mois en 2001).

NOTE 13 BILLETS À ORDRE ET SOMMES À RECEVOIR DES CONTRIBUANTS

	2003 Millie	2002 rs de USD
Billets à ordre à encaisser		
Contributions aux reconstitutions	272 461	292 574
Contributions supplémentaires	29 252	35 567
Total	301 713	328 141
Contributions à recevoir		
Contributions aux reconstitutions	371 260	192 399
Contributions complémentaires	1 502	4 657
Contributions supplémentaires	19 775	17 071
Total	392 536	214 127

a) Contributions initiales et contributions à la première, la deuxième, la troisième et la quatrième reconstitutions des ressources

Les contributions initiales ont été intégralement acquittées, sous réserve de ce qui est indiqué dans la note 14 et dans le tableau ci-dessous qui indique les cas dans lesquels un membre et le FIDA se sont mis d'accord sur un calendrier d'encaissement spécial.

Contributions non versées au 31 décembre 2003

Milliers de USD

Millier 3 de 0		6 020
Donateur	Reconstitution	Montant
Allemagne ¹	Quatrième	5 404
Australie ¹	Quatrième	1 398
États-Unis²	Quatrième	11
France ¹	Quatrième	4 346
Inde ¹	Quatrième	90
Jordanie ¹	Quatrième	167
Maldives ¹	Quatrième	10
Maroc ¹	Quatrième	1 300
Nigéria ¹	Quatrième	1 275
Royaume-Uni ¹	Quatrième	11 811
Suisse ¹	Quatrième	484

Arrangement spécial.

b) Cinquième reconstitution des ressources

On trouvera à l'appendice E un état détaillé des contributions à la cinquième reconstitution.

La cinquième reconstitution des ressources du Fonds a pris effet le 7 septembre 2001, date à laquelle les instruments de contribution déposés se montaient globalement à 50% des contributions respectives des membres, comme indiqué dans la résolution 119/XXIV adoptée par le Conseil des gouverneurs à sa vingt-quatrième session et ultérieurement amendée.

c) Sixième reconstitution des ressources

On trouvera à l'appendice E un état détaillé des contributions à la sixième reconstitution. Les conditions requises pour que la sixième reconstitution prenne effet n'étant pas encore remplies au 31 décembre 2002, les contributions effectuées jusqu'alors à ce titre n'avaient pas été prises en compte dans les ressources du Fonds. La sixième reconstitution ayant pris effet au 17 décembre 2003, les contributions en question ont été classées comme ressources ordinaires en 2003.

d) Programme spécial pour l'Afrique (PSA)

Des précisions sur les contributions au PSA au titre des première et seconde phases sont données à l'appendice E.

NOTE 14 PROVISIONS

Conformément aux principes énoncés à la note 2 f) et h), le Fonds a constitué les provisions ci-après:

	2003 Milliers	2002 s de USD
Solde en début d'exercice	186 755	195 655
Variation totale	(6 084)	(8 910)
Solde en fin d'exercice	180 671	186 755
À ventiler entre:		
Billets à ordre des contribuants a)	88 176	94 685
Montants à recevoir des	92 495	92 070
contribuants b)		
Total	180 671	186 755

a) Provisions au titre des billets à ordre

Au 31 décembre 2003, les contributions à toutes les reconstitutions jusque et y compris la cinquième, déposées sous forme de billets à ordre, avaient été tirées à 100% (100% jusqu'à la quatrième reconstitution et 61,0% pour la cinquième au 31 décembre 2001).

Au 31 décembre 2003 et 2002, toutes les contributions au PSA (première et seconde phases) avaient été tirées en totalité

Conformément aux principes énoncés dans la note 2 fl et hl, le Fonds a constitué au titre des billets à ordre la provision indiquée ci-dessous:

FIDA		2003 Milliers	2002 s de USD
i)	Contributions initiales		
	Iran	29 358	29 358
	Iraq	13 717	13 717
		43 075	43 075
ii)	Première reconstitution		
	Iraq	31 099	31 099
	Qatar	508	7 017
		31 607	38 116
iii)	Deuxième reconstitution		
	Mauritanie	2	2
	Qatar	5 000	5 000
		5 002	5 002
iv)	Troisième reconstitution		
	Corée, R.P.D. de	600	600
	Jamahiriya arabe libyenne	7 857	7 857
	Mauritanie	25	25
		8 482	8 482
Tot	al FIDA	88 166	94 675
SP	Δ		
Pre	mière phase		
	Mauritanie	10	10
Tot	al SPA	10	10
TO	TAL GÉNÉRAL	88 176	94 685

Contribution conditionnelle.

b) Provisions au titre des sommes à recevoir des contribuants

Conformément aux principes énoncés dans la note 2 f), le Fonds a constitué des provisions au titre de certains de ces montants, comme indiqué ci-dessous:

		2003 2002 Milliers de USD	
i)	Contributions initiales		
	Comores	9	8
	Iran	83 167	83 167
		83 176	83 175
ii)	Deuxième reconstitution		
	Gabon	371	371
	Iraq	2 000	2 000
		2 371	2 371
iii)	Troisième reconstitution		
	Iran	2 400	2 400
	Qatar	1 000	1 000
	Sao Tomé-et-Principe	10	10
		3 410	3 410
iv)	Quatrième reconstitution		
	Chili	400	420
	Kenya	877	927
	Nicaragua	_	17
	Nigéria	-	1 750
		1 277	3 114
v)	Cinquième reconstitution		
	Turquie	2 261	_
Tot	al	92 495	92 070

Depuis le 31 décembre 2003, une somme de 1,8 million de USD a été reçue de la Jamahiriya arabe libyenne en règlement des contributions à la troisième reconstitution. Si cette somme avait été reçue avant le 31 décembre 2002, le montant total des provisions au titre des billets à ordre aurait été ramené à 86 406 000 USD.

c) Effet de l'alignement des délais pour la constitution des provisions

Comme indiqué dans la note 2 i), les délais servant de base pour la détermination des provisions au titre des billets à ordre ont, à compter de 2003, été alignés dans le bilan et dans l'état des ressources. Ce changement a été sans effet sur les billets à ordre exclus de l'état des ressources au 31 décembre 2003. Les chiffres pour les ressources de l'année précédente n'ont pas été recalculés parce que l'état en question est plus un document de gestion, à usage opérationnel, qu'un document financier.

Ce changement n'a pas d'impact sur l'état des produits et des charges, ni sur le bilan.

NOTE 15 AUTRES SOMMES À RECEVOIR

	2003 Milliers	2002 de USD
Sommes à recevoir provenant de la vente des titres	31 433	78 047
Divers	18 773	8 577
Total	50 206	86 624

Les sommes ci-dessus devraient être reçues dans un an au plus tard à compter de la date du bilan.

NOTE 16 SOMMES À PAYER ET PASSIF EXIGIBLE

	2003	2002
	Milliers de USD	
Sommes à payer pour achat de titres	(229 845)	(316 726)
Passif exigible de l'AMACS	(27 373)	(22 378)
Autres	(43 138)	(41 735)
Total	(300 356)	(380 839)

Sur le total ci-dessus, la somme d'environ 56,8 millions de USD (48,2 millions de USD en 2002) devrait être à payer dans un an au plus tôt à compter de la date du bilan.

NOTE 17 PRODUITS REPORTÉS

	2003	2002
	Millier	s de USD
Contributions reportées	(50 107)	(42 043)
Produits reportés	(4 483)	(3 858)
Total	(54 590)	(45 901)

Les soldes de contributions reportés représentent des contributions reçues pour lesquelles la comptabilisation du produit a été reportée à un exercice ultérieur pour imputation des coûts correspondants, conformément aux principes comptables exposés dans la note 2 a].

Les produits reportés comprennent des sommes qui correspondent à des commissions de service reçues en paiement de frais qui n'ont pas encore été encourus.

NOTE 18 CONTRIBUTIONS

Les contributions que chaque membre doit verser au Fonds sont payables à l'échéance en monnaies librement convertibles; toutefois, jusqu'à la fin de la période de la troisième reconstitution, les membres de la catégorie III peuvent verser leur contribution dans leur propre monnaie, qu'elle soit ou non librement convertible. Les contributions doivent être versées en espèces mais, dans la mesure où le Fonds n'a pas un besoin immédiat d'une partie de la contribution pour ses opérations, cette partie peut être versée sous forme de billets à ordre ou d'obligations non négociables, irrévocables, ne portant pas intérêt et payables à vue. Sur recommandation de son Commissaire aux comptes, le Fonds a jugé prudent d'instituer des provisions pour arriérés de contributions (voir les notes 2 f) et 14).

NOTE 19 RÉSERVE GÉNÉRALE

La Réserve générale a été établie lorsqu'a été reconnue la nécessité de se prémunir contre le risque de surengagement des ressources du Fonds qui pourrait découler des fluctuations des taux de change, et contre les retards éventuels dans la perception par le Fonds des paiements au titre du service des prêts, ou dans le recouvrement des sommes qui lui sont dues au titre du produit du placement de ses avoirs liquides. L'intention est également de couvrir le risque de surengagement qui pourrait découler d'une diminution de la valeur des actifs du Fonds par suite de fluctuations de cours affectant ses placements.

NOTE 20 IMPOSITION

Le FIDA est une institution spécialisée des Nations Unies, et en tant que telle, jouit du privilège d'exemption fiscale en vertu de la Convention de 1947 sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées des Nations Unies et de l'Accord entre la République italienne et le Fonds relatif au siège permanent du FIDA. Les prélèvements fiscaux s'appliquant aux éléments pour lesquels l'exemption n'a pas encore été obtenue sont déduits directement du produit des placements correspondant.

NOTE 21 IMPRÉVUS

a) Éléments de passif conditionnels

Le FIDA a accumulé des engagements conditionnels au titre des allégements de dettes annoncés par la Banque mondiale/Fonds monétaire international en faveur de onze pays. Voir la note 11 b) pour de plus amples détails sur le coût potentiel de l'allégement des montants dus par ces pays au titre du principal et des intérêts ainsi que de la noncomptabilisation des intérêts qu'auraient produits les prêts pour lesquels un allégement de la dette a déjà été approuvé, comme indiqué à l'appendice G.

b) Éléments d'actif conditionnels

L'organisation prévoit de recevoir environ 974 000 EUR (1 229 000 USD actuellement) au titre du remboursement de prélèvements fiscaux déduits du produit des placements au cours des années antérieures. Faute de certitude sur leur montant exact et sur la date de leur remboursement, les sommes correspondantes avaient été intégralement inscrites dans les comptes des exercices précédents. Le FIDA a récemment soumis au Gouvernement italien des demandes officielles de remboursement de ces prélèvements.

NOTE 22 DATE D'AUTORISATION DE LA PUBLICATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers pourront être publiés après recommandation par le Comité d'audit à sa réunion de mars 2004 et approbation par le Conseil d'administration à sa session d'avril 2004. Les états financiers de l'exercice 2003 seront soumis pour approbation au Conseil des gouverneurs à sa session de février 2005. Les états financiers de l'exercice 2002 ont été approuvés par le Conseil des gouverneurs à sa vingt-septième session, en février 2004.



PricewaterhouseCoopers SpA

Le Fonds international de développement agricole Rome

Nous avons audité les états financiers consolidés ci-joints (appendices A à H) du Fonds international de développement agricole (le Fonds) relatifs aux exercices clos les 31 décembre 2003 et 2002. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction du Fonds. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Notre avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

À notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Fonds international de développement agricole aux 31 décembre 2003 et 2002, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards).

Rome, 26 mars 2004

PricewaterhouseCoopers SpA

Oliver Galea (Partner) Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Fonds international de développement agricole des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les appellations de pays "développés" et "en développement" sont employées à des fins de commodité statistique et ne reflètent pas nécessairement un jugement quant au stade atteint par tel ou tel pays ou telle ou telle région dans le processus de développement.

La présente publication peut être reproduite en tout ou en partie sans l'autorisation préalable du FIDA, à condition que la source soit indiquée par l'éditeur et qu'une copie du texte publié soit envoyée au FIDA.

© 2003, Fonds international de développement agricole (FIDA) Imprimé par Stilgrafica, Rome, Italie Août 2004

